This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

FA3950.1.3

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY

PRUD'HON

A LA MÊME LIBRAIRIE

GÉRICAULT

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE DU MAITRE

PAR

CHARLES CLÉMENT

1 vol. in-8° — 6 fr.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. [931]

Art.

PRUD'HON

SA VIE

SES ŒUVRES ET SA CORRESPONDANCE

PAR

CHARLES CLÉMENT

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1872

Tous droits réservés

FA 3950.1.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
1874, May 16.
Minot Fund.
(4 fr. 50 c. + binding 2 fr.)

3950
49.42
1K

INTRODUCTION

A M. EUDOXE MARCILLE.

En vous dédiant cet ouvrage je ne fais que reconnaître publiquement ce que je vous dois, et céder à un mouvement bien légitime de reconnaissance et de justice. Héritier, comme monsieur votre frère, des précieuses collections de votre père et de son goût passionné pour un maître exquis, vous avez poursuivi son œuvre, augmenté, complété ce noble trésor de famille; et toutes ces peintures, ces dessins, ces documents écrits que vous avez rassemblés avec tant de persévérance et de jugement, vous n'avez

pas hésité à me les communiquer de la manière la plus libérale. Vous réservant seulement le travail minutieux, et relativement ingrat, du catalogue, que vous ne tarderez pas à publier, je l'espère, vous m'avez abandonné la tâche plus agréable de la biographie et de l'appréciation des œuvres. C'est donc à vous que je suis redevable de la plus grande partie des éléments de ce livre, et, je le dis sans feinte modestie, n'était le secours que vous m'avez prêté, j'aurais hésité à l'entreprendre.

Aussi me paraît-il naturel de m'adresser à vous pour expliquer la manière dont j'ai conçu mon travail, et pour répondre d'avance aux objections que l'on ne manquera pas de faire à la méthode que j'ai suivie. Lorsqu'il s'agit d'hommes qui ont joué un grand rôle et dont l'activité s'est portée sur des sujets d'un intérêt général, politique, science sociale, histoire, littérature, le biographe peut généralement puiser dans les mémoires contemporains, les recueils de correspondances, les documents imprimés de toute sorte, et résumer dans des appré-

ciations rapides les grands traits de son modèle en se bornant à indiquer d'un mot les pièces à l'appui. Mais pour un artiste dont les contemporains se sont peu occupés, il doit en être autrement. Il faut porter la lumière sur tous les points, entrer dans les détails, sauver de l'oubli tout ce qui mérite d'être conservé, rassembler et incorporer au récit de la vie et aux jugements sur les œuvres les correspondances et les renseignements qui peuvent jeter du jour sur la figure que l'on veut peindre, et laisser à d'autres plus heureux le soin de reprendre un pareil travail et d'en tirer les éléments d'un livre mieux conçu au point de vue purement littéraire. Prud'hon est mort depuis plus de quarante ans; les témoins immédiats commencent à être rares. Cependant la tradition est encore vive, nette, précise. C'est le moment de la saisir et de la fixer. Dans certains cas, il faut de gaieté de cœur laisser à mordre aux pédants, et même aux bons juges. Sans m'astreindre donc à suivre un plan préconçu et les lois de composition qui, d'après les rhétoriciens, doivent présider à la

confection d'un livre, je me suis laissé gouverner par la matière, par les renseignements oraux ou écrits, quelquefois surabondants, d'autres fois bien insuffisants que j'ai pu réunir. Le commencement de la vie de Prud'hon n'est pour ainsi dire connu que par ses lettres; je n'ai pas hésité à publier toutes celles qui m'ont paru présenter quelque intérêt, avant qu'elles ne soient dispersées ou perdues, et sans ignorer qu'en agissant ainsi je m'expose au reproche d'avoir fait un livre surchargé, sur un point, de documents trop nombreux. Plus tard, c'est l'artiste qui se montre par des œuvres admirables et répétées; je laisse alors parler les peintures et les dessins. Enfin ce sont surtout les souvenirs et les récits des contemporains qui m'ont servi à peindre les dernières et déclinantes années.

Péché confessé est à moitié pardonné, dit-on, et j'espère que mon humilité me vaudra l'indulgence : une étude ainsi comprise présentera quelques parties languissantes et arides, c'est entendu; mais mon but serait atteint si je

parvenais à donner au lecteur le désir d'étudier Prud'hon en détail comme je viens de le faire moi-même. Ces deux ou trois années, que j'ai consacrées à voir, à revoir, à savourer tant d'œuvres charmantes, me resteront comme une de ces époques heureuses et pour ainsi dire lumineuses qui forment une date dans l'existence, et dont le souvenir ne s'efface ni ne s'affaiblit même jamais. On ne peut vivre un peu longtemps avec Prud'hon sans éprouver une sorte de fascination, un véritable enchantement, une délicieuse ivressse. Chez lui les plus rares, les plus touchantes, les plus séduisantes facultés de l'âme, l'imagination, la sensibilité, sont au plus haut point. D'autres ont peut-être visé plus haut, ont représenté des idées plus grandes, plus mâles, plus générales; mais je ne connais aucun peintre ni aucun poëte qui ait créé un monde plus idéal, plus féerique et plus personnel que celui où Prud'hon nous entraîne après lui.

Ce n'est pas tout : les arts ne servent pas seulement à charmer, on en peut tirer des inductions sérieuses et plus hautes. Le philosophe

qui méconnaît leur importance néglige un des termes principaux du grand problème qui s'agite dans le monde et en nous. C'est une des belles prérogatives des études que nous poursuivons, qu'elles nous retiennent dans une sphère élevée où nous trouvons des preuves nombreuses et irréfragables de la nature supérieure de l'espèce humaine. Mon Dieu, je ne m'inscris contre aucune des découvertes de notre temps et je suis prêt à admettre tout ce que la science établira. Je ne voudrais sur aucun point me faire de roman : nous sommes ce que nous sommes. Je ne me sens pas abaissé par notre étroite parenté avec l'animal. S'il m'était prouvé que notre organisme ne se distingue des autres organismes que par un plus haut degré de perfection, que nous sommes les produits des mêmes forces physiques, de ces éléments extérieurs dont on peut nous donner les lois rigoureuses, que nous descendons par des transformations poursuivies pendant des siècles sans nombre des êtres les plus inférieurs de la création, il faudrait bien l'admettre. Mais il m'est bien permis de recueillir

avec soin et avec une satisfaction que je ne veux pas dissimuler les arguments que je trouve si fréquemment sur ma route et qui établissent non-seulement la supériorité de l'homme sur l'animal, mais les différences radicales qui l'en distinguent. Ce n'est pas uniquement aux naturalistes que ces arguments répondent, c'est surtout à quelques historiens et à quelques philosophes qui ont repris, exagéré et faussé les idées si justes de Herder et d'Augustin Thierry, relatives à l'influence des circonstances extérieures sur la constitution des races et des individus. Dans le domaine des arts tout au moins, sur lequel je me place exclusivement aujourd'hui, cette étroite théorie, qui a pris dans ces derniers temps, sous la plume d'habiles écrivains, la précision d'une formule géométrique et qui a la prétention d'expliquer l'homme et son œuvre comme on explique l'arbre et ses fruits, ne soutient pas un moment l'examen. Ces doctrines, qui rendent compte de tout et avec tant de simplicité, ressemblent fort aux remèdes héroïques, aux panacées universelles qui ne

guérissent de rien. L'homme est un être complexe, divers, dont le caractère particulier est précisément cet imprévu, ce quelque chose de personnel et de spontané qui échappe à l'analyse, qui n'est pas renfermé dans la recette, qui ne rentre pas dans la formule. Ce sont ces traits, si fortement marqués dans les grands caractères, dans les grands génies, — le sentiment religieux, le sentiment poétique, le goût, la soif ardente, la passion de la vérité, de la beauté, de la perfection, de ce qui n'existe pas, de ce qui résiste toujours à nos efforts, — qui constituent les ressorts fondamentaux de l'âme de l'artiste.

Je le sais, hélas! notre liberté n'est que relative. Sans parler de ce dernier fond, de ce lointain angoissant et obscur, où la pensée va se heurter à la fatalité de la naissance, de ces facultés physiques et morales que nous apportons avec nous et dont nous ne pouvons pas modifier complétement les données primordiales, nous sommes encore, il faut bien en convenir, influencés, et, plus que cela, tyrannisés par les circonstances extérieures, — race, climat, nour-

riture, habitudes, éducation, qui agissent puissamment sur les éléments de notre être. Et cependant, vis-à-vis du monde et de lui-même l'homme joue le rôle d'un agent libre; il a sur la nature et sur son propre esprit une action qui n'est pas indifférente. Cette action sur lui-même et sur le milieu qui l'environne est le trait essentiel qui le distingue du reste de la création, et plus il est grand, plus il échappe à la contrainte qui pèse fatalement sur les êtres inanimés et qui gouverne presque exclusivement le vulgaire. L'homme supérieur par la conscience, par le caractère ou par le talent, se mêle à ses contemporains, se trempe dans la puissante réalité; mais il domine la tourbe imbécile comme ces grands arbres, épars dans la plaine, qui diffèrent non-seulement par la hauteur et par la majesté, mais par le port et par le feuillage, de tout ce qui les entoure, et qui donnent au paysage son caractère et sa beauté. Il ne vit pas d'emprunt; il donne plus qu'il ne reçoit. C'est un soleil qui répand autour de lui la lumière et la chaleur.

Le peintre, le sculpteur, aussi bien que le philosophe ou le poëte, appartiennent à une race déterminée ; ils ont des caractères identiques. Ils sont doués les uns et les autres, de certaines aptitudes, de certains instincts ; vivant au milieu de gens dont ils partagent les habitudes, les passions, les idées, les goûts, leurs ouvrages quels qu'ils soient auront une empreinte commune, un air de famille qui suffira pour marquer leur origine et leur date. Elles sont le fait d'une civilisation et d'une époque précises, une manifestation du temps et du lieu où elles se sont produites. Ces philosophes, ces poëtes, ces artistes, participant aux préoccupations de leurs contemporains, modèleront leurs œuvres dans une certaine mesure, tout au moins d'après les idées régnantes, de sorte que l'on peut dire non-seulement que ces œuvres auront un air de parenté, mais qu'elles subiront peu ou beaucoup l'influence du milieu, de la température morale où elles prennent naissance. Mais ce qui fait le fond chez la foule et chez l'homme médiocre n'est chez le grand artiste que tout

extérieur et sans importance. Les mœurs et les idées d'une époque se réfléchissent dans les tableaux et dans les statues de cette époque, comme dans sa littérature et dans sa politique. Elles leur donnent la forme, l'habit, même quelques caractères plus importants et plus profonds, mais elles ne les créent point et ne les expliquent pas davantage.

Aussi, voyez ce qui se passe. L'industrie répond aux exigences du grand nombre : elle fournit des meubles, des ornements, des objets de toute sorte appropriés aux usages de la vie, qui représentent exactement les besoins et les goûts de telle classe ou de telle race, vivant à une époque et dans un climat déterminés. Il suffit d'un morceau de poterie, d'un pied de fauteuil, du moindre bout d'étoffe, pour déterminer les habitudes et les préférences des gens qui ont possédé les objets dont nous retrouvons les fragments. Nous n'avons affaire ici qu'à des artisans, instruments presque passifs, qui font ce qu'on leur demande et ne mettent que bien peu de chose d'eux-mêmes dans leur œuvre. Montez

quelques degrés, vous trouverez des hommes habiles, rompus à la pratique et au métier, doués souvent d'un sentiment pittoresque distingué et de quelques-unes des facultés de l'artiste, mais qui ne sauraient marquer leurs ouvrages d'une originalité qui leur manque, ni imposer à leurs contemporains des idées qu'ils n'ont pas. Ils sont les instruments plutôt que les directeurs du goût public, et leurs travaux, documents précieux et piquants pour l'historien, n'ont qu'un médiocre intérêt pour l'artiste. Mais lorsque vous arrivez à ces grandes figures originales et puissantes, flambeaux et orgueil de l'humanité, ou à celles plus modestes qui, au milieu des défaillances d'une nature moins élevée et plus débile, ont quelques-uns des traits caractéristiques du génie, quelques lueurs sublimes, tout change. La mer qui se joue des sables mouvants vient se briser en vain contre ces rochers : les vents et les vagues n'y peuvent rien. S'ils n'échappent pas complétement à l'influence des éléments qui les assiégent, ils gardent cependant leur physionomie assez

intacte pour qu'il ne soit pas possible de les méconnaître.

Ouvrons l'histoire, et, sans sortir de l'époque moderne, voyez tous ces grands artistes qui, bien loin de se faire les interprètes dociles et passifs de leur temps, ont suivi avec indépendance leur inspiration personnelle. Quels sont les peintres, par exemple, qu'a produits cette Espagne intolérante, sombre, cruelle et mystique des xve et xvie siècles? Herrera le Vieux, Zurbaran, Moralès, Alonzo Cano, correspondent assez bien aux opinions et aux passions de leur pays et de leur temps. Mais pour les trois grands peintres de l'école espagnole, pour les seuls qui comptent, après tout, il en est certes autrement. Les plus belles œuvres de Ribera sont précisément celles où il échappe le plus complétement à l'influence de ses contemporains. Velasquez est un portraitiste, le plus élégant, le plus fin, le plus distingué des peintres de cour. Quant à Murillo, il est le plus doucereux, le plus fade, le plus écœurant des artistes religieux.

Que dirons-nous des Flandres! Dans cette

patrie du flegme, du bien-être, des habitudes monotones, réglées, honnêtes, où le climat humide, la nourriture abondante, le genre de vie sédentaire, donnent de l'épaisseur au corps et de la lourdeur à l'esprit, que trouvons-nous? Les petits maîtres, sans doute, dont le faire minutieux et soigné, les sujets vulgaires, les types laids et grossiers reflètent exactement la nature et les goûts de leurs compatriotes. Mais j'avoue que Rembrandt, le peintre sublime, qu'aucun autre n'a surpassé dans l'expression des sentiments pathétiques, m'étonne beaucoup déjà. Rubens davantage. Quoique nourri de viande grasse et de bière épaisse, il est le plus emporté, le plus verveux des dessinateurs, le plus éclatant, le plus audacieux des coloristes. Teniers, Metzu, Terburg, de leur côté, ne manquent pas de finesse, d'élégance et d'esprit. Puis, que ferons-nous des peintres mystiques de l'époque précédente : des van Eyck, des Roger de Bruges, des Memling? L'état social, les idées ont changé, je le sais, et il faut en tenir compte. Est-ce assez pour expliquer une direc-

tion et des aptitudes aussi radicalement différentes?

Florence nous fournirait des arguments tellement décisifs, qu'il est à peine nécessaire de s'y arrêter. Léonard, Michel-Ange, Raphaël, sont nés dans le même pays, ont vécu à la même époque, ont sucé le même lait, reçu la même éducation. Ils ont sans doute des caractères communs; mais il serait difficile de trouver trois génies plus différents entre eux et plus dégagés des circonstances extérieures. Enfin que se passe-t-il chez nous? Notre glorieux XVIIe siècle va répondre. C'est un peintre habile et médiocre qui accapare l'attention, les travaux et le succès. Lebrun est l'homme de son temps. Il exprime à merveille les goûts fastueux, le pédantisme, la grandeur théâtrale qui régnaient alors à Versailles et à Paris. Pendant qu'il triomphe, accablé de louanges et d'honneurs, le tendre Lesueur mourait inconnu et misérable, notre grand Poussin fuyait Paris, où il n'avait trouvé que mécomptes et que dédains, et rejoignait à Rome Claude Lorrain, à qui sa

patrie ne devait rendre qu'une tardive justice.

Que faut-il conclure? Que le génie est comme l'esprit de Dieu : il souffle où il veut. On aura beau faire pour l'enfermer dans d'étroites formules, il déjoue les raisonnements les plus spécieux et leur donne à chaque pas les plus flagrants démentis. Le talent, apanage des natures plus faibles, subit plus docilement la pression des circonstances extérieures, et celles-ci dominent absolument dans les manifestations subalternes où l'art se confond avec l'industrie.

La France, au commencement de ce siècle, présente un spectacle plus concluant encore que tous les exemples que nous avons donnés. Le grand David prête une forme pittoresque, arrêtée, aux idées de son époque, qu'il ne subissait pas cependant, puisqu'il en fut un des promoteurs et qu'elles correspondaient exactement à la nature de son génie. Quant à Prud'hon et à Géricault, il est impossible d'imaginer un contraste plus complet que celui qu'ils font avec David et entre eux. Prud'hon et Géricault ne se

ressemblent que par la grandeur de leur talent et par leur sincérité. Ils sont aux deux pôles, aux deux extrémités du clavier des sentiments humains. Ce sont pour ainsi dire des génies complémentaires. L'un représente la force, l'élément mâle, précis, puissant; l'autre, la grâce, l'élément féminin, la passion, la tendresse, la rêverie. Géricault étonne et subjugue; Prud'hon séduit. Essayez donc de résister à ce magicien! On a beau se débattre et se défendre, on en tombe amoureux. Il a traité quelques sujets sévères. Il y a mis son talent, son sentiment si délicat, si distingué, si particulier de la forme humaine, et aussi le pathétique, la passion qui débordait de son âme agitée et profonde. C'est cependant dans les sujets antiques, dans ceux qui donnent toute liberté à sa fantaisie qu'il est admirable et unique. Dès qu'il peut s'échapper il y court, comme le papillon à la fleur, d'un vol rapide, d'un essor naturel, et il en rapporte le miel de l'Hybla. S'il est moderne par la sensibilité exquise, pénétrante, il faudrait retourner jusqu'aux Grecs pour trouver rien qui

ressemble à sa conception poétique et pittoresque. C'est un compatriote de Théocrite, un Longus de génie. Il nous transporte par des fictions charmantes au temps de la jeunesse du monde, dans les vergers de Syracuse, au bord de l'Anapo, sous les papyrus ondoyants, près des pommiers fleuris où l'ardente cigale chante incessamment. Il évoque les divinités terrestres : Vénus, le doux Amour, Psyché, Léda, Zéphyre, les Muses, les Saisons, les Heures, alors que ni le vice, ni la vertu, n'habitaient encore notre triste terre. Acceptant le goût de son temps pour l'allégorie, il a tiré de motifs fades, prétentieux, quintessenciés des compositions originales et exquises. Sa muse aimable ne chante que l'éternelle, la divine jeunesse. Il ne sort pas du cercle fortuné. Il va des premiers gazouillements de l'enfant aux premiers chuchotements de l'amour, des violettes aux premières roses. Dans des scènes éclairées d'une lumière élyséenne, il représente la volupté décente : l'homme s'abandonnant sans contrainte, mais sans grossièreté, aux plaisirs naturels. Il fait

délicieusement vibrer en nous ces cordes intermédiaires de l'âme, si nombreuses, si puissantes, si déliées, qui tiennent autant du sentiment que de la sensualité. Sur ce terrain il est maître absolument, et on peut le placer sans crainte au nombre des artistes que le temps n'atteindra pas, qui survivront aux changements de la mode, aux naufrages du goût — un des rares immortels.

PRUD'HON

PREMIÈRE PARTIE.

(1758 à 1784)

SOMMAIRE. — Famille de Prud'hon. — Son enfance. — Le curé Besson. — Prud'hon chez les moines de Cluny. — Ses études à Dijon. — Devosge. — Mariage de Prud'hon. — Le baron de Joursanvault. — Premiers ouvrages et premières lettres de Prud'hon. — Séjour de Prud'hon à Paris. — Ses relations avec la famille Fauconnier. — Il retourne à Dijon et concourt pour le prix de Rome. — Départ pour l'Italie.

I

Pierre Prud'hon naquit dans la petite ville de Cluny, département de Saône-et-Loire, le 4 avril 1758[1]. Son père, Christophe Prud'hon, avait épousé,

1. La plupart des biographes de Prud'hon se sont trompés sur la date de sa naissance. Voïart (*Notice historique sur la vie et es ouvrages de P.-P. Prud'hon, peintre,* 1824); Quatremère de Quincy (*Notice historique* lue à l'Institut, le 2 octobre 1824; *Moniteur universel,* 18 octobre 1824); M. Charles Blanc (*Histoire des Peintres*, article Prud'hon); M. Arsène Houssaye (*L'Artiste,* 7 janvier 1844), le font naître le 6 avril 1760. Delécluze (*Louis David,* p. 303) donne 1765; Eugène Delacroix (*Revue des Deux Mondes,*

le 9 novembre 1733, Françoise Piremol, qui lui donna dix enfants[1]. Pierre était le dernier. La maison qu'ha-

1er novembre 1846), le 6 avril 1759. En présence de l'acte authentique, le doute n'est plus possible. Prud'hon est bien né le 4 avril 1758, comme le prouve son extrait de baptême, que je transcris tout au long.

BAPTÊME DE PIERRE PRUDON, NÉ LE 4 AVRIL 1758.

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Marcel de Cluny, arrondissement de Mâcon, département de Saône-et-Loire.

Ce jourd'hui quatre avril mil sept cent cinquante-huit, je prêtre curé de la paroisse de Saint-Marcel de Cluny, ai baptisé Pierre, fils de Christophe Prudon, tailleur de pierres, et de Françoise Piremol, sa femme, né ce même jour.

Son parrain a été Pierre Moreau, marchand épicier, et sa marraine, dame Ursule Mutin, épouse de sieur François Blais, marchand de drap, tous de ladite ville, soussignés avec moi.

Signé au registre : Mutin-Blais, Moreau et De Laporte, curé.

Le maire de la ville de Cluny certifie l'authenticité.

PHILIBERT, adj.

Cluny, 14 décembre 1852.

1. Les mêmes auteurs qui, en suivant vraisemblablement la version de Voïart, se sont trompés à l'égard de la naissance de Prud'hon, commettent également une erreur lorsqu'ils donnent treize enfants au pauvre tailleur de pierres. Il n'en avait que dix. Voici leurs noms et la date de leur naissance :

Philibert, 24 décembre 1735. — Jeanne-Françoise, 21 juin 1737. — Catherine, 21 mai 1739. — Gabriel, 4 juin 1740. — Marie, 19 mars 1746. — Autre Marie, 22 novembre 1748. — Claude, 7 septembre 1751. — Louis, 15 novembre 1753. — Autre Françoise, 2 mars 1756. — Pierre, 4 avril 1758.

bitait cette nombreuse famille existe encore; elle est située au fond d'une impasse, sur la paroisse de Saint-Marcel. C'est un petit bâtiment de chétive apparence, mais qui n'a pourtant rien de triste ni de misérable. Il ne renfermait que deux ou trois pièces : en bas, une cuisine dont la porte, élevée de trois marches, se fermait au moyen de volets de bois; à côté et à gauche, une chambre qui s'ouvre à ras du sol par une porte vitrée; plus à gauche encore, une autre porte grossière de pressoir ou d'écurie. Au premier, on voit une seule fenêtre assez grande, et plus haut immédiatement sous le toit, couvert de tuiles creuses, une lucarne presque carrée. Un vieux cep de vigne, qui doit être l'aîné de Prud'hon, jette ses bras incultes le long des parois du modeste nid d'où s'est envolé l'enchanteur[1]. Prud'hon était très-jeune lorsqu'il perdit, dans l'espace de quatre mois, son père et sa mère[2], dont il était le préféré. « Elle l'aimait avec une telle passion, dit M. Voïart, l'ami et le premier biographe du peintre, qu'elle craignait

1. Voir une jolie vignette de cette maison, dans le *Magasin pittoresque,* mai 1857.

2. Les biographes font mourir le père de Prud'hon lorsque celui-ci était en bas âge, et sa mère plusieurs années plus tard. C'est une erreur, comme on le verra par une lettre de Prud'hon à M. Fauconnier, écrite de Turin, et que l'on trouvera plus loin.

de le perdre de vue un seul instant. Cette sollicitude maternelle influa sur son caractère, car il conserva toute sa vie cette douceur de mœurs et cette aménité, apanage du sexe qui présida à sa première éducation. »

Comme un grand nombre d'hommes diversement distingués ou illustres, Prud'hon fut en effet deux fois le fils de sa mère : fils de ses entrailles et davantage encore de son cœur tendre et passionné. On ne peut douter qu'elle développa dans la jeune âme de son enfant bien-aimé cette délicatesse exquise, cette sensibilité extrême, presque maladive, où il puisa ses chefs-d'œuvre, mais qui fut la source de ses malheurs.

Prud'hon resta sous l'œil maternel jusqu'à sept ou huit ans sans qu'on se soit, semble-t-il, occupé en aucune manière de son instruction. Il jouait et courait avec les enfants de son âge, et sa principale occupation était d'aller avec eux chercher du bois dans la forêt des Bénédictins de Cluny. Le soir, il revenait chargé de son fagot, avec lequel la mère faisait cuire le souper de la famille. Les choses pouvaient continuer ainsi : Prud'hon serait devenu tailleur de pierres comme son père. Mais son bon génie intervint sous la figure du curé Joseph Besson, qui le rencontra un beau jour, et fut tellement charmé par

son air intelligent et ouvert, qu'il le prit comme enfant de chœur pour servir la messe et lui donna les premiers rudiments. Prud'hon conserva toute sa vie la plus vive affection, la plus respectueuse reconnaissance pour son premier protecteur; en 1788, à son retour de Rome, il en fit un portrait en buste, peint à la cire, qui, après être resté jusqu'à ces derniers temps dans la famille du digne curé, appartient aujourd'hui à la riche collection de M. Eudoxe Marcille. A l'époque où Prud'hon exécuta cet ouvrage, le curé Besson pouvait avoir une soixantaine d'années. Ses cheveux sont blancs, mais les rides marquent à peine sur cet aimable et bienveillant visage; l'œil surtout est affectueux et charmant. C'est peut-être à ce brave homme que nous devons notre grand peintre; il lui servit en quelque sorte de père, et nous le retrouverons dans plusieurs circonstances importantes de la vie de Prud'hon.

Le curé Besson ne tarda pas à remarquer les rares dispositions de l'enfant. Ne se trouvant pas capable de le mener plus loin, il l'envoya chez les moines de Cluny, qui avaient un enseignement gratuit, et lui fit donner quelques leçons de dessin. Le jeune homme n'avait pas besoin qu'on le poussât dans cette voie. Il couvrait ses cahiers de croquis à la plume et modelait de petites figures en terre ou

en bois. Une fois il tailla avec son canif, dans du savon blanc, les personnages de la Passion, et lui-même racontait qu'à son retour de Rome, ayant retrouvé ces ouvrages de son enfance, il fut surpris du mouvement et de l'expression qu'il avait su leur imprimer.

Les tableaux de l'abbaye, qui pourtant n'étaient pas des meilleurs, firent sur lui la plus vive impression. Il avait quatorze ans. Son goût pour la peinture prit tout à fait le dessus. Dans son impatience, il faisait des pinceaux avec des poils qu'il arrachait aux chevaux, et des couleurs avec les sucs des plantes et des fleurs. C'est avec ces instruments grossiers qu'il cherchait à imiter les tableaux qu'il avait sous les yeux. Un moine lui dit un jour : « Vous ne réussirez pas, ils sont peints à l'huile. » Et Prud'hon, après de nombreux et inutiles essais, trouva enfin, et tout seul, le moyen de peindre de cette manière[1].

C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter la curieuse peinture que M. Marcille père

1. J'extrais une partie des détails qui précèdent de deux lettres inédites adressées par M. Dumont-Champton, receveur municipal de la ville de Cluny et des hospices, l'une (4 janvier 1853) à M. Marcille père, l'autre (16 février 1863) à M. Marcille fils. Ces deux lettres ont une grande importance, et j'espère que M. Eudoxe Marcille les publiera *in extenso* dans le catalogue de l'œuvre

déterra dans le grenier de M. Charton, notaire à Cluny, petit-fils du chapelier pour lequel cette enseigne fut faite par Prud'hon; car il s'agit d'une enseigne, et elle est si grossière, que les barbouilleurs qui s'adonnent à ce genre aujourd'hui la désavoueraient certainement. Qu'on se représente un panneau ayant la forme d'un cartouche : au milieu se trouve une sorte de cuve dans laquelle deux ouvriers, plus roides que des mannequins, plongent les bras et foulent le feutre. De chaque côté sont des chapeaux de toutes les formes et de toutes les couleurs; au centre, au-dessus de la cuve, on voit une tête de satyre, au-dessus et tout à l'entour courent des guirlandes de roses. Enfin, dans le bas, se lit l'inscription dont nous conservons l'orthographe : « *Charton, Mre chaplier, vend toutes sortes de chapeaux fins et autres* ». Cette peinture appartient à M. Eudoxe Marcille. Elle est grotesque, et il faut de la bonne volonté pour apercevoir dans quelques tons argentins des chemises des deux personnages les

de Prud'hon, qu'il prépare. M. Dumont est en effet un petit-neveu du curé Besson, et, au moment où il écrivait sa première lettre (1853), son père et un ami de la famille, l'abbé Lebault, le premier âgé de quatre-vingt-trois ans, le second de quatre-vingt-cinq, vivaient encore et lui ont fourni ces précieux renseignements sur l'enfance et sur la première jeunesse de Prud'hon.

rudiments de la charmante couleur de Prud'hon. Mais c'est une relique : c'est le premier essai d'un enfant de génie, et on ne peut le voir sans émotion.

Le curé Besson suivait avec le plus vif intérêt et une anxiété toute paternelle les travaux et les progrès de son protégé. Chaque fois que l'abbé Sigorgue, grand vicaire de Mgr Moreau, évêque de Mâcon, venait à Cluny, il ne manquait pas de lui signaler les rares et précoces dispositions du jeune peintre, et les moines confirmaient ses dires et appuyaient chaudement ses recommandations. On finit par parler de Prud'hon au prélat, qui le prit sous sa protection, se chargea de lui et l'envoya à Dijon, où il le confia à Devosge. Prud'hon avait alors seize ans.

François Devosge était un artiste de mérite et un homme plein de discernement et de cœur. Il aimait passionnément son art, et réalisa, dit-on, sa modeste fortune pour créer à Dijon une école de dessin et de peinture qu'il dirigea avec un grand succès et entretint à ses frais, pendant plusieurs années, jusqu'au moment où les états de Bourgogne, frappés de l'importance de cette institution et des bons résultats qu'obtenait le professeur, prirent cette école sous leur protection, lui accordèrent une subvention et fondèrent un prix triennal qui consistait dans l'envoi

à Rome du vainqueur pour une période de trois ans. Une étroite et reconnaissante amitié lia Prud'hon à son maître, comme en témoignent plusieurs lettres que nous aurons l'occasion de donner. Devosge forma plusieurs bons élèves, entre autres : Doyen, Ramey, Petitot, Granger, Gaule et Rude. Prud'hon lui doit beaucoup, non-seulement parce qu'il lui enseigna les rudiments de l'art et qu'il ne cessa de le diriger, de l'encourager, de lui servir de confident et de conseil, mais parce que le professeur presque inconnu semble avoir eu sur le style de son élève une influence décisive. Des gravures d'après les tableaux de Devosge montrent en effet des traces du sentiment si particulier, si personnel de Prud'hon, et Eugène Delacroix a remarqué avec raison que c'est une gloire d'avoir imprimé à une aussi belle imagination un caractère et comme une marque que l'on retrouve dans tous ses ouvrages [1].

Les premiers essais de Prud'hon ne nous sont point parvenus, et il est probable qu'ils ne méritaient

1. Devosge mourut, en 1811, professeur et directeur de l'école que le gouvernement impérial organisa à Dijon. Son fils, Anatole Devosge, lui succéda. Il occupa cette position pendant quarante ans, et mourut en décembre 1850. Par son testament, il fonda un prix annuel de dessin et légua à sa ville natale tous les dessins et toutes les peintures de son cabinet, entre autres un très-beau portrait de son père, par Prud'hon. (*Archives de l'Art français*, t. V.)

guère d'être conservés. On pourrait cependant rapporter à cette époque deux croquis bien informes encore qui ont été gravés en fac-simile par le baron de Joursanvault. L'un représente une femme qui tient un enfant et va lui donner de la bouillie; l'autre, deux paysannes assises, l'une filant, la seconde ayant les bras croisés; un homme debout se tient derrière elles[1]. Il est inutile de s'arrêter à ces compositions. Le tendre et pathétique Prud'hon n'existe encore à aucun degré, et je ne m'explique pas qu'un homme aussi compétent qu'Eugène Delacroix ait pu écrire : « Son talent semble n'avoir pas eu d'enfance, et en examinant tout ce qui a été recueilli de ses

1. Ces deux eaux fortes sont signées : *P^e P. Prudon.* — *Le Bon de J. sc.* — On connaît deux autres pièces évidemment gravées par M. de Joursanvault d'après des dessins de Prud'hon de cette même époque, quoiqu'elles ne portent aucune signature. La première représente des paysans qui chassent quelques petits musiciens qui étaient venus jouer devant leur chaumière; la seconde un mendiant avec une jambe de bois et appuyé sur deux béquilles, à qui un passant fait l'aumône; un troisième personnage met la main dans la poche de l'homme bienfaisant pour lui voler son mouchoir. Je ne connais qu'un seul exemplaire de chacune de ces planches. Ils appartiennent l'un et l'autre à M. Mouilleron. Je possède une feuille de croquis divers achetée à Beaune chez un fripier comme les deux planches précédentes et qui sont certainement gravés par M. de Joursanvault; mais je n'oserais attribuer les dessins à Prud'hon.

ouvrages, on ne voit presque point de transition entre les informes essais de l'élève et les productions achevées du maître. On trouve dans les cahiers sur lesquels il dessinait au sortir de l'école le germe de ses plus belles inventions. Son exécution même n'a point varié depuis ses premières études, et c'est un caractère de plus qui le place à côté des grands maîtres[1]. » Prud'hon fut au contraire un génie tardif. Ce n'est que vers trente ans qu'il devint le grand artiste que nous connaissons et que nous admirons. Ce que l'on peut dire, c'est que, dès qu'il se fut trouvé lui-même et reconnu, il se posséda complétement et qu'il arriva d'un bond à une hauteur qu'il n'a pour ainsi dire pas dépassée.

Du reste, les études du jeune peintre à Dijon furent interrompues de la manière la plus déplorable. Il avait, paraît-il, laissé à Cluny une de ces liaisons de jeune homme que le hasard noue et qu'un oubli mutuel ne tarde pas d'ordinaire à dénouer. Nous ignorons quelle raison puissante put l'engager à contracter une union mal assortie qui devait troubler et empoisonner sa vie jusqu'au bout : peut-être une promesse, peut-être davantage, car son fils Jean naquit, suivant toute vraisemblance, l'année même

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1846, p. 433.

du mariage, et c'est le curé Besson, dont les conseils poussaient sans doute son élève à accomplir strictement un engagement précis ou moral, qui procéda à la cérémonie. Il se pourrait aussi que Prud'hon eût obéi à un mouvement d'ambition et de vanité : la jeune fille qu'il épousa, Jeanne Pennet, était en effet la fille d'un notaire royal, et par conséquent d'une condition bien supérieure à la sienne. Deux détails minimes, mais caractéristiques, me feraient pencher pour cette hypothèse. C'est après son mariage que Prud'hon ajouta à son prénom de Pierre celui de Paul (sans doute en souvenir de Rubens), que l'on trouve intercalé dans l'acte authentique que nous transcrivons plus bas[1]. C'est aussi après 1780 qu'il introduisit un *h* et une apostrophe dans son nom, qu'il avait orthographié jusque-là *Prudon*, comme son père. Quoi qu'il en soit, les contemporains sont unanimes à représenter cette union comme tout à fait indigne de lui, et contractée par un sentiment d'honneur en vue de réparer une faute. Je ne veux pas insister sur ce

1. C'est bien évidemment une surcharge : l'encre et l'écriture ne sont pas les mêmes que dans le reste de l'acte. Cependant il faut remarquer que, dans les pièces non officielles, Prud'hon prenait avant cette époque le second prénom qu'il avait adopté, car on le trouve dans son certificat de franc-maçon, daté de 1777, que je donne plus bas.

triste sujet, je préfère donner la parole à Voïart, qui a beaucoup connu Prud'hon et a certainement reçu ses confidences. Il n'est pas probable qu'il ait rien exagéré, et il est aussi catégorique que possible. « Cependant, dit-il, cette sensibilité précoce qui présidait à ses conceptions pittoresques se développait encore d'une autre manière dans son âme aimante. A peine sorti de l'enfance, il conçut une passion pour un objet peu digne de le fixer. Il contracta une union mal assortie, pour réparer les torts de l'amour, et l'honneur à dix-huit ans[1] eut plus de pouvoir sur sa volonté que toutes les représentations de ceux qui s'intéressaient à son talent et à sa fortune. Ce fatal hymen fut pour lui une source de chagrins qui empoisonnèrent ses plus belles années; et lui-même, peu de jours après son mariage, présagea qu'il serait le plus malheureux des hommes; mais, doué d'une force d'âme peu commune, il se résigna, et, s'armant de philosophie et de courage, il se livra de nouveau, et avec plus d'ardeur encore, à l'art qui fut dans tous les temps sa plus douce et sa plus grande consolation[2]. »

1. En février 1778, Prud'hon avait près de vingt ans.

2. Voïart, *Notice historique*, etc., p. 10. — Bien qu'elle manque de précision dans les détails, la notice de Voïart a une grande importance pour la vie du peintre. Voïart non-seulement était lié

La cérémonie nuptiale fut célébrée, comme nous l'avons dit, par le curé Besson, le 17 février 1778[1].

avec Prud'hon, mais il l'était aussi avec son meilleur ami, M. de Boisfremont, à qui il a dédié son opuscule, et cette dédicace commence par ces mots : « Vous étiez l'ami de mon ami, vous avez recueilli son dernier soupir, et je vous dois presque tous les matériaux », etc. On peut donc regarder cette notice comme l'œuvre commune des deux amis de Prud'hon.

---

1. Du 17 juin 1778.

MARIAGE DU Sr PIERRE-PAUL PRUDON ET DE D^lle JEANNE PENNET

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Marcel de Cluny, arrondissement de Mâcon, département de Saône-et-Loire.

Le dix-sept février mil sept cent soixante et dix-huit, après avoir été publiés une fois en la messe paroissiale sans opposition, vu la dispense de deux bans accordée le treize, signée Sigorgne, vicaire général, Deray, secretarius, et insinuée le même jour, signé Chapuys, ont reçu, du consentement des parents et curateur, la bénédiction nuptiale par le curé soussigné, s^r Pierre-Paul Prudon, élève de l'Académie de peinture et sculpture, demeurant à Cluny, âgé d'environ vingt ans, fils aîné de deffunt s^r Christophe Prudon et de dame Françoise Piremol, vivant tailleur de pierres, demeurant en ladite paroisse, le susdit procédant en tant que de besoin de l'autorité de Joseph Blampoix, maître vannier, demeurant en la dite paroisse, son curateur ;

Et D^lle Jeanne Pennet, âgée d'environ vingt ans, fille, et procédant des autorité et consentement de Me Philibert-Claude

Il paraît bien que l'on était pressé, car on obtint dispense de deux bans. Les jeunes gens avaient l'un et

Pennet, notaire royal; et de dame Marguerite Chercot, demeurant en la même paroisse, et ce, en présence dudit Me Pennet, de Claude Delucenay, du sr Vincent Achary et sr Pierre Coquillat, tous les trois clercs, et d'Antoine Fouillioux, tissier en toile, tous les quatre témoins, soussignés avec les parties.

PIERRE PRUDON, BESSON, curé, PENNET, COQUILLAT, DELUCENAY, FOUILLIOUX, JEANNE PENNET, ACHARY D'OARON.

Le maire de la ville de Cluny certifie l'authenticité.

Cluny, 14 décembre 1852.

PHILIBERT, adj.

Prud'hon a eu, de son union avec Jeanne Pennet, cinq enfants :

1° Jean, né probablement à Cluny en 1778, mort à Toul (Meurthe) en 1837;

2° Jacques-Philippe, né à Paris, rue Cadet, le 30 avril 1791 (Reg. de Notre-Dame-de-Lorette), fut élève de l'École de Saint-Cyr et mourut pendant la campagne de Russie;

3° Eudamidas, né à Paris le 8 décembre 1793 (Reg. de l'ancien 2e arrondissement). Il fut élève de l'École polytechnique, et donna sa démission en 1815, son père ne voulant pas qu'il servît un gouvernement autre que celui de l'empereur. Il fit alors des études de médecine, s'établit d'abord à Toul, où sa mère mourut en 1834, puis aux Ternes, près Paris; il exerce aujourd'hui à Fontaine-la-Guyon, près Courville (Eure-et-Loir);

4° Pierre-Nicolas-Philopœmen, né à Rigny (Haute-Saône), le 29 juin 1795. Il fut élève de l'École de marine de Brest, où il entra en 1811, sur la recommandation de Talleyrand. Nommé as-

l'autre vingt ans environ. Ils s'établirent à Cluny et y restèrent au moins jusqu'en 1780. La vie de misère et de tracas commença, semble-t-il, aussitôt. Prud'hon pourvoyait avec peine aux besoins du ménage. Il se voyait condamné à une existence précaire et obscure; l'avenir lui semblait fermé lorsqu'il trouva en M. de Joursanvault un ami puissant et éclairé, qui releva son courage, excita son ambition et lui donna les moyens de la satisfaire[1].

pirant le 24 août 1815, l'épuration de 1816 l'atteignit et il partit pour les colonies. En mai 1821, il était à l'île Bourbon. Depuis cette époque on n'a plus eu aucune nouvelle de lui;

5° Émilie, née à Paris, rue du Harlay, n° 28, le 3 novembre 1796. Elle épousa en premières noces M. Deval, négociant en vins à Lorient, et, en secondes, M. Quoyerer, de Metz; elle demeure encore aujourd'hui dans cette ville.

1. Les relations de M. de Joursanvault et de Prud'hon ont précédé le mariage de celui-ci et remontent à 1776 ou à 1777, car le certificat de franc-maçon du jeune peintre, dont l'original appartient à M. Eudamidas Prud'hon, est daté de 1777 et signé par M. de Joursanvault. Cette pièce prouve en outre que Prud'hon fit à cette époque un séjour à Beaune chez son protecteur. En voici le texte :

« A la gloire du grand Architecte de l'univers.

« Au nom et sous les auspices de S∴ G∴ M∴

« La R∴ L∴ Saint-Jean sous le titre distinctif de la Bienfaisance de l'O∴ de Beaune en Bourgogne à toutes les loges régulières salut∴ force∴ union∴ Nous maître, officier de la R∴ L∴ de la Bienfaisance de l'Orient de Beaune, constitué par lettres

II.

Le baron de Joursanvault, qui devina le génie de Prud'hon et fut, dans la première période de sa vie, son plus actif et son plus utile protecteur, était propriétaire à Beaune et chevau-léger du roi. Militaire, artiste, savant, c'est une de ces nobles et singulières figures comme nos provinces françaises en renfermaient un grand nombre avant que Paris eût tout absorbé, et

patentes du G ⁝· O ⁝· de France expédiées le 16e jour du 4me mois de l'an de la V ⁝· L ⁝· 5777 ⁝· certifions que le T ⁝· C ⁝· F ⁝· Pierre-Paul Prudon, peintre, membre d'une L ⁝· régulièrement constituée, ainsi qu'il nous a apparu par les certificats qu'il nous a représentés, a été par nous reconnu bon maçon et par nous admis à visiter nos travaux comme maître; en foi de quoi nous lui avons accordé le présent certificat qu'il a signé avec nous et devant nous contre-signé par notre secrétaire en chef, dûment scellé et timbré. Donné à notre O ⁝· de Beaune, le 27e jour du 9me mois de l'an de la V ⁝· L ⁝· 5777 (1777).

« Signé le Bon W. DE JOURSANVAULT

« Vble (O. cachet rouge.)

« *Par nous, garde des sceaux.*

« GAUDE.

« AMAROSSE.

« Par mandement,

« ROULYT, *secrétaire.* »

il est impossible de parler de Prud'hon sans s'y arrêter un moment. Le graveur Wille a tracé son portrait en deux lignes : « Il a établi, dit-il, une espèce d'académie dans sa maison ; il s'exerce dans les arts et il fait du bien aux jeunes gens qui marquent de l'inclination pour les talents[1]. » « Généalogiste et diplomate distingué, dit M. Anatole de Montaiglon, M. de Joursanvault avait rassemblé, avant 1789, un grand nombre de chartes, de manuscrits et d'ouvrages spéciaux sur l'histoire du duché et du comté de Bourgogne. Après le premier ouragan révolutionnaire, il parcourut avec une infatigable persévérance presque toutes les parties de la France, achetant et faisant acheter de tous côtés les archives dispersées des monastères et tout ce qu'il put recueillir des dépôts publics mis au pillage. » C'est à lui certainement que Prud'hon écrivit la lettre suivante, la plus ancienne, à ce que je crois, que nous possédions du jeune peintre. Il y parle, en effet, de ces *vieux papiers et parchemins qui ne sont point communs à Cluny*, et que l'ardent collectionneur l'avait sans doute chargé de rechercher. Il y parle aussi de son désir de faire ce voyage de Paris que M. de Joursanvault devait faciliter, et dont, suivant toutes

1. *Mémoires et Journal de Wille*. Paris, 1857, tome II, page 45

les probabilités, il avait déjà été question dans leurs entretiens. Cette lettre a d'autant plus d'intérêt, qu'elle nous montre d'une manière saisissante l'ennui et le découragement qui avaient envahi l'âme de Prud'hon, et ses vives aspirations vers la lumière qu'il entrevoyait du milieu des ténèbres où il était plongé.

« Monsieur, je ne suis pas de votre sentiment : je trouve votre charmante lettre trop courte, et d'autant plus qu'il y avait déjà longtemps qu'il me tardait d'en recevoir, n'ayant pas de plaisir plus sensible que l'honneur de votre entretien, ne fût-il que d'une ligne ou d'un instant. Voulez-vous me permettre de vous dire, Monsieur, que vous me flattez un peu trop, soit au sujet du tableau que je vous ai fait, soit à celui des gravures que j'ai eu ou que j'aurai l'honneur de vous faire[1]. Je suis bien charmé que votre indulgence trouve passables les petits ouvrages qui sortent de ma

1. Quelles sont ces gravures? Nous n'en connaissons aucune. Il est impossible qu'elles soient toutes perdues, et nous recommandons vivement aux amateurs de les chercher. C'est à Cluny, à Beaune et à Dijon qu'on en trouverait sans doute quelques exemplaires. — Je suppose que c'est à cette époque que Prud'hon fit une douzaine de dessins formant une *Méthode de Basson* dans le genre des vignettes de Moreau jeune, et qu'il avait sans doute l'intention de graver. Dans ces petits ouvrages le musicien est M. de Joursanvault, qui jouait du basson avec talent.

main ; mais qui me répondra que je ne me laisserai pas éblouir des choses trop flatteuses que vous dites en ma faveur, surtout en me les répétant à moi-même? Je crains bien ma faiblesse, et si mon peu de mérite ne m'était bien connu, c'en serait peut-être déjà fait.

« Savez-vous que j'ai aussi une grâce à vous demander? Toujours des grâces. Je crains bien de vous fatiguer. Mais non ; celle-ci est d'un genre soutenable : c'est de me laisser sortir de mon maudit pays après que j'aurai exécuté les ouvrages, soit peints, soit gravés, prescrits dans votre lettre. Outre que j'y perds un temps précieux que je regrette, je m'y ennuie au delà de tout ce qu'on peut dire, et je n'y puis rester plus longtemps sans prendre sur mes jours. Laissez-moi aller à Paris, Monsieur ; c'est là où non-seulement je pourrai vous faire des ouvrages plus dignes de vous et de moi, mais où je serai à même de ne perdre aucun moment et de me perfectionner de plus en plus. J'oserai cependant vous demander pour ce pays-là votre protection et quelques-unes de vos connaissances, et j'espère bien que vous n'aurez pas à regretter de m'avoir accordé l'un et procuré l'autre. Voici quelles seront les études que j'y ferai plus particulièrement. J'y dessinerai beaucoup : 1° d'après l'antique, pour prendre de belles formes ; l'anatomie, pour en connaître la précision ;

d'après nature, pour en saisir les finesses, et réunir, si je puis, le tout dans mon dessin ; 2° je comparerai ensuite l'un avec l'autre, soit pour en connaître les rapports, soit pour en démêler les défectuosités. Outre ce, je consulterai souvent les grands maîtres, tels que Raphaël, Titien, Rubens, etc., les uns pour les grâces, l'élégance du dessin, la finesse et le naturel sublime de l'expression, les autres pour l'art ravissant du coloris, la belle ordonnance de la composition, la magie du clair-obscur, etc., etc. Enfin, je tâcherai de tirer parti de tout, suivant la portée de mon génie. Qu'en pensez-vous, Monsieur ? Il me tarde de mettre à exécution toutes ces choses ; plus la violence de mon désir me presse, plus je m'ennuie à Cluny.

« Vous m'avez mandé ce que vous pensiez de mon tableau. Eh bien ! vous me permettrez de vous en dire aussi mon sentiment, qui n'est malheureusement que trop vrai : je ne le trouve point bien, pour ne pas dire très-mal, et même de façon qu'il n'est pas possible d'en faire rien de bon, à moins d'y mettre une nouvelle impression. Désireriez (-vous) [1] savoir plus particulièrement les défauts qui m'y ont paru ? 1° Le temple n'est point bien disposé ; les colonnes,

1. J'ai rétabli entre parenthèses les mots sautés, et mis en caractères italiques les essais de restitution des parties illisibles ou déchirées, assez nombreuses dans la correspondance de Prud'hon.

chapiteaux, etc., les plus apparents ne fuient point assez, et, à proprement parler, on ne définit point ce que signifie cet assemblage de colonnes, de chapiteaux, de corniches, etc.; on ne sait si c'est un temple ou autre chose. 2° Le Mercure, très-mal dessiné, est dans une pose forcée et n'a aucune expression; ses draperies, outre qu'elles sont sèches et dures, ne peuvent se soutenir dans leur position. 3° Toutes les figures sont disproportionnées et infiniment trop grandes, quelques-unes des têtes fort médiocres, toutes les mains en sont mauvaises, soit par leur forme, soit par leur coloris; les draperies en sont de mauvais ton, de formes maigres ou trop roides. 4° Les figures de la Prudence et Minerve sentent la statue et paraissent immobiles. 5° La Vénus est trop en arrière et n'a aucune expression dans la position du corps. 6° L'Apollon: sa lyre ne peut se soutenir. 7° Le Génie n'est point d'aplomb, est trop penché en arrière; sa tête, ses bras, son corps et ses pieds sont d'un mauvais affreux; sa tête est trop tournée; son col est trop large et trop long; ses épaules paraissent démanchées, etc., etc., sur ses belles proportions. 8° Le petit enfant ne se soutient pas, n'est point assez penché en avant, a la tête dans les épaules, le col trop court, le corps trop petit, les mains trop grosses, les bras de mauvaises formes, les cuisses aussi trop grosses, trop

longues, et les jambes mal dessinées. 9° Les degrés sont glissants par leur position, ne sont point assez horizontaux, etc., sur les détails plus minutieux (*sic*). 10° Et le tableau en général n'est point assez empâté. Vous voyez par là, Monsieur, qu'il n'est pas possible de le corriger sans tout recommencer ; je n'excepte rien, pas même les têtes, qu'il faudrait mettre sur l'estomac des figures pour les proportionner. Je retoucherai où vous m'avez dit, mais je me réserve de vous en faire un autre de même grandeur et plus présentable; car je suis jaloux qu'une personne qui m'honore de son amitié ait de moi quelque chose de passable. Ce ne sera point à Cluny, où le regret de perdre mon temps et l'ennui d'y rester m'excèdent, ce qui me rendrait incapable si j'y restais plus longtemps de rien faire de bon ; mais ce sera à Paris, où je verrai de belles choses qui me rendront tout de feu, et que je tâcherai d'imiter dans mes ouvrages. Je me réjouis de vous en envoyer lorsque j'y serai ; vous verrez mes progrès. Quand je pense à ce pays ou à Rome, l'impatience et le désir d'être dans l'une ou l'autre de ces villes m'emporte. En allant à Paris et passant par Beaune, j'y ferai, si vous voulez me le permettre, votre buste seulement et celui de Mademoiselle, pour emporter avec moi, afin de le copier sur le tableau que j'exécuterai. Vous me permettrez

aussi, Monsieur, de vous faire cadeau de ce tableau, pour pouvoir vous témoigner de quelque façon ma reconnaissance.

« Vous nous faites espérer que nous aurons le bonheur de vous posséder à Cluny. Quel sensible plaisir pour moi de voir un ami (permettez-moi ce terme) pour qui j'ai l'attachement le plus intime! Mais je suis bien aussi mortifié d'être privé de Mlle Dembrun : ma joie aurait été entière, si vous étiez venus tous les deux.

« Vous me parlez de payement! Qui sait mieux que vous, Monsieur, le prix qu'on met à ces sortes d'ouvrages? Permettez-moi de m'en rapporter à ce que vous trouverez bon. Cette demande de prix de votre part me peine à l'infini, et si ce n'était le besoin, je ne souffrirais pas seulement que vous m'en parlassiez; car réellement c'est me peiner que de me le dire, et je m'estimerais trop heureux de faire quelque chose qui pût vous faire plaisir.

« Votre petit Jannot[1] est en bonnes mains. C'est sa maman qui le nourrit. Il est gros comme un petit cochon et méchant comme un petit diable.

« Le frère Placide, c'est un vilain. Je n'en suis

1. Quoique nous n'en ayons aucune preuve, on peut bien supposer que M. de Joursanvault était le parrain de ce petit Jean, le premier enfant de Prud'hon.

pas étonné : il ne tiendrait pas de la race monastique. Je lui ai dit cent fois de faire vos clefs. Le drôle n'a jamais eu le temps ; il a bien eu celui de boire votre vin. Je vais lui faire voir votre lettre à cet article, et lui demander absolument vos clefs. Je l'avertirai d'ailleurs que vous venez bientôt à Cluny et que vous ne manquerez pas de lui chanter la grêle.

« A l'égard des vieux papiers et parchemins, ils ne sont point communs à Cluny. Pour peu qu'on en ait, on en fait des couvertures de pots. On ne pourrait en trouver que chez MM. les Bénédictins, qui, non contents de leurs titres et droits, ont usurpé tous ceux de la ville; mais les coquins ne relâchent rien[1]. Il m'est venu cent fois dans l'idée de vous parler du nouveau cachet que vous avez fait graver, et dont j'ai vu l'empreinte; mais je l'ai toujours oublié. Il est très-bien ; la tête du lion est superbe, mais l'arrangement n'est pas aussi heureux que dans celui gravé par M. Monnier[2]. D'ailleurs, le guerrier est trop fluet.

« Je suis, Monsieur, avec tout le dévouement le

1. Prud'hon ne paraît pas avoir gardé un très-bon souvenir des moines de Cluny, qui cependant l'avaient passablement dégrossi. Il ne faut pas oublier le moment : on était à la veille de 89.

2. Monnier était le graveur de la ville de Dijon, et ami de Devosge ; c'est lui qui a gravé la plupart des planches que nous possédons d'après les tableaux du maître de Prud'hon.

plus zélé et le plus respectueux, votre très-humble et obéissant serviteur.

« PRUD'HON[1]. »

« Mon beau-père, ma belle-mère, ma femme, vous présentent, ainsi qu'à Mlle Dembrun, leurs respectueux hommages, et ne voient l'heur d'avoir l'honneur de vous voir; ils regrettent bien d'être privés de celui de voir Mlle Dembrun, que je vous prie, Monsieur, d'assurer aussi de mes devoirs. »

A l'égard du caractère, Prud'hon est déjà tout entier dans cette lettre avec sa sensibilité, son ardeur,

1. Je n'ai pas vu l'original de cette importante lettre, qui a été publiée dans les *Archives de l'Art français*, t. II. La copie que j'ai sous les yeux, de la main de M. de Montaiglon, est signée Prudhon avec une *h*, mais sans apostrophe. D'autres lettres de la même époque, et suivant moi un peu postérieures, portent Prudon. Il est probable que pendant quelque temps Prud'hon a hésité sur l'orthographe qu'il adopterait, et qu'il a signé tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. — M. de Montaiglon pense que cette lettre est de 1784. Il se trompe certainement; elle doit avoir été écrite dès 1779 ou en 1780 au plus tard : 1° parce que Prud'hon parle de son petit Jannot (son fils Jean) alors à la mamelle, et on se souvient que cet enfant est né suivant toute vraisemblance en 1778; 2° parce qu'il n'avait pas encore fait le voyage de Paris, où il alla en octobre 1780. — Je préviens une fois pour toutes que les lettres qui ne portent aucune mention ont déjà été publiées, et la plupart dans les *Archives de l'Art français*. Je n'indique la provenance que des pièces inédites.

ses inquiétudes d'esprit; mais on y trouve aussi, et très-nettement marqué, un trait que je ne soupçonnais pas : la précision, l'exactitude minutieuse qui se révèle dans ses projets arrêtés et raisonnés, dans l'examen sévère qu'il fait de son œuvre. Ce tableau, que Prud'hon critique si vertement, est en effet assez médiocre, et il n'a guère d'importance que par sa date. Mais c'est à coup sûr, comme le fait judicieusement remarquer M. de Montaiglon, une peinture très-intéressante pour la biographie de l'artiste, et on n'en trouverait pas une seconde qui montrât aussi bien le point de départ de ce séduisant génie. Ce petit tableau, qui appartient à M. A. L. Grand, est assez compliqué. Le buste en marbre d'un homme d'une quarantaine d'années, revêtu du costume militaire, et qui représente très-probablement M. de Joursanvault (d'autres pensent que c'est le portrait de La Fayette), est posé sur un piédestal dressé dans l'intérieur d'un temple. A gauche, une jeune femme parée, et qui paraît être un portrait (sans doute Mlle Dembrun), symbolisant la Beauté, entoure le buste d'une guirlande de roses. A droite, un petit Amour lui présente un cœur enflammé et percé d'une flèche. Minerve, accompagnée de la Prudence placée en arrière, pose une couronne sur la tête du guerrier. Au premier plan, à gauche, et assis sur les degrés,

le Génie de la peinture, une palette à la main, qui montre le buste; un tableau, où l'on voit Mars accoudé sur un canon, est appuyé près de lui contre le piédestal. Au-dessus du Génie, et derrière la Beauté, est Apollon jouant de la lyre; c'est dans cette figure que l'on croit reconnaître Prud'hon lui-même. La composition est complétée par un Mercure porté sur des nuages, le caducée à la main, et planant sur le groupe entier.

Ce tableau, peint avec la finesse, la minutie d'une miniature, prouve surabondamment qu'à cette époque Prud'hon ne connaissait d'autre manière que celle de son maître Devosge. On ne le retrouve que dans ce goût pour l'allégorie qui ne l'abandonna jamais. Sans la lettre que l'on vient de lire, il ne viendrait à l'idée de personne d'attribuer cette petite toile au peintre de *la Justice divine*. La couleur est vive et assez fine, et on distingue çà et là quelques larges touches de lumière qui (surtout lorsqu'on est averti) font pressentir le grand coloriste; mais la plupart des types sont vulgaires et enfantins, et les formes longues et grêles ne rappellent que trop l'école de Dijon[1].

La misère retenait Prud'hon à Cluny. De minces

1. Note de M. A. de Montaiglon.

travaux, quelques portraits, des dessins et des gravures, suffisaient à grand'peine à l'entretien de la famille. Il poursuit pourtant ses rêves. Il pense déjà au concours pour le prix de Rome qui devait avoir lieu l'année suivante, mais auquel il ne put prendre part. Il a des torts envers son bienfaiteur. Il n'a pas suivi ses conseils; il a tardé à lui répondre; il est mal à l'aise vis-à-vis de lui. Enfin il prend son courage et lui écrit :

« Monsieur, vous aurez sans doute de la peine à me pardonner mon insoutenable paresse à répondre à la lettre dont vous m'avez honoré; j'avoue mon tort et mérite tout votre ressentiment à cet égard. Cependant, daignez oublier ma faute et rappeler vos anciennes bontés en ma faveur. Puis-je aussi me flatter, Monsieur, que vous ne dédaignerez pas mes respectueux hommages et les vœux que je fais en ce nouvel an pour tout ce qui peut intéresser vos plaisirs et votre félicité? J'ai attendu cette faveur de votre indulgence.

« Je travaillais hors de Cluny lorsque vous me fîtes la grâce de m'écrire; et, croyant, mes travaux finis, aller passer mon hiver à Dijon, j'espérais avoir l'honneur de vous voir à Beaune; mais la Fortune, qui se fait un plaisir de m'être con-

traire, en a, à mon grand regret, décidé autrement.

« Vous me menacez, dans votre dernière lettre, de la perte de votre amitié. Ce serait pour moi, Monsieur, le dernier des malheurs. J'ai plus que jamais à cœur de me conserver votre bienveillance. De grâce, ne me la refusez pas! Laissez-vous fléchir à mes prières! Rappelez-vous la promesse que vous m'avez faite de ne m'abandonner jamais... Que je regrette bien sincèrement de n'avoir pas suivi vos sages conseils! qu'ils m'étaient utiles! que j'étais aveuglé et que j'en ai peu profité! Si du moins je pouvais encore réparer ma faute! mais il n'en est peut-être plus temps... Que je suis malheureux!

« Ayant ramassé quelque argent, j'avais projeté d'aller continuer mes études à Dijon jusqu'au temps du concours pour l'Italie; mais malheureusement une personne m'ayant prié de le lui prêter pour quelques jours, je n'osai le lui refuser, et actuellement je ne puis rien en retirer. Je me vois par là hors d'état d'effectuer mon projet et contraint de passer le gros de l'hiver dans mon maudit pays. Si vous voulez, Monsieur, m'y envoyer des planches, quelques pointes et du vernis dont on se sert pour l'eau-forte, je vous y graverai des sujets de ma composition, ou autres; enfin, tout ce qu'il vous plaira. Ce sera, si vous sou-

haitez, à compte de la somme dont je vous suis redevable; car je ne suis pas présentement à même de vous la rendre en argent; ou si vous aimez mieux des dessins lavés ou à la mine de plomb, je vous en ferai.

« Je réitère mes prières pour obtenir mon pardon de votre bonté, Monsieur; accordez-moi-le, je vous en conjure, et croyez que je suis, avec les sentiments les plus respectueux et le plus parfait dévouement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

PRUDON, *p.*

« Je vous prie d'assurer mesdemoiselles Dembrun[1] de mes respectueux devoirs, et de leur souhaiter de ma part tout ce qui peut remplir leurs souhaits.

« *A Cluny, ce 8 janvier 1780*[2]. »

M. de Joursanvault ne pouvait pas garder rancune à son cher Prud'hon. Il lui répondit sans doute de manière à le rassurer sur ses sentiments, car Prud'hon répliqua par la lettre suivante :

« *Cluny, ce 8 mars 1780.* — Monsieur, votre charmante lettre m'a comblé de joie et de plaisir. Vous m'assurez donc que je suis redevenu votre bon ami,

1. M. de Joursanvault épousa une des demoiselles Dembrun.
2. L'original de cette lettre appartient à M. Eudoxe Marcille.

que vous seriez peiné de rompre le vœu que vous me fites. Eh bien, moi, pour vous témoigner ma vive reconnaissance, je veux faire mon possible pour m'en conserver éternellement le titre.

« Il faudrait que je fusse singulièrement bizarre pour me brouiller avec vous pour les justes raisons que vous avez de ne m'aider ni de me conseiller dans mon voyage projeté à Dijon. Assurément je me voudrais mal d'en avoir eu seulement l'idée. Cependant je crois, Monsieur, vos craintes pour Naigeon un peu hasardées et votre prévention pour mon médiocre et très-médiocre talent un peu forte : car n'ai-je pas tout lieu de craindre qu'un travail de trois ans après d'excellents modèles et sous un maître éclairé ne l'ait mis, ainsi que beaucoup d'autres, bien au-dessus des faibles efforts que je pourrai faire pour me distinguer dans ce concours? Je ne vois pas, il est vrai, de moyen, quoique très-douteux, plus prompt pour sortir de ma situation actuelle que ce concours de Dijon; mais ne crains-je pas aussi et avec raison de n'y faire que des tentatives infructueuses, et trois années perdues ne me donnent-elles pas de justes appréhensions et malheureusement trop bien fondées? La seule raison qui m'engage fortement à ce voyage, ce seront les études que je serai dans le cas et à portée de faire, et qui, je crois, ne me seront pas inutiles.

« Parlons un peu d'autres choses. Vous m'enhardissez, Monsieur, et je redoublerais avec ardeur mes instances pour vous engager à venir à Cluny, si je ne consultais que mon cœur et si je ne craignais aussi de vous incommoder : car je préférerai toujours, quoi qu'il m'en coûte, votre commodité et vos goûts à mes désirs, quelque violents qu'ils puissent être. Cependant je ne puis m'en tenir là, quand je pense au plaisir de voir deux amis et un bienfaiteur. Allons, Monsieur et Mademoiselle, faites-moi cette grâce sans répugnance ; venez-y : mon beau-père, ma belle-mère, mon épouse, le désirent également et joignent leurs instances aux miennes, pour obtenir de vous cette faveur. Vous voyez, Monsieur, mon cœur l'emporte et me fait déjà oublier que vos goûts et votre volonté doivent être les miens.

« Je commence aujourd'hui votre gravure, que je soignerai du mieux qu'il me sera possible. Vos observations à l'égard des cyprès et de la tombe sont très-justes, et je m'y conformerai dans l'exécution de la planche.

« Donnez-moi, s'il vous plaît, et au plus tôt, des nouvelles de votre santé, qui m'intéresse infiniment. Je crois que ces diables de rhumes tiennent tout le monde, car à Cluny on en est assommé.

« Je suis, Monsieur, avec tout le dévouement et

le respect possibles, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

PRUD'HON, *peintre.*

« Mille charmantes choses, s'il vous plaît, de ma part à mademoiselle Dembrun[1]. »

Prud'hon disait vrai. Ces deux ou trois années qu'il passa à Cluny à ronger son frein et à traîner son boulet furent à peu près perdues. Elles le sont au moins pour nous; car il ne reste presque rien que l'on puisse rapporter avec certitude à cette époque, et, à en juger par le tableau dont nous avons parlé, il faut convenir que le mal n'est pas grand. Nous ne possédons sur cette première partie de la carrière de Prud'hon que ces lettres qui nous font connaître son cœur aimant et les idées qui l'occupaient. C'est peut-être alors cependant qu'il fit, au-dessus de la cheminée d'une chambre de la maison qu'il habitait depuis son mariage, une fresque représentant, en médaillon, le cardinal de Bourbon, abbé de Cluny. M. Marcille père, admirateur passionné de Prud'hon et qui a tant travaillé à nous le faire connaître, vit, il y a une vingtaine d'années, cette peinture déjà à moitié détruite. Je ne

1. L'original de cette lettre appartient à M. Eudoxe Marcille.

la connais pas, mais, d'après ce que j'en ai ouï dire, elle appartient à la première manière de Prud'hon et ne présente pas un bien grand intérêt.

III.

Prud'hon entrevoit enfin la terre promise. Il va quitter son ennuyeuse bourgade et partir pour Paris. M. de Joursanvault, qui l'avait détourné d'aller à Dijon y préparer son concours, lui avait sans doute fourni les moyens de faire ce voyage; mais sa sollicitude ne se borne pas aux secours pécuniaires. Il connaît, il a pénétré jusqu'au fond, non-seulement les admirables aptitudes, mais le caractère impressionnable, sensible de Prud'hon. Il redoute les dangers de la grande ville pour cet enfant de son cœur. Il prie son ami Wille, le graveur, de veiller sur lui, de le diriger, dans une lettre touchante et qui mérite, certes, d'être conservée : c'est vraiment un père, et le plus tendre des pères qui parle.

« *Beaune, le 15 octobre 1780.* — Comme un second Eudamidas, mon respectable ami, je vous nomme exécuteur testamentaire et vous donne des charges sans profit. Avant la fin de ce mois, vous recevrez deux de mes amis, enfants adoptifs, tous

deux de la Bourgogne, tous deux peintres, tous deux élèves de l'Académie de Dijon. Voilà bien des parités, et malheureusement il n'y en a point dans le talent. J'oubliais de dire que tous deux sont honnêtes et probes; mais l'un, celui que j'ai le plus aidé, très-laborieux, très-désireux d'apprendre, très-ambitieux de talent, a peu d'esprit, un génie froid; l'autre, au contraire, a reçu de la nature ce feu, ce génie qui fait saisir avec rapidité, une grande facilité dans l'exécution, une adresse peu commune. Voilà, je crois, leur talent défini; mais ils ont besoin de faire de sérieuses études, et l'Académie de Paris est le lieu que sous vos auspices, mon ami, ils comptent le plus habiter. Les y faire admettre, les recevoir chez vous quelquefois, vous croyez peut-être que c'est tout ce que je vous demande? Eh bien, non! Ce n'en est qu'une mince partie. Je vous ai dit que c'étaient mes enfants adoptifs : je vous ai dit vrai; je les aime très-sincèrement et presque également. L'un se nomme Naigeon; l'autre, Prud'hon. Voici maintenant ce que je vous supplierai de faire, si vous m'aimez assez pour vous en charger. Vous permettrez à ces élèves d'avoir l'honneur de vous porter une lettre de moi; vous leur ferez essayer leur talent en leur demandant de dessiner d'idée un sujet quelconque. Vous verrez s'ils sont assez avancés pour travailler à

l'Académie, et vous me direz à qui je dois écrire pour solliciter la grâce de dessiner d'après nature, afin d'aller à l'Académie. Ils iront de temps en temps, Monsieur, vous porter leurs études, afin que vous ayez la bonté de juger de leur progrès et de leur dire votre avis sur leurs défauts. Je suis garant de leur docilité et de leur reconnaissance. M. Naigeon, sage et froid, logera chez une tante à lui, qui le surveillerait s'il en avait besoin; M. Prud'hon, né avec un caractère moins fort, se livrant avec facilité à l'amitié, sans défiance de ceux qu'il aime, peut tomber dans le précipice le plus affreux, et des sociétés qu'il se fera à Paris dépend le bonheur ou le malheur de sa vie. Son goût dominant est l'ambition de sortir de la foule des peintres médiocres : il travaille avec ardeur, mais il faut que quelqu'un lui dise de travailler. Si quelque sujet médiocre s'empare de son esprit, ce qui est très-facile, il gagnera son cœur avec aisance, et M. Prud'hon courra à la débauche avec moins de plaisir qu'au travail, mais avec autant de docilité. Il est incapable de dérèglement par lui-même; mais, s'il y est conduit, il peut y être extrême, et cette idée me ferait frémir si je n'osais me flatter que par amour pour le bien, par amitié pour moi, par pitié pour cet *enfant* déjà marié depuis trois ans, vous daignerez vous l'attacher, lui permettre de vous

parler avec confiance, de vous consulter et de ne rien faire sans votre aveu et votre avis. Je lui ai montré vos lettres, je lui ai laissé voir la vénération que vous m'avez inspirée; son cœur en a été attendri; il vous a nommé son père, il vous respecte et vous aime déjà comme tel. Choisissez-lui ses sociétés, et souffrez que la vôtre et celle de M. votre fils soient une des plus habituelles. Convenez qu'il faut compter aussi fort que je fais sur votre bonté et votre indulgence pour vous prier d'une chose aussi délicate; mais c'est moins ici l'artiste célèbre que j'invoque, que le très-parfait honnête homme, que l'homme humain et voulant le bien. Que de titres, mon respectable ami, pour m'enorgueillir de l'amitié que vous m'accordez.

« JOURSANVAULT[1]. »

Prud'hon arriva à Paris à la fin d'octobre 1780. Aussitôt débarqué, il écrit à M. de Joursanvault :

« Monsieur, — après quelques fatigues et un peu de pluie essuyées dans une longue route, nous sommes enfin arrivés bien portants à Paris chez Mme Mandre, tante de Naigeon. Cette dame nous a reçus avec toute la politesse et l'honnêteté possibles; il paraît que

1. L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

Naigeon sera très-heureux chez elle ; elle lui a témoigné beaucoup d'amitié et d'affection, et me semble prendre ses intérêts avec grand zèle. Pour Ramey et moi, nous allons chercher à nous procurer une chambre, monter notre très-petit ménage et un endroit pour vivre à peu de frais. N'en étant encore qu'à ce point là, je ne puis rien vous dire d'intéressant de Paris, des tableaux ou de ma propre situation. Cette après-midi, ou demain au plus tard, nous irons rendre nos visites les plus intéressantes : premièrement à M. Wille, M. Watelet, etc., etc., et ensuite les autres. De là nous irons voir les galeries et églises ; et moi, sortant de là et n'ayant point de temps à perdre, j'irai acheter un châssis, de la toile et des couleurs, composer un sujet et le peindre ensuite.

« M. le marquis d'Apchier a donc la bonté de s'intéresser à moi auprès de Son Éminence. Je désirerais bien savoir si Monsieur a fait tenir à Mme de Menecer une lettre de recommandation qu'elle m'avait fait espérer de lui ; j'oserai dans ce cas vous prier, Monsieur, de la demander à cette dame pour me la faire tenir ; car la protection de Son Éminence me serait sûrement très-utile et d'un grand poids, et j'ai très à cœur d'avoir accès auprès d'elle.

« N'ayant encore rien vu et ne sachant sur quoi m'étendre, je m'arrête. Je reprendrai bientôt la plume,

car j'aurai sûrement dans peu quelque chose à vous dire.

« Je suis, avec les sentiments que vous me connaissez, plein de zèle, d'attachement, j'ose dire aussi d'amitié sincère, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, *peintre.* »

« MM. Naigeon et Ramey vous assurent de leurs très-humbles respects, et tous ensemble, c'est-à-dire moi avec eux, nous osons vous prier de dire mille choses charmantes de notre part à Mlle Dembrun, et lui présenter nos respectueux hommages.

« *P. S.* En attendant que nous soyons rangés, Ramey et moi, dans notre particulier, notre adresse est la même que celle de Naigeon. — *Paris, ce 28 8bre 1780*[1]. »

Prud'hon nous paraît être resté trois ans à Paris. Qu'y fit-il? Nous l'ignorons presque complétement. Cette lettre à M. de Joursanvault est la seule datée de cette ville que nous connaissions. Il est probable que la misère l'y pourchassa, et qu'il ne parvint pas à compléter les études qu'il avait projetées. Les travaux

1. « A Monsieur, Monsieur le baron de Joursanvault, en son hôtel à Beaune, en Bourgogne. » — L'original de cette lettre appartient à M. Eudoxe Marcille. Elle porte en tête : « Reçue le 1er 9bre 1780. »

qu'il exécuta alors n'ont laissé que bien peu de traces. Cependant M. Alfred Sensier qui a pour ainsi dire été élevé au milieu de la famille Fauconnier a donné de précieux renseignements sur cette période si peu connue de la vie de Prud'hon. Peu de temps après son arrivée, le jeune artiste vint se loger rue du Bac, dans une maison voisine de l'hôtel Vaulabelle, qui porta plus tard le n° 53 et où demeurait déjà M. Fauconnier avec qui il se lia d'une étroite amitié. « La famille, dit M. Sensier[1], était composée de Jean-Baptiste Raphaël Fauconnier, entrepreneur de broderies, de sa femme Mme Fauconnier, née Anne-Louise Simon, excellente personne que j'ai parfaitement connue et qui pendant que son mari s'enthousiasmait à la philosophie de Jean-Jacques, fournissait la cour et la noblesse des splendides toilettes de dentelles dont les portraits du temps nous ont conservé les magnificences ; de Mme Simon, mère de Mme Fauconnier, veuve de M. Simon, maître charpentier et de Mlles Nanette et Marie, sœurs de M. Fauconnier. Mlle Marie avait dix-huit ans et était fort jolie, sa physionomie régulière et fine était petillante de grâce et de malice.

« Prud'hon trouva dans cette famille de bourgeois

1. Alfred Sensier, *Le roman de Prud'hon*. Revue internationale de l'Art et de la Curiosité, 15 Décembre 1869.

aisés l'accueil le plus franc, le plus secourable et se laissa aller à toute l'imprévoyance de sa nature, subissant le charme sans avoir le courage de le secouer[1]. La maison où demeurait M. Fauconnier avait pour locataires deux autres amis que Prud'hon n'oublie pas dans ses lettres. Il est permis, aujourd'hui que les années ont jeté leur voile sur ces souvenirs, de sourire sur les noms des familiers de Prud'hon, l'un

1. D'après une tradition de famille que rapporte M. Sensier, Prud'hon n'aurait pas parlé de son mariage à ses amis et il se serait laissé doucement aller à une attraction qui devint de jour en jour plus puissante. « Son goût pour Mlle Marie Fauconnier, écrit-il, n'est point une hypothèse ni un rêve. Je ne dirai pas que Prud'hon outrepassa les bienséances et qu'il s'en ouvrit à celle qui l'attirait invinciblement; il était trop honnête homme pour donner à une jeune fille des espérances qui ne pouvaient se réaliser, mais il s'oublia dans cette affection, et ce qui est avéré et prouvé, c'est que Prud'hon eut pour Marie une de ces amitiés qui, chez les jeunes gens, dégénèrent vite en tendresse et de tendresse en amour. » Sur ce dernier point je partage tout à fait l'opinion de M. Sensier. Prud'hon vivant dans l'intimité de la famille Fauconnier éprouva pour Mlle Marie une de ces affections bien voisines de l'amour que les jeunes gens ressentent très-souvent pour les sœurs de leurs amis. Les circonstances malheureuses et toutes particulières dans lesquelles il se trouvait, son caractère tendre et confiant, expliquent et rendent très-vraisemblable ce sentiment. On verra plus loin que Prud'hon écrit à Mlle Marie sous le couvert de son frère et qu'il demande avec instance un portrait qui était sans doute celui de cette jeune personne. Mais il me paraît plus difficile d'admettre son silencé

Sylvain, l'autre Chamuffin! Ne semble-t-il pas que le peintre des faunes, des bocages, ami des chiens et des chats, ait évoqué ces personnages quasi-prédestinés. Je n'ai pas connu Chamuffin, mais j'ai vu bien souvent M. Sylvain, beau et bon vieillard, qui avait conservé les traits des hommes solides et résistants de la Constituante, que Prud'hon devait aimer comme l'expression d'une âme juste et impassible.

à l'égard de son mariage, qui devait être parfaitement connu à Paris puisque M. de Joursanvault en parlait à Wille dans la lettre d'introduction qu'il donne au jeune peintre pour le célèbre graveur et que Prud'hon, ouvert et expansif comme il était, n'avait sans doute pas manqué de mettre ses nouveaux amis en relation non-seulement avec Wille, mais avec ses camarades Naigeon et Ramey, artistes bourguignons qui habitaient alors Paris. De plus, Prud'hon revint en 1789 à Paris, où sa femme le rejoignit presque immédiatement. Il ne se brouilla avec Fauconnier qu'en 1791 au plus tôt, à propos du baptême de son second ou de son troisième enfant. Prud'hon avait prié son ami d'en être le parrain, dit M. Sensier, et il dut s'excuser ensuite de lui avoir demandé ce service, forcé qu'il fut d'offrir cet honneur à une autre personne. Il me semble évident que Fauconnier n'aurait pas attendu plusieurs années pour rompre tous rapports avec un homme qui l'avait indirectement trompé en taisant un fait de cette importance, et il n'a jamais indiqué d'autre cause à sa rupture avec Prud'hon que cette affaire de baptême. Enfin l'attachement de Mlle Marie n'aurait en tous cas pas été bien sérieux, puisque, d'après M. Sensier lui-même, elle se borna à dire, en apprenant l'état civil de son ami : « Voyez donc ce Prud'hon, qui ne m'avait jamais dit qu'il était marié! »

« C'était le temps, en 1780, où les idées de la révolution commençaient à fermenter ; Louis XVI allait tenter avec Turgot l'épreuve des assemblées provinciales et le retour aux églogues de la politique pastorale. Toute l'inexpérience du siècle se portait aux utopies de l'abbé de Saint-Pierre et entrait avec témérité dans ce grand inconnu qui devint bientôt la terrible bataille du passé avec l'avenir. M. Fauconnier et Prud'hon étaient enthousiastes de la guerre d'Amérique, des réformes de Louis XVI ; ils s'enflammaient à toutes les idées des Encyclopédistes et passaient des soirées ensemble à deviser sur les destinées du pays.

« Quand plus tard Prud'hon revint de Rome à Paris, on le vit aller aux Jacobins, aux Cordeliers avec ses amis et se passionner pour les réputations du jour. Je me rappelle très-bien même avoir entendu dire dans la famille Fauconnier que Robespierre fut, au temps de la Législative, alors qu'il défendait la Constitution monarchique et démocratique enfantée par la Constituante, un des orateurs que Prud'hon aimait à entendre, et que le soir les deux amis revenaient au milieu de la famille, fort exaltés par l'éloquence de l'Incorruptible. »

C'est dans cet intérieur modeste et tranquille, au milieu de ces excellents amis, que Prud'hon, tout en

poursuivant sans doute ses études à l'Académie, exécuta quelques ouvrages que la famille Fauconnier conserve précieusement. Prud'hon était pauvre ; il chercha à tirer parti de son talent. On se souvient qu'à Cluny déjà il s'était occupé de gravure. Il paraît qu'il fut chargé par un éditeur d'*illustrer* une édition des lettres d'Héloïse et d'Abeilard. Cette entreprise n'eut pas de suite ; mais Prud'hon avait gravé une première planche qu'il donna à M. Fauconnier, et qui appartient aujourd'hui à M. Pelée, son petit-fils. Cette pièce assez médiocre présente cependant un vif intérêt et je n'ai pas hésité à la faire reproduire. C'est en effet la première composition avouable et de quelque importance que nous connaissions de Prud'hon, le premier pas de l'auteur de la *Justice divine* et du *Zéphyre*, et Prud'hon a d'abord imité Moreau jeune et les vignettistes de la fin du XVIIIe siècle. Cette petite gravure, que l'on nomme *la Leçon de botanique*, représente un jeune homme et une jeune fille en costume du temps d'Henri IV assis près d'une table, sur laquelle sont posées quelques fleurs. Abeilard, une main sur son cœur, parle avec animation à Héloïse, qui l'écoute d'un air troublé. On voit au premier plan une mappemonde et des papiers ; à gauche, un buste sur une console. Le fond de l'appartement est occupé par

une bibliothèque. L'exécution est faible. C'est avec peine qu'on découvre dans cette estampe quelques traces du goût de Prud'hon; et si ce n'étaient la signature et les circonstances qui ne laissent aucun doute sur son authenticité, on ne penserait pas à la lui attribuer[1].

M. Pelée possède encore une aquarelle que Prud'hon peignit très-probablement à ce premier moment pour Mlle Marie Fauconnier. Elle représente l'Amour debout, déposant un cœur enflammé sur un autel près duquel est agenouillée une jeune fille à qui le petit dieu donne sa flèche. Sur le cœur sont entrelacées les deux lettres M. F., initiales du nom de Mlle Fauconnier. Un chien, emblème de la fidélité, complète cette composition[2]. Prud'hon fit aussi un charmant portrait au crayon noir, rehaussé, de Mlle Fauconnier. Elle est représentée de trois-quarts, coiffée d'un bonnet à la paysanne, la poitrine couverte d'un fichu. Le jeune artiste lui donna pour pendant

1. Cette planche, dont on a tiré quelques épreuves, est signée à gauche *Prud'hon fecit*. Le dessin de la composition à la mine de plomb sur papier blanc, que possède également M. Pelée, présente quelques variantes. Le fond de l'appartement n'est pas circulaire et il est orné de sculptures à la place qu'occupe la bibliothèque dans la gravure.

2. Cet ouvrage, auquel l'auteur semble avoir attaché une certaine importance, est signé *P. P. Prudon inv. et delin.*

le portrait d'une jolie marchande de modes amie de Mlle Marie. Les cheveux tombent sur les épaules, le sein droit est découvert, le visage très-régulier a une expression délicieuse[1].

Ce n'est qu'avec hésitation que nous rapportons à ce séjour à Paris un dessin à l'encre avec des rehauts de blanc, que possède M. Gauthier La Chapelle, et qui représente Joseph debout expliquant leurs songes au grand économe et au grand panetier, qui sont assis et enchaînés. Un important dessin à la pierre noire, *Guerrier mourant pour sa patrie,* qui appartient à M. Eudoxe Marcille, pourrait être aussi de cette époque. A droite, le guerrier, soutenu par la Victoire et par un autre personnage héroïque, s'avance vers l'Immortalité, symbolisée par une figure assise, à peu près au milieu de la composition, qui va le couronner. A gauche, le Génie et la Muse de l'histoire inscrivent ses hauts faits. On trouve des traces évidentes du talent et de la manière de Prud'hon dans cet ouvrage, et aussi une influence très-marquée de l'école de David, qui autorise à penser qu'il a dû être exécuté pendant ce séjour de Prud'hon à Paris. C'est également alors, ou peut-être un peu plus tard, vers 1784, qu'il fit une composition à la plume, la *Famille heu-*

1. Ces deux portraits appartiennent à M. Pelée.

reuse, qui se trouve encore dans la famille Fauconnier. Une jeune femme, coiffée d'un bonnet et le sein découvert, tient un petit enfant qui cesse de teter pour regarder sa sœur, qui, la main droite posée sur une chaise, lui présente une rose de la main gauche. Le père est appuyé au dossier de la chaise sur laquelle la mère est assise. A gauche, un jeune garçon est debout au-dessous de la fenêtre et tient une cuiller qu'il porte à sa bouche. Cette *Famille heureuse* est l'un des premiers ouvrages de Prud'hon. Alors il croyait encore au bonheur. C'est sans doute sa femme, ses enfants et lui-même qu'il a représentés dans cette composition gracieuse. Il y pensa peut-être lorsque, trente ans plus tard, accablé de chagrin et près de mourir, il terminait cette pathétique *Famille malheureuse*, commencée par son amie Mlle Mayer et dont il a fait une si belle lithographie [1].»

1. Je signalerai encore quelques ouvrages restés dans la famille Fauconnier et qui d'après la tradition auraient été exécutés à cette époque ou un peu plus tard. Ce sont d'abord trois tableaux. — L'un représente un intérieur de grange où dorment des paysans. Au premier plan un jeune homme caresse une jeune fille. Ce groupe paraît être la première pensée de l'admirable composition *Amour et Innocence*. Dans le second c'est une jeune fille vêtue de blanc que lutinent une troupe d'enfants. On voit dans le troisième une femme qui se baigne dans un bassin entouré de végétations. Au fond se trouve une construction en rocaille. — Puis un très-beau portrait grand comme

A la fin de 1783, nous trouvons Prud'hon de retour à Dijon. Le concours était fixé à l'année suivante, et il venait reprendre sur place ses études pour s'y préparer. C'est à son excellent ami Fauconnier qu'il écrit les détails de son voyage. Déjà alors il plaisait et séduisait à première vue, et s'en faisait naïvement gloire.

« *Dijon, 27 novembre 1783.* — Mon ami, — avant de parler de mon arrivée à Dijon, je dirai quelque chose de mon voyage, qui s'est terminé avec un peu de fatigue. J'ai d'abord pris le coche, où je me suis passablement ennuyé à ne rien faire pendant quatre jours. Je n'ai pas été plus content de passer

nature de Mme Dombierre, belle-mère de M. Fauconnier. Cette peinture est un peu sèche et minutieuse, mais l'ensemble, d'un beau caractère, a une tournure grande et sévère. — Deux charmantes miniatures de Fauconnier et de sa sœur Marie, liées par un filet d'or. — Un portrait également en miniature de Prud'hon lui-même, âgé me semble-t-il de vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Enfin deux autres miniatures de personnages inconnus, dont l'une a été donnée à M. Sensier par Mme Pelée. Ces derniers ouvrages paraissent postérieurs aux premiers. — M. Étienne Arago possède deux charmants petits portraits sur bois, l'un représentant Marat, l'autre Charlotte Corday, dit-on, qui appartiennent à la jeunesse de Prud'hon, et qu'il fit sans doute lors de son second séjour à Paris. On croit qu'ils ont été détachés d'un vaste panneau sur lequel l'ardent artiste avait représenté les personnages marquants de la Révolution.

quatre nuits sans dormir et à transir de froid. Forcé de descendre à trois lieues d'Auxerre, l'eau étant trop basse pour aller plus loin, j'ai pris une carriole qui m'a conduit jusque-là avec ma malle. Je suis descendu à une auberge, où on m'a assez mal reçu. Sans me gêner, je suis allé dans une autre, où on m'a fait meilleure mine. J'y ai soupé avec un Gascon et un Américain : le premier venait par la diligence, le second par la poste. Bref, nous avons beaucoup causé en mangeant de même. Ma conversation a plu à l'Américain, qui, instruit que j'allais à Dijon, m'a offert gratuitement une place dans sa chaise de poste ; je l'ai acceptée avec plaisir. J'oubliais de vous dire que, pendant le temps où j'ai mis ma malle au bureau des diligences, cet aimable homme s'informait de moi à la maîtresse de l'auberge et à sa fille, qui, sans m'avoir vu l'une et l'autre que cette seule fois, ont assuré non-seulement qu'elles me connaissaient, mais ont ajouté à cette certitude les choses les plus avantageuses. (Je l'ai su de l'Américain, qui m'a conté cela pendant la route, et je ne lui ai pas fait mystère que je passais à Auxerre pour la première fois.) Pour en revenir à l'auberge, nous en sommes partis après souper, c'est-à-dire à neuf heures du soir, en marchant et parlant toute la nuit. De trente lieues d'Auxerre à Dijon nous en avons fait dix-huit. Il fallait

nous quitter. Sa route devenait différente de la mienne. Cependant, le plaisir d'être plus longtemps avec moi, m'a-t-il dit, l'aurait fait passer par Dijon, s'il ne se fût détourné que de deux ou trois postes; mais il y en avait le double et plus, et nous nous sommes quittés avec quelque regret. Il faisait beau, et dix heures n'étaient pas encore sonnées. J'ai continué le chemin de pied jusqu'à Viteau, où, après avoir pris un bouillon, je suis allé me dédommager, dans un lit assez bon, des cinq nuits que j'avais passées sans dormir. J'ai donc dormi depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du matin sans interruption. J'ai déjeuné copieusement et ai fait ce jour-là neuf lieues de Bourgogne, ou autrement onze lieues de poste, au bout desquelles je suis arrivé à Dijon sur les six heures du soir, un peu fatigué de la marche. J'ai débuté le même soir par le professeur de l'Académie, qui m'a reçu un peu froidement, ou, si vous voulez, trop poliment : un peu plus de familiarité m'aurait mieux convenu. Cependant, hier, j'ai été plus content de lui; il a même paru qu'il s'intéressait à moi, en me proposant l'évêque de Dijon pour écolier. Je l'ai accepté : ce sera une bonne connaissance et une excellente protection. En province, un évêque est quelque chose. Nous avons ensuite jasé très-familièrement ensemble. J'ai fait de plus con-

naissance d'une espèce d'amateur, qui désirerait quelques petits tableaux de ma façon. J'attends mes effets avec impatience, pour en commencer l'exécution.

« *Du 28*. Mon ami, j'ai parlé trop tôt. La fortune me rit toujours à son ordinaire. Beaucoup d'espoir et peu d'effet. Il n'est plus question aujourd'hui de l'évêque de Dijon. Un autre jeune homme, un peu freluquet, a obtenu la préférence de l'aumônier de Monseigneur, qui avait été chargé de cette commission, et qui avait été son élève. Ce qui m'a un peu consolé de la perte de cet avantage, c'est la chaleur avec laquelle le professeur a pris mes intérêts, et la façon dont il les a tancés l'un et l'autre ; car c'était à lui que l'aumônier s'était adressé par ordre exprès de Monseigneur. Ceci m'ayant manqué, il m'a promis qu'il ferait tout son possible pour m'en dédommager d'un autre côté. En attendant, il m'a chargé de l'exécution d'un plafond pour les Élus de la Province. Ce plafond, qui est d'une grande étendue, sera peu de chose en lui-même. Le profit, je crois, en sera modique ; mais si la pension de Rome payait cela, ce serait une bonne affaire.

« Venons maintenant à ce qui se passe au-dedans de moi. Éloigné des personnes qu'une douce amitié rendait chères à mon cœur, mon existence ne me

semble plus qu'un rêve pénible, dont je voudrais m'efforcer de sortir si l'illusion pouvait, pour un moment, tenir la place de la réalité. Eh ! mon ami, faut-il avoir une âme sensible pour n'éprouver que des sensations douloureuses ? Livré à moi-même, je me retrace vivement la vie heureuse que je goûtais avec vous ; mais il ne me reste que le regret d'être hors de la portée d'en jouir encore. Et vous, aimable demoiselle, dont la douce intimité semait de fleurs les jours épineux de ma vie, les charmes de votre amitié n'apporteront plus de soulagement à ma détresse. La sérénité ne trouvera plus où séjourner dans mon âme, et le poison de l'ennui me minera tout à son aise. C'est que, encore dans ces jours cruels, tout ajoute à ma mélancolie. Si je fouille au-dedans de moi, je n'y trouve qu'un vide affreux. Si j'envisage ma situation présente, toutes les idées d'honneurs, de fortune et de gloire disparaissent et deviennent chimériques à mes yeux. Eh ! mon aimable demoiselle et amie, un instant de votre présence dissiperait bientôt les sombres vapeurs et rendrait le calme à mon esprit agité ; car l'amitié est aux âmes sensibles un aliment qui purge l'âme de ses faiblesses et la fait sortir de cet abattement où l'ennui la plonge lorsqu'elle se trouve dénuée des secours de cette même amitié. Mais dans quelle

digression je vais m'engager ! Pardonnez, mes chers amis : je n'avais point dessein de vous ennuyer en promettant de vous écrire, et j'aurais dû vous en épargner l'idée. Je finis en vous embrassant mille fois du meilleur de mon cœur. Assurez, s'il vous plaît, votre maman de mes respects. Mes compliments à M. Sylvain, et soyez persuadé que mon attachement ne finira qu'avec ma vie. Je suis, avec la plus tendre amitié, votre serviteur.

« PRUD'HON, *p.*

« Mon adresse : Chez M. Pérille, place Saint-Étienne, à Dijon. »

Malgré une certaine emphase et cette affectation de sensibilité si commune à la fin du XVIIIe siècle, Prud'hon était profondément triste et découragé, et il souffrait réellement de sa solitude. Il avait dépensé en efforts impuissants bien des années déjà. Il paraît douter de l'avenir et de son talent. Il écrivait à cette même époque, si l'on en juge par les détails qu'il y donne sur ses travaux en vue du concours, et surtout sur ceux de son ami Naigeon, une lettre sans date et sans suscription, mais qui, d'après le ton qui y règne, ne peut avoir été adressée qu'à M. de Joursanvault.

« Monsieur, confus de toutes les marques d'amitié que je reçois de votre bonté sans en être digne, je ne sais comment ni par où vous en témoigner ma reconnaissance, vu que mon ignorance et mon peu de talent m'en mettent hors d'état. C'est pourquoi, Monsieur, j'ose supplier cette même bonté de vouloir bien user d'indulgence et regarder favorablement le sincère attachement et, si vous me permettez de le dire, la pure amitié que votre grande âme a fait naître dans mon cœur, dès que j'ai eu l'honneur de vous connaître; après cela, Monsieur, je ne désire rien plus que la persévérance de l'affection et des sentiments que vous avez conçus pour moi et l'accomplissement de tous vos désirs. Je suis très-fâché, Monsieur, que M. Donjon ne vous ait pas envoyé les bustes dans le temps où vous avez paru le désirer et qu'il ait ainsi abusé de vos bontés et des marques de bienveillance dont vous avez bien voulu l'honorer. J'aurais souhaité, Monsieur, qu'il n'eût tenu qu'à moi et qu'il eût été en mon possible de vous satisfaire là-dessus; je l'aurais fait de tout mon cœur.

« Quant à ce qui regarde le grand concours, nous ne savons pas encore dans quel temps on le décidera, ni quand on le jugera; mais dès que j'en serai instruit, Monsieur, j'aurai l'honneur de vous le mander, et vous pouvez être persuadé que je ne né-

gligerai rien pour me rendre digne de votre suffrage. Monsieur, je suis indécis sur le dessin que vous m'avez demandé pour graver, n'ayant point d'estampes d'après de grands maîtres et étant moi-même dans l'impossibilité d'avoir cet honneur, faute de talent. C'est pourquoi, Monsieur, je vous supplie de me faire connaître plus particulièrement votre intention là-dessus; je tâcherai alors de la remplir exactement et avec le zèle le plus ardent.

« M. Naigeon est très-mortifié, Monsieur, de n'avoir pu vous envoyer de ses dessins après nature; mais comme, en attendant le concours, l'on ne nous donne des poses que de trois ou quatre jours, on n'a le temps que de faire un bon ensemble, qui est autant profitable pour l'avancement qu'un fini. Je puis d'ailleurs vous assurer, Monsieur, qu'il eût été bien dommage que les heureuses dispositions de M. Naigeon n'eussent pas été cultivées, pouvant devenir un très-habile homme. Je suis surpris moi-même de l'étonnante rapidité avec laquelle il a surpassé tous les jeunes gens qui étaient au-dessus de lui, pour venir disputer les premiers avec avantage. Vous pouvez être persuadé, Monsieur, que s'il continue comme il a commencé, il aurait été très-fâcheux pour lui que votre générosité n'eût pas suppléé à sa mauvaise fortune; aussi sa reconnaissance sera-t-elle

éternelle, ainsi que le dévouement et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et ami.

« PRUDON[1]. »

Cette lettre est, à notre connaissance, la dernière que Prud'hon écrivit à M. de Joursanvault. Le protecteur du jeune peintre ne mourut cependant qu'en 1792[2]. Mais bien auparavant ses rapports avec Prud'hon paraissent s'être au moins ralentis. L'artiste et le gentilhomme n'appartenaient pas au même parti. Il est probable que les questions politiques qui agitaient alors tous les esprits ne furent pas étrangères à un refroidissement que je ne saurais expliquer autrement. Prud'hon, sans doute, ne sut pas maîtriser sa bouillante nature. Il blessa par quelqu'imprudent propos les susceptibilités aristocratiques de M. de Joursanvault. Ce qui est certain, c'est qu'à partir

1. L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

2. M. de Fontenay, petit-fils de M. de Joursanvault, m'apprend en effet que son aïeul, Jean-Baptiste-Anne-Geneviève Gaignarre, baron de Joursanvault, mourut, âgé de quarante-cinq ans, le 17 octobre 1792, à Châlons-sur-Saône, dans l'hôtel du *Cheval blanc*, où il s'était réfugié et où il se tenait caché. Il était alors à peu près ruiné. La plupart des objets d'art qu'il possédait furent dispersés. Son admirable collection de papiers ne fut vendue que beaucoup plus tard.

de ce moment nous ne trouvons plus aucune trace de cet homme si éclairé, si généreux et si bienveillant.

IV.

Voilà donc Prud'hon installé à Dijon et tout occupé du concours qui semble fuir devant lui; mais l'approche de cette lutte, qui doit décider de son avenir, ne parvient pas à l'arracher à sa mélancolie naturelle. Il se sent triste et comme abandonné. Il regrette les excellents amis qu'il a laissés à Paris, et écrit trois mois après son arrivée une nouvelle lettre à son ami Fauconnier :

« *Du 26 février 1784.* — Mon ami, vous m'avez perdu de vue; le temps m'affaiblit insensiblement dans votre souvenir, et bientôt peut-être m'oublierez-vous entièrement. Puis-je croire, en effet, que vous gardiez si longtemps le silence, sachant combien votre amitié est nécessaire à mon cœur et combien les marques que vous m'en donnez en m'écrivant adoucissent les peines et les ennuis que j'ai de votre absence? O mon ami! par où ai-je mérité un traitement si dur? Hélas! si l'indifférence succédait à votre tendre amitié, que deviendrais-je? Où trouver un

ami qui pût vous remplacer dans mon cœur? Il n'en est point : contraint alors de renfermer mes chagrins au-dedans de moi, je n'en sentirai que plus vivement combien je suis malheureux. O mon ami, si vous ne m'avez point rayé de votre cœur, si mon tendre et sincère attachement compte encore chez vous pour quelque chose, de grâce, n'accroissez pas davantage mes ennuis par un plus long silence; ce serait me désespérer. Que si ce n'est que la paresse qui vous tient, ayez quelques égards à l'amitié : en sa faveur écrivez-moi plus souvent. Quelques lignes chaque fois suffiront pour rassurer mon cœur et me diront que vous m'aimez toujours. J'attends cette grâce de votre amitié et de votre complaisance.

« La tenue des états est retardée : on ne sait pas encore jusqu'à quand. Peut-être sera-ce jusqu'au mois d'août, peut-être jusqu'à celui de septembre ou novembre. Notre concours est aussi en retard; surcroît d'ennui pour moi. En vérité, mon ami, si j'eusse prévu tout cela, je ne serais pas venu à Dijon. Quel triste séjour pour moi! Encore un mois d'attente. Nous ne concourrons qu'au premier avril jusqu'à la fin de mai inclusivement. Ah! que j'ai bien besoin, mon ami, que vos lettres viennent quelquefois calmer mes ennuis : ils sont à leur comble.

« On construit ici un ballon : deux personnes se

proposent de monter dedans. Il y a déjà quinze jours qu'on promet de le faire partir; mais la lenteur avec laquelle on le remplit fait qu'on compte encore sur une quinzaine avant de le voir s'élever. Depuis lundi qu'on met l'air inflammable, il n'est encore plein qu'au quart. Je ne sais s'il réussira. »

« *Du 27.* — Ah! mon ami, pardonnez si j'ai pu soupçonner un instant que vous m'aviez oublié ou que vous étiez paresseux à m'écrire! L'amitié comme l'amour s'alarme facilement. Votre lettre heureusement est venue dissiper mes noires idées et a calmé mes vives inquiétudes. La mienne était écrite depuis hier soir, et ceci ne sera qu'en continuation. Ah! que je suis fâché d'avoir soupçonné votre amitié! N'aurais-je pas dû m'imaginer que quelques affaires vous empêchaient de m'écrire? O mon ami, les tendres marques de votre amitié ont pleinement rassuré mon cœur. Vous me moralisez, mon ami; mon indocilité met une opposition invincible aux bons effets que la vérité que vous me prêchez devrait faire naturellement sur tout homme raisonnable. Je ne suis cependant pas gêné par le besoin. Rien ne contrarie mes vues d'ailleurs. Mais je ne puis être gai tant que mon cœur sera triste. Ah! qu'il en coûte à un cœur sensible d'être éloigné des personnes qui l'intéressent

uniquement : j'en fais la dure expérience, mon ami, et cette cruelle idée m'arrache bien des soupirs.

« J'ai quelques portraits à faire, qui me mettent dans le cas de ne pas manquer du nécessaire, et je suis bien sensible, mon ami, à tout ce que votre bon cœur et votre amitié voudraient faire pour moi. Adieu, mon cher ami, portez-vous bien. Mes respects et mes compliments à toutes les personnes que vous savez[1]. »

Peu de temps après avoir écrit cette lettre, Prud'hon tomba malade. C'est à lui maintenant à s'excuser de son trop long silence. Il écrit à son ami une nouvelle lettre sans date, qui doit être de la fin d'avril, et où il mentionne deux dessins que Fauconnier lui avait demandés :

« — Mon ami, ç'a été aussi mon tour d'être en retard, quoiqu'un peu forcément, car la fièvre qui m'a tenu depuis le jeudi saint jusqu'au lundi soir, dix-neuvième jour d'avril, ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt; j'en suis quitte, Dieu merci. Il ne me reste plus qu'un peu de faiblesse. On a eu de moi tout le soin possible dans ma pension. Notre professeur a pris aussi beaucoup de part à ma

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

maladie et a marqué le plus grand intérêt à mon rétablissement. Il est venu me voir plusieurs fois et j'ai été sensiblement affecté de toutes ses attentions et des marques d'affection qu'il n'a cessé de me donner jusqu'alors. Quant à ma maladie, j'ai tout lieu de croire qu'elle se bornera là; mais il a fallu y passer et subir le fléau commun, puisqu'il est vrai qu'il est peu de personnes dans la province qui n'en aient été atteintes, et surtout bien plus longtemps que moi : heureusement que m'en voilà débarrassé.

« Parlons actuellement de choses qui m'intéressent bien plus que ma santé, puisque mon cœur y est compromis. C'est votre tendre amitié, mon ami, que je veux dire, qui, fertile à m'imaginer des besoins et à s'inquiéter de ma situation, craint qu'à cet égard je ne lui déguise la vérité. Non, mon ami, jamais je n'eus rien de caché à votre amitié. Ce n'est pas devant vous (et vous le savez d'ailleurs) que ma misère aurait à rougir. Jusqu'à présent je n'ai eu besoin de rien; j'ai toujours gagné assez d'argent pour pouvoir payer ma pension. De plus, j'ai affaire à de braves gens qui, lorsque je n'en ai pas, m'attendent. Quant à mon entretien, je tâcherai aussi d'y pourvoir. Ainsi, mon cher ami, il ne me reste qu'à vous témoigner combien mon cœur est touché de

tout ce que votre tendre amitié fait et veut faire pour moi. Que ne puis-je, hélas, vous en donner des preuves plus authentiques! Ah! mon ami, quant à mon bonheur, je ne puis être heureux que parmi vous. Mon sensible cœur ne peut se faire à être cruellement séparé de ce qui lui est cher : seul, isolé, il soupire continuellement après les trop aimables objets de sa tendresse. Hélas! il est condamné, je crois, à soupirer encore longtemps. Adieu, mon ami, puissent les sources du bonheur vous être plus ouvertes qu'à moi! Je suis, pour la vie, votre ami

« PRUDON.

« Marquez-moi au juste les grandeurs et largeurs des cadres que vous avez. Il est inutile de vous dire le plaisir que j'aurai à en remplir le vide et avec quelle affection j'y travaillerai. Dites-moi aussi ce qui vous plairait le mieux de dessins ou de la peinture[1].

1. Ce sont des dessins que Prud'hon fit pour son ami. Ces deux intéressantes compositions à la plume et à l'estompe, dont les sujets sont empruntés à l'histoire de Psyché, existent encore et appartiennent à M. Pelée. Dans l'une l'Amour nu dort couché sur un lit antique; la curieuse Psyché s'approche de lui, sa lampe à la main. Dans l'autre Psyché assise sur le lit cherche à retenir l'Amour qui s'envole. Par les formes arrondies, par le modelé bouffi et comme boursouflé, par les draperies cassées, ces dessins rappellent beaucoup Boucher et Van Loo.

Mes respects, s'il vous plaît, à votre maman, à Mme Richard. Bien des choses de ma part à Mme Fauconnier la jeune, et tout plein de compliments à M. Sylvain, à Chamuffin, etc. [1] »

Cette affection si tendre, presque féminine, de Prud'hon pour M. Fauconnier ne tarit pas; au contraire, plus nous avançons, plus elle se répand en effusions toujours plus abondantes. Ses lettres se succèdent à de brefs intervalles. Les deux amis font assaut, l'un de générosité, d'encouragements, de consolations, l'autre de discrétion et de reconnaissance. J'en trouve une nouvelle preuve dans une lettre sans date, mais qui doit être de mars de cette même année 1784, que Prud'hon écrit encore à M. Fauconnier. Elle a malheureusement été déchirée, et le commencement est trop incomplet pour que j'ose essayer de le restituer... « Si quelquefois, dit Prud'hon, en recevant de vos nouvelles, *une idée gaie* vient m'en distraire (de mes chagrins), elle s'éclipse bientôt en pensant à la distance qui nous sép*are*, *et* je ne suis point sans consolations, puisque votre tendre amitié a soin de la répan*dre dans* toutes vos lettres. Les douceurs qu'elles me font éprouver me vivifient et m'empêchent de n'*être* qu'un auto-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

mate. Mon cœur sent tout ce qu'il vous doit, mon ami, et si la vie a quelques attraits pour moi, c'est sans contredit parce que vous y êtes. Chez vous seul j'ai connu les charmes de l'amitié; la franchise, la sincérité, la bonté de votre cœur, tout vous a rendu cher au mien et m'a fait voir que vous m'aimiez tendrement. O mon ami, comment voulez-vous que votre absence n'excite pas mes regrets? Vos lettres, quelque précieuses qu'elles soient pour moi, peuvent-elles me tenir lieu de vous? Elles ne peuvent qu'adoucir mes ennuis. Vous avez beau prêcher la fermeté, mon ami, l'ennui me suivra partout où vous ne serez pas. J'ai reçu ces jours passés la boîte qui contenait le papier et les autres effets que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je suis confus, mon ami, de ne pouvoir autrement vous en témoigner ma reconnaissance. Nous concourrons dans un mois. Je vous la renverrai après les états, avec l'esquisse de mon tableau et le dessin, ou quelque chose, à peu près ce que vous me demandez. Je vous fais mille remercîments des cravates et de l'argent que vous avez bien voulu ajouter aux effets que vous m'avez fait tenir. Je viens de finir mon plafond, dont le professeur est très-content, et qui m'a donné beaucoup de peine, non pas d'esprit, mais de corps; je ne sais pas encore quand j'en recevrai le prix. Je vais faire

deux ou trois portraits qu'on m'a demandés et quelques esquisses pour me préparer au concours. J'ai vu des ouvrages de mon concurrent; il n'est pas bien à craindre pour le talent; il ne pourrait l'être que par la faveur. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Assurez bien de mes respects votre mère et Mme Richard. Vous aurez la complaisance de faire mes compliments à M. Sylvain et à sa femme, à Chamuffin aussi, si vous le voyez. Vous remettrez, s'il vous plaît, la lettre ci-jointe à votre sœur, que vous embrasserez pour moi. »

Après avoir été probablement encore retardé, le concours s'ouvrit enfin. Mais nous ignorons les noms et même le nombre des concurrents (qui n'étaient peut-être que deux, comme on pourrait l'induire d'un mot de la lettre précédente), ainsi que le sujet qu'ils eurent à traiter. Tout ce que nous savons de ce concours, c'est un beau trait de Prud'hon, et qui peint son cœur. Pendant qu'il était enfermé et occupé à terminer son tableau, il entendit dans une cellule voisine les gémissements d'un camarade qui ne pouvait venir à bout du sien. Prud'hon abandonne son travail, détache une planche de la cloison et termine le tableau de son concurrent. Il fit si bien que ce fut son rival qui obtint le prix. Mais touché de l'injus-

tice faite à Prud'hon, le jeune vainqueur avoue franchement qu'il lui doit son succès. Les états de Bourgogne réparèrent leur injustice involontaire; le prix fut donné à Prud'hon, et ses camarades, pénétrés d'admiration, le portèrent en triomphe dans toute la ville de Dijon[1].

Prud'hon alla sans doute faire un séjour à Cluny et prendre congé de sa famille et de ses amis avant de se rendre en Italie. Il revint à Dijon et en partit à la fin d'octobre pour Marseille. Mais tout conspirait contre ce voyage d'Italie tant désiré et si longtemps attendu par le pauvre artiste. Le 5 novembre il est à Marseille, d'où il écrit à M. Fauconnier :

« Mon ami, me pardonnerez-vous de ne vous avoir pas écrit pendant le cours de mon voyage depuis Dijon jusqu'à Marseille? Pour me remettre en grâce avec vous je vous dirai que vous n'en êtes pas moins cher à mon cœur, que les différentes positions où je me trouve me font souvent regretter les douces consolations que me donnait votre tendre amitié lorsque j'étais près de vous. Actuellement je suis hors de portée d'en recevoir, même par écrit, puisque mon voyage n'est pas près d'être à sa fin. Ce qu'il a eu jusqu'alors de particulier pour moi est d'avoir été

1. Voïart, *Notice historique*, p. 11.

très-ennuyant : et cet ennui-là ne vous paraîtra pas incroyable, quand vous saurez que le sculpteur qui avait si bien quitté Paris sans moi[1] était encore dans son pays lors de mon arrivée à Dijon; que je l'ai attendu cinq à six jours à Mâcon, autant à Lyon, où il m'a rejoint, et d'où je serais parti sans lui si j'avais eu mes effets; que de Lyon nous avons pris une diligence lente, froide, pleine de gens peu sociables. Ajoutez à cela qu'étant sur le Rhône, qui est un fleuve fort dangereux, nous avons eu un vent épouvantable qui nous a contraints de mettre quatre jours à un voyage qui se fait en deux; encore avons-nous fait trois grandes lieues à pied pour arriver à Avignon; que d'Avignon nous avons pris un carrosse composé d'un prieur lisant sans cesse son bréviaire, d'une femme sérieuse à glacer, de mon maussade compagnon de voyage et de moi qui ne disais mot; lequel carrosse, après deux jours de marche, nous a rendus à Marseille où nous avons été huit jours pour chercher place dans un bâtiment pour Civita-Vecchia; et après en avoir obtenu une par grâce spéciale, nous sommes encore obligés d'attendre six autres jours pour la commodité de son départ, au bout duquel temps, si

1. Il semble résulter de ce passage qu'après le concours, avant d'entreprendre son voyage d'Italie, Prud'hon était allé revoir ses amis de Paris.

le vent ne se trouve pas favorable, il faudra rester à bord tant qu'il plaira au vent d'être contraire. Ce n'est pas tout! Et la douce perspective d'être peut-être vingt jours en mer à faire un trajet de trois! Tout cela n'est-il pas bien amusant? Voilà cependant où j'en suis, mon cher, passant le temps fort désagréablement, ne sachant que faire et que devenir en attendant mon départ. Encore si je pouvais recevoir de vos nouvelles! Elles diminueraient le poids de mes ennuis et de mes soucis. Mais non! il faut que j'aie tous les désagréments à la fois.

« Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Dites tout plein de choses agréables de ma part à M. Sylvain; assurez votre chère maman de mes respects, Mme Richard pareillement, et faites mes compliments à Chamuffin.

« *De Marseille, 5 novembre 1784*[1]. »

Prud'hon n'oublie pas son professeur, M. Devosge, et on voit par la manière dont il lui rend compte de

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée. Elle porte pour suscription, comme la plupart de celles adressées par Prud'hon à M. Fauconnier et dont nous avons les adresses : « Monsieur, Monsieur Fauconnier, marchand, entre un marchand de vin et un sellier, près l'hôtel Valbelle, rue du Bac, faubourg Saint-Germain,

ses faits et gestes combien il s'était lié avec l'excellent homme auquel il devait non-seulement son éducation d'artiste et son succès au concours, mais des encouragements de toute sorte et la plus intelligente protection. Il lui écrit :

« *De Marseille, ce 22 novembre 1784.* — Monsieur, je ne sais quel démon a conspiré contre nous pour mettre à bout notre patience. Depuis trois semaines que nous sommes à Marseille, nous n'avons pas encore trouvé moyen d'en sortir. Le capitaine à qui nous nous sommes engagés pour notre traversée à Civita-Vecchia n'a cessé de remettre son départ de jour à autre, si bien que les beaux temps se sont passés, les vents sont devenus contraires, et à présent que tout est disposé pour sortir du port, nous sommes obligés d'attendre qu'il leur plaise pour cela nous être plus favorables. Ces contre-temps, Monsieur, nous con-

à Paris. » — On trouve sur quelques-unes de ces adresses des variantes trop peu importantes pour être signalées. — L'hôtel de M. de Valbelle était situé rue du Bac, près de la rue de l'Université, à gauche en venant de Saint-Thomas d'Aquin. — Ce M. de Valbelle est celui dont l'Académie française commanda le buste à Houdon (voir l'étude que M. de Montaiglon a publiée sur Houdon dans la *Revue universelle des arts*, tome I, 1855, p. 262).

trarient beaucoup et nous donnent bien de l'ennui; de plus, nos fonds s'épuisent, malgré que notre dépense soit très-stricte et notre économie très-grande. Il fait très-cher vivre à Marseille, et si nous ne partons bientôt (comme je l'espère cependant), nous courons grand risque d'arriver à Civita-Vecchia sans une obole. A supposer que nous nous mettions en mer dans deux ou trois jours, nous n'avons que juste pour arriver à Rome. Il est vrai aussi que nous ne savons pas de combien de jours sera notre traversée, et que comme les vents changent souvent dans la saison où nous sommes, nous l'avons supposée de vingt jours et fait notre compte en conséquence. Elle peut quelquefois être de plus comme elle peut être de beaucoup moins. Je ne vous parle, Monsieur, du trajet plus ou moins long, que parce que nous nous sommes arrangés avec le capitaine pour notre nourriture à quarante sols par jour chacun, et deux louis par personne pour notre passage. Tel est le prix de MM. les capitaines; M. Pertuis lui-même nous l'a confirmé. Il nous plaint beaucoup sur notre retard qui ne finit plus, et nous a fait offre d'argent dans le cas que nous prévoirions n'en avoir pas assez pour arriver à notre destination. Nous ferons en sorte de nous mettre hors du besoin de recourir à ce qu'il nous a offert si obligeamment,

mais nous ne pouvons pas en répondre : le temps de notre séjour à Marseille en décidera. Voilà où nous en sommes. Je vais, Monsieur, vous parler d'une chose qui vous surprendra sans doute. Par l'effet du hasard le plus inattendu, nous avons rencontré Alexandre Renaud que nous pensions être à Florence. Il y avait cinq semaines qu'il était à Marseille lors de la rencontre que nous en avons faite le 13 novembre. Il n'a pas peu contribué à alléger nos ennuis et à nous faire passer le temps agréablement, soit en nous faisant part de ses lumières, qui sont de la plus grande étendue, soit en nous parlant de son ambition à laquelle il a tout sacrifié et qui est en partie cause de ses malheurs et de son infortune. Quels sont ses projets? quelles sont ses vues? Nous l'ignorons; mais ce qu'il nous a dit de Rome n'a fait qu'attiser le désir et l'impatience que nous avons de nous y rendre, et nous ne cessons de soupirer après le vent favorable qui doit nous y porter.

« Nous sommes, avec le respect et l'attachement le plus sincères, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« PRUD'HON et PETIT[1]. »

1. Ce Petit est sans doute le sculpteur dont Prud'hon parle plus haut.

« Assurez, s'il vous plaît, Mme Devosge de nos respects[1]. »

Les vents deviennent enfin plus propices, et le capitaine se décide à lever l'ancre. Mais la patience de Prud'hon fut encore mise à une rude épreuve, car on ne resta pas moins de trente-cinq jours en mer. Le 3 janvier il était à Rome, et foulait enfin ce sol sacré de l'art moderne, vers lequel tendaient depuis si longtemps ses désirs et où il devait rencontrer son génie.

1. « A Monsieur, Monsieur Devosge, directeur de l'Académie de peinture et sculpture de Dijon. Au palais des états, à Dijon. »

DEUXIÈME PARTIE

(1785 à 1789)

Prud'hon à Rome. — Correspondance. — Premières impressions. — Études. — Pourparlers relatifs à la copie d'un tableau pour les états de Bourgogne; le Guide, Raphaël, Léonard, Carrache. — Le plafond de Pierre de Cortone. — Opinion de Prud'hon sur David et sur Drouais. — Demande d'une nouvelle commande.

I.

Rome était à cette époque le centre d'un mouvement scientifique et artistique très-remarquable, et dont le fracas de la révolution politique et sociale qui s'accomplissait alors en France a fait pendant longtemps méconnaître l'importance. Dès le milieu du siècle, quelques érudits, la plupart Allemands, y donnaient aux études sur l'antiquité une direction et des bases nouvelles. Heyne et Winckelmann, l'un par ses travaux philologiques, l'autre par son admirable histoire de l'art, ouvraient une voie sûre, où une

foule d'esprits ingénieux et profonds ne tardèrent pas à s'engager. Lessing par son *Laocoon*, Hamilton par ses belles études sur les vases antiques, Sulzer par ses articles sur la théorie des arts dans l'*Encyclopédie*, le savant Milizia, d'Agincourt enfin, suivaient l'impulsion donnée par leurs deux grands devanciers. La ville des papes fut prise à ce moment d'une véritable fièvre d'érudition. Quelques peintures arrachées aux murailles d'Herculanum et de Pompéi, des fouilles heureuses faites dans la ville et aux environs de Rome échauffaient les esprits et ouvraient de nouveaux horizons sur l'art des anciens. Les artistes ne tardèrent pas à suivre les érudits. Mengs, Canova, s'essayaient à mettre en pratique des idées auxquelles le génie de David devait donner tout leur éclat. David ne fut cependant pas séduit dès l'abord par les doctrines nouvelles. La *Peste de Saint-Roch*, qu'il envoya de Rome en 1779, le *Bélisaire* et *Andromaque pleurant la mort d'Hector*, qu'il exécuta à Paris, de 1780 à 1783, sont encore tout empreints de l'ancien académisme français. Mais, étant retourné à Rome pour y peindre son *Serment des Horaces*, il adopta ce style archéologique et tendu qui devait peser sur l'Europe pendant près d'un demi-siècle. Les Horaces, exposés à Paris en 1785, y eurent un immense succès, que la *Mort de Socrate*, qui suivit de près, ne

fit que confirmer. L'opinion se déclara avec une violence inouïe, et de ce moment il n'y eut plus qu'une doctrine et qu'une école. C'est dans ces circonstances que Prud'hon arriva à Rome. Mais il ne se jeta pas tête baissée dans ce courant artificiel et il ne paraît pas qu'il ait partagé l'engouement général ni qu'il se soit laissé étourdir par tout ce bruit. Nous le connaissons bien, car dans son abondante correpondance son âme naïve et confiante se répand comme une eau limpide. Lorsqu'il parle des doctrines de ses contemporains, il le fait en homme qui n'est pas au milieu de la bataille, et il juge leurs ouvrages avec un grand sentiment de modestie, mais avec une clairvoyance et une indépendance complètes. Il va d'emblée à ce qui le charme : à l'antique d'abord, qu'il devine bien mieux que David ne le comprend, puis à Raphaël, à Corrége, à Léonard surtout, qu'il nomme « son maître et son héros. » Il suit donc simplement l'impulsion de son génie, en se guidant sur les modèles conformes à sa nature et à son goût. Il appartient à son temps bien plus par une certaine exaltation dans les sentiments et par ses opinions générales que par l'inspiration et par la forme de son talent. A part la copie du Plafond de Pierre de Cortone, qui se trouve au palais des états à Dijon, tous les travaux qu'il exécuta à Rome sont

détruits ou perdus. Ce sont donc les nombreuses lettres qu'il écrivait à ses amis qui peuvent seules nous renseigner sur ses idées, sur ses occupations, et nous montrer dans son cœur, débordant de sensibilité, la vraie source où il puisa ses ouvrages.

Nous avons laissé Prud'hon à Marseille. Son voyage de cette ville à Rome est une véritable odyssée. Aussitôt arrivé, il en rend compte à son maître, M. Devosge :

« *De Rome, ce 2 janvier 1785.* — Monsieur, après trois mois ou environ de contrariétés, me voilà donc rendu à Rome. Il est bien temps que je respire un peu et que je me dédommage amplement de l'impatience que m'a causée la longueur du voyage. Je vais vous en faire un précis avant de parler d'autres choses. Il n'y aura dans mon récit ni orages prêts à éclater sur nos têtes, ni tempêtes qui aient menacé de nous engloutir dans les profonds abîmes de la mer, car nous n'avons essuyé que des calmes fatigants et des vents contraires ; mais ce n'a pas été pour un peu, puisque nous avons été trente-cinq jours en mer, de vingt au plus que nous comptions mettre à faire la traversée, ainsi que je le marquai dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Marseille. Nous partîmes de cette ville le 23 novembre, après avoir

attendu trois semaines la commodité de notre capitaine et celle du vent. Jugez de notre joie de quitter un pays que l'ennui nous faisait détester, avec l'espérance de voir bientôt celui où tendaient tous nos désirs. Elle ne fut pas longue : la Fortune, qui ne nous avait jamais accordé de faveurs sans contrastes, sut modérer notre allégresse et exercer notre patience. Le même soir du jour de notre départ nous éprouvâmes un calme qui nous ôta l'appétit et nous rendit malades, et le lendemain nous eûmes un vent contraire qui nous força de relâcher dans la rade de Toulon, où nous ne sommes restés, pour nos menus plaisirs, que dix jours pleins. Nous commencions à nous faire à une vie oisive, qu'une promenade journalière, quoique un peu monotone, nous rendait assez agréable, lorsqu'un vent du nord, que nous n'attendions plus, nous tira de là pour nous faire courir un espace de cent dix lieues[1]. Pour le coup nous crûmes bientôt atteindre à notre but. Mais ce maudit vent, qui ne se conduit que par inconstance, tomba à l'approche de l'île d'Elbe, et nous n'entrâmes même qu'à force de rames dans Porto-Ferrajo, en attendant qu'il lui plût reprendre haleine en notre faveur. Il ne se gêna point et nous laissa le temps d'épuiser

1. La lettre à M. Fauconnier, que je signale plus loin, porte 10 lieues.

nos bourses et de nous reposer de nos fatigues. Il parcourut la Méditerranée, y fit un vacarme épouvantable : trente à quarante bâtiments périrent ou échouèrent sur les côtes d'Italie, et heureux furent ceux qui purent se réfugier où nous étions. Cependant nous restâmes dix-neuf jours dans cette île d'Elbe à voir les curiosités du pays, qui consistent dans une ville assez bien fortifiée, appartenant au grand-duc de Toscane, un port où les bâtiments ne sont point à l'abri du gros temps, quelques salines, un vieux reste de masures fabriquées de marbre vert serpentin qu'on dit avoir été autrefois le palais de la fille d'Esculape. Il est à remarquer que l'île produit tous les simples médicinaux connus en Europe, du moins nous l'a-t-on assuré. Cependant les provisions de notre capitaine diminuant considérablement, il s'ennuya de nous nourrir à bord, et nous-mêmes n'étant pas fort contents de la restriction qui commençait à se faire dans nos repas, fatigués d'ailleurs de coucher sur des planches, nous prîmes sagement le parti d'aller manger et dormir à l'auberge, et nous n'en fûmes pas plus mal. Nous étions à portée d'entendre continuellement parler les Italiens chez qui nous étions, sans y rien comprendre; nous faisions à notre aise des projets fous qui n'aboutissaient à rien plus qu'à passer en terre ferme et à faire un trajet de soixante et dix

lieues dans des chemins impraticables, par les pluies, les neiges, le froid, la boue, etc., etc., pour arriver à Rome dans je ne sais combien de jours, tandis que nous n'étions plus qu'à vingt-huit lieues de mer de Civita-Vecchia. Autre chose encore : nous avions la douce satisfaction d'impatienter tous ceux qui pouvaient nous entendre en leur demandant sans cesse : « Quand le vent viendra-t-il ? Durera-t-il longtemps? Changera-t-il bientôt ? » Bref, ne sachant plus à quel saint nous vouer, on essaya inutilement par deux fois de se mettre en mer. Enfin, le ciel qui n'abandonne que rarement ceux qui sont portés à perdre patience, craignant sans doute de nous jeter dans le désespoir, se laissa fléchir à la troisième fois. Un petit vent frais qui s'éleva nous invitait à sortir du port ; nous prenions déjà le chemin de la mer, lorsque, par un ordre inattendu, on nous défendit de passer outre. C'était la veille de Noël, il fallait une permission du commandant pour lever les scrupules de MM. les Italiens; nous l'obtînmes ; malgré cela, ils nous crurent des athées et des impies, que le courroux céleste châtierait infailliblement. Cependant jamais nous n'eûmes un temps plus favorable pour continuer notre route ; aussi arrivâmes-nous le lendemain à midi à Civita-Vecchia. Là nous commençâmes tout de bon à nous réjouir et à nous féliciter d'être en terre ferme. L'es-

poir d'être bientôt à Rome nous revint. Nous payâmes à notre capitaine notre nourriture et notre passage, en partie avec l'argent des passagers qui étaient avec nous, qui voulurent bien nous en prêter ; nous louâmes à grands frais deux voitures entre cinq pour conduire nos malles avec nous, et nous partîmes le lendemain, protestant bien de ne jamais plus voyager par mer. Un petit accident qui m'arriva en chemin ne troubla en rien la joie universelle : je tombai seulement du haut d'une voiture en bas sans me faire de mal ; m'étant relevé tranquillement, je repris ma place sans mot dire, et nous continuâmes. Après avoir fait un méchant souper, avoir passé une nuit encore plus mauvaise par la faute de nos lits, nous nous levâmes à trois heures du matin, partîmes avec plaisir et arrivâmes à Rome de très-bonne heure. Nous rencontrâmes, par un bonheur inattendu, notre ami Bertrand, qui, nous croyant noyés, eut beaucoup de joie et de surprise de nous voir en bonne santé. Il nous indiqua une auberge, nous prêta de l'argent et nous fit courir tant que nous voulûmes. Le lendemain nous reçûmes la visite de Gagnereaux, que nous vîmes avec le plus grand plaisir, et qui nous fit trotter de plus belle tant que la journée dura, de sorte qu'en trois jours de temps nous avons parcouru tout Rome et une grande partie des églises. Que de belles choses ! Je

ne vous en parlerai pas, Monsieur; Gagnereaux et Bertrand vous en ont sûrement fait une description beaucoup mieux que je ne saurais le faire : leur talent et leur mérite les met à même d'en juger sainement. Actuellement, il ne nous reste plus qu'à voir les muséums et les galeries, où est la quintessence de l'antique et des plus grands maîtres; après quoi nous nous mettrons à travailler avec toute l'ardeur dont nous sommes susceptibles. Nous avons pris, Petitot et moi, une chambre à deux, en attendant de pouvoir nous loger séparément, pour être plus libres et plus à notre aise. Nous avons aussi porté nos lettres de recommandation à ceux à qui elles étaient adressées; tous nous ont fait un accueil gracieux, particulièrement Son Éminence Monseigneur le cardinal de Bernis, qui nous a invités à dîner dimanche dernier, 2 janvier[1]. Là il y avait des prélats, de la noblesse et beaucoup d'artistes peintres, sculpteurs, architectes et musiciens. Quel aimable homme que ce cardinal de Bernis! Il est affable, familier, mettant tout le monde à son aise; bref, on est chez lui comme chez soi. On nous a aussi compté notre quartier de pension chez M. Digne, non en espèces, mais en

1. Il y a là une erreur, puisque c'est le 2 janvier que Prud'hon écrit à M. Devosge. La lettre à M. Fauconnier citée plus loin et datée du 3 janvier porte : *dimanche passé.*

papier qu'on nomme cédules. Quel singulier argent que cela ! Quand on veut le changer contre de l'argent monnayé, on paie 6 pour cent ; cela ne laisse pas de faire un diminutif assez considérable. Cependant il n'est point d'autre moyen : on a besoin, en arrivant, de bien des petites choses, telles que portefeuilles, papiers, crayons, etc., et on est forcé d'en passer par là. Nous avons donc reçu trois cédules, une de 25 écus romains, une autre de 24 moins 5 baïoques, et la troisième de 35, que nous avons changée pour payer nos dettes et pour faire nos petites affaires, et nous avons partagé les deux autres. Voilà, Monsieur, où nous en sommes pour l'instant. Vous pouvez être persuadé que je m'efforcerai de répondre aux bontés de la Province en profitant du mieux qu'il me sera possible de la vue des belles choses qu'elle m'a mis à même d'étudier.

« Vous voulez bien, Monsieur, trouver agréable que je fasse des vœux au Ciel pour tout ce qui peut vous intéresser : pour votre santé d'abord, qui est précieuse à tous vos élèves, ensuite pour l'entière satisfaction de tous vos désirs. Puisse-t-il m'écouter aussi favorablement, et remplir aussi bien tout ce que vous pouvez souhaiter comme mon cœur le désire! Pardon, Monsieur, si je finis ma lettre par où j'aurais dû la commencer; la réflexion m'en vient un peu

tard, mais je n'en suis pas moins, avec un profond respect, un sincère et zélé attachement, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève.

« PRUD'HON. »

« Voulez-vous bien, Monsieur, assurer Mme Devosge de mes respects, lui dire que je lui souhaite de tout mon cœur les choses du monde les plus agréables et les plus satisfaisantes. J'embrasse le petit Natoire et toute votre aimable famille[1]. »

Quelques jours plus tard, Prud'hon écrit une nouvelle lettre à son ami Fauconnier. Il a parcouru Rome et lui donne ses premières impressions. Je le laisse parler et m'abstiens de commentaires inutiles :

« Mon ami, celle-ci est en partie pour réparer le défaut de la précédente, où j'ai bien maladroite-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Joliet, maire de Dijon. — Il existe une autre lettre de Prud'hon datée de Rome, 3 janvier, et adressée à M. Fauconnier, qui donne en termes à peu près identiques le récit de ce même voyage. Je ne la publie pas. Elle est beaucoup moins complète, moins intéressante que celle-ci, et déjà connue. On la trouvera dans le tome V des *Archives de l'Art français,* p. 104 et suivantes.

ment oublié de vous dire que, pour adresse sur les lettres que vous m'écrirez, il suffit de mettre mon nom, ma qualité de *peintre pensionnaire des états de Bourgogne,* surtout pour que ceux qui portent à peu près mon nom n'aillent pas s'emparer des lettres qui me sont adressées. Voilà ma faute réparée; mais ce qui me peine, mon ami, c'est qu'il va vous en coûter le double, et que les ports de lettres sont extrêmement chers.

« Dans l'espace du temps de mon arrivée jusqu'alors, j'ai un peu couru Rome, du moins extérieurement, car je ne suis encore entré dans aucune galerie. J'ai vu des églises magnifiques, tant par les peintures, sculptures et dorures que par les marbres précieux qui les décorent. Vous ne vous en faites pas d'idée, mon ami. Nos églises de France sont mesquines et pauvres à côté de celles-ci, j'entends les plus belles et les mieux ornées. Vous parlerai-je de Saint-Pierre, dont l'énormité de l'édifice disparaît à la vue, à cause du bel ensemble qui règne dans toutes ses parties? Quelle église pour la richesse! outre le marbre précieux et varié dont elle est toute revêtue! La voûte de la grande nef et l'intérieur du dôme sont entièrement dorés, enrichis de peintures en mosaïque sans nombre. Quant aux tombeaux, statues, bas-reliefs en marbre et bronze, dont la quantité prodi-

gieuse aurait lieu d'étonner, ils sont distribués avec tant d'ordre qu'ils ne servent qu'à l'embellissement de ce vaste monument de la chrétienté. Figurez-vous-en la grandeur par comparaison. D'abord les enfants qui tiennent de chaque côté de la grande nef les coquilles dans lesquelles on prend de l'eau bénite, ayant six pieds de proportion, paraissent au plus de grandeur naturelle lorsqu'on est placé au milieu de la nef, à égale distance et vis-à-vis d'eux; aussi sont-ils trop petits. Des religieux de je ne sais quel ordre, désirant faire bâtir une église, ne demandaient à Sa Sainteté qu'un espace de terrain de la circonférence d'un des piliers de Saint-Pierre; et leur église est à peu près grande comme celle de la Visitation-Sainte-Marie dans la rue du Bac. Le baldaquin qui est au milieu de l'église, et qui est en bronze, est autant élevé que la colonnade du Louvre : c'est ainsi que me l'ont assuré des architectes qui savent les mesures de l'un et de l'autre. C'est là-dessous que sont les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, sur lesquels est placé le maître-autel. Les lettres de l'inscription qui est autour du dôme, qui paraissent n'avoir qu'un pied au plus, en ont quatre et demi. La corniche qui règne autour de l'église, intérieurement s'entend, serait assez large pour qu'un carrosse et un homme à côté pussent y passer. Ainsi du reste. Les tableaux

de toutes les chapelles sont des copies en mosaïque de ceux des plus grands maîtres, imités si parfaitement qu'on y voit la fraîcheur et le brillant du coloris, la vigueur et la touche même du pinceau. La mosaïque est une peinture faite de petites billes de pâte de verre de toutes sortes de couleurs, arrangées avec tant d'art qu'il faut s'assurer par le tact que ces tableaux sont faits de la sorte pour pouvoir le croire. De tels tableaux se conservent toujours beaux sans crainte d'être gâtés d'aucune manière. Encore une chose : tout le peuple de Rome et des environs tient dans Saint-Pierre les jours de fêtes extraordinaires; encore y a-t-il de la place pour se promener à son aise. Enfin, tout y est étonnant par réflexion et par comparaison. S'il fallait, mon ami, entrer dans tous les détails de chaque église en particulier, chacune d'elles ferait le sujet d'une longue lettre. Je vous dirai seulement en gros que j'ai vu la Rotonde, autrement dit le Panthéon, temple autrefois dédié à tous les dieux, et le seul qui soit entier de tous ceux de l'ancienne Rome; le Colisée, dont les restes annoncent encore combien les Romains étaient grands et magnifiques; la colonne de Trajan et celle d'Antonin, décorées de bas en haut par des bas-reliefs représentant les triomphes et les conquêtes de ces deux empereurs. J'ai vu dans les places des fontaines de

toutes les façons, ingénieuses et surprenantes dans leur construction et la distribution des eaux; dans les cours des palais, des statues antiques, dont les formes et les proportions donnent l'idée de la nature la plus belle, qui ne se rencontre cependant nulle part aussi accomplie. Enfin, j'ai tant vu de choses que la quantité m'a empêché de bien voir, et ce n'est qu'à la longue qu'on peut apercevoir la beauté de chacune de ces choses. Je me réserve à vous faire des descriptions pittoresques lorsque je verrai les peintures et les statues qui sont dans les galeries et les muséums; mais il en coûte beaucoup d'argent, et mon voyage, pour ce quartier-ci, m'a mis un peu en arrière.

« Au milieu de toutes ces belles choses, il me reste un vide bien grand dans l'âme, mon ami. Si mon esprit jouit, mon cœur est loin d'être content. Partout je me trouve seul et isolé. Je n'ai plus ces amis à qui je confiais mes pensées, dans le sein desquels j'épanchais mes peines. Tout ici est néant pour moi, et je ronge secrètement le frein de ma mélancolie sans chercher même à me distraire de ma tristesse.

« Adieu, mon ami, une lettre de vous fera plus pour ma tranquillité et ma satisfaction que toutes ces beautés réunies.

« Mes respects à votre maman, à Mme Richard, etc., etc., et mes compliments à M. Sylvain, etc., etc.

« *De Rome, ce 11 janvier 1785* [1]. »

Rome est une vaste solitude, et la solitude ne convenait pas à l'âme expansive de Prud'hon. Au milieu des merveilles qui remplissent la ville des Césars et des papes, il s'ennuyait. Ses amis lui manquaient cruellement. Il n'éprouvait aucune sympathie pour la plupart des artistes qu'il avait rencontrés, et dont l'outrecuidance égalait la nullité. Il s'était attendu à toute autre chose. Aussi, après deux mois de séjour, son désenchantement à l'égard des hommes tout au moins était-il complet. Il écrit à M. Fauconnier une lettre où se montrent son rare esprit d'observation et une tristesse qui n'est pas exempte d'amertume et de causticité :

« *De Rome, ce 14 mars 1785.* — Mon ami, Rome est une ville superbe, où on voit une infinité de choses admirables. Malgré cela, on s'y ennuie souvent, surtout parce qu'on n'y reçoit que très-rarement des nouvelles de ses amis. On songe souvent au plaisir qu'on avait à être avec eux, et on regrette bien de ne

1. L'original de cette lettre appartient à M. Lehoux, venant de M. Pelée.

plus pouvoir en jouir. Voilà ce qui m'afflige, voilà ce qui souvent m'arrache des soupirs. Tel est l'homme. Sa vie n'est qu'un trouble continuel qui l'empêche de trouver son bonheur dans les choses mêmes où quelquefois il a cru en voir la source. J'ai pensé, en venant à Rome, que les talents que je pouvais y acquérir, joints à la félicité que je me promets d'ailleurs, me feraient envisager un avenir heureux; mais les peines présentes le font disparaître de mon esprit. Ce sont des roses que je m'efforce de cueillir et dont je n'attrape que les épines. Cependant je tâche d'étudier de mon mieux, tant pour remplir le temps que pour me distraire de mes pensées. Je consulte et je vois souvent les belles choses : elles me satisfont bien quant au goût que j'ai pour elles, mais elles ne remplissent guère le vide que votre absence laisse dans mon cœur. Heureusement que la facilité que j'ai à saisir les choses m'empêche de perdre entièrement le fruit que je pourrais tirer d'une étude plus réfléchie. Un temps viendra peut-être où, le cœur un peu plus content, j'y penserai davantage.

« Pour le présent je n'ai rien de nouveau à vous dire. La vie monotone qu'on mène ici en exclut toute variation. Le matin je me lève pour aller dessiner d'après l'antique. A midi je dîne et continue après dîner l'ouvrage du matin. Le soir, lorsque la

nuit tombe, je vais seul me promener dans quelque endroit peu fréquenté, jusqu'à l'heure de l'académie où je me trouve tout aussi seul que s'il n'y avait que moi. L'envie en général que les Français portent à ceux qui ont quelque talent fait que le parti le plus sage est de n'avoir communication avec aucun. Il m'en coûte bien peu à moi, mon ami, qui ne me suis jamais soucié de ces gens qui se disent vos amis, et qui sont loin de l'être en effet.

« Quant à la langue italienne, il y a si peu d'occasions où on en ait besoin, qu'elle viendra toujours assez tôt; j'y fais peu attention. Je ne suis pas du nombre de ceux qui en font leur objet essentiel. Cependant sans savoir la langue il est bon de savoir les usages, car les Italiens sont un peu fripons. Comme ils sont pauvres, et que l'argent y est rare, il n'y a pas de détours qu'ils ne prennent et de bassesses qu'ils ne fassent pour en agripper. Aussi, malgré leur mine hypocrite, faut-il se méfier extrêmement de leur maintien grave et composé. Il est singulier comme le raisonnement et l'affectation d'esprit est une épidémie générale. Il est à Rome certain café où s'assemble une partie des artistes français, et où je me suis trouvé trois ou quatre fois dans les commencements. Là chacun cherche un point de dispute, qui se rencontre bientôt, pour faire étalage de son élo-

quence. Là, tous les maîtres passent en revue et ne sont point épargnés. On critique celui-ci, on déchire celui-là. Tous ceux qui ne peuvent entrer en comparaison avec Raphaël sont proscrits. Raphaël lui-même est blâmé de ne s'être pas assez asservi à l'antique. Le mieux de tout cela, c'est que tous ces messieurs les beaux parleurs n'étudient ni Raphaël, ni l'antique, et s'amusent chez eux à ne rien faire qui vaille. J'étais ébloui dans les premiers temps de leur jargon recherché. Je les croyais gens à suivre dans leurs ouvrages la même méthode que dans leurs discours; mais excessivement sévères aux autres, ils sont excessivement indulgents à eux-mêmes. De plus leur amour-propre leur épargne le désagrément de voir leurs défauts, et c'est avec une confiance pleine de charlatanisme qu'ils vous font voir leurs ouvrages. Je suis tombé de mon haut en voyant tant de différence entre parler et faire. J'avais cru que des gens qui se mettaient au-dessus de plusieurs grands maîtres, en ayant l'air de les mépriser, soutenaient dans leurs œuvres ce noble orgueil qu'ils avaient d'abord fait paraître. Non-seulement ils sont loin du parallèle, mais même d'en approcher jamais! Leurs raisonnements à perte de vue, tout chauds qu'ils sont, ne suppléeront jamais au génie de glace de quelques-uns de ces messieurs. D'autres, plus modérés, qui se

tiennent à l'écart, c'est-à-dire chez eux à travailler, parlent beaucoup moins et réussissent infiniment mieux. Dans leurs ouvrages la réflexion aide leur génie, et ils produisent de belles choses. J'en ai vu quelques-uns dans ce genre, mais le nombre est petit. Adieu, mon ami; encouragé quelquefois par vos lettres, je tâcherai de prendre un essor qui me fasse aller de pair, ou plus loin, s'il est possible. Faites en sorte, mon ami, de charmer quelquefois mes ennuis en m'écrivant plus souvent. Cet effet merveilleux ne dépend que de vous; ne me le refusez pas. Mes respects à votre chère mère, à Mme Richard; mes compliments à M. Sylvain, à Chamuffin, etc., etc.[1]. »

II.

Bien que ce soit dans son œuvre avant tout que l'on doive étudier l'artiste, j'éprouve cependant, je l'avoue, un vif intérêt à le suivre dans les habitudes de sa vie, et ce n'est pas par un sentiment de vaine curiosité que je cherche à démêler les influences qu'il a subies, les maîtres dont il s'est pénétré, tous ces éléments extérieurs qui n'ont pas créé son génie, mais qui l'ont développé et modifié : tous ces fils si déliés

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

et si compliqués qui forment la trame de l'âme humaine. A l'égard de Prud'hon, un fait qui jusqu'ici me paraissait inexplicable m'avait dès longtemps frappé. Ses premiers ouvrages, la *Cérès, l'Amour réduit à la raison*, et son pendant : *Le cruel rit des pleurs qu'il fait verser*, qu'il exécuta à Paris aussitôt après son retour de Rome, prouvaient incontestablement qu'il avait étudié avec ardeur et assiduité Léonard de Vinci et Corrége. Or, au moment du premier séjour de Prud'hon à Paris, le musée du Louvre n'existait pas encore, et il est peu probable que le pauvre peintre ait eu l'occasion de visiter le cabinet du roi à Versailles [1]. Rome ne possédait de l'auteur de la *Cène* que la petite fresque de *San Onofrio*, qui n'est appréciée et attribuée à Léonard que depuis quelques années; car l'ébauche du *Saint Jérôme* de la galerie Fesch, aujourd'hui au Vatican, n'était pas connue à cette époque [2].

1. Il est vrai que, en 1750, cent dix tableaux appartenant au cabinet du roi furent transportés au Luxembourg, où ils restèrent jusqu'en 1785, époque à laquelle on les réintégra à Versailles. Le public était admis à les visiter deux fois par semaine. Mais d'après l'inventaire très-sommaire que nous possédons, il ne paraît pas que, si l'on en excepte une *Sainte Famille* de Raphaël et *la Charité* d'André del Sarte, cette collection renfermât les ouvrages importants de la galerie royale.

2. J'ai dit, dans mon Étude sur Léonard de Vinci, que je me refusais absolument à admettre comme œuvre de ce maître *la Modestie et la Vanité*, de la galerie Sciarra.

Quant à Corrége, il n'était représenté dans la ville des papes que par la *Danaé* de la galerie Borghèse[1]. Où donc Prud'hon avait-il étudié Corrége et Léonard? Sa correspondance va nous donner le mot de cette énigme. Le jeune peintre a visité le nord de l'Italie, où il a fait un et peut-être deux voyages; il a vu Florence, Parme et Milan. Nous possédons en effet une lettre que Prud'hon écrivit de Turin à son ami Fauconnier, à l'occasion de la mort de sa mère. Or, on ne va pas à Turin, on y passe; ce n'est qu'une étape à l'aller ou au retour. Il est vrai que cette lettre n'est pas datée; elle est probablement un peu postérieure à l'époque qui nous occupe, et on peut la rapporter à l'été de l'année 1786, car on verra plus loin que c'est à partir du 7 décembre 1785 qu'on ne retrouve plus dans la correspondance le nom de Mme Fauconnier la mère, à laquelle Prud'hon ne manquait jamais de se rappeler. Deux autres lettres écrites de Rome, peu de temps sans doute après un premier voyage, et où Prud'hon parle longuement de la *Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces, ne permettent pas de douter qu'il ait vu l'ouvrage original. En effet, bien que ces lettres aient trait à la copie en tapisserie de la *Cène* que l'on voit au Vatican, le

1. Je n'oserais même affirmer que ce tableau fût déjà à Rome à cette époque.

peintre entre dans des détails précis sur les dégradations qu'a subies la fresque et dont il n'y a pas trace dans la reproduction. S'il a été à Milan, il a certainement visité Parme et a pu étudier le Corrége au dôme et au musée de cette ville. Ces divers indices permettent de supposer que Prud'hon, suivant en cela l'exemple des élèves de l'Académie de France, de la plupart des étrangers et même des Romains aisés, faisait, pendant les mois d'été, des voyages dans la Péninsule, et que, voulant aller dans le nord, mais résolu, comme on s'en souvient, à ne plus se risquer sur l'élément perfide, il prenait sa route par Florence et par les duchés : c'est la plus belle, la plus directe, celle qui lui fournissait le plus grand nombre de sujets d'étude. Quoi qu'il en soit de cette première excursion, Prud'hon était de retour à Rome le 20 septembre 1785, comme on le verra par l'une des lettres où il parle avec tant de jugement et d'enthousiasme de la *Cène* de Léonard.

« Mon cher ami, écrit-il à M. Fauconnier, sur la perte d'une mère qu'on aime tendrement et qui nous est autant attachée que la vôtre l'était à ses enfants, quelle consolation peut-on donner? Il n'est que le temps qui en puisse modifier la douleur. Cependant, mon ami, il ne faut point se laisser aller au chagrin.

La raison doit avoir ses droits sur des affectations (*sic*) qui peuvent nous être nuisibles, et c'est dans ces moments de crise où l'homme doit rappeler tout son courage. Vous savez, mon ami, que tout ce que produit la nature ne peut durer longtemps, et que par conséquent on doit s'attendre tous les jours à quelques nouvelles révolutions. Je sens moi-même que le revers cruel qui vous est arrivé a dû vous affecter bien profondément. Vos regrets et vos douleurs ne sont que trop justes, hélas! mais pour cela faut-il que le cœur s'en repaisse avec obstination? Non, au contraire il faut se rappeler tout ce qui peut vous distraire de vos chagrins. Que vous dirai-je, mon ami? J'ai éprouvé comme vous le même malheur. J'ai perdu en quatre mois un père et une mère qui m'aimaient tendrement. Bien plus, il ne m'est resté que des frères et des sœurs en qui j'ai trouvé moins d'affection et plus d'indifférence que dans des étrangers. A l'âge où j'étais alors, il m'était bien dur de n'avoir plus personne qui s'intéressât à ma jeunesse : cependant il a fallu boire le calice jusqu'à la lie! D'autres malheurs survinrent; on retira ma pension. Je restai donc sans fortune, sans secours, sans talent; de plus, ingénu, timide, confiant, ne connaissant point le monde, et enfin abandonné à moi-même. Que de petites misères, et qui étaient bien grandes pour moi,

il m'a fallu essuyer! par combien de situations embarrassantes il m'a fallu passer! Combien de fois il m'a fallu être dupe de ma bonté, et combien j'ai trouvé qui en ont abusé! Quelle comparaison de ce temps avec celui que j'avais passé dans la maison paternelle! Que de regrets alors sur la perte de ceux avec qui j'avais goûté toutes les douceurs de l'aisance! et, encore pis, quelles inquiétudes sur un avenir qui m'effrayait sans cesse, lorsque je venais à y penser! Telle était cependant la peine de ma situation d'alors. Cependant, mon ami, le ciel ne m'a point abandonné, et il faut espérer qu'il conduira le frêle vaisseau de ma vie jusqu'au bout, sans autre malheur considérable. Croyez de même que, quoiqu'il vous ait privé d'un grand secours et d'une grande consolation, il prendra soin de pourvoir à tous vos besoins, moyennant un peu plus de peine et de travail. Pour moi, mon cher ami, si jamais la fortune veut m'être un peu favorable, croyez bien qu'alors le plus cher plaisir de mon cœur sera de vous en faire part. Adieu, mon cher ami; consolez-vous; écrivez-moi le plus souvent qu'il vous sera possible, car la plus grande douceur que j'éprouve est de m'entretenir avec vous. Adieu, je suis et serai toute ma vie le meilleur de vos amis[1].

« PRUD'HON. »

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

Dès le mois de septembre 1785, Prud'hon commence à se préoccuper de la copie qu'il devait faire pour les états de Bourgogne. Cette commande était-elle exceptionnelle et destinée à aider le pauvre artiste obligé de subvenir, avec sa modeste pension, à ses propres besoins et à ceux de sa famille qu'il avait laissée à Cluny? Je n'ai pu éclaircir ce point; mais il me paraît plus probable que l'exécution d'un pareil ouvrage était une obligation imposée aux pensionnaires, et destinée à s'assurer de leur zèle et de leurs progrès, et à dédommager en même temps la Province des sacrifices qu'elle s'imposait. Prud'hon écrit à M. Devosge, chargé de suivre et de diriger les lauréats, pour lui soumettre ses idées au sujet de cette copie. Il voudrait reproduire une belle chose : un des cartons de Raphaël ou la *Cène* de Léonard; mais il craint que ses compatriotes ne trouvent de pareils ouvrages bien sérieux, et qu'ils ne préfèrent des tableaux qui frappent les sens plutôt que l'âme.

« *De Rome, ce 20 septembre 1785.* — Monsieur, le plaisir sensible que me causa votre lettre pleine de sentiments d'une tendre amitié était encore augmenté par l'espoir de celle qui devait bientôt me venir, et que j'attendais avec l'impatience d'un désir tel que le donne l'attachement respectueux d'un

tendre fils; mais cette chère lettre, qui m'aurait rapproché du temps heureux où je travaillais sous votre direction en me donnant des conseils pour me guider dans la carrière que je cours, je suis encore à la désirer avec le même empressement. Puisse-t-elle ne pas tarder à me parvenir! Je sais bien que l'amitié confiante, comme celle dont vous m'honorez, doit penser qu'il est peu besoin de lettres pour persuader de ses sentiments; car, vraiment, on ne se gêne à cet égard qu'avec les gens indifférents et avec qui on ne veut pas être en reste; mais, cependant, celui qui est éloigné s'attriste quelquefois, et lorsqu'il pense aux personnes vers qui son cœur le porte, il n'en désire que plus ardemment de jouir de leur entretien. Cette jouissance, délicieuse pour lui, l'empêche de se croire isolé dans un pays où son étude lui tient lieu de connaissances; en lisant leurs lettres dans ses moments de loisir, il se voit avec eux, et cette douce erreur ne laisse pas de chasser de son esprit l'ennui de la solitude. — Daignez, Monsieur, peser la solidité de mes raisons, et laissez-vous toucher d'un peu de commisération pour un pauvre exilé que la tendresse de son cœur ramène souvent vers ceux qu'il ose nommer ses amis.

« Vous me parlez de l'exécution de *l'Aurore* du Guide, peinte à fresque dans un plafond du palais

Rospigliosi. Pour m'y préparer, je vais donc commencer par faire acquisition de boîte à couleurs, palettes, brosses, pinceaux, chevalets, etc. Je pense qu'il faudra se régler, dans les mesures et l'emplacement qu'occupera ce tableau, à la forme longue et étroite de l'original, pour que la copie en puisse conserver l'agréable de la composition.

« Lorsque j'étais à Dijon et qu'il était question du tableau que j'exécuterais pour la Province, vous me dites, Monsieur, que, sans faire attention que le sujet fût sacré, profane ou fabuleux, je pouvais choisir indifféremment dans ces trois genres celui qui me frapperait le plus et vous en faire part. Je pensai donc, en voyant les tapisseries de Raphaël (et après avoir vu un grand nombre d'autres tableaux), que l'on ne pouvait rien faire de mieux que de faire une copie d'après l'une d'elles. Ce sont (*sic*) dans ces admirables tapisseries où brille le plus éminemment le génie divin de ce grand maître. Après son *École d'Athènes,* ce sont ses plus beaux ouvrages, et on pourrait dire les seuls qui l'égalent dans le simple de la composition, comme dans la force des caractères et de l'expression. Le premier sujet est *la Nativité;* le deuxième, *l'Adoration des Mages;* le troisième, *le Massacre des Innocents,* en trois morceaux, dans lesquels l'expression d'une douleur active est à son plus haut

point; le quatrième, une *Résurrection*, autre morceau, où l'énergie de chaque figure est jointe à une simplicité d'action et à des caractères tels que Raphaël les imaginait lorsqu'il était inspiré de son génie sublime. Le cinquième est un *Noli me tangere;* le sixième, *les Disciples d'Emmaüs;* le septième, une *Ascension;* le huitième, *Saint Paul prêchant dans l'Aréopage*, tableau qu'on pourrait mettre en parallèle avec son *École d'Athènes;* le neuvième, le même *Saint Paul et saint Barnabé déchirant leurs vêtements*, parce qu'on voulait leur sacrifier comme à des dieux, autre tableau tout aussi admirable que le précédent; le dixième, *Ananie et Saphira* expirant dans les convulsions aux pieds de saint Pierre et en présence des autres apôtres, pour lui avoir célé la vérité dans l'argent de la vente de ses biens qu'il venait lui offrir, et dont il avait détourné une partie. Le onzième, *Saint Paul guérissant un aveugle* en présence d'un consul ou tribun, ou quelque autre Romain en dignité, dont j'ignore le nom. Le douzième, *Jésus-Christ qui donne les clefs à saint Pierre;* vous devez en connaître la gravure; le treizième, *la Pêche miraculeuse;* ces quatre tableaux ne le cèdent en rien aux deux précédents, et montrent dans des beautés différentes le même degré de sublimité. Enfin, le quatorzième, *Saint Pierre et saint Jean guérissant un*

boiteux à la porte du temple; celui-là où sont des colonnes torses, entre lesquelles on aperçoit les figures du sujet, ne me plaît pas infiniment. Il me reste à vous parler d'une quinzième tapisserie, qui représente une *Cène* d'après Léonard de Vinci. Lorsqu'on est devant, on demeure immobile d'admiration, on ne peut se lasser de regarder, et lorsqu'on a bien vu chaque figure en particulier, on avoue que jamais Raphaël ni le Poussin, qui ont traité plusieurs fois ce sujet, n'ont approché de celui-ci dans l'expression. Un trouble général est répandu parmi les apôtres; on lit sur les têtes de chacun d'eux ce qui se passe dans leur âme; on pourrait même répéter ce qu'ils disent et pensent au récit triste et tranquille que leur fait le Christ de ce qui doit lui arriver. Enfin, quand Léonard de Vinci n'aurait fait que ce seul tableau, qui est peint à fresque dans un réfectoire de moines à Milan, et qui malheureusement est abîmé au point qu'on y aperçoit à peine quelques têtes, ce seul ouvrage l'eût conduit à l'immortalité. Quel homme pour penser chaque figure d'un tableau d'une manière simple, naturelle et sublime! Je ne m'étonne plus qu'il ait mis trois ans à l'exécution d'un pareil tableau. Semblable en cela aux anciens, dont la sage modération préférait de produire un ou deux de ces divins chefs-d'œuvre (fruits étonnants des réflexions et des

pensées profondes), à la frénétique ambition de vouloir tout faire sans se donner la peine de penser à rien; aussi étaient-ce là des hommes. J'en reviens donc à dire que j'imaginais à faire une copie d'après une de ces belles tapisseries. Il est vrai que ce sont des sujets qui ne sont point agréables pour qui n'en sent point les beautés, et qu'à Dijon le plus grand nombre pourrait bien les trouver insipides, ou imaginer d'après cela que les tableaux qui frappent les sens plutôt que l'âme doivent y être préférés. Cependant, si, sans les connaître, on y veut les belles choses que renferme Rome, il faut qu'on se résolve alors à y souffrir les tableaux de religion, puisque ce sont des sujets que les grands maîtres ont le plus souvent et le plus sublimement traités sans contredit; autrement, on aura bientôt tari la source des sujets fabuleux ou d'histoire profane. Quoi qu'il en soit, vous pensez bien, Monsieur, que ce que je viens de dire ne sont que des paroles et non des oppositions, et que je me conformerai toujours avec plaisir au goût d'une Province dont les bienfaits me mettent à même de voir, d'étudier, d'épurer mon goût et d'accroître mes lumières d'après des beautés qu'elle ne sait ni sentir ni apprécier. J'attends donc les mesures de la toile pour commencer. J'ai peut-être parlé un peu librement et franchement; mais puis-je craindre

d'ouvrir mon cœur et mes pensées à vous, Monsieur, qui ne savez que trop combien un artiste éclairé a de contradictions à essuyer dans un pays où le goût est encore ou colifichet ou barbare, où l'homme de talent souffre et s'y épuise inutilement et sans fruit, tandis qu'on devrait l'y goûter et l'y suivre par choix de discernement? Il mettrait alors sa jouissance dans sa peine même, quand il verrait qu'il ne se la donne pas en vain.

« J'ai l'honneur d'être, avec un attachement tendre et respectueux, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON.

« *P. S.* — Assurez, je vous prie, madame Devosge de mes respects. »

Prud'hon revient sur ce sujet de la *Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces, dans une lettre à son ami Fauconnier. Cette lettre sans date est certainement de la même époque que la précédente; elle exprime les mêmes idées, le même enthousiasme; elle montre une intelligence si vive et si profonde de l'œuvre du maître sublime, que je veux encore la citer. Il me semble qu'on ne se lasse pas d'entendre le jeune artiste parler de Raphaël et de Léonard :

« Mon cher ami, je suis bien sensible aux tendres marques de votre amitié. Que ne puis-je m'en rendre digne, soit par mon talent, soit par ce que voudrait faire mon cœur pour vous en marquer sa reconnaissance! Mais enfin, peut-être un jour viendra où je pourrai voir mon désir rempli; c'est ce que je souhaite. Je sors de voir tout fraîchement les admirables tapisseries exécutées autrefois sur les cartons du fameux Raphaël; sans contredit, c'est, selon moi, ce qu'il a fait de plus beau, de mieux senti et de plus expressif, Mais quelqu'un qui l'a surpassé bien au delà dans la pensée, la justesse de la réflexion, et du sentiment, et de la perspective, etc., c'est l'inimitable Léonard de Vinci, le père, le prince et le premier de tous les peintres, d'après lequel on voit également une seule tapisserie exécutée sur sa fameuse *Cène*, peinte à Milan dans un réfectoire de dominicains. Ce tableau est le premier tableau du monde, et le chef-d'œuvre de la peinture. Toutes les qualités de l'art s'y trouvent réunies au degré le plus sublime. Lorsque l'on est devant, on ne se lasse pas d'admirer soit le tout ensemble, soit chaque détail en particulier. C'est une source intarissable d'études et de réflexions. La vue de ce seul tableau suffirait à perfectionner un homme de génie, au point d'égaler ou de surpasser Raphaël même, puisque tout y est réuni. Cependant, peu de personnes

font attention non-seulement à ce tableau, mais en général à tout ce qu'on voit de Léonard. Ou le mérite de ce grand homme est trop au-dessus de leur intelligence, ou ce qu'il a fait est trop parfait pour qu'il leur vienne à la pensée d'oser jamais approcher de sa manière, leur paraissant comme une chose absolument impossible. Cet homme rare joignait au génie le plus sublime un raisonnement juste et une spéculation profonde, choses qui se rencontrent rarement en une même tête, puisque le premier semble appartenir à un homme sanguin, et le second paraît être le fait d'un homme froid et réfléchi. Aussi a-t-il employé neuf années à peindre cette admirable *Cène*, dans laquelle on voit, dans une diversité étonnante de caractères différents, cette parole de Jésus-Christ : « Je vous dis en vérité qu'un d'entre vous cette nuit même doit me trahir. » Chaque figure se meut suivant que le porte son caractère particulier : le Christ parle avec une tristesse tranquille ; saint Thomas s'étonne et ne veut point croire ; saint Jean s'affecte et s'attendrit ; saint Pierre s'indigne et démontre qu'il est prêt à employer la force contre le perfide ; Judas contrefait l'étonné ; enfin, les uns marquent de la crainte, d'autres se demandent entre eux avec étonnement qui est capable d'une telle action ; d'autres demandent encore avec anxiété à leur maître de leur nommer l'auteur de cet

acte atroce; enfin, tous marquent le trouble et la confusion. Joignez à cela que la scène se passe dans un salon grand et tranquille, et, pour ne rien oublier, que trois fenêtres dans le fond, qui laissent voir l'horizon extrêmement bas, donnent à entendre que l'action se passe le soir sur les vingt-trois heures. Après cela, que peut-on désirer de plus? Pour moi, je n'y vois que perfection, et c'est là mon maître et mon héros.

« Adieu, mon ami. Je vous embrasse, et resterai éternellement votre ami[1].

« PRUD'HON. »

III.

Prud'hon en fut pour ses frais d'éloquence. Les Élus de la Province ne se souciaient ni de Raphaël ni de Léonard. Ils voulaient un sujet agréable et gai: une *Cène* ou un *Massacre des Innocents* ne faisaient pas leur affaire. D'ailleurs il fallait un plafond. Ils avaient jeté leurs visées sur *l'Aurore* du Guide. M. Devosge fit part à Prud'hon de leur désir, et celui-ci rend compte à son maître des démarches inutiles qu'il a tentées pour obtenir l'autorisation de copier la pein-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

ture du palais Rospigliosi, et il lui donne en même temps des renseignements très-précis sur les dépenses qu'entraînerait cet ouvrage.

« *De Rome, ce 5 octobre 1785.* — Monsieur, puisque le tableau qu'ont ordonné MM. les Élus est pour décorer un plafond et qu'ils avaient fait choix de *l'Aurore* du Guide, qui est en effet le plus agréable en ce genre qui soit à Rome, il ne me reste qu'à vous faire part des difficultés qui s'opposent à l'exécution de leur volonté. Je suis allé dimanche passé, 2 de ce mois, pour avoir la permission de copier le tableau que vous me demandez; le *custode,* qui est celui à qui on s'adresse pour faire signer au prince le mémorial qu'on lui présente pour obtenir son consentement, m'a dit d'abord que le prince ne s'était jamais soucié qu'aucun artiste fît des copies chez lui; mais surtout que, depuis qu'il était arrivé certains accidents aux meubles qui décorent ses appartements par la faute de ceux qui copiaient, il ne voulait absolument plus donner la permission à personne. Là-dessus il me raconta deux histoires, à une desquelles je ne m'attendais guère; la première, qu'un peintre turinois, ayant obtenu de faire une copie d'une médiocre grandeur de ce même plafond du Guide, était resté un an et plus à la terminer; il ne venai

travailler que rarement, faisait ou disait des impertinences à ceux qui étaient chargés de lui ouvrir les portes du salon où se trouve ce tableau et passait enfin une grande partie du jour à dormir ou à ne rien faire, quoique le prince lui eût dit lui-même de se dépêcher. Cette anecdote et beaucoup d'autres semblables lui avaient extrêmement déplu; mais la dernière l'a totalement rendu inflexible. La voici : le *Triomphe de David,* qui est, je crois, le plus mauvais tableau qu'ait fait le Dominiquin (puisqu'on ne l'imaginerait jamais de ce grand maître, si on ne prenait soin de vous le dire), et que M. Dubois seul trouvait admirable, au point de vouloir en régaler d'une copie la Province de Bourgogne, ce tableau, dis-je, se trouve justement dans une petite salle à la suite de celle où est l'œuvre du Guide; pendant le temps donc que le copiait M. Dubois, qui prenait son temps sans se gêner, quelqu'un qui le connaissait vint en son absence pour en voir la copie, et maladroitement la fit tomber sur deux vases d'albâtre oriental qui furent rompus. On cacha cet accident au prince pendant quelque temps, mais enfin il le sut, et depuis personne n'a pu tirer de Son Excellence la permission de copier aucun tableau, quelques moyens qu'ils aient pris pour l'obtenir. Il a refusé deux cardinaux et diverses autres personnes de considération, qui voulaient bien

s'employer pour quelques artistes qu'ils protégaient. Un prince russe voulant acheter une copie de *l'Aurore* du Guide faite d'après une autre copie, et désirant la confronter avec l'original, celui de Rospigliosi (le prince), n'a jamais voulu permettre qu'on la transportât chez lui; mais ce qu'il y a encore de pis pour nous, c'est que M. Dubois, pour faire son tableau, avait employé le crédit du cardinal de Bernis, et je doute fort que Son Éminence, après une semblable histoire, veuille encore se charger d'obtenir une permission du prince Rospigliosi; de plus, ce même prince est parti depuis deux ou trois jours pour un voyage de trois ans, m'a dit M. Digne, et dans cet intervalle de temps on doit travailler à la restauration et décoration de ce même salon, qu'occuperait une toile de vingt-cinq pieds et qu'elle remplirait presque en entier; de sorte que, comme il n'y a pas beaucoup de temps à perdre, les obstacles en deviennent plus grands et la réussite des démarches qu'on pourrait faire à cet égard presque impossible. Jugez-en vous-même, Monsieur, d'après toutes les difficultés qu'on m'a opposées. Quant à ce qui regarde les frais que demande l'exécution d'une copie de vingt-cinq pieds de long sur quinze pieds quatre pouces de haut, il n'est pas possible, malgré toute la bonne volonté que j'ai d'économiser les fonds de la Province,

que la somme de six cents livres puisse y suffire. Premièrement pour la toile, qui serait de la meilleure qualité qu'on emploie dans ce pays-ci, à l'impression de laquelle on mettrait tout le soin que demande une pareille machine, après m'être informé du prix qu'on demanderait pour la préparer, les *coloraces* m'ont assuré ne pouvoir pas le faire à moins de 45 écus romains, qui font, monnaie de France, 243 fr. et quelques sols, prix qui m'a d'abord épouvanté. Secondement, pour ébaucher et peindre un tableau de cette grandeur, j'estime, suivant le rapport des mêmes coloraces, qu'il faudrait y employer pour pareille somme au moins autant de couleurs, laquelle dépense, soit pour l'un soit pour l'autre objet, ferait déjà 486 ou 7 livres à cause des sols; resterait donc 113 ou 14 livres pour les frais d'une caisse de quinze pieds et demi pour l'emballage, d'une escabelle très-élevée pour atteindre au haut du tableau, d'une boîte à couleurs, des palettes, brosses, pinceaux, chevalet ou choses semblables. Après cela viendraient les *manches,* autrement dit les étrennes, qu'il faudrait donner tous les mois au custode, qui se monteraient à 10 ou 12 paoli par mois, qui font 5 ou 6 l. de France, et cela pendant tout le temps qui sera employé à l'exécution dudit tableau, qui serait de longue haleine; ensuite beaucoup d'autres menus frais, soit pour

transports et autres besoins qu'on ne peut prévoir. Voyez vous-même, Monsieur, d'après les dépenses qu'il me faudrait faire, si je pourrais m'en tirer. M. Naigeon a fait le sien[1], qui a treize à quatorze pieds de long sur dix ou onze de haut, pour 100 écus romains, qui font 554 l. de France; celui que vous m'ordonnez a plus de moitié de grandeur que celui de M. Naigeon, et vous penseriez que 46 l. en sus du prix qu'on lui a donné pourraient suffire pour une machine aussi considérable? De plus, il est à croire que deux tableaux de la moitié de grandeur de celui-ci entraîneraient moins de peine qu'une machine comme celle-là. Pour moi, sans fixer les frais de ce tableau, qui ne peuvent bien se calculer que lorsque l'ouvrage est fait et emballé, si on voulait s'en rapporter à ma probité ou bonne foi, on pourrait être persuadé qu'il n'y aurait pas un sol d'ajouté de plus au montant de la dépense contenu dans le mémoire que j'aurai l'honneur de vous envoyer pour MM. les Élus de la Province : c'est tout ce que je puis dire. A l'égard des originaux en plafond, en cas qu'on ne puisse pas obtenir la permission de copier le premier, il ne reste plus à ma connaissance que *l'Assemblée* et *le Festin*

1. La petite notice sur Jean Naigeon, imprimée en 1848 chez Vinchon (in-8° de 7 pages), ne dit rien de cette copie, exécutée par le camarade de Prud'hon pour les états de Bourgogne.

des Dieux à la Farnesine, et *le Triomphe de Bacchus*, du Carrache, au palais Farnèse. Les deux premiers, quoique exécutés sur les cartons de Raphaël, pèchent beaucoup contre la correction du dessin, mais les caractères des têtes en sont sublimes ; le second est faible de couleur. J'ose donc vous prier, Monsieur, de me faire réponse tout de suite. Je vais l'attendre pour commander la toile et la faire imprimer, et elle séchera ensuite en attendant que vous m'envoyiez de nouveaux ordres.

« J'ai l'honneur d'être, dans les sentiments d'un attachement tendre et respectueux, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON, *peintre.* »

Deux mois plus tard, nouvelle lettre à M. Devosge. Les Élus n'ont pas encore pris de décision, et Prud'hon attend leurs ordres avec impatience. Mais cette affaire qui traîne n'est pas le seul souci du peintre. Il a laissé à Cluny sa femme et son petit Jean. La sollicitude de l'excellent M. Devosge s'étend à la famille de son élève, et Prud'hon le remercie avec effusion.

« *De Rome, ce 21 décembre 1785.* — Monsieur, si les paroles pouvaient exprimer ces sentiments

profonds qu'éprouvent quelquefois les cœurs sensibles, le mien vous dirait combien il s'est senti attendri et pénétré en lisant la lettre où ma femme me marque les secours que vous avez bien voulu lui faire passer : 150 l. Eh ! Monsieur, quelle pourra être jamais la mesure de ma reconnaissance, et quels moyens emploierai-je pour m'acquitter jamais envers vous ? Tout ce que je pourrai faire ne suffira pas même à reconnaître le zèle que vous avez mis à lui rendre service. Envoyé à Rome, où votre prévoyance et vos soins ne laissent à vos élèves qu'à profiter des avantages que vous leur avez obtenus de la Province, l'inquiétude et le souci venaient souvent troubler cette tranquillité d'âme si nécessaire à l'étude et dont j'avais besoin ; j'ai osé vous exposer ma peine et vous vous êtes aussitôt empressé à l'adoucir. Vous ne vous lassez pas d'obliger, et le bienfait que vous donnez n'exclut jamais l'espoir d'en obtenir un autre : tout différent en cela de ces hommes superficiels qui, nous étant dévoués lorsqu'on n'en a pas besoin, outragent la confiance par des refus quand il s'agit tout de bon de rendre service. Le misérable leur cache sa peine, de crainte qu'il ne lui reste que la honte de s'être mal adressé. Pour vous, Monsieur, qui n'avez jamais cessé de continuer vos bontés envers moi, je ne désire que l'occasion de vous mon-

trer combien j'y suis sensible par tout ce qui dépendra de moi.

« J'attends avec empressement vos ordres pour l'exécution du tableau que demande la Province. Comme j'ignore le choix du sujet et que je doute (d'après les difficultés qu'on m'a opposées à l'égard de celui de *l'Aurore* du Guide) qu'on puisse obtenir la permission d'en faire une copie, je pense que, pour peu qu'il soit compliqué, je n'aurai pas beaucoup de temps pour exécuter un aussi grand tableau ; c'est pourquoi j'ose vous prier, Monsieur, de faire le plus de diligence qu'il vous sera possible. Vous ne devez pas douter que je ne fasse tous mes efforts et que je n'emploie tous mes soins pour répondre du mieux qu'il me sera possible à ce que vous attendez de moi.

« Au renouvellement de cette année, Bertrand joint ses vœux aux miens pour la conservation de votre santé, qui nous est précieuse ; nous y joignons celle de Mme Devosge et de toute votre aimable famille, comme aussi la réussite et l'accomplissement de tout ce qui peut vous intéresser. Puisse le Ciel les exaucer comme nous le désirons ! Il vous prie aussi de ne pas l'oublier pour ses bustes auprès de MM. les Élus ; il est inquiet de ne recevoir aucune nouvelle sur leur arrivée à Dijon ; il ne sait qu'en penser. De

plus, il est un peu gêné et court d'argent ; il serait bien aise, ou de recevoir de M. de Montigny (qui cependant ne lui a pas encore écrit) celui qu'il en attend pour les bustes qu'il lui a envoyés, ou celui que vous lui avez fait espérer de MM. les Élus pour les têtes d'Ariane et de Bacchus, qui devraient être rendues à Dijon, étant parties de Rome depuis huit à neuf mois. C'est pourquoi il vous supplie, Monsieur, de lui en donner quelques nouvelles.

« Je suis, avec un profond respect et un sincère attachement, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON, *peintre.* »

Les fresques de Raphaël, à la Farnésine, et *le Triomphe de Bacchus,* du Carrache, parurent encore, semble-t-il, d'un goût trop sévère, car une nouvelle lettre de Prud'hon à M. Devosge nous apprend qu'on se décida pour le plafond de Pierre de Cortone, au palais Barberini. Prud'hon ne fut guère satisfait de cette décision, comme nous le verrons par un billet à son ami Fauconnier. Il prit pourtant son parti en brave, et, à l'instigation sans doute de M. Devosge, il modifia et transforma le sujet de la composition du peintre italien, tout en en conservant les dispositions et les figures principales. C'est

Condé qui deviendra le héros de la peinture destinée au plafond de la salle des États, et Prud'hon, en remerciant son protecteur de ses nouvelles bontés pour sa femme, lui explique lui-même son projet :

« *De Rome, ce 10 janvier 1786.* — Monsieur, la malheureuse position où se trouvait ma femme, la peine cruelle que je ressentais de ne pouvoir soulager sa misère, vous exprimeront mieux que tout ce que je pourrais vous dire combien j'ai été sensiblement affecté du service que vous avez bien voulu lui rendre. En allégeant ses peines vous m'avez rendu une tranquillité que les soucis et les inquiétudes avaient depuis longtemps chassée de mon esprit. Je vous dois donc, Monsieur, jusqu'au repos dont je jouis ! Et cependant, loin d'être chargé du poids de la reconnaissance, je sens, au contraire, que j'ai du plaisir à tenir tout de vous. Il ne me manque, hélas ! que les moyens de vous prouver combien j'y suis sensible.

« Le long retard du courrier qui m'a apporté votre lettre, et qui a été occasionné par les mauvais temps et les mauvais chemins, m'a ôté le temps de faire l'esquisse que vous m'avez demandée ; c'est pourquoi j'ai cru devoir plutôt vous envoyer la gravure du palais Barberin que de risquer, en en faisant

une esquisse, qu'elle ne vous arrive plus à temps ; de plus, vous jugerez mieux de l'effet par l'estampe que sur l'esquisse, qui n'aurait pu être faite qu'à la hâte. Chaque figure de ce plafond sont des emblèmes de religion. Celle qui occupe le milieu est la Prudence (?) ; le Temps, qui dévore tout, et la vie des hommes, que filent les trois Parques, sont également soumis à ses décrets. Elle est entourée de la Prudence, de la Justice et de plusieurs autres vertus qui ne sont point assez caractérisées pour les reconnaître. Elle ordonne à l'Immortalité, qui tient une couronne d'étoiles, d'en parer les armes Barberines, qui sont soutenues par trois femmes dont on ignore les noms. La Religion y joint les clefs célestes, qui ouvrent et ferment tout à volonté, et Rome, pour mettre le comble à leur gloire, les surmonte de ce triple diadème qui sur la tête des Césars faisait trembler la terre, mais qui aujourd'hui n'en impose qu'à la faiblesse. Quoi qu'il en soit, comme les sujets allégoriques peuvent s'interpréter de bien des sens, on pourrait de celui-ci en faire la Gloire au milieu des Vertus, et à laquelle on ne peut atteindre que par leur moyen ; l'éclat qui l'environne ne s'étend pas seulement au terme de la vie marqué par les Parques, mais même ne peut être altéré par le Temps, auquel rien ne résiste. L'Immortalité, sa fille, s'empresserait

à couronner les armes des Condés qu'entourent de lauriers les compagnes de la Victoire, laquelle serait signifiée si on veut par cette femme armée qui tient une tiare, et qui tiendrait alors une couronne de lauriers. Les anciens représentaient quelquefois la Victoire armée et sans ailes quand ils voulaient désigner qu'elle n'avait jamais quitté un parti. Ses compagnes sont, je crois, la Prudence, l'Activité, l'Intrépidité, le Courage, etc.

« Je ne sais si ce serait bien comme cela. Il faudra, Monsieur, que vous me marquiez vos idées à ce sujet, et, de plus, vous m'envoyiez les armes de Condé, car je ne me rappelle plus de quel côté on fait pencher la barre qui est au milieu. Les figures les plus en avant dans le tableau auront à peu près cinq pieds et demi de proportion; ainsi je pense qu'elles seront d'une grandeur assez convenable à l'emplacement. Aujourd'hui j'ai commandé la toile. Pendant le temps qu'on l'imprimera et qu'il lui faudra pour sécher, je compte m'occuper de la copie du portrait du cardinal de Bernis, que désire avoir M. l'abbé de la Farre. Je pense que Son Éminence m'accordera facilement la permission d'en faire une copie. A l'égard de la permission que je dois demander pour la copie du plafond Barberin, je ne puis vous en rendre compte dans ce moment-ci : comme je n'ai

reçu votre lettre que d'hier et que le courrier part demain, je n'ai pu encore faire les démarches nécessaires pour l'obtenir, et j'espère qu'il n'y aura pas de difficultés, auquel cas M. l'abbé de la Farre aurait la complaisance d'écrire à Son Éminence, que je ferai prier par M. Digne, ou que je supplierai moi-même de vouloir bien s'intéresser pour obtenir cette permission.

« Nous avons eu à Rome deux tremblements de terre, qui, à la vérité, ont donné l'alarme à tous ses habitants ; mais on en a été quitte pour la peur. Ce qui n'a pas peu contribué à la dissiper, ce sont les prières qu'a ordonnées Sa Sainteté, comme préservatif contre de tels incidents. Ce remède a eu tout son effet, puisqu'on a cessé de ressentir des secousses. Mais malheureusement, à vingt lieues de Rome, il n'a pas été aussi efficace, car elles ont renversé quelques maisons à Terni et continuent encore à s'y faire sentir. La plupart des habitants, dit-on, ont délogé, et on a étayé les maisons qui restaient en pied. On imagine que ce pourrait bien être un volcan qui voudrait prendre jour de ces côtés-là. Enfin, dans ce pays-là, on est encore sur le qui-vive ; mais à Rome on n'y pense presque plus.

« J'ai vu Petitot à l'occasion du quartier de notre pension. Son marbre est à Civita-Vecchia depuis quel-

que temps; il doit même vous l'écrire, m'a-t-il dit. Les pluies continuelles, qui ont fait grossir et déborder le Tibre, ont empêché les barques chargées de marbre de remonter jusqu'à Rome : c'est tout ce que j'en sais. J'ai vu aussi son plâtre du *Gladiateur*, qui est autant beau qu'on puisse l'avoir, puisque le prince Borghèse, à qui appartient l'original en marbre, ne veut plus absolument permettre qu'on le moule.

« Je vous prie, Monsieur, de présenter mes respects à Mme Devosge. J'embrasse aussi tous vos aimables enfants. Si j'osais, je vous prierais de faire des reproches à M. Monnier[1] de m'avoir entièrement et si facilement oublié; en même temps vous l'assurerez de mon attachement.

« Je suis, Monsieur, avec un respectueux attachement, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON.

« Bertrand et Jendeau m'ont chargé de vous assurer de leurs respects[2]. »

1. Graveur de la ville de Dijon.

2. Je réunis ici deux fragments, l'un dans lequel Prud'hon apprécie très-sévèrement son camarade Petitot, l'autre relatif aux avances que M. Devosge fait à Mme Prud'hon, qui se trouvaient avec

Quelques jours auparavant, Prud'hon écrivait à M. Fauconnier, au sujet de ce même tremblement de terre, une lettre où il entre dans des détails plus

la copie de cette lettre (dont je ne connais pas l'original), mais sur un feuillet séparé. Le premier me paraît an érieur, le second postérieur à la lettre.

« Quant à ce qui regarde M. P..... (Petitot), je crois que son marbre n'est pas encore arrivé; la liaison que nous avons ensemble n'est pas assez grande pour me permettre d'en savoir davantage; car nous ne nous voyons que tous les trois mois une fois, lorsque nous touchons notre quartier chez M. Digne. Vous pouvez bien croire, Monsieur, que son caractère ne sympathise pas assez avec le mien pour que cela soit autrement. A présent qu'il est à Rome, il se suffit à lui-même, ne prend conseil de personne, croit que son talent augmente tous les jours considérablement, parle beaucoup sans qu'il sache bien ni ce qu'il dit ni ce qu'il veut dire. Et enfin il débite à tort et à travers des raisonnements qui n'ont ni pieds ni tête et qui font que les gens sensés se moquent de lui. Telle est la base de sa réputation, et voilà à peu près en gros ce qu'on en dit. Si on entrait dans les détails, la scène deviendrait comique à vous faire rire ou plutôt hausser les épaules. »

« Ma femme a reçu la somme de soixante livres que vous avez eu la bonté de lui faire tenir; et, si je ne craignais d'abuser de la sensibilité de votre cœur, qui se porte trop généreusement à obliger, je vous prierais en grâce de lui avancer quelque argent que vous retireriez sur la pension que veut bien m'accorder la Province; car depuis la mort de mon beau-père elle éprouve souvent de la misère, et particulièrement en ce moment-ci où les fièvres la tourmentent. Je conserverai éternellement au fond de mon cœur la reconnaissance d'un tel bienfait, ajouté à toutes les bontés que vous avez eues pour moi dans tous les temps. »

circonstanciés et où il donne à son ami des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt sur sa nouvelle installation.

« Mon ami, — étant encore en retard avec moi d'une ou deux réponses, les reproches que vous me faites ne sont pas tout à fait justes ; vous vous seriez habitué à recevoir des nouvelles sans vous presser cependant bien fort d'en donner des vôtres, rejetant sur vos affaires les difficultés et empêchements qu'un peu de paresse vous opposait. Le remède à cela était un peu de silence, et je ne suis pas fâché qu'il ait fait son effet ; deux mots cependant chaque fois, et vous en étiez quitte. Passons à autre chose. Vous pouvez calmer vos frayeurs au sujet des tremblements de terre. En Italie on sait parer parfaitement ces petits incidents ; voici comment. Aussitôt que la seconde secousse qui a donné l'épouvante à tout le monde a été passée, on s'est vitement mis en état de couper court à une troisième en faisant des prières publiques, préservatif infaillible donné par Sa Sainteté. Vous me donnez, mon ami, un conseil qui aurait été bien plus efficace si ces secousses ne fussent arrivées de nuit ; mais il leur faut d'abord une certaine force pour nous réveiller, qui s'augmente toujours pendant le temps qu'on met à descendre du

premier, du second et du troisième étage, et la maison qui ne cesse de danser pourrait très-bien faire le dernier saut et vous exempter d'aller plus loin, avant qu'on ne fût arrivé en bas; de plus, si l'on était assez heureux pour être parvenu dans la rue sans accident, qui pourrait répondre qu'on s'échapperait encore *avec tous* ses membres saufs, soit dans la campagne, soit dans les places publiques, de sorte mon ami, qu'à *de tels* événements, il n'y a d'autres recours que ceux dont le hasard veut bien nous favoriser. Ces *moments* de crise sont heureusement passés pour cette année, je crois; on commence même à ralentir ce remède qui a eu tout le succès qu'on pouvait en attendre. Leurs secousses les plus violentes se sont fait sentir à vingt lieues de Rome, elles y ont renversé quelques maisons, a-t-on dit. De plus, ces mouvements convulsifs ont eu huit jours d'intervalle entre eux; je ne me suis point aperçu du premier, c'était le soir et je dormais sans doute bien fort; le second qui est arrivé le matin, m'a plus que réveillé, il m'a fait lever, habiller et sortir, et j'ai eu cela de commun avec presque tout le monde, dont la plupart s'était réfugié dans des églises, au lieu d'aller plus sensément sur les places. — Ce portrait[1], que je désire

1. Ce portrait était probablement celui de Mlle Marie Fauconnier, sœur de l'ami de Prud'hon.

beaucoup d'avoir et que vous voulez bien m'envoyer, si vous n'avez point d'occasion particulière pour le faire partir, il faudra, je crois, le faire passer à M. Pertuis, négociant à Marseille, qui se charge ordinairement des envois des élèves de Rome pour la province de Bourgogne. Je lui écris à ce sujet pour le prévenir et pour le prier de vouloir bien s'en charger. Vous mettrez deux adresses l'une dessus l'autre, ou l'une à côté de l'autre, pour être plus visibles. Sur la première vous écrirez : *A Monsieur Pertuis, négociant à Marseille, pour faire passer à M. Prud'hon, pensionnaire des états de Bourgogne, à Rome.* Sur la seconde vous écrirez : *A Monsieur Prud'hon, peintre, pensionnaire des états de Bourgogne. Accanto San Lorenzo in Panisperna, ai monti a Roma,* car j'ai changé de maison et je me suis mis dans mes meubles. Ma maison et mon quartier sont en bon air, mais un peu éloignés du centre de Rome : l'avantage de cela est que je suis plus tranquille. Entre trois qui étions du même sentiment à cet égard, nous avons loué la moitié d'un hôtel, ou palais, en termes romains, dans lequel nous avons chacun deux grandes chambres, notre entrée particulière, et en commun plusieurs mansardes, une cuisine et un jardin. A ma part, je paye soixante livres. Je fais venir mon dîner chez moi pour ne pas avoir à sortir dans

les mauvais temps. Enfin, mon ami, il ne me manque que de vous avoir avec moi pour être heureux, car qu'est-ce que sont les commodités de la vie, si le cœur n'est pas content? Le mien exhale souvent des soupirs du côté de Paris, mais en vain. Dans le long espace qui nous sépare ils n'ont que trop de temps de se perdre. Adieu, mon ami, pensez quelquefois à moi. Mes respects à votre maman et à M. Richard. mes compliments à M. Sylvain, à Chamuffin (je verrai si je puis avoir quelques graines à lui envoyer) et à M. Guédon de ma part et de celle de son ami Démoulin, qui est en effet un jeune homme très-aimable et que je connais un peu. Adieu, je ne cesserai d'être votre ami.

« PRUD'HON. »

« *De Rome, ce 7 septembre 1785* [1]. »

Vers la même époque, probablement, Prud'hon écrivait à M. Fauconnier ce billet sans date :

« Mon cher ami, je suis bien fâché de ne pouvoir vous écrire cette poste-ci qui doit bientôt partir et m'ôte le temps de le faire. Je suis occupé à faire les préparatifs pour peindre un tableau de vingt-cinq

1. L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

pieds pour la Province, et comme j'ai été obligé d'employer du monde, cela m'a pris tout mon temps et m'a déjà donné beaucoup de fatigue. Demain je commence à le dessiner et à monter et descendre par conséquent très-souvent d'un échafaud de vingt et un pieds de haut. Ce tableau est une copie d'après Pietre de Cortone, qui est un assez mauvais peintre des temps passés et que je ne suis guère content de faire. Mais aussi après cela je pourrai travailler pour moi en toute liberté et chercher à commencer ma réputation. Heureux, mon ami, si dans ce temps vous entendez parler de moi avantageusement ou avec envie ! ce sera bon signe. Adieu, mon cher ami, le temps presse. Je suis et serai pour la vie votre meilleur ami.

« PRUD'HON.

« N'oubliez pas ce portrait que je vous ai demandé : c'est le plus sensible plaisir que vous puissiez me faire[1]. »

IV.

La copie est enfin commencée. Prud'hon employa une année au moins à la terminer. Il rend compte à M. Devosge, mois par mois, pour ainsi dire, des

1. L'original de cette lettre appartient à M. Jules Boilly.

progrès de ce grand et fastidieux travail et des incidents qui marquaient son exécution. Le plafond de la salle des états est à peine digne d'être compté dans l'œuvre du peintre. Les lettres qui s'y rapportent méritent cependant d'être conservées, car outre les détails spéciaux qu'elles renferment elles nous font pénétrer dans l'intimité de la vie de Prud'hon à Rome ; elles nous font connaître d'une manière précise la noblesse de ses sentiments, la rectitude de son esprit, ses goûts, ses préoccupations habituelles, qui se refléteront plus tard avec tant d'éclat dans ses œuvres.

« *Rome, le 28 mars 1786.* — Monsieur, je crains de renouveler vos douleurs sur la perte que vous avez faite en vous témoignant combien j'y ai été sensible ; souvent les regrets mêmes de nos plus chers amis, loin d'apporter quelque adoucissement à nos maux, nous rappellent un ressouvenir qui rouvre toutes les plaies de notre cœur; car en de semblables malheurs la fermeté et la constance disparaissent, et bien longtemps après on sent encore son cœur gémir et soupirer.

« Je comptais, comme j'avais eu l'honneur de de vous en prévenir, pouvoir faire, ou tout au moins commencer le portrait de Son Éminence pendant le temps que l'impression de ma toile mettrait à sécher ;

mais lorsque j'ai été pour en obtenir la permission, Son Éminence m'a fait dire par son neveu ou son cousin, le chevalier de Bernis, que l'original, qui est un tableau de huit pieds ou environ, étant dans son appartement, il ne pouvait pas, pendant le temps qu'il restait à Rome, en laisser faire une copie ; que dans le mois de juin, où il se retire à Albano à cause du mauvais air de Rome, on pourrait alors le copier à son aise. Comme le tableau du plafond de Cortone que demandent les Élus est un ouvrage considérable et de longue haleine, je présume peu avoir assez de temps pour faire le portrait, n'en ayant au plus que pour l'exécution de cette grande machine. Je suis fâché de ne pouvoir remplir sitôt les intentions de M. l'abbé de la Farre ; mais vous en voyez, Monsieur, vous-même l'impossibilité. J'ai commencé une esquisse de mon tableau afin de pouvoir le dessiner et l'ébaucher en grand plus facilement et avec plus de justesse. A l'égard d'un aide, je ne sais pas même si je pourrai en trouver; enfin je verrai à faire en tout pour le mieux et je mettrai tout mon zèle et mes soins pour que la Province ait lieu d'être satisfaite. Soyez également bien persuadé, Monsieur, que quoiqu'on n'ait pas fixé les frais qui sont à faire pour l'exécution de ce tableau, je suis bien loin d'abuser de la licence qu'on m'a accordée pour tout ce qui en

dépend. J'économiserai l'argent de la Province comme si c'était le mien propre. J'oubliais de vous demander quelle couleur et quelles armes il faut mettre sur les drapeaux que tient la Renommée.

« Le gouverneur de M. l'abbé de Bourbon, M. Tourlot, nous a envoyé chercher et nous a témoigné vouloir nous honorer de sa protection. J'avoue, Monsieur, que les protections m'embarrassent plus qu'elles ne me plaisent, premièrement parce que je ne suis point courtisan, secondement parce qu'un artiste ne devrait avoir de protection que son talent, et comme le mien n'est pas au point où je le désire, je ne me soucie pas qu'on me fasse connaître avant le temps. Quelquefois même c'est nuisible; un artiste dont on voit la marche et les progrès fait peu de sensation lorsqu'il paraît : habitué qu'on est de voir ce qu'il fait, on met peu de différence entre ce qu'il faisait et ce qu'il sait faire; au lieu qu'un homme qu'on ignore, dont on ne connaît point le mérite, lorsqu'il vient à se mettre au jour et que son talent n'est point ordinaire, il surprend tout le monde ; on s'étonne de n'en avoir jamais entendu parler; ses progrès semblent être l'ouvrage d'un moment et on est émerveillé, pour ainsi dire, que la science lui soit venue ainsi tout d'un coup. Pour en revenir à M. l'abbé Tourlot, sans que j'en sceusse rien il nous a engagés avec

M. Lagrenée[1] un peu plus que je ne l'aurais désiré; il l'a prié d'écrire tous les trois mois aux Élus de Bourgogne, soit en notre faveur, soit pour leur rendre compte de notre avancement; pour ce faire il faudrait lui montrer de nos ouvrages, et, de bonne foi, je ne me sens pas porté à cela. M. Lagrenée a sa manière de voir et de faire qui ne cadre guère avec la mienne. Par conséquent ses conseils ne peuvent pas m'être bons, et alors à quoi sert d'avoir l'air de demander les avis d'une personne quand on n'est pas disposé à les suivre? Du reste M. Lagrenée est un homme aimable et qui aime à rendre service.

« J'ai été sensible à la manière obligeante avec laquelle il s'est offert à nous être utile. Encore une chose : lorsqu'on connaît beaucoup de gens auxquels on est obligé de faire sa cour, on se gâte, on perd son caractère, sa façon de voir; on devient uniforme, petit, mesquin en les fréquentant; on ne veut chercher qu'à leur plaire et on ne fait plus que comme tout le monde : triste dénoûment. Si les grands maîtres avaient agi de la sorte, nous n'aurions rien à puiser dans leurs ouvrages. Un artiste qui étudie doit être libre; il doit opérer d'après ses principes et d'après ses réflexions qui, pour être profondes et

1. Alors directeur de l'Académie de France à Rome.

solides, ont besoin de solitude. Après cela, lorsqu'il y est affermi et qu'il a acquis le degré de talent dont il se croit capable, il peut se produire avec retenue; car il risquerait encore de maniérer son génie. Léonard de Vinci, cet Homère de la peinture, qui aurait donné des leçons à Raphaël, Michel-Ange et à tous les maîtres qui sont venus avant et après lui, dit lui-même qu'un artiste a besoin d'être tout entier à lui, que la solitude lui est absolument nécessaire pour observer plus attentivement la nature. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut ou se résoudre à ne rien savoir en voyant le monde, faisant sa cour et perdant son temps, ou sacrifier le monde et ses flatteries pernicieuses à la science et au plaisir de devenir un homme de talent.

« A l'égard de ma femme, qui vous a demandé des secours sans m'en prévenir, venant d'en recevoir il y avait peu de temps, cela ne me fait point plaisir. Je crains extrêmement et je n'aime point abuser de la bonté des personnes qui se font un plaisir de nous rendre service, et je voudrais qu'elle pensât un peu comme moi. Je lui avais écrit ma façon de penser à cœur ouvert; mais il paraît qu'elle y a fait peu d'attention, ce qui ne laisse pas de me piquer contre elle. J'ose donc vous prier, Monsieur, de ne point acquiescer si vite à sa demande; je

vous en prie, et ce sera m'obliger que de ne le pas faire[1]. »

Mme Prud'hon ne cessait de harceler M. Devosge de ses demandes d'argent. Prud'hon écrit encore à ce sujet :

« *Rome, ce 24 juin 1786.* — Monsieur, je suis confus de l'importunité de ma femme à vous demander des secours. Elle abuse de la bonté et du zèle avec lequel vous vous êtes porté à lui rendre service dès les premières fois, et moi je suis embarassé de plus en plus. Comment et dans quel temps pourrai-je m'acquitter envers vous de tout ce que vous ne cessez de faire pour moi ? Elle a agi encore cette fois-ci sans m'en prévenir, et même il y a assez longtemps que je n'ai reçu de ses lettres. Cette manière de se conduire ainsi ne me plaît point ; c'est pourquoi j'ose vous prier, Monsieur, non pas de lui retirer totalement vos bontés, puisqu'il peut y avoir des cas où la nécessité la forcerait à recourir à vous, mais seulement d'avoir moins de condescendance à ce qu'elle a la hardiesse de vous demander, parce qu'il me paraît

1. Cette lettre, publiée dans les *Archives de l'Art français*, tome V, est terminée par un paragraphe de Bertrand que j'omets. Elle est signée : PRUD'HON et BERTRAND.

que les cent cinquante livres que vous avez eu la bonté de lui faire tenir la première fois se sont éclipsées bien vite. La mort de sa mère peut y avoir contribué en quelque chose ; mais elle avait sa sœur qui reste à Lyon et qui se trouva à Cluny pour ce moment-là, qui avait plus qu'elle moyen de fournir à la dépense qu'il fallait faire. Son frère le militaire, sergent dans le régiment de la Colonelle, qui est resté longtemps à Cluny et qui y est peut-être encore, avec le prétexte d'arranger leurs affaires, pourrait très-bien lui avoir fait faire ces démarches si pressées, ce qui ne m'étonnerait pas : premièrement, c'est que leurs affaires ne peuvent pas s'arranger ni si vite, ni avec si peu, parce qu'il faudrait avoir un procès avec leur oncle, qui est un chicaneur. Cet oncle tenait la portion d'un frère cadet qui, à sa mort, fit mon beau-père son héritier; il l'a toujours tenue jusqu'à présent, parce que mon beau-père n'avait pas le moyen de la lui faire céder par force. Actuellement que mon beau-père et ma belle-mère sont morts, il voudra encore bien moins en entendre parler; et puis je n'ai jamais bien su ni ce que c'était, ni à quoi se montait cette succession. Je crois seulement que c'est peu de chose. Ainsi, Monsieur, je suis porté à croire que l'argent que vous avez eu la complaisance de lui faire passer s'en est allé et s'en va sans autre chose

que par la dépense que lui aura occasionnée et que lui occasionne peut-être encore son frère qui, comme gens de son état, boit et mange sans s'inquiéter d'où viennent les moyens qui fournissent à ses besoins : et à son départ, ne faut-il pas aussi de l'argent ? Cela doit être. Mon beau-père a dépensé son bien de patrimoine tout d'un coup, si bien qu'en ces derniers temps il était obligé de vivre du produit assez mince de sa charge de notaire. Lui étant mort, la vente de cette charge a servi à entretenir tout doucement ma belle-mère dans le peu de temps qu'elle lui a survécu, de sorte qu'il n'est resté aux enfants qu'une petite maison qui, avec le jardin et dans un pays comme celui-là, peut valoir au plus mille francs. Et depuis, quelques dettes par-ci par-là qu'il faut payer. Voilà pourquoi ma femme peut quelquefois se trouver dans le besoin; voilà pourquoi j'avais osé vous prier de vouloir bien lui prêter quelques secours; mais c'est trop à la fois, et je ne voulais pas qu'elle en abusât. Mon pauvre enfant, c'est lui que je plains le plus. S'il avait été moins jeune, j'aurais peut-être bien fait de l'avoir avec moi. Enfin, il faut espérer que le temps remédiera à tout.

« Pardonnez, Monsieur, si je vous ai entretenu de choses si ennuyeuses. J'ai cru devoir entrer dans ces détails domestiques, afin que ma femme ne sur-

prît pas mal à propos la bonté de votre cœur. Peut-être me suis-je trompé dans mes conjectures; peut-être avait-elle réellement besoin du secours qu'elle vous a demandé; mais je suis loin de me fier à tout ce qu'elle pourrait dire.

« Je suis après travailler au tableau pour la Province. C'est même ce qui m'a empêché, Monsieur, de répondre plus tôt au billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par la lettre de notre ami Gagnereaux[1]. Le peu de temps que j'ai pour l'exécuter fait que je ne me donne pas un moment de relâche. Il ne dépendra ni de moi ni de mes soins qu'il ne soit bien, car j'y apporte tout le zèle et l'assiduité dont je suis capable. Je souhaite, lorsqu'il sera fini, que vous en soyez content : ce sera pour moi, Monsieur, la satisfaction la plus sensible que je puisse recevoir.

« J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux et sincère, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON, *p.*

« Je vous prie d'assurer Mme Devosge de mes

1. Il existe une biographie de cet artiste, publiée par M. Henri Baudot, sous ce titre : *Éloge historique de Bénigne Gagnereaux.* Dijon, 1847, in-8°.

respects et d'embrasser tendrement pour moi toute votre aimable famille. Le petit Natoile doit actuellement penser à venir à Rome. C'est là où l'antique et les grands maîtres lèvent tout d'un coup les préjugés qu'on peut avoir pris ailleurs, surtout lorsqu'ils ne se sont point trop glissés dans la pratique. C'est à quoi on ne peut trop faire attention.

« Notre cher ami Bertrand vous assure de ses respects et doit incessamment vous écrire au sujet des plâtres que vous l'avez chargé d'acheter. »

Au mois d'octobre, Prud'hon quoique retardé par les fièvres, a presque terminé son tableau, et il donne à M. Devosge des détails sur son exécution :

« *Rome, le 3 octobre 1786.* — Monsieur, une maudite fièvre, venue très-mal à propos, et qui m'a tenu quinze jours au lit, m'a forcé de perdre tout ce temps-là et plus sans pouvoir travailler au tableau de la Province. Il semble, et il arrive presque toujours que, lorsque les ouvrages sont pressés ou qu'on n'a qu'un certain temps pour les faire, il arrive, dis-je, que c'est dans de semblables moments que surviennent tous les inconvénients auxquels on paraissait devoir le moins s'attendre. Cependant comment les parer ? Il faut, bon gré, mal gré, prendre ces

choses-là comme elles viennent. De voir mon temps perdu et l'ouvrage en rester là, c'est ce qui m'a donné le plus d'inquiétude.

« Vous m'aviez donné, Monsieur, un conseil bien sage de m'approcher du quartier où était mon tableau et d'y manger, afin de m'épargner les fatigues de la marche pendant les chaleurs de l'été. Mais à Rome, il n'y a de traiteurs ou d'auberges qu'aux environs de la place d'Espagne, et on trouve très-rarement des chambres à louer dans les quartiers qui seraient les plus commodes, et particulièrement dans celui où je travaille. Voilà les raisons qui m'ont empêché de suivre un conseil qui m'eût été si favorable. J'y avais même pensé plus d'une fois; mais l'impossibilité de fait a toujours mis obstacle à ma volonté.

« La fièvre et la diète m'avaient d'abord affaibli au point de ne pouvoir me tenir en pied les premières fois que j'ai essayé de me lever; mais il y a quelques jours que je marche et que je me porte assez bien sans avoir une bien bonne mine, et demain ou après au plus tard je me remets à travailler, et le plus assidûment que faire se pourra, afin de regagner s'il est possible le temps qui a été perdu et que je regrette encore, quoique inutilement.

« J'ai vu ce matin Petitot, à l'occasion du quartier de notre pension que nous avons reçu. Il m'a chargé, Monsieur, de vous assurer de ses respects. Son *Gladiateur* est tout ébauché à la gradine, et il a déjà commencé à étudier au scarpel le bras qui vient en avant. Bertrand a fait toutes les acquisitions que vous lui avez demandées pour la Province; vous aurez, entre autres figures, un *Laocoon* superbe et extrêmement frais, le seul beau qui soit à Rome, excepté celui de l'Académie de France, mais qui est, de plus, monté au point d'après l'original. La plus grande partie des autres figures ne lui cèdent en rien pour la fraîcheur; un premier jet du *Discobole* et de l'*Amazone* du Vatican, etc., etc. J'ai vu toutes ces figures, et en partie avant de tomber malade. Je crois, Monsieur, que vous aurez lieu d'en être satisfait. C'est une acquisition bien avantageuse pour l'avancement des jeunes gens de la Province, et qui leur fera trouver Rome au milieu de leur patrie. Il faut que je vous parle d'un groupe d'Ajax qui soutient un jeune guerrier mort ou mourant que j'ai vu dans l'atelier de Mengs. Pour le *faire*, en parlant du jeune guerrier, je n'ai jamais vu de sculpture aussi grandiose, aussi largement et grassement faite, et qui sente autant la belle nature comme le torse et les cuisses de ce jeune homme, même les bras,

quoique un peu usés[1]. C'est une chose qu'on ne peut se lasser d'admirer : c'est un chef-d'œuvre de sculpture, une manière de faire par parties larges, moelleuses et coulantes, qu'on ne saurait assez saisir. L'*Ajax* et les jambes du jeune homme, qui sont restaurés, ne sont pas aussi beaux, mais n'importe. Après l'*Apollon*, qui, comme un dieu, est traité dans un idéal sublime, je n'ai point vu de sculpture qui vaille ce qu'il y a de beau dans ce groupe.

« Je viens à mon tableau, qui est aux trois quarts et plus ébauché, n'y ayant plus que trois figures et quelques morceaux de nuages à faire. Je l'ébauche de près, afin qu'il se soutienne davantage et qu'il soit moins long à finir. J'entends, en parlant du fini, qu'il sera pour faire son effet à la distance de dix-neuf pieds et quelques pouces de l'œil. Le plafond de Pietre de Cortone, qui est à peu près à une quarantaine de pieds de haut, est à peine fini pour être vu du bas, d'où il ne paraît, à proprement dire, qu'une ébauche, car toute cette grande machine, en comptant la courbure ou voussure de la voûte, qui est la partie la plus considérable (ce que je copie n'étant que le milieu), est plus faite pour faire fracas que pour y trouver du dessin, du fini et

1. Il s'agit probablement du groupe qui se trouve aujourd'hui dans la *Loggia de' Lanzi* à Florence.

même du coloris; cela n'*en* impose et n'étonne que par l'immensité du champ que Pietre de Cortone a rempli. Je finis, Monsieur, en vous souhaitant une santé parfaite et toutes sortes de satisfactions. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON.

« Mes respects à Mme Devosge et tout plein d'encouragements à vos aimables enfants, que j'embrasse de tout mon cœur. Bertrand vous assure bien de ses respects, ainsi que Gagnereaux et Jeandeau. »

Le jeune Devosge s'était présenté au concours. Son père hésitait à l'envoyer à Rome, non-seulement à cause de son âge, mais parce qu'il craignait qu'on ne l'accusât d'avoir abusé de son influence pour faire triompher son fils. Prud'hon revient sur ce sujet, qu'il avait déjà traité dans une précédente lettre. Il s'efforce de lever les scrupules de M. Devosge et le supplie de lui permettre de servir de guide et de père au jeune homme. Il s'exprime avec une chaleur et une tendresse qui montrent quelle reconnaissance et quelle affection il avait vouées à son excellent maître, et il donne à son jeune ami les conseils les

plus sensés et les plus chaleureux encouragements. Il annonce en même temps à M. Devosge que son tableau est presque terminé.

« *De Rome, ce 26 février 1787.* — Monsieur, la tendre amitié que vous ne cessez de me témoigner, ainsi qu'à Bertrand, nous engage à vous en demander la preuve la plus sensible que nous puissions en recevoir : c'est de nous envoyer Natoile, votre fils, puisqu'il est admis au concours, puisque ses grandes dispositions le mettent à même, plus qu'aucun de ceux qui concourent avec lui (je parle franchement, puisque je les connais), le mettent à à même, dis-je, de tirer le profit le plus avantageux des grands maîtres. Donnez à vos amis la douce satisfaction de l'initier eux-mêmes dans tout ce qui pourra contribuer à son avancement. Nous l'aimons tendrement; nous lui procurerons tout ce qui pourra lui être utile, tant dans le particulier que pour ce qui regarde son talent. La circonstance est favorable. — Monsieur Devosge, faites réflexion : les concurrents sont peu à craindre; votre fils promet infiniment; il est dans l'âge où, lorsqu'on voit de belles choses et qu'on est aiguillonné par l'émulation et l'exemple, le talent se développe avec vigueur. Son imagination est en effervescence; il a une grande

volonté de bien faire. Toutes ces circonstances doivent vous engager à ne pas sacrifier son intérêt au scrupule mal fondé de croire qu'on imaginera que vous l'avez favorisé. C'est votre fils, et, de plus, votre élève, et un élève qui semble n'attendre que l'occasion de faire honneur à son maître. Son intérêt vous serait-il moins cher que celui d'un étranger? Je parle de l'un ou de l'autre des concurrents, qui, suivant ce que j'ai cru apercevoir en les fréquentant, n'ont point cet esprit pénétrant et délicat qui saisit au premier coup dans le beau ce que les autres souvent n'y aperçoivent jamais, qui en analyse les parties, se les approprie, et montre ensuite dans ses productions une sûreté savante, une justesse et une hardiesse de génie qui atterrent ceux qui ont le front de se montrer à côté de lui. Et cet esprit est si nécessaire dans les arts, que sans lui on reste dans la médiocrité, que sans lui tout ce qu'on fait porte un air de gaucherie qui rebute, et on est réduit au plus à suivre servilement la manière d'un maître peu élevé, dont encore on laisse le plus souvent les grâces ou les agréments qui lui donnaient quelque mérite. Je ne flatte point votre fils au détriment de ceux avec qui je le compare; mais vous-même, Monsieur, vous ne pouviez pas vous cacher qu'il y a une grande différence. Qu'est-ce que Baillot, qui, à force

d'avoir fait, fait ce qu'il peut? Qu'est-ce que Martincourt, qui ne m'a jamais paru bon qu'à faire le petit fat? Eh! ce ne sont pas là des têtes d'artistes. J'estime ceux qui cherchent, et qui, toujours peu contents de ce qu'ils ont trouvé, cherchent encore, parce que la lumière les conduit à une autre, et qu'insensiblement ils aperçoivent le beau à un degré bien au-dessus de la vue commune. Un amour-propre mal entendu ne les séduit point; les flatteries sur eux n'ont point de prise, parce que, comme ils voient toujours au delà de ce qu'ils ont fait, les éloges des ignorants ou des fourbes ne leur laissent que du mépris ou de la méfiance. Monsieur Devosge, en grâce, nous vous en prions, Bertrand et moi, ne négligez point les intérêts de votre fils; voyez-le, moins par ce qu'il fait que par ce qu'il doit faire; donnez-lui des conseils, donnez-lui des secours même s'il est nécessaire, et n'imaginez pas être injuste en préférant un mérite qui doit éminemment éclore à un qui ne doit pas aller loin. On doit souvent moins juger les hommes sur ce qu'ils montrent momentanément que sur ce qu'ils sont capables de produire par la suite. De plus, je suis très-persuadé que votre fils ne leur doit céder en rien, si même il n'est déjà bien au-dessus d'eux; car, quelle différence de la rapidité de la marche de celui qui a du génie avec la lenteur de celui qui n'en

a pas! C'est pourquoi, Monsieur, que votre trop sensible délicatesse ne se blesse point de voir votre fils couronné, que sa jeunesse ne soit point un obstacle à sa victoire en songeant que le grand Raphaël a fait ses plus belles choses dans sa plus grande jeunesse. On aime à voir un jeune arbre porter de bonne heure d'excellents fruits; ainsi fera mon cher petit Natoile; tout en lui s'harmonise. Avide à s'instruire, difficile à se satisfaire, voyant bien, et avec toute la justesse qu'il est possible d'avoir à son âge et quand on n'a pas encore d'expérience, réfléchissant avec jugement et marquant du génie dans tout ce qu'il fait. Nous l'aimons tendrement et nous voulons l'avoir; nous le recevrons en pères et en amis; nous l'instruirons dans tout ce qui dépendra de nous. Je me réjouis de lui faire voir les belles choses et de lui communiquer mes idées là-dessus. Nous avons quelque expérience, Bertrand et moi; nous lui en ferons part, et je puis vous assurer, Monsieur Devosge, qu'en quel temps qu'il vienne à Rome, il ne trouvera jamais deux personnes qui lui soient plus attachées. Allons, mon cher petit Natoile, courage; soyez hardi; surpassez-vous vous-même et venez à Rome! Nous vous attendons d'abord, et si tout autre vient, il n'y a pas de milieu, nous lui faisons mauvaise mine. Déjà moi, autant je m'attache à qui j'aime, autant je suis peu

communicatif avec qui ne me convient pas; ceux-ci m'étant, de plus, indifférents, ce sera bien pis. Songez-y bien, mon cher ami, tant pour leur avantage que pour le vôtre, ne les laissez pas venir. Montrez-leur, dans la manière de faire votre tableau, que Rome n'est point faite pour être vue par des aveugles ou par des petits-maîtres; du nerf, de l'expression, un dessin ferme et grandement senti, des draperies avec des plis grands et décidés et du repos dans les parties larges. Joignez à cela un effet vigoureux et tranquille, afin de faire briller davantage le mouvement de vos figures. Point de ces clinquants de lumière qui fatiguent l'œil et empêchent le spectateur de jouir doucement de l'objet qu'on lui présente. Laissez, laissez le clinquant et le brillant à ceux qui privent leurs figures d'âme et de sentiment, et qui ne savent ni émouvoir ni intéresser. Ils ont recours au faible avantage de fasciner les yeux, et ils renvoient leur monde aussi vide de sensations qu'ils étaient venus. Encore un coup, mon ami, ne laissez venir personne au lieu de vous, car nous vous attendons, nous vous désirons et nous voulons vous voir. Et vous, Monsieur Devosge, ne nous privez pas du plaisir de l'embrasser et de lui témoigner en tout combien il nous sera cher; c'est une grâce que nous vous demandons de votre amitié, de votre affection.

et que nous payons d'avance du zèle et de l'attachement le plus sincère et le plus tendrement senti. N'oubliez pas que nous ne serons pas toujours à Rome, qu'aucun cœur n'y peut remplacer le nôtre, et que l'occasion d'être utile à votre fils, à quelqu'un qui nous est cher et que nous aimons tendrement, sera perdue pour nous. Mon zèle me fera dire de plus que souvent de certains moments d'envie ou de jalousie dans des personnes dont l'attachement politique nous a paru sincère peuvent être nuisibles ou à nous ou aux nôtres, quand malheureusement on s'y confie. Je ne dis pas que cela arrive fréquemment, mais quelquefois il est bon de le prévoir. Pour ce qui est de mon tableau, Monsieur, je crains bien, comme vous, qu'il n'arrive jamais à temps ; je compte l'avoir fini et encaissé sur la fin de mars, par conséquent le temps qui lui restera pour son voyage sera bien court. Enfin, à la garde de Dieu et de saint Luc! il arrivera quand il pourra. Pour ce qui est de la gratification, quelle qu'elle soit, je vous prierai d'abord de retenir dessus la somme en quoi vous m'avez si amicalement obligé, et le reste de l'envoyer à ma femme. Pour ce qui est des éloges, une copie en mérite toujours peu. J'ai cherché autant qu'il m'a été possible à remédier au dessin, et en quelques endroits des draperies, qui sont d'un assez mauvais

(goût) dans l'original. Du reste, si j'ai satisfait à la Province et si vous êtes content, Monsieur, je serai toujours trop satisfait.

« Je suis, avec un attachement sincère et respectueux, votre très-humble, très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON.

« Assurez de mes respects Mme Devosge, et embrassez pour moi toute votre aimable famille. Vous voudrez bien avoir la bonté, Monsieur, de remettre ce petit billet à M. Monnier. »

Une lettre sans date, mais qui doit être de mars ou d'avril 1787, nous apprend que la copie est terminée et expédiée. Prud'hon plaide en même temps auprès de M. Devosge, et avec une chaleur toute fraternelle, la cause de son camarade le sculpteur Bertrand :

« Monsieur, j'ai attendu un peu tard à vous marquer le départ du tableau de la Province; nonobstant cela, je compte bien que ma lettre vous sera parvenue avant lui, vu le temps qu'il lui faut, suivant les apparences ordinaires, pour arriver à Dijon. Les états, m'a-t-on dit, sont retardés, et vraisemblable-

ment vous l'aurez avant ou tout au moins pour ce temps-là. M. l'abbé Tourlot, le neveu du cardinal de Bernis, M. Lagrenée et M. Digne l'ont vu et ont paru contents. Je désire qu'également vous en soyez satisfait, ainsi que MM. les Élus. Il est inutile que je dise que j'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de remédier aux défauts de l'original, attendu qu'à Dijon on est hors de la possibilité d'en faire la comparaison. Ce plafond, en général, est une machine à fracas, mais qui, lorsqu'on le prend partie par partie, n'est que très-médiocre; il me semble vous en avoir déjà prévenu, Monsieur, dans une de mes lettres. Au reste, vous avez la gravure du morceau du milieu qui fait le sujet du tableau, et il suffit de vous dire qu'elle est au moins aussi bonne que l'original, pour ne pas dire meilleure, dans certaines parties de draperies. Du reste, c'est le même dessin, soit dans les têtes, les mains, les pieds, torses, jambes, etc. Enfin, il me convient peu d'en parler, pour ne pas avoir l'air de priser ma copie, de laquelle je désire seulement qu'on soit content.

« Venons à notre cher ami Bertrand. Le pauvre diable se recommande instamment à vous et vous prie de ne pas l'oublier, car il est extrêmement à l'étroit. Il ne reçoit plus aucun secours de chez lui, et, malgré quelques sols que je lui prête de temps à

autre, il ne peut pas aller loin. Il a, il est vrai, de l'ouvrage de fait chez lui; mais Rome n'est pas un pays de ressources, et, hors l'étude qu'on est à portée d'y faire plus que nulle autre part, c'est une ville qui n'est bonne à rien, de sorte qu'avec tout cela il se trouve dans la misère si vous ne pensez à lui, Monsieur. Sa *Vénus,* d'après celle de Médicis, est finie; c'est une des plus belles copies qu'on en ait jamais faites. La tête, les pieds et les mains, qui sont beaucoup usés dans l'original, sont extrêmement soignés dans sa copie, et sont traités d'une manière comme on en voit peu, c'est-à-dire dans un style noble, délicat et recherché; c'est une acquisition qui (si la Province la fait) ne peut que lui faire beaucoup d'honneur. Je dirai plus: le temps que Bertrand a passé à Rome, outre celui fixé aux pensionnaires, n'a pas peu ajouté au talent qu'il avait déjà acquis; cependant la Province semble l'oublier, tandis qu'elle demande un tableau à son premier pensionnaire parce qu'il a eu du succès et du bonheur. Croit-elle que celui-ci, pour n'avoir pas éclaté, en ait moins de talent? Pour un peintre, il ne faut qu'une toile, des couleurs, quelques pinceaux et un peu d'argent devant soi pour pouvoir faire un tableau; il n'en est pas ainsi d'un sculpteur. Les dépenses qu'il est obligé de faire lorsqu'il veut exécuter quelque chose

de lui demandent des fonds bien plus considérables : l'achat du marbre, les journées d'un homme pour lever le point, les outils qu'il faut sans cesse ou faire faire, ou raccommoder, et une infinité d'autres dépenses, tant pour charrier le marbre, le faire mettre en place, et, de plus, de quoi vivre pendant tout ce temps-là. Tout cela ensemble n'est pas peu de chose ; et lorsqu'on n'a rien fait et qu'on n'ose pas même compter sur ce que l'on fait, alors comment faire ? Bien loin de briller et de mettre au jour le talent qu'on a cherché à acquérir, on est forcé de végéter, et, de plus, d'être misérable. C'est là le cas où se trouve le pauvre Bertrand, faute d'occasion, et la Province, qui devrait être, pour ainsi dire, la première à mettre en œuvre le talent des artistes qu'elle a formés, les abandonne au moment où il les faudrait aider à commencer leur réputation dans le monde. J'en aurais trop à dire sur ce sujet, et le temps me manque par rapport au départ de la poste. Je vous dirai donc seulement, Monsieur, de ne pas l'oublier auprès de MM. les Élus, et de lui donner aussi des nouvelles des plâtres qu'il a eu l'honneur de vous envoyer.

« J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON, *peintre*.

« Je vous prie d'assurer Mme Devosge de mes respects ; j'embrasse le petit Natoile, à qui je recommande de ne pas perdre de vue la ville de Rome, et de faire un tableau en conséquence. Mes compliments à M. Monnier. »

Enfin, dans une dernière lettre relative à cette copie du plafond de Pietre de Cortone, Prud'hon explique à M. Devosge les causes qui ont retardé son arrivée à Dijon. En remerciant son maître de l'intention qu'il a témoignée de lui faire continuer sa pension, il le presse de nouveau d'envoyer à Rome son fils, qui a mérité le prix, mais que ce père prudent trouvait encore bien jeune pour l'éloigner de lui :

« Monsieur, j'ai été extrêmement surpris qu'après tant de temps mon tableau ne fût pas encore arrivé à Dijon. Je suis allé, ainsi que vous me l'avez dit, chez le commissionnaire pour m'informer de ce qu'il était devenu. Il m'a dit qu'en effet, après un assez long temps, il avait reçu une lettre de Gênes où on lui marquait qu'on avait reçu une caisse de telle et telle façon sans aucun ordre ni adresse, de la (quelle) on ne savait que faire ni où l'envoyer, de sorte qu'il a été obligé de récrire bien vite le lieu de sa destination et à qui on devait l'adresser à Marseille pour la

faire parvenir à Dijon. Tous ces embarras-là, qui sont venus par la faute du capitaine qui s'en était chargé à Rome, ont empêché jusqu'alors que vous ne l'ayez reçue. De pareilles bévues ne semblent être faites que pour moi, ainsi que le précieux avantage de faire des copies d'après de mauvais originaux. Venons-en à celle du portrait du cardinal de Bernis, que désire si fort M. l'abbé de la Farre. J'ai déjà fait les démarches nécessaires pour obtenir la permission de la peindre. Je dois (me) mettre après, aussitôt cette permission reçue, parce que le cardinal n'est pas à Rome, et dès qu'elle sera terminée je vous l'enverrai tout de suite, ainsi que vous le désirez. Pour ce qui est de la pension, pour la continuation de laquelle vous vouliez avoir la bonté de vous intéresser, après y avoir réfléchi le plus mûrement qu'il m'a été possible, j'ai cru et je crois ne devoir pas prendre des engagements que je prévois ne pouvoir pas remplir jusqu'à la fin du terme, qui serait trop long pour moi. Ainsi, pour cette raison et pour plusieurs autres, je m'en tiendrai à vous faire des remercîments pleins de reconnaissance pour tout ce que votre bonté vous suggérait de faire pour moi ; mon cœur en est pénétré et désire ardemment pouvoir s'en reconnaître. Mais pourquoi, Monsieur, ne voulez-vous pas envoyer votre fils à Rome cette fois-ci, puisqu'il a mérité le

prix, ses concurrents s'avouant eux-mêmes vaincus, lui ayant laissé le champ de la victoire ? Sa jeunesse vous retient; mais est-il un âge plus propre à faire des progrès rapides que le temps précieux de la jeunesse ? Avec l'ardeur et l'envie qu'il a de faire, qu'avez-vous à craindre ? qu'éloigné de vous, sa jeunesse ne lui fasse faire quelques écarts? Il a reçu une trop excellente éducation pour déchoir jamais des sentiments que vous lui avez inspirés. De plus, il serait pendant un temps sous les yeux d'amis fidèles et sincères, qui pourraient lui enseigner la manière de se comporter dans ce pays d'émulation et d'envie. Que craignez-vous donc, Monsieur ? Seraient-ce les incommodités du voyage ? Il serait facile de les lui adoucir en l'envoyant par terre et moyennant quelque argent de plus que ce qu'on a coutume de donner (car, avis à ceux qui ont à venir à Rome, je ne leur conseillerai jamais de prendre la mer, car il faut attendre éternellement : on dépense au moins autant que pour venir par terre; on est très-incommodé de toutes les façons, et le voyage, par les retards, se trouve toujours plus long). Revenons-en à votre fils. Pourquoi, encore une fois, ne pas l'envoyer, puisqu'il le mérite ? N'est-ce pas aussitôt qu'on a profité de son jeune âge qu'on en montre les effets les plus vigoureux immédiatement après ? N'est-ce pas dans la jeunesse

que le génie a le plus de force? N'est-ce pas dans la jeunesse que les facultés intellectuelles se développent avec le plus d'étendue, et n'est-ce pas dans le jeune âge qu'on prend un caractère et qu'on l'imprime avec fermeté dans tout ce qu'on fait? N'est-ce pas aussi dnas la jeunesse qu'on est le plus propre à prendre de fortes impressions de ce qui nous frappe, qu'on se corrige le plus facilement de ses fautes, etc.? Enfin, Monsieur, je voudrais pouvoir vous convaincre et vous décider. Je finis malgré moi sur cet article. Pensez-y bien, Monsieur. Je suis avec respect votre très-humble et très-obéissant serviteur et élève,

« PRUD'HON.

« Mes respects à Mme Devosge. J'embrasse le petit Natoile et François. »

V.

Nous possédons encore trois lettres de Prud'hon écrites de Rome. Deux d'entre elles, adressées à M. Fauconnier, ne portent point de date ; mais elles se rapportent l'une et l'autre à Drouais, qui arriva en 1785 à Rome, où il mourut en 1788. Or c'est en 1786 que Drouais exécuta son *Marius*. On peut donc

supposer que les lettres où Prud'hon parle avec tant de jugement et d'élévation de son art, tant de modestie de lui-même, un sens critique si juste et si fin de l'ouvrage du jeune pensionnaire de l'Académie, sont de 1786 ou de 1787 au plus tard. L'autre lettre écrite à M. Devosge pendant la dernière année de séjour de Prud'hon à Rome est toute personnelle, et elle complète l'ensemble des renseignements sur le caractère et sur les idées de l'artiste, que j'ai voulu tirer de cette longue correspondance.

« Mon ami, faites-moi le plaisir de rabattre beaucoup de l'opinion trop avantageuse que vous avez conçue de mes talents nés ou à naître, afin de ne pas vous exposer au ridicule de vous être trompé et pour ne pas me donner la mortification de voir que vous l'avez été. Une bonne manière de voir, mon ami, ne suppose pas toujours celle de bien sentir, ni des facultés suffisantes pour la mettre en pratique. On peut avoir des principes excellents, savoir généralement bien tout ce qu'il faudrait pour faire de belles choses, mais le sublime de l'art est d'en savoir faire une application juste et sentie sur ce qu'on veut faire ; c'est là le point de la difficulté. Dans la peinture, il y a tant de moyens de plaire au plus grand nombre que souvent, en ne cherchant et n'employant

que les moindres, on se trouve avoir fait un bon tableau; mais le malheur est qu'on oublie tout juste ce qu'il eût fallu pour le rendre sublime. Pour m'expliquer, mon ami, je dirai qu'on s'occupe trop de ce qui fait le tableau et pas assez de ce qui donne l'âme et l'énergie à ce qu'il doit représenter. On pense au brillant du coloris, à l'effet magique du clair-obscur, à la variété goustueuse des teintes, un peu au dessin, mais mesquinement. On s'occupe même des passions que présente le sujet; mais ce à quoi on ne pense plus, et qui était le but principal de ces maîtres sublimes qui voulaient faire impression sur l'âme, c'est de marquer avec force le caractère dû à chaque figure, qui, venant à être émue dans le sentiment de ce même caractère, porte avec elle une vie et une vérité qui frappent et ébranlent le spectateur. On voit dans des tableaux et sur les théâtres des hommes qui montrent des passions, mais qui, faute d'avoir le caractère propre de ceux qu'ils représentent, *n'ont* toujours l'air que de jouer la comédie ou de singer ceux qu'ils devraient être; de plus, au lieu de *ce charme* de couleur et de ce beau contraste de teintes qui ne sont que clinquant et qui ne font l'effet que d'un *mensonge et* non de la vérité, il doit régner dans un tableau un ton doux et tranquille, mais vigoureux, *quiplaise au spectateur* sans l'éblouir et laisse l'âme

jouir de tout ce qui l'affecte. Pour ce qui regarde le dessin, une partie de sa beauté consiste à le varier suivant le caractère des figures, et l'autre se trouve dans des formes nobles, larges et bien nourries. Un beau et savant sentiment de la nature en offre un côté plus vrai qu'une copie après elle servile et minutieuse. Vous voulez, mon ami, que je vous parle des artistes qui sont arrivés à Rome quelque temps avant moi; de tous ceux-là, et même de tous ceux qui y résident depuis plusieurs années, M. Drouais est celui qui se distingue le plus; il suit la manière de M. David en évitant tout ce qui peut fasciner et éblouir les yeux de ceux qui n'ont pas le sentiment fin et délicat. Le désir violent de faire du fracas et l'ambition de la gloire et des applaudissements sont les guides qu'on préfère; mais, mon ami, l'ambition est souvent un mauvais guide; elle ôte cette tranquillité d'âme nécessaire pour opérer sainement et avec justesse. Une certaine affection, un certain amour dans ce qu'on fait et non pour ce qu'on fait, et le plaisir qu'on aura si on réussit, attisent plus facilement le génie et aiguillonnent bien mieux le sentiment que ne peuvent faire toute la torture et l'agitation que se donne un ambitieux. M. Drouais joint à une grande facilité de peindre tout ce que j'ai dit ci-dessus en premier, et il lui manque, ainsi qu'aux autres, tout ce dont j'ai

parlé en second. La peinture est une histoire qui doit nous donner une idée juste des choses qu'elle traite et des différents caractères des héros qu'elle présente. et qui, sans cela, perd ce qu'elle a de plus intéressant. Pour ce qui me regarde, mon ami, j'ai bien la volonté de bien faire s'il m'était possible, non cependant pour délecter autrui, mais bien pour ma propre jouissance et satisfaction. Mais les moyens ! qui me les donnera, si je ne les ai pas naturellement ? et qui peut se flatter de les avoir et d'être plus privilégié que les autres ?... Quoi qu'il en soit, en faisant son possible, il faut savoir être content. Tel est le cœur de l'homme ; ses désirs, quelquefois, s'étendent au delà de la possibilité ! Enfin, mon ami, si je ne réussis pas, je m'en consolerai dans votre amitié. Adieu, conservez-vous, et aimez-moi toujours. Mes respects à Mme Richard, et bien des amitiés à M. Sylvain, à Chamuffin, etc., etc. [1]. »

« Mon ami, — En bon chrétien, je vous pardonne les reproches que vous me faites, et, comme ami, je me rends à vos raisons, qui m'ont effectivement convaincu que, dans le commerce intime d'une amitié

1. L'original de cette lettre, qui appartient à M. Pelée, a été déchiré. Les quelques mots illisibles ont été restitués par M. E. Marcille dans la copie qu'il a bien voulu me communiquer.

sincère, les bons cœurs comme les nôtres ne peuvent qu'y gagner. Je mets même à part les avantages du côté de l'art qui certes ne sont point des bagatelles; et puisque c'est vous amuser que vous parler peinture, touchons un peu à ce point-là. Vous vous plaignez de ce que je ne vous parle point du tableau de M. Drouais; il me semble vous avoir dit quelque chose à ce sujet dans ma dernière lettre : si ce n'est sur son tableau en particulier, du moins sur sa manière en général. Je ne sais si vous vous en rappelez. Mais pour en revenir au tableau, faisons l'application de ses principes sur le sujet qu'il a traité et je vous dirai en même temps ce qu'il m'en semble. D'abord, sur la composition, il me semble que, selon l'histoire, Marius, qui se trouvait dans un endroit assez obscur (suivant qu'il paraît par le fond même du tableau), n'aurait point dû avoir ce brillant outré que M. Drouais lui a affecté particulièrement. Ensuite, que signifie ce bras tendu de Marius, qui semble reprocher au soldat sa lâcheté, tandis qu'au contraire il lui dit d'un ton de voix terrible : « Malheureux, oserais-tu bien tremper tes mains dans le sang de Marius! » lesquelles paroles, jointes à un regard effrayant, intimident, émeuvent et épouvantent le soldat, qui prend la fuite. Que fait-il donc, ce soldat, à se cacher gauchement de son manteau, et dont la tête n'exprime

aucun sentiment? Pourquoi, épouvanté qu'il doit être, ne recule-t-il pas? C'est ce qu'il faudrait demander à l'auteur, car il est difficile de deviner son intention. De plus, Marius, dont les chairs d'un style pauvre ne me présentent qu'un mendiant, pourquoi, au lieu d'un caractère misérable, ne m'a-t-on point donné, soit dans le style de sa tête, soit dans les formes de son corps, l'idée d'un grand homme, mais féroce, sanguinaire et cruel? Alors j'eusse vu Marius lui-même qui, ému, quoique tranquille en apparence, ne marque sa supériorité que par un regard fier et terrible et des paroles dont le son menaçant fait fuir l'assassin. En général, mon ami, on prend moins garde à ce qui convient au sujet, à l'action et au caractère des figures qu'à ce qui plaira à l'œil et à ce qui pourra l'éblouir : beaucoup de clinquant qui le fatigue, au lieu de ce beau repos de couleur qui ne laisse dominer que l'action des figures, permet au spectateur de les fixer sans s'étourdir, lui donne le temps de se pénétrer du sentiment qui les anime et fait qu'il ne lui reste dans l'âme que le caractère du héros qu'il a cru voir. On s'attache malheureusement à ce qui fait un tableau et de la peinture, au lieu de ne chercher simplement qu'à représenter une action dans toute la force de la vérité et du sentiment, sans prétendre la farder, l'embellir à force d'art et par conséquent la gâter.

Les tableaux actuels me semblent la boutique d'un marchand de drap qui, pour attirer du monde chez lui, étale au dehors ses étoffes les plus brillantes afin de pouvoir faire passer celles qui sont d'une mauvaise qualité de drap. Le clinquant alors l'emporte sur l'essentiel. Vous me dites, mon ami, qu'on préfère le tableau de M. Drouais à celui de M. David [1]. Si on n'envisageait que la facilité du pinceau dans celui de M. Drouais, on aurait raison. Mais ce sera un bien petit avantage lorsqu'on voudra comparer Marius à l'action intrépide des trois Horaces, qui jurent avec une fermeté incroyable de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour sauver la patrie. C'est alors que le sentiment prédominant fait disparaître toute idée de peinture. On a grand tort, mon ami, dans cette préférence. C'est la marque d'un goût dépravé, d'un sentiment émoussé et factice, qui n'est plus capable de sentir le vrai beau, et à qui le colifichet a droit de plaire davantage; oui, on a perdu la marche de la nature et on ne la sent plus dans sa simplicité et dans sa force. On veut la définir par des raisonnements spiritueux et alambiqués qui ne s'attachent qu'aux minuties défectueuses et glissent sur l'essentiel sans daigner seulement y faire attention. Adieu, mon ami,

1. *Les Horaces* furent exposés à Paris en 1785

je suis dans le même cas que vous; je m'arrête où le papier me manque. — Je serai toute ma vie votre ami. Mes compliments à votre frère, à Chamuffin, etc.[1] »

Quoique nous ne connaissions pas l'époque précise du départ de Prud'hon, il est probable qu'il l'effectua à la fin de 1787 ou au commencement de l'année suivante. Son temps de pensionnat était expiré, et on a vu plus haut qu'il avait refusé l'offre que lui faisait M. Devosge de solliciter des états de Bourgogne la continuation de son traitement pendant trois nouvelles années. Cependant, au moment de quitter cette ville où il avait trouvé, avec d'admirables enseignements, cette vie sans soucis matériels, ces loisirs féconds, si nécessaires à l'artiste, il hésite et il explique à M. Devosge les raisons qui lui ont fait décliner ses offres de services et le projet qu'il a imaginé. Les états de Bourgogne lui continueront sa pension pendant trois années, dont il passera deux à Rome et la dernière à Paris. De son côté, pour s'acquitter envers la Province, il fera des tableaux relatifs à la vie du grand Condé. Comme il l'explique lui-même, le motif qui le porte à revenir sur sa pre-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Pelée.

mière détermination est le désir qu'il nourrissait de retourner à Paris et de pouvoir, moyennant la pension que lui ferait la Province pendant une année encore, exécuter dans de bonnes conditions quelques ouvrages importants, qui lui donneraient la notoriété que méritait son talent et le tireraient de la position précaire où il végétait depuis bien des années. Il paraît qu'on ne donna pas suite à cette proposition, car la lettre suivante est, à notre connaissance, la dernière que Prud'hon écrivit de Rome à M. Devosge, et nous verrons plus loin qu'en novembre 1789 il était installé à Paris, et depuis assez longtemps, semble-t-il.

« *Rome, ce 28 août 1787.* — Monsieur, les tendres et infatigables marques que je reçois journellement de votre amitié m'affectent d'une manière bien sensible. En tout elle est toujours prompte et active ; aucune occasion ne lui échappe à m'être utile, et elle agit à mon égard avec une affection si pleine de délicatesse qu'à chaque fois elle ajoute à la peine que me fait éprouver l'impossibilité de mettre à preuve mon zèle et ma reconnaissance. J'espère cependant qu'une fois arrivera le moment où mon cœur pourra se satisfaire dans toute l'effusion de sa tendresse ; car, si ce n'était cet espoir, comment la sensibilité déli-

cate pourrait-elle souffrir qu'on agisse sans cesse pour elle et être dans l'inaction? A une condition aussi pénible, le cœur ne voudrait recevoir aucun service de l'amitié, car des paroles ne suffisent point à l'amitié reconnaissante : elle voudrait agir, et c'est ce qui manque à la mienne.

« Je veux cependant en venir à l'objet à la réussite duquel votre bonté s'est employée avec tant de chaleur, et à l'avantage duquel elle m'excite à faire de mûres réflexions. Sans préventions pour mon talent, que l'étude des grands maîtres et de l'antique me met tous les jours à portée de connaître le point où j'en suis, je ne sais que trop de quelle utilité me serait un séjour de trois ans de plus à Rome, cette ville remplie de chefs-d'œuvre. Cependant la crainte de contracter des engagements et de n'être pas fidèle à ma parole (non quant à ce qu'on exigerait de moi, mais quant à mon séjour), de laquelle je serais peut-être forcé à me rétracter à cause des incommodités fréquentes causées par le climat du pays*, m'a fait d'abord refuser, quoique

* Nota. « Raisons plus particulières : j'ai une femme et un fils qui souffrent de misère et qui n'attendent qu'après moi pour les en tirer, quoiqu'à beaucoup près je ne trouve point mal d'(être) éloigné de la première à cause de son caractère, qui n'est guère compatible avec le mien ; cependant je leur

avec regret, un parti aussi avantageux; cependant, après avoir réfléchi, et pour ne pas perdre, autant

dois un sort à l'un et à l'autre. Il ne serait déjà que trop temps d'y penser, et si MM. les Élus m'accordaient ce que j'ose vous prier de leur demander par la suite de ma lettre, je verrais jour à pouvoir donner quelques secours à ma femme et à mon fils à peu près vers le temps que finirait celui de la pension des trois ans en sus (voyez la suite de ma lettre), au lieu que si je la consomme tout entière à Rome, lorsque je retournerai après tout ce temps-là à Paris, je m'y retrouve comme la première fois, avec peu de connaissances, sans ressources pour travailler, du moins à quelques ouvrages qui pourraient me faire connaître, ne pouvant venir à mes fins, ou du moins que fort tard, et je m'y vois encore longtemps avec le chagrin sur le cœur de sentir misérables des personnes qui m'appartiennent sans pouvoir les aider encore de sitôt. Voilà la plus forte raison qui me fait refuser et qui me fera persister dans mon refus si ces messieurs n'adhèrent point à ce que j'ose vous prier de leur demander, pour moi du moins. S'ils ne consentent point à ce que je leur demande, mon temps fini, je retourne végéter à Paris le temps à peu près que j'aurais pu passer à être heureux à Rome, afin de chercher à me produire peu à peu, pour être en état, peut-être après un an ou deux, qui sait, de pouvoir procurer quelque soulagement à ma misérable famille, et abréger au moins autant qu'il sera possible le temps de sa misère.

« Pour ce qui est de la gratification que vous me faites espérer, je vous supplie, monsieur, de vous restituer d'abord

qu'il dépend de moi, une occasion qui serait si profitable à mon avancement, voici ce que j'ai pensé, et que j'ose vous prier, Monsieur, de représenter et de proposer à MM. les Élus, qui se portent avec tant de zèle aux progrès des arts.

« Excité par l'émulation et flatté par le plaisir de faire deux tableaux de composition pour la Province, ayant de plus par là un sujet de lui témoigner ma reconnaissance, j'ai pensé, dis-je, que si on m'envoyait au plus tôt la Vie ou un Mémoire des actions héroïques du grand Condé, je commencerais de longue main à faire les recherches et études conséquentes et relatives aux sujets qu'on aurait choisis ou que je choisirais moi-même, afin de porter ces ouvrages à la perfection dont je suis capable et les faire approcher autant qu'il me serait possible de la grandeur du héros qu'ils auraient à représenter. Vous savez de plus, Monsieur, que les œuvres de génie ont besoin de réflexion, le fruit de laquelle entretient ce feu lent, mais soutenu, qui donne de l'énergie au sentiment et de la force à l'exécution ; car le vrai génie n'est autre chose qu'un sentiment profond et

les cent écus que vous avez eu la bonté d'avancer à ma femme, et ensuite, s'il reste quelque chose, peu ou beaucoup, de vouloir bien le lui faire parvenir pour subvenir à ses besoins. »

raisonné, nourri par la réflexion, et seul capable de conduire avec vigueur un ouvrage jusqu'à sa fin, au contraire de ce feu évaporé, dont les productions informes et extravagantes sont toujours mal digérées et mal senties. Je dis donc qu'après avoir exécuté ces deux tableaux à Rome, le temps qui me resterait encore de la pension, et que je tiendrais de la bonté de ces messieurs, j'irais le passer à Paris. L'avantage qu'il y aurait pour moi en cela serait de ne pas me trouver dans cette capitale dénué de secours, sans lesquels un jeune artiste est souvent embarrassé à commencer une carrière pénible, qui est souvent interrompue et quelquefois même impossible à continuer, malgré ses talents, faute de moyens pour lui faciliter à les mettre au jour. Je dis de plus que MM. les Élus ne m'accorderaient la continuation de la pension pour compléter les trois années en sus qu'autant qu'après avoir reçu les tableaux ils en seraient satisfaits et que l'ouvrage mériterait à l'auteur la faveur qu'il leur demande. Voilà, Monsieur, ce que je désirerais, et, sans cet acquiescement, je n'ose prendre sur moi des engagements que je craindrais, soit par les circonstances, soit par la disposition des choses, de ne pas remplir jusqu'au bout. Je crois aussi que ma proposition, loin d'être déraisonnable, puisque ces messieurs ont à cœur la gloire

et l'avancement (des arts), doit leur paraître, au contraire, seconder leur intention bienfaisante, sans blesser nullement les intérêts particuliers de la Province. Voilà ce qu'il faut que votre amitié sollicite pour moi, ou autrement je ne puis me résoudre à rien accepter, quoique j'aie toujours eu envie démesurée de rester environ deux ans de plus à Rome que le temps fixé par ma pension présente. Si donc ce que je demande m'est accordé, ces messieurs auront mis le comble à leurs bienfaits. J'aurai la double satisfaction de rester à Rome à peu près le temps que je désire et d'arriver à Paris avec les moyens d'y faire quelques ouvrages pour me produire et commencer avec agrément un sort dont l'espoir me fera envisager le succès facile; j'aurai aussi le doux plaisir de voir pendant du temps votre cher fils à Rome, cette maîtresse des beaux-arts, de lui donner les premiers indices de s'y conduire, tant par rapport à son étude qu'à sa vie privée, et, qui sait? peut-être de lui être utile, de plus, à son retour à Paris, si le sort ou la fortune m'y favorise. Votre amitié, Monsieur, qui s'intéresse si affectueusement à ce qui me regarde, sentira, après avoir lu celle-ci, combien une telle condescendance me serait avantageuse, et ma reconnaissance pour un service aussi signalé serait sans bornes et n'aurait jamais de fin.

« Pour parler de mon tableau, votre bonté a empiété sur les droits de la justice en me faisant des compliments sur un ouvrage qui en mérite peu, ou, pour dire mieux, pas du tout.

« Conservez-moi votre amitié, et permettez-moi toujours d'être, avec l'attachement le plus tendre et le plus sincère, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur, ami et élève,

« PRUD'HON. »

« Assurez, je vous prie, Mme Devosge de mon respect, M. Monnier de mon amitié et de mon attachement, et j'embrasse mon cher petit Anatoile, au souvenir duquel je suis extrêmement sensible, ainsi qu'à celui de toute votre aimable famille, à qui je souhaite toutes sortes de biens et de plaisirs [1]. »

C'est ici que se terminent les longues années d'apprentissage de Prud'hon. Sans y avoir rien produit d'important, il avait acquis à Rome, par des

1. Je ne connais pas l'original de cette lettre, mais il me paraît probable que la note qui l'accompagne était toute confidentielle, personnelle à M. Devosge, écrite sur une feuille à part, tandis que la lettre pouvait au besoin être communiquée aux états de Bourgogne.

études poursuivies, autant qu'on en peut juger par ses lettres, avec beaucoup d'ordre et un rare discernement, la somme de science technique et l'éducation du goût que cette ville unique est plus propre qu'aucune autre à donner à un jeune artiste : il avait beaucoup vu, beaucoup réfléchi, beaucoup rêvé surtout. Il va maintenant se lancer dans la vie active, où il ne trouvera qu'un bonheur bien mélangé et des succès pendant longtemps incomplets et disputés.

TROISIÈME PARTIE

(1789 à 1803)

Prud'hon quitte Rome et revient à Paris. — Premiers travaux : *la Vengeance de Cérès, l'Amour réduit à la raison* et *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser, Andromaque, Joseph et la femme de Putiphar.* — Têtes de lettres et autres vignettes. — Séjour à Rigny. — *Illustrations.* — *Les Vendanges.* — *La Sagesse et la Vérité.* — Décorations de l'hôtel Saint-Julien. — *La Paix.* — Projets pour une colonne monumentale et pour le fronton de l'Hôtel-Dieu. — *L'Étude guidant l'essor du Génie.* — *Diane implorant Jupiter.*

I.

Tout porte à croire que, poussé par un invincible désir de revoir sa patrie et ses amis, Prud'hon quitta brusquement Rome pour Paris. On a vu par ses lettres à quels accès de mélancolie, de détresse morale, le jeune artiste était sujet; il ne pouvait vivre dans la solitude plus longtemps. Canova, dont le nom commençait à être connu, et avec qui Prud'hon s'était beaucoup lié pendant son séjour à Rome,

avait fait les efforts les plus affectueux pour le retenir. Il lui offrait d'exposer ses ouvrages dans son atelier, de lui en avancer le prix, d'user de son crédit pour les lui faire acheter. D'une autre part, il paraît évident que Devosge n'avait pas obtenu la continuation de la pension et la commande de tableaux que Prud'hon sollicitait. Et cependant, ni les amicales instances de Canova, ni la perspective de misère qu'il se préparait en quittant Rome, ne purent le retenir. Un motif plus intime l'attirait peut-être à Paris. Un des carnets de poche que Prud'hon rapporta de Rome renferme le brouillon informe d'une lettre d'amour, destinée, je crois, non pas à Mlle Dembrun, comme on l'a dit, mais à la sœur de son ami, à Mlle Marie Fauconnier, dont il était fort préoccupé, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Prud'hon avait sans doute travaillé à Rome. Sans parler de sa malencontreuse copie du plafond de Pietre de Cortone, les offres que lui fit Canova autorisent à penser qu'il avait exécuté quelques ouvrages originaux ; mais, délivré pour un moment de toute préoccupation matérielle, il s'était livré sans contrainte aux sentiments que la ville éternelle fait naître dans l'âme de l'artiste. Son caractère le portait à cette étude passive, pour ainsi dire, qui con-

siste à contempler les objets qui nous entourent et à s'en pénétrer. Il répondait un jour à Bruun-Neergaard, qui lui demandait ce qu'il avait fait en Italie : « Je m'occupais à regarder et à admirer les chefs-d'œuvre[1]. » Il revenait donc plus riche d'observations, d'impressions et de projets, que d'ouvrages terminés. Les deux précieux carnets que possède M. Marcille nous font assister aux préoccupations du jeune artiste à cette époque. A côté de croquis, d'études d'après les anciens et les maîtres modernes, de figures de femmes légèrement indiquées, on y trouve les titres et quelques compositions d'un grand nombre de sujets dont il a traité une partie par la suite : *l'Amour réduit à la raison; Joseph et la femme de Putiphar; l'Amour et Psyché; la Vertu avilie par l'Amour; l'Amour, la Frivolité, le Léger badinage, le Repentir qui les suit; Junon à la prière de Minerve donne ses divines mamelles à Hercule; l'Amour d'Antiochus pour Stratonice; Narcisse épris de lui-même; l'Amour est souvent guidé par la Folie; Perfidie du centaure Nessus qui enlève Déjanire à Hercule; Pénélope ayant enfin proposé à ceux qui la recher-*

1. *Sur la situation des Beaux-Arts en France, ou Lettres d'un Danois a son ami,* par T.-C. Bruun-Neergaard. A Paris, à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n° 1231, an XI-1801, lettre VIII. — Paris, le 25 ventôse an IX.

chaient de tendre l'arc d'Ulysse, le seul Ulysse déguisé en mendiant en vint à bout, etc., etc. [1].

C'est donc avec un bien léger bagage que Prud'hon arriva à Paris dans le courant de 1789; mais il est probable qu'il fit d'abord un séjour à Cluny, pendant lequel il peignit le portrait du curé Besson que possède M. Eudoxe Marcille, ainsi que celui d'un M. Landel, industriel de Dijon, qui le paya en nature et lui donna deux couvertures de laine de sa fabrication, et peut-être les deux miniatures d'après M. et Mme Devosge que possède M. Cabet. Il tombait en pleine crise révolutionnaire, et quoique ce soit bien à tort que l'on accuse la République d'avoir négligé et dédaigné les arts, il est bien certain que le moment n'était pas favorable, et que, dans

1. Quelques pages détachées de ces carnets ont appartenu à A. Deveria et se trouvent maintenant dans diverses collections. — Parmi les ouvrages que Prud'hon exécuta certainement à Rome, on peut citer le ravissant portrait à la plume qu'il fit de lui-même pour son ami Dagoumer, que possédait M. Dromont et que nous avons fait graver, et une miniature du prince Negroni que nous avons vue chez le même amateur, qui montrent assez la transformation radicale qui s'était faite dans son talent. — Il est probable que quelques esquisses de sujets classiques, celle en particulier d'*Ulysse et Nausicaa,* au duc de Polignac, datent de cette époque, de même que deux petits tableaux, *le Départ* et *la Mort d'Hector,* que Prud'hon avait donnés à son ami Feuchot, et qui appartiennent à M. Henri Baudot, à Dijon.

ces premières années d'effervescence, on avait tout autre chose à penser. D'ailleurs David régnait sans conteste, et les grands travaux étaient pour lui et pour ses élèves. Prud'hon s'établit dans un modeste logis, rue Cadet, n° 18, et fit aussitôt quelques miniatures qui lui fournirent le pain quotidien. Un amateur, le comte d'Harlai, instruit de sa position malheureuse, lui commanda des ouvrages plus importants : la *Vengeance de Cérès, l'Amour réduit à la raison,* et son pendant, *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser,* que le grand seigneur lui paya, dit-on, assez maigrement. Ces beaux dessins à la plume, qu'il avait sans doute préparés pendant son séjour à Rome, commencèrent à le faire connaître. Il se voyait près d'échapper à la misère, lorsque au bout de peu de mois sa femme, qui était restée à Cluny depuis son départ pour Rome, vint le rejoindre, lui donna coup sur coup deux enfants, Jacques-Philippe et Eudamidas, et ces nouvelles charges, en aggravant encore sa pénible situation, le forcèrent à renoncer pour longtemps aux ambitieux projets qu'il avait formés à Rome. Il fallait en effet subvenir aux besoins de la famille, et, dans ces conditions, le pauvre artiste ne pouvait songer à entreprendre des travaux de longue haleine.

Prud'hon avait cependant retrouvé à Paris ses excellents amis Fauconnier, Chamuffin, Sylvain, Con-

stantin, dont la présence et l'appui allégèrent sans doute ses souffrances matérielles et morales, et aussi le fils de son maître Devosge, mais qui le quitta presque aussitôt. On se souvient avec quelle insistance Prud'hon, pendant son séjour à Rome, avait supplié Devosge de lui confier le jeune Anatole, offrant de le conseiller, de le diriger, de lui servir de père. Devosge ne s'était pas rendu aux affectueuses et judicieuses raisons que lui donnait son élève. Il avait envoyé son fils à Paris, chez David, et, au moment où Prud'hon revit ce jeune homme, il fut frappé des résultats malheureux qu'avait eus sur le fils de son ami l'enseignement du grand peintre. Ce qu'il avait prévu était arrivé : il s'était laissé entraîner par la routine de l'atelier; il risquait de perdre son individualité. Prud'hon pense qu'il est encore temps de parer au danger en envoyant Anatole à Rome, « où il pourra mieux suivre son génie et son goût. » Il écrit à son maître :

« *Paris, ce 8 novembre 1789.* — Monsieur, — Voilà donc le pauvre Anatoile qui me quitte pour voler auprès de vous; il trouvera à y remplir le vœu de son cœur et à y jouir d'une tranquillité qu'on cherche vainement dans la capitale. Ces considérations me font envisager son départ avec une sorte de

contentement; mais, relativement à moi, son éloignement m'afflige. Habitué à le traiter comme mon ami, je dirai presque comme un fils, je prenais un singulier plaisir à diriger ses réflexions, à éclairer sa marche dans la route pénible des arts. J'avais d'autant plus de satisfaction à lui faire part de mes idées, qu'il les saisissait avec une sagacité de jugement difficile à rencontrer dans un jeune homme. Ne croyez pas que je cherche à faire son éloge : la flatterie est trop vile à mes yeux pour me porter à déguiser ce que je pense. Oui, je pense et je crois qu'Anatoile, s'il continue à se porter à l'étude avec la même ardeur, la même application et un discernement aussi juste qu'il l'a montré jusqu'ici, je ne doute pas qu'il ne devienne un artiste très-distingué et qui sera éloigné de la marche calquée de nos artistes modernes, qui n'est certainement pas la meilleure des marches possible, puisqu'elle a pour base une méthode d'habitude qui passe des maîtres aux élèves sans interruption et qui agit par des principes qui ne sont point ceux du génie, du sentiment ni de la raison. Vous verrez vous-même, Monsieur, combien Anatoile porte et attache ses idées au beau, et si vous le jugez sans prévention qui lui soit défavorable, le progrès de ses lumières pourra vous surprendre. Il ne lui manque, dans les dispositions où il est, qu'une pratique con-

stante et opiniâtre qui lui donne la facilité de rendre le sentiment. Mais qu'il prenne bien garde qu'elle ne dégénère en habitude, en manière, et que dans sa couleur et son dessin il cherche plutôt à saisir le sentiment caractéristique de l'objet qu'il veut rendre qu'à suivre une méthode de teinte et une marche de traits dans laquelle on se forme sans y prendre garde, et qui fait que tout ce qui est produit tombe dans l'uniformité et dans une monotonie insipide.

« Je suis bien loin de penser comme M. David, qui voulait lui persuader qu'on atteignait plutôt la perfection en étudiant à Paris qu'en allant en Italie, et qui, en quelque façon, est lui-même la preuve du contraire. Non, à Paris, malgré soi, la manière à la mode et usitée influe sur les idées. On adopte des principes qui ne mènent ni au but ni à la vérité. On les suit; on s'en fait une pratique, qu'on porte en Italie avec les préjugés qui l'accompagnent et dont il est impossible de se défaire, lors même que l'on sent les belles choses et qu'on voudrait les mettre à profit. A cet égard, je suis du sentiment de M. David qui prétend qu'on revient d'Italie comme on y est allé, c'est-à-dire sans acquis. Mais si on y va sans préjugés, sans habitudes prises, sans manière formée, avec un esprit sain, un jugement porté au vrai, un intellect fait pour saisir le beau et se l'approprier, je

dis et je soutiens qu'on y prendra la manière propre à son génie, ferme, énergique, qui ne sera pas commune et qui, dans la façon de sentir de l'individu, lui *fera* faire des chefs-d'œuvre, et je ne crois pas me tromper. Pour *faire* donc le voyage de Rome, il vaudrait beaucoup mieux, selon *moi*, ne rien savoir que d'avoir un acquis formé, mais arbitraire, et *c'est* le cas de tous les jeunes gens qui ont trop longtemps étudié à *Paris dans* l'atelier d'un maître quelconque. Est-on donc maître de donner l'essor à *son* génie quand on l'a garrotté par des préjugés trop fortifiés et une pratique tournée en facilité abusive? Non, non, il n'est plus temps; c'est un être absolument décomposé et qui ne revient plus à sa première nature. J'en veux donc venir à dire que, si vous avez intention d'envoyer Anatoile en Italie, n'hésitez pas; il est au vrai moment d'en profiter.

« Je suis avec un attachement sincère et respectueux, Monsieur, votre très-humble, obéissant serviteur et élève.

« PRUD'HON P^tre^.

« Mes respects, s'il vous plaît, à Mme Devosge, et mes compliments à tous nos amis. »

Nous ne connaissons qu'un bien petit nombre des miniatures que Prud'hon fit, suivant son premier bio-

graphe, au moment de son arrivée à Paris. Mais les gravures de Copia nous ont conservé les importantes compositions qu'il exécuta pour le comte d'Harlai. La plus importante des trois, *la Vengeance de Cérès*, l'avait, semble-t-il, déjà occupé pendant son séjour à Rome, car M. de Joursanvault fit une gravure de ce sujet d'après un dessin que Prud'hon lui avait sans doute envoyé[1]. Quoi qu'il en soit, ce premier ouvrage considérable du peintre représente un épisode de la vie de Cérès, mentionné par les poëtes anciens et qu'Ovide a repris et brodé suivant son

1. L'eau-forte de M. de Joursanvault est rare : je n'en connais que cinq ou six exemplaires. Ce ne sont que des épreuves d'essai d'une planche qui n'aura pas été tirée, car les marges, qui n'ont pas été nettoyées, portent un certain nombre de croquis et de caricatures. La composition elle-même est très-différente de celle de l'ouvrage définitif. Elle est en hauteur; la table manque; Cérès est nue, à l'exception des jambes, qui sont couvertes d'une draperie qui vient se rattacher en arrière à l'épaule droite; enfin la vieille présente à la déesse une cruche de forme allongée, et celle-ci, sur le point de boire, s'arrête pour regarder Iacchus d'un air courroucé. Cette planche porte : *P. Paul Prudon del. — Le b^on^ de Joursanvault, sculpt.* et au-dessous : *Cérès cherchant Proserpine — dédié à madame la baronne de Heinitz, née baronne de Wrede, etc., épouse de Son Excellence M. le baron de Heinitz, ministre d'État et grand capitaine des mines de S. M. le roi de Prusse, par son très-humble et très-obéissant serviteur le baron de Joursanvault.*

habitude. Dans ses courses vagabondes à la recherche de sa fille Proserpine, Cérès arrive à Éleusis, harassée et affamée. Une vieille femme, nommée Baubo, lui donne l'hospitalité. Cérès s'assoit à sa table, mais son désespoir était si grand qu'elle refusait toute nourriture. Alors Baubo fit un geste indécent qui dérida la déesse et la décida à prendre la bouillie. Mais le jeune Iacchus, compagnon de Baubo, ayant fait mine de se moquer de la gloutonnerie de Cérès, celle-ci le change en lézard. Prud'hon a représenté sans la modifier en rien la légende chantée par les poëtes. La scène se passe dans une pauvre chambre. La déesse, vue de profil, est assise; de la main gauche, appuyée à la table, elle tient son assiette; de l'autre elle approche sa cuiller de ses lèvres. Mais le geste du jeune Iacchus, placé à l'autre bout de la pièce, le corps cambré, les deux bras jetés en avant, la surprend et l'arrête. Elle le regarde le cou tendu, la bouche ouverte d'un air menaçant. Ce mouvement interrompu est admirablement saisi. Derrière la table, Baubo, magnifique figure qui semble inspirée de Michel-Ange, le corps incliné, tient des deux mains la rustique soupière et semble parler à la déesse. Prud'hon a fait là, pour son coup d'essai, une œuvre magistrale et excellente. La vieille femme est, par la belle expression de la tête, le noble arrangement des dra-

peries, la vérité de la pose, une de ses créations les plus grandioses. Cérès est ravissante de grâce, de noblesse, de poétique beauté. On pourrait cependant reprocher quelque lourdeur à sa coiffure, composée de grosses tresses roulées derrière la tête et d'une profusion d'épis qui s'avancent sur le front. Ce bel ouvrage nous montre Prud'hon compositeur et dessinateur accompli. Il possédait déjà au plus haut degré ce sentiment personnel, cette individualité accusée qu'il signalait dans ses lettres de Rome comme la vertu capitale de l'artiste.

En 1791, Prud'hon envoya au Salon un beau dessin à la pierre noire, que possède M. Mène et qui représente un jeune homme portant un flambeau, appuyé sur le dieu Terme. Il répéta cette figure dans le tableau : l'*Union de l'Amour et de l'Amitié*, qu'il exposa en 1793, avec deux portraits, un magnifique dessin à la pierre noire, dont le sujet est emprunté à la tragédie d'*Andromaque*, et *l'Amour réduit à la raison* exécuté à la plume. Cette dernière composition et son pendant : *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser*, forment avec la *Cérès* le prologue, en quelque sorte, de l'œuvre de Prud'hon. Ce sont des ouvrages nés de la même inspiration; fruits poétiques des loisirs féconds qui avaient naturellement mûri dans l'âme de l'artiste pendant les trois ou quatre années solitaires qu'il passa dans la

ville éternelle, occupé moins à travailler qu'à lire profondément en lui-même.

Dans *l'Amour réduit à la raison*, le petit dieu est attaché par les deux mains à un anneau fixé dans une gaîne surmontée d'une tête de Minerve casquée. Il frappe du pied le sol, retourne sa jolie tête pleine de colère vers la belle indifférente qu'il menace de sa vengeance. Elle, assise vis-à-vis de cette image de Minerve qui la protége, une jambe à moitié étendue, l'autre négligemment repliée, le corps incliné, la tête renversée et souriante, ses deux bras nus jetés en avant par un mouvement d'une grâce délicieuse, raille son petit ennemi aujourd'hui vaincu et qui demain sera vainqueur. Il est impossible d'imaginer une figure plus élégante, plus voluptueuse, d'une invention plus imprévue et plus heureuse que celle de cette jeune femme. C'est une enchanteresse. Mais il faut convenir pourtant qu'ici comme dans un grand nombre de ses ouvrages Prud'hon touche à l'afféterie : un pas de plus, ce serait trop[1].

1. Comme il résulte d'une note du graveur Roger, que je donnerai plus tard *in extenso*, Copia, Prud'hon et Constantin s'associèrent pour publier cette planche, et il est probable qu'il en fut de même pour la *Cérès* et pour *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser*. Prud'hon fournissait les dessins, Copia le travail et Constantin les fonds.

Nous retrouvons les mêmes personnages dans *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser*. Mais les rôles sont changés, et maître Amour a bien pris sa revanche. Debout, les deux bras croisés sur son arc, il regarde en riant la pauvre éplorée. Appuyée d'une main au siége sur lequel elle est assise, la malheureuse laisse languissamment tomber son autre bras sur ses genoux. Son corps sans force est replié sur lui-même. Sa tête s'incline tristement sur la poitrine à demi nue; toute son attitude, aussi bien que les traits du visage, expriment le plus morne désespoir; une rose effeuillée, symbole de son bonheur évanoui, gît à ses pieds. En arrière, un bas-relief représentant des scènes amoureuses complète le sens de cette touchante composition[1].

Le sujet du tableau : l'*Union de l'Amour et de l'Amitié*, qui parut à l'Exposition de 1793, est assez énigmatique. L'Amour est debout près d'une jeune femme assise, qui montre la terre du doigt; au second plan deux enfants se roulent dans l'herbe en se cares-

1. Les dessins pour ces deux gravures appartiennent à M. de Lariboissière. — M. Étienne Arago possède un dessin qui présente une variante intéressante de la composition : *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser*. L'Amour n'y est pas représenté, et, au-dessus de la place qu'il occupe dans le dessin de M. de Lariboissière et dans la gravure, s'élèvent dans les airs deux figures enlacées.

sant. Cette peinture, exécutée dans d'assez grandes dimensions, en grisaille à peine colorée, a appartenu à M. Didot, qui la tenait probablement de Prud'hon lui-même, puis à M. de Morny. Ce n'est pas une des plus heureuses inspirations de l'artiste, et je ne m'y arrêterai pas davantage[1].

Il en est tout autrement de la composition empruntée au deuxième acte d'*Andromaque*, et pour laquelle Prud'hon s'est inspiré des beaux vers de Racine :

C'est Hector, disait-elle en l'embrassant toujours ;
Voilà ses yeux, sa bouche et déjà son audace :
C'est lui-même ; c'est toi, cher époux, que j'embrasse.

Ce magnifique dessin à la pierre noire avec des

1. Les *livrets* de l'époque nous donnent des renseignements précis qu'il nous a paru intéressant de relever sur les ouvrages exposés par Prud'hon en 1791 et en 1793.

« Ouvrages de peinture, sculpture et architecture, gravures, dessins, modèles, etc., exposés au Louvre par ordre de l'Assemblée nationale au mois de septembre 1791 l'an IIIe de la Liberté. Paris imp. des bâtiments du Roi, 1791. »

« 540. Un dessin à la pierre noire représentant *un jeune homme appuyé sur le dieu Termes* (*sic*) par M. Prud'hon. »

A la liste des noms et demeures des artistes : « M. Prud'hon, rue Cadet, n° 18 ».

« Description des ouvrages de peinture, sculpture, architecture

rehauts de blanc, qui appartient à M. Hauguet, est certainement l'un des plus touchants, des plus admirables ouvrages qui soient sortis du crayon du grand artiste. Au-devant d'un mur d'appui qui supporte des piliers entre lesquels on voit un fond de paysage, Andromaque est assise tenant Astyanax dans ses bras. A gauche se trouve une suivante; à droite, Pyrrhus et la nourrice. Mais tout l'intérêt se concentre sur cette mère infortunée, sur cette noble veuve du grand Hector, qui contemple son fils avec ivresse et le dévore des yeux. C'est un de ces ouvrages pathétiques où, à l'aide des moyens les plus simples, Prud'hon a mis une émotion communicative et poi-

et gravure exposés au Sallon (*sic*) du Louvre par les artistes composans (*sic*) la commune des arts le 10 août 1793 l'an IIe de la République française une et indivisible. Paris imp. de la veuve Hérissart 1793. »

« 261. Portrait d'homme 2 pieds de h. sur 1 pied par Prudon.
279. Portrait de femme 3 pieds sur 2 p. 4 pou. par Prudon.
576. Dessin à la plume, sujet tiré du 1er acte d'Andromaque par Prudon.
679. *L'Union de l'Amour et de l'Amitié,* tableau de 4 p. 6 po. de h. sur 3 p. 6 po. de larg. par Prudon.
680. *L'Amour reduit à la raison*, dessin à la plume par le même. »

A la liste des noms et adresses des artistes : « Prudon, rue Cadet, n° 18. »

gnante, où il a exprimé toute la tendresse de son âme.

Est-ce encore à cette époque qu'il faut rapporter une de ses plus belles inspirations : *Joseph et la femme de Putiphar?* A en juger par le style et par la mention qui est faite de ce sujet dans le carnet de M. Marcille, je serais porté à le croire. Prud'hon a fait deux compositions de ce motif. Dans l'esquisse que possède M. Camille Marcille[1], les personnages sont en pied. La femme de Putiphar, à demi nue, la tête couverte d'une étoffe bleue, est assise sur un lit drapé de vert et entoure de ses bras Joseph qui résiste. L'arrangement du bas du tableau n'est pas très-heureux, et, à tout prendre, je préfère l'admirable dessin de M. Eudoxe Marcille[2], qui représente les personnages à mi-corps et où l'artiste a rendu, à l'aide de la plume, du crayon et de l'estompe, toute sa pensée avec une énergie et un sentiment pittoresque que je ne trouve pas au même degré dans l'esquisse. Ici les figures sont drapées. L'ajustement de la jeune femme, d'une invention charmante et très-originale, qui laisse voir le bras, l'épaule et une partie

1. M. Dromont possédait un dessin de ce sujet, préparé pour le graveur et terminé dans ses moindres détails ; c'est un des plus importants que l'on connaisse de Prud'hon. Il appartient aujourd'hui à M. Mahérault.

2. Lithographié par Eug. Le Roux.

de la gorge haletante, ainsi que la ligne ample et souple du dos et de la hanche, ajoute encore à la beauté de cette voluptueuse figure. Le mouvement de Joseph, qui la repousse d'un bras, en portant l'autre main vers sa tête qu'il détourne, est d'une vérité saisissante, d'une éloquence, d'une noblesse pudique, qui ne permettent pas le sourire. Jamais peut-être Prud'hon n'a exprimé la passion avec une pareille énergie. Les pantomimes ont une justesse, les expressions, une force et une précision, l'ensemble de la composition, une grandeur et un charme qui font de ce dessin un de ses plus parfaits ouvrages. Cependant la main que Joseph porte près de sa tête est un peu académique. Des repentirs très-visibles montrent que Prud'hon l'a beaucoup cherchée, mais sans la trouver complétement. Les draperies, si belles d'invention, ne paraissent pas étudiées sur nature, elles sont plus vraisemblables que vraies.

Prud'hon fit encore, au moment de la plus grande effervescence révolutionnaire, quelques ouvrages inspirés par les circonstances, entre autres un grand dessin symbolisant la Constitution, qui est très-connu par la gravure de Copia. Au milieu, Minerve rapproche l'une de l'autre la Liberté et la Loi, qui se donnent la main. La Liberté amène à

Minerve une femme puissante qui représente les forces de la nature et qu'accompagnent des enfants de races différentes : blancs, nègres, Chinois, etc. Auprès de la Loi marche un enfant qui porte une branche de chêne; à côté de lui, un lion; aux pieds de la Loi, le chat, emblème d'indépendance. Cet ouvrage, dont M. Eudoxe Marcille possède le superbe dessin, est un peu théâtral. Il fut peut-être motivé par quelque projet de décoration murale, comme le feraient croire non-seulement le style, mais surtout deux ravissantes compositions, destinées probablement à être peintes en grisaille ou en camaïeu, et qui forment la base de ce grand ensemble. *L'Egalité* est représentée par une femme assise qui partage une orange à trois enfants groupés devant elle. Dans le fond on voit un niveau d'où partent des rayons; sur le sol, au premier plan, une ruche d'abeilles. Autant ce petit tableau est gracieux, autant est sévère et grandiose celui où est représentée *la Loi*, et qui lui sert de pendant. C'est une femme accroupie, admirablement ajustée, qui protége, par un mouvement superbe de sa main armée du glaive, une jeune fille qui se précipite entre ses genoux pour échapper à un furibond qui va la frapper de son poignard. La jeune fille, charmante d'ailleurs, me paraît trop petite; mais, cette réserve faite, tout est excellent

dans cet ouvrage, aussi bien l'arrangement de l'ensemble que les mouvements et les expressions dramatiques des figures[1]. Prud'hon fit, à notre connaissance, deux autres ouvrages dictés par les mêmes préoccupations. Dans *la Tyrannie*[2], le peuple opprimé, les bras liés derrière le dos, invoque la Raison qui amène la Révolution suivie du Progrès. Sur un trône siége le tyran épouvanté. Près de lui, une femme tient un glaive; à la droite du tyran, hurlent deux loups. Dans *le Génie de la Liberté et la Sagesse*[3], le Génie de la liberté nu, debout et ailé, tient de la main

1. Dans la gravure, le sujet principal porte : « *Constitution française fondée par la sagesse, sur les bases immuables des droits de l'homme et des devoirs des citoyens;* L'ÉGALITÉ : *ils sont égaux dans la société comme devant la nature;* LA LOI : *le faible trouve sa force dans la loi qui le protége.* » On lit sur certaines épreuves des deux petites pièces : « *ce qui convient à la société*; *ce qui convient aux hommes.* » — Il existe une contrefaçon de *la Loi* faite sous la Restauration, dans laquelle on a donné au criminel la tête de Napoléon et semé de fleurs de lis la draperie de la femme qui personnifie la Loi. La tablette porte pour légende : *la France protégeant la jeunesse des coups du despote.* Je ne connais qu'une épreuve de cette curieuse planche, qui appartient à M. Mouilleron.

2. Ce dessin au crayon noir rehaussé appartient au baron Dejean, après avoir fait partie des collections de Boisfremont, prince Napoléon et comte Duchatel.

3. Dessin au crayon noir rehaussé, à M. Mène.

gauche une torche enflammée. La main droite est posée sur l'épaule d'un buste de Minerve casquée; sur la gaîne du buste on lit : *Sophia*[1].

On connaît encore un projet de médaille pour la République française, que Prud'hon fit en 1794. Ce dessin minuscule, d'une extrême finesse est coloré en ton de bronze avec des rehauts. Il représente un homme nu, vu de face, assis sur un siége antique qui entoure de ses bras deux petites figures de femmes, debout, drapées et posées sur les pilastres du siége; l'une, la Liberté, tient une pique surmontée du bonnet; l'autre, l'Égalité, porte un niveau. Ces deux figures sont unies et leurs mains sont entrelacées sur la poitrine de leur protecteur. On lit dans le champ : d'un côté, *Liberté;* de l'autre, *Égalité*. Autour est enroulé un serpent qui se mord la queue en signe d'éternité. Puis vient la cocarde tricolore, et dans la partie bleue, qui est plus large que les deux autres, se trouve cette inscription : *République française, une, indivisible et impérissable,* et au bas, *P. P. Prud'hon. 1794*[2].

1. Au bas d'une gravure de Pérée, on lit : « *l'Aurore de la raison commence à luire et le Génie de la Liberté établit l'empire de la Sagesse sur la terre.* » Sur la gaîne, au-dessous du mot *Sophia,* on voit des balances, un niveau et le bonnet de la liberté. Tout cela fait date.

2. Je possède ce charmant dessin, qui m'a été donné par M. His de La Salle.

Prud'hon avait encore projeté de décorer le Panthéon de quatre grandes peintures en grisaille, simulant des bas-reliefs, où les vertus républicaines eussent été glorifiées. J'ignore s'il commença l'exécution de ces ouvrages, dont il ne reste aucune trace[1].

1. M. Faustin Poëy d'Avout avait recueilli à Cluny deux lettres de Prud'hon, datées de 1794 : ces lettres ont disparu; l'une d'elles faisait mention du projet de Prud'hon. — Prud'hon avait aussi l'intention de faire un tableau représentant *les bienfaits de l'Agriculture,* comme le prouve la lettre suivante publiée par M. Fillon.

Paris 15 Messidor an IV.

« Citoyen ministre,

« Le citoyen Prud'hon, peintre d'histoire, m'a donné commission de vous faire passer l'esquisse d'un tableau qu'il se proposerait de peindre en l'honneur de l'Agriculture. L'allégorie et la réalité se mêlent heureusement dans cette composition d'un artiste qu'il faudrait aider de quelques secours. La République victorieuse de ses ennemis intérieurs et extérieurs se devra à l'agriculture, et rien de ce qui peut l'honorer ne vous est indifférent. Protéger, par des encouragements bien placés, le développement du génie d'un artiste de mérite est aussi une obligation pour ceux qui ont en main le pouvoir.

« Salut et fraternité.

« FAURE. »

(*Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon* par Benjamin Fillon. Paris, Tross., 1861, p. 88.)

II.

Ces quelques dessins mal rétribués ne suffisaient pas à nourrir la famille déjà nombreuse de Prud'hon. La misère, que les gaspillages et les criailleries de sa femme rendaient plus intolérable et plus profonde, était à la maison. Ce n'est pas le courage qui manquait au vaillant artiste, mais l'occasion d'exercer son talent. Il n'était pas hostile, tant s'en faut, aux idées et aux institutions nouvelles; cependant il se trouvait absolument isolé. Sa manière, qui tenait au fond même de son organisation, était en contradiction flagrante avec celle de David et de son école, et cet homme d'un génie si souple, d'un esprit si ouvert, si conciliant, si sympathique, ne put jamais prendre sur lui de faire la moindre concession à la mode et d'acheter le succès par l'abandon de ses vues personnelles. Il admirait David, comme le prouvent ses lettres de Rome, mais il jugeait avec une clairvoyance singulière son système étroit et absolu. Il s'en expliqua un jour avec M. Voïart, dans une conversation dont son biographe nous a conservé le résumé, et que l'on peut regarder comme sa profession de foi. « Ceux qui prétendent, disait-il, qu'il n'y a qu'une

seule manière de retracer les formes humaines qu'offre la nature, me semblent en opposition avec elle-même et ses créations. Ne donne-t-elle pas l'exemple de la plus riche variété? Et si elle a modelé le genre humain sur un type semblable, n'en a-t-elle point modifié à l'infini la couleur, les formes et la figure? Le sauvage ressemble-t-il à l'homme civilisé, l'Espagnol au Russe, le Français à l'Anglais, enfin l'indolent Asiatique à l'actif Européen? S'il est vrai que tous ces divers individus diffèrent d'attitude et d'expression; s'il est constant que leurs mœurs, ainsi que le climat qu'ils habitent, influent sur le caractère de leur physionomie, leurs habitudes, leurs différentes occupations n'ont sans doute pas moins d'influence sur les formes de leurs membres. Et vous voulez que moi, le témoin journalier des modifications de ce genre que subissent mes compatriotes mêmes, j'adopte, pour exprimer ce que je vois, un style étranger à leur nature, style, il est vrai, dont je sens le mérite, qui me sert d'objet de comparaison, mais que mes yeux se refusent à reconnaître dans les objets qui m'environnent? Autant vaudrait adopter dans nos tableaux la même figure pour tous les hommes, la même physionomie, la même beauté pour toutes les femmes. Je ne puis ni ne veux voir par les yeux des autres; leurs lunettes ne me vont point : j'observe la

nature et je tâche de l'imiter dans ses effets les plus attrayants. Mais qu'on me montre ces Grecs dont les statuaires antiques ont imité les formes, et je les retracerai avec le même enthousiasme. D'ailleurs, n'est-ce pas enchaîner le génie et entraver le talent que de donner un patron commun à toutes les productions des beaux-arts, et condamner leurs travaux à une similitude de résultats, ennemie de la liberté qui doit présider à leur essor? Enfin parce que Corneille et Racine ont fait des chefs-d'œuvre immortels, faut-il ne plus parler, ne plus écrire qu'en vers alexandrins[1] ? »

Pauvre Prud'hon! il était, au moment dont nous parlons, bien loin des vers alexandrins! Il fallait vivre, et il dut accepter et peut-être solliciter les plus humbles travaux. A quelque chose malheur est bon. C'est en effet pendant les premières années de la Révolution, dans son triste intérieur de la rue Cadet[2],

1. Voïart, *Notice*, etc., p. 37 et 38.

2. Avant de demeurer rue Cadet, Prud'hon avait habité quelque temps la rue Guénégaud, comme le prouve une anecdote racontée par M. Cabet, qui la tient d'Anatole Devosge lui-même. Ce récit confirme ce que nous savons d'ailleurs du caractère de la femme de Prud'hon. « Au commencement de son séjour à Paris, Prud'hon demeurait rue Guénégaud. Un jour, une exécution devait avoir lieu : la femme de Prud'hon, désirant y assister, priait son mari de la conduire à la place de Grève. Prud'hon,

entre sa femme qui le querelle et ses enfants qui crient la faim, qu'il fit une partie de ces adorables petites pièces : têtes de lettres administratives, adresses de marchands, vignettes de bonbonnières, que les amateurs s'arrachent aujourd'hui et qui forment l'une des parties les plus originales et les plus attrayantes de son œuvre. Elles vivront, lorsque les grandes machines de ses émules seront oubliées depuis longtemps.

Les têtes de lettres et autres pièces du même genre méritent d'être étudiées avec soin. Malgré leurs dimensions exiguës, ce sont des compositions complètes, exécutées avec autant d'amour que les œuvres plus considérables de l'artiste. Quelques-unes d'entre elles sont fort rares; d'autres ont servi sous différents régimes et subi des modifications qu'il faut signaler, et je donnerai de ces petits bijoux trop peu connus une nomenclature aussi complète que possible. Prud'hon eut d'ailleurs la fortune de trouver, dans deux graveurs du plus rare mérite, Copia[1] et son élève

dont l'âme délicate devait avoir horreur d'un pareil spectacle, refusait. Il donna d'abord pour prétexte qu'il n'avait pas de bas; puis, sa femme insistant, il dit à son ami Anatole Devosge, qui offrait d'accompagner Mme Prud'hon : « Emmène-la et garde-la le plus longtemps que tu pourras. »

1. Dans la première publication de ce travail je n'avais pu rien dire de ce graveur distingué, sur le compte duquel on ne

Roger, qui le surpassa, deux interprètes excellents. Roger en particulier s'était pour ainsi dire incarné dans Prud'hon, et ses gravures, petites ou grandes,

possédait aucun renseignement. Je puis donner aujourd'hui son acte de décès, qui a vraisemblablement péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, et la liste de ses ouvrages exposés en 1795 et 1797.

ACTE DE DÉCÈS DE COPIA, EXTRAIT DES ARCHIVES DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS.

« Du 1er germinal de l'an VII de la République française une et indivisible (21 mars 1799.) Acte de décès de Jacques-Louis Copia, graveur, âgé de 35 ans, natif de Landau, département du Bas-Rhin, domicilié à Paris, rue et division du Théâtre-Français n° 9, marié à Françoise-Simone-Antoinette Leroux sa veuve, décédé le jour d'hier à 3 heures 1/2 de relevée, demeure susditte (*sic*) sur la réquisition à nous faite par Nicolas Renault, âgé de 38 ans domicilié à Paris, rue de la Liberté n° 76, même division, voisin et par Jean-Louis Anselin, 43 ans, graveur domicilié à Paris susdite rue et division du Théâtre-Français n° 9, voisin... » (*Registre de la XIe Municipalité.*

Copia n'a fait qu'un très-petit nombre de gravures et la stérilité apparente de cet artiste éminent nous est maintenant expliquée par la brièveté de sa vie. Les notes relatives aux ouvrages qu'il exposa en 1795 et en 1797 nous donnent la date de quelques-uns d'entre eux.

« Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, « gravure, dessins, modèles etc., exposés dans le grand Sallon (*sic*) « du musæum (*sic*) au Louvre par les artistes de la France sur

sont des chefs-d'œuvre qui rendent avec une admirable fidélité, non-seulement le dessin et le style,

« l'invitation de la Commission exécutive de l'instruction publique « aux (*sic*) mois de vendémiaire, an 4e de la République française. » Paris, imp. du Batave, 1795.

« Gravure, par le c. Copia, grav. rue Boucher n° 6.

3015. *L'Amour réduit à la raison.* Il est pendant de *la Vengeance de Cérès,* d'après Prud'hon.

3016. *Sapho inspirée par l'Amour,* d'après Devosge.

3017. Cadre renfermant deux gravures, d'après les (*sic*) c. David.

3018. *Le maréchal de la Vendée,* d'après le c. Sablet.

3019. Cadre contenant plusieurs gravures, d'après les cit. Prud'hon et David. »

« Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, « architecture et gravure exposés au musée central des arts d'après « l'arrêté du ministre de l'intérieur le 1er Thermidor an 6 de la « République française. » Paris, imp. des sciences et des arts, an 6 de la Rép.

« Gravure. Copia (Louis) né à Landau, rue du Théâtre-Français, n° 9.

705. *La Constitution française,* gravée d'après le dessin de Prudon (*sic*).

706. *Le Triomphe de la Liberté,* d'après le dessin de Fragonard fils.

707. *L'Innocence en danger,* d'après le dessin de Devoge (*sic*) fils.

708. *La mort de Turnus,* d'après le dessin de Gérard.

709. *La Jouissance,* d'après le dessin de Prudon. »

mais le sentiment et la pensée intime du maître [1].

Le gouvernement avait conçu l'idée de faire illustrer de vignettes parlantes le papier dont se servait l'administration pour sa correspondance et pour les actes publics. Prud'hon demanda sans doute à être chargé de ces petits dessins. Mais avant d'en recevoir la commande il dut très-probablement donner un échantillon de son savoir-faire. Une planche jusqu'ici tout a fait inconnue [2] dont il n'existe à ce que je pense qu'une seule épreuve et qui ne paraît pas avoir eu de destination précise, fut peut-être exécutée dans le but unique de montrer comment il comprenait ce genre d'ouvrages. Cette ravissante pièce que je nomme le *Génie de la Paix* représente une jeune femme ailée, debout sur un nuage, vêtue d'une courte tunique qui

1. Barthélemy-Joseph-Fulcran Roger, élève de L. Copia et de Prud'hon, né à Lodève le 20 mai 1770. (*Catalogue manuscrit* de Roger, conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.) Roger a gravé, dit-il lui-même dans ce curieux document, 282 planches, dont un grand nombre d'après Prud'hon, et il nous apprend que la première estampe qu'il fit d'après ce maître fut : *la Vertu aux prises avec le Vice*, qui représente une femme entre deux satyres, dont l'un l'embrasse. Il est probable que le pendant de cette planche : *la Raison parle et le Plaisir entraîne*, où l'on voit un jeune homme entre deux femmes, est de la même époque. — Roger est mort aveugle, il y a quelques années à Sceaux-les-Chartreux.

2. Cette rarissime pièce appartient à M. Gigoux.

laisse voir la jambe droite et une partie de la poitrine. Elle tient de la main droite une branche d'olivier ; la gauche est posée sur le cœur. Devant elle est un casque renversé. Cette pièce ne porte aucune signature. La composition est de Prud'hon : ce point n'est pas contestable. Mais je vais plus loin et je crois que, si l'on examine avec soin la facture, si on rapproche cette eau-forte de la *Leçon de botanique* et de *Phrosine et Melidor*, les deux seules planches connues qui soient bien certainement de la main de Prud'hon, on se convaincra que c'est lui qui a gravé cette petite merveille. En effet ce n'est pas là l'œuvre d'un graveur de profession. Celui qui a tracé cette estampe manquait de savoir technique et d'expérience : il ne connaissait qu'imparfaitement le métier et l'outil. On sent un artiste qui cherche son dessin sans se préoccuper d'autre chose.

La première de ces petites pièces qu'exécuta Prud'hon, sur la commande de l'administration, me paraît être un en-tête pour les *brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation établis par les lois des 7 janvier et 25 mai 1791*[1]. Une figure de femme largement drapée, coiffée du bonnet phrygien, pose une couronne de lauriers sur la tête d'un génie qui

1. Tel est le titre du brevet. Les mots imprimés en italiques se trouvent textuellement sur les pièces.

lui présente des tablettes avec cette inscription : *Inventions nouvelles*. Sa main gauche s'appuie à un faisceau recouvert de lauriers. La figure du génie, entièrement nue, qui se tourne vers sa protectrice, le pied posé sur un coffre qui porte un compas, est d'une extrême élégance. Les mots : *République française* se lisent sur le socle qui supporte ce beau groupe. Les gouvernements qui se sont succédé ont fait subir à cette planche de notables changements. Sous le premier Empire, le bonnet phrygien a été remplacé par un casque avec un aigle pour cimier, et, pendant la Restauration, ce sont les fleurs de lis, entourées d'hermine, qui décorent un bouclier auquel s'appuie la figure. Le socle porte simplement le mot *France* [1].

Une autre pièce du plus beau caractère, dont nous ne connaissons pas l'usage, mais qui doit appartenir à la première période de la révolution, est intitulée *la Liberté*, et a pour légende : « *Elle a renversé l'hydre de la tyrannie et brisé le joug du despotisme.* » La liberté est représentée par une femme d'apparence athlétique, debout, vue de face, à demi couverte d'une courte tunique, la tête ceinte de lauriers, une hache dans la main droite, le pied sur le monstre à

1. Gravée par Roger.

plusieurs têtes. Cette figure, par sa simplicité et sa grande tournure, fait un constraste complet avec la plupart de ces petites pièces où la grâce domine [1].

La composition que Prud'hon fit pour les têtes de lettres du Directoire exécutif est une des plus importantes de cette série. La République assise, coiffée du bonnet phrygien, tient de la main droite un gouvernail et de la gauche une couronne. Son bras gauche est appuyé sur un socle où est écrit : *République française. Constitution de l'an III*, et de chaque côté d'un niveau, *Liberté. — Égalité.* A droite on voit un coq sur un foudre, et des branches de laurier et de chêne ; à gauche un faisceau d'armes du sommet duquel s'élance une Victoire ailée, tenant d'une main une bannière, de l'autre une couronne. Cette figure de la République est d'une invention grandiose, d'un dessin sévère et puissant, qui lui donnent une place très-distinguée dans l'œuvre de Prud'hon. L'arrangement de la composition est excellent, et on pourrait la grandir et en faire un tableau sans y rien changer. Quelques-unes de ces petites pièces me représentent ces camées et ces médailles qui reproduisent les œuvres des plus grands peintres de l'antiquité. Eh bien, lorsque Prud'hon fit ce dessin, il

1. Gravée par Copia.

était si peu connu et si peu apprécié, qu'il le signa d'un nom d'emprunt, de celui de son camarade Naigeon. On s'est servi plusieurs fois de cette planche en la modifiant. Dans une de ces nouvelles estampes on n'a conservé que la figure principale tenant le gouvernail, en retranchant tous les autres attributs. Au bas on lit : *Gouvernement français*. Dans une autre, la même figure admirablement drapée, coiffée d'un casque grec, portant sur la poitrine une gorgine ornée d'une tête de Méduse, tient une épée renversée dont la pointe porte sur le socle. Le bras gauche entièrement nu est appuyé sur un bouclier, près duquel est un coq posé sur une patte qui porte : *Constitution française, an VIII;* au dessous, sur le socle, on lit : *Sénat conservateur*[1].

La *Préfecture de la Seine* est encore une pièce exquise, et dans sa petite mesure une œuvre complète. C'est une figure de femme debout, drapée de la manière la plus élégante, couronnée de feuilles de chêne. Elle tient sur son bras gauche replié un miroir mordu par un serpent ; du bras droit elle embrasse une statue de la Liberté qui surmonte une colonne à laquelle elle s'appuie, et qui porte l'inscrip-

1. Gravée par Roger. — Prud'hon fit un nouveau dessin, que possède M. Henri Baudot, pour le dernier type décrit.

tion : *République française*. Le lion, symbole de la force, est couché en arrière et en travers. Tout est ravissant dans ce joli ouvrage, qui ferait la fortune d'un sculpteur, l'arrangement de l'ensemble et les moindres détails. Nous signalerons surtout la tête de la jeune femme, dont la coiffure est d'un goût charmant[1].

La planche portant sur le socle qui soutient la figure *Département de la Seine-Inférieure*, surpasse encore, je crois, la pièce précédente. C'est un vrai bijou d'élégance, de finesse, de distinction. La jeune femme qui personnifie la Seine-Inférieure est assise, le haut du corps et les bras nus, tenant des deux mains une urne qu'elle renverse. Le haut du torse est vu de face; la tête ravissante, coiffée d'algues, est de profil et inclinée à droite. On aperçoit au second plan une partie d'un navire, de l'autre côté un pommier couvert de fruits[2]; enfin une rame, dont l'une

1. Gravée par Roger.

2. Il existe un type *avant le pommier*, antérieur sans doute à celui qui fut adopté. On peut supposer que Prud'hon s'aperçut que sa composition n'était pas équilibrée et qu'il était convenable de rappeler que la Seine-Inférieure est un département, à la fois agricole et maritime. C'est ce premier type dont les épreuves sont excessivement rares (la seule que je connaisse est une épreuve d'essai sur papier libre) que j'ai fait reproduire.

des extrémités plonge dans l'eau, tandis que l'autre s'appuie au bras droit de la figure, complète le sens symbolique de cet ouvrage. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans cette délicieuse planche, du modelé du torse, du type et de l'expression de la tête, dont la coiffure est pourtant un peu chargée, ou de la grâce de la pose, de la distinction de la draperie, de l'excellent caractère de l'ensemble. C'est une de ces œuvres parfaites qui semblent nées sans effort dans l'imagination de l'artiste[1].

La vignette pour les têtes de lettres de l'administration de la Nouvelle-Orléans se rapproche de la précédente. La Louisiane est symbolisée par une femme assise sur des balles de coton. Elle porte d'une main un caducée et de l'autre une branche de caféier. A sa gauche sont quelques plantes tropicales; à sa droite, au second plan, un navire. Cette vignette

1. Gravée par Roger. — L'épreuve que je possède porte écrit à a main dans le champ : An x. C'est probablement la date de la lettre d'où la vignette a été enlevée. Mais, quoi qu'il en soit, j'ai à peine besoin de prévenir que je ne m'astreins pas à suivre rigoureusement l'ordre chronologique. Dans certains cas, afin de ne pas revenir plusieurs fois à des sujets du même genre, je ne tiens pas compte de la date et je réunis aux œuvres importantes et caractéristiques de chaque période d'autres œuvres similaires faites à différentes époques. Cependant, autant que faire se peut, je donne toujours des indications suffisantes pour prévenir toute erreur.

a pour légende : *République française. Nouvelle-Orléans.* — *An*, etc. Il existe une variante de cette pièce, dans laquelle on a conservé la figure en mettant un cactus à sa gauche et un coq à sa droite[1].

La planche pour le *Ministère de la Police générale* porte une femme assise, qui tient d'une main le miroir de la Prudence qui éclaire ses recherches et de l'autre le flambeau qui dissipe les ténèbres où se cachent les criminels. Les têtes de sphinx qui terminent les bras du fauteuil symbolisent le secret de ses opérations ; le coq placé près d'elle est un emblème de sa vigilance, et la tête de Méduse qu'elle porte sur la poitrine rappelle l'effroi qu'elle inspire aux coupables[2].

Le dessin pour le *Ministère de la Guerre* représente une figure de Minerve assise et tournée à gauche, coiffée d'un casque avec un coq pour cimier. Le buste est couvert d'un gorgerin à fond d'écailles. La draperie recouvre seulement le haut des bras. De la main droite appuyée sur son genou elle tient une épée nue ; elle est accoudée de l'autre bras à un socle sur lequel on lit *Ministère de la Guerre*[3].

1. Gravée par Roger, qui raconte (*catalogue manuscrit*) qu'il fit cette planche en quatre jours. — On en connaît plusieurs types.

2. Ibid. — Il y a un grand et un moyen type de cette pièce.

3. Ibid. — Il existe plusieurs types de cette gravure. Le plus

Il faut encore citer une charmante estampe dont la destination nous est inconnue, *Minerve alimentant les arts et les sciences.* Minerve assise verse de l'huile dans une lampe suspendue à un candélabre. Deux enfants, accroupis devant elle, étudient une mappe-monde ; un autre debout est appuyé sur des tablettes. C'est une composition très-bien entendue. La figure de Minerve est d'une belle invention, et les enfants sont, comme tous ceux qu'a dessinés Prud'hon, d'une grâce adorable. On s'aperçoit bien que ce sont les siens qui lui servent de modèles, et qu'il les voit à la fois en artiste et en père[1].

Le peintre est du reste revenu à ce sujet, qui présentait tant d'éléments pittoresques. Il en a fait un tableau resté à l'état de grisaille, qui fait partie de la belle collection de M. His de La Salle.

Je signalerai encore une planche qui porte : *le Grand Juge et Ministre de la Justice. — An ... de la République*, etc. Une femme qui symbolise la Justice, assise sur un trône élevé de plusieurs marches, tient le glaive de la main droite appuyée au bras du siége, et les balances de la main gauche élevée. Au devant de son siége est un lion couché, à droite un coq.

grand porte dans la partie supérieure du champ : *République française.*

1. Gravée par Mlle A. Bleuze.

Cette belle pièce, gravée par Roger, est digne de Prud'hon, et je suis persuadé qu'elle est de lui. Je ne m'y arrête cependant pas, car elle est constestée par plusieurs personnes dont je dois respecter l'opinion[1].

Ces allégories politiques et patriotiques ne sont pas les seules petites pièces qu'ait exécutées Prud'hon à cette époque de sa vie. Ses amis Fauconnier et Constantin, sans doute, l'avaient mis en rapport avec des industriels et des négociants pour lesquels il fit des enseignes, des têtes de factures, et ces ouvrages portent à l'égal de ses tableaux l'empreinte de son gracieux génie. Il dessina, et on assure qu'il peignit lui-même sur verre, l'enseigne d'un graveur du Palais-Royal, nommé Merlen. D'un côté de l'inscription[2] qui occupe le milieu il avait représenté Minerve debout, drapée et casquée, appuyée sur un bouclier et tenant la lance, ayant à sa droite le hibou et à sa gauche un enfant qui tient un coin ; de l'autre côté, Vulcain considère une médaille qu'il vient de frapper ; près de lui on voit un balancier et un enfant qui montre

1. Dans son *catalogue manuscrit* Roger attribue cette pièce à Gauterot. Mais je crois qu'il se trompe. Il ne faut pas oublier que le graveur fit ce catalogue tout à la fin de sa vie au moment où il vendit sa collection au Cabinet des Estampes et que ses souvenirs étaient alors bien lointains.

2. *Merlen, graveur sur tous métaux et sur pierres fines*

une adresse sur laquelle est écrit : *Merlen*. M. His de La Salle possède les précieux fragments de cette enseigne, que Roger a gravée de son burin le plus délicat. Cette petite estampe servait d'en-tête aux factures du graveur [1].

Merlen étant mort, sa femme continua les affaires. Elle avait au Palais-Royal une boutique de bijouterie fort achalandée, dit-on, et Prud'hon fit pour elle une adresse ou tête de facture, composition charmante qui ne le cède en rien à la précédente. Une jeune femme ayant le haut du corps nu et le bas drapé est assise à droite d'un grand coffret à bijoux qui porte une inscription [2]. Elle s'ajuste des deux mains, par un mouvement plein de grâce, des pendants d'oreilles.

1. Le dessin pour la gravure appartient à M. Bellanger, venant de M. Laperlier. — M. Desmarest, graveur sur métaux, qui occupe la boutique de Merlen, 40, galerie Montpensier, possède la planche de Roger, sur laquelle il a remplacé l'adresse de son prédécesseur par la sienne; il en tire encore d'assez bonnes épreuves.

2. Voici cette inscription, avec son étrange orthographe : *Vᵉ Merlen tient fabrique et magazin d'orfévreries, de joualleries et bijouteries dans le plus nouvˣ goûts. Vend, achète et monte les diamants, le tout à juste prix. Palais Égalité, gallerie de pierre, nº 25, côté de la rue de Richelieu, à Paris.* — Des épreuves de la même planche portent : *Palais du Tribunat,* au lieu de *Palais Égalité,* d'autres *boulevard Montmartre, nº 1047, entre les deux pâtissiers.*

A gauche, un Amour grimpé sur un escabeau vient de plonger sa main dans le coffret et offre à la coquette un beau collier qu'il en a tiré. C'est encore Roger qui a gravé ce petit ouvrage, dont le dessin appartient à M. His de La Salle. Un autre dessin que possède le même amateur représente la Musique et la Danse, personnifiées par deux jeunes femmes, l'une à droite, drapée et jouant de la lyre ; l'autre à gauche, enivrée de plaisir et s'enlevant sur le bout de son pied léger, demi-nue, le corps cambré, la tête souriante et renversée, frappant des deux mains élevées les cymbales retentissantes ; au centre de la planche en haut, se trouve une tête d'Apollon laurée ; au bas, des instruments de musique ; au milieu, une inscription illisible. Cette composition était probablement destinée à servir de carte d'invitation à un bal ou à quelque première représentation à l'Opéra ; mais il ne paraît pas que ce projet ait été gravé au moment où il fut dessiné par le pauvre artiste[1]. Enfin Prud'hon fit encore pour un confiseur du Palais-Royal, nommé Berthélemot, deux petites pièces ovales gravées par Roger, que le Boissier du temps plaçait sur ses bonbonnières. L'une de ces estampes, qui est la reproduction à peu près

1. Ce dessin a été lithographié en *fac-simile* par M. Georges Bellenger, ainsi que le précédent.

exacte d'une pierre antique, représente Léda avec le cygne et ne porte pas le nom de Prud'hon. L'autre est signée et appartient complétement à notre artiste. C'est Vénus à demi nue et agenouillée ; elle pose ses deux bras sur ceux de l'Amour, qui s'avance pour la caresser. Ce petit groupe est ravissant.

Mais ces obscurs et minimes travaux ne pouvaient suffire aux besoins de la famille de Prud'hon. La disette de 1794 vint encore aggraver sa pénible situation. Ne pouvant plus tenir à Paris, il se retira pendant deux ans à Rigny près de Gray, en Franche-Comté, où, sans doute, il avait des parents ou des amis. Il y fit un assez grand nombre de portraits à l'huile et au pastel, et y travailla à cette belle suite d'illustrations pour Pierre Didot et pour d'autres éditeurs dont nous avons à nous occuper maintenant.

III.

C'est loin du bruit, dans cette retraite solitaire, où à l'abri du besoin il pouvait goûter, sinon le bonheur au moins une tranquillité relative, que Prud'hon, replié sur lui-même, exécuta une partie de ces ravissants dessins qui illustrent les grandes éditions dites du Louvre, que nous devons aux excellents impri-

meurs Didot. Et il n'est pas inutile de faire remarquer une fois de plus, à ce propos, cette activité intellectuelle qui régnait au plus fort de la tourmente révolutionnaire. C'est en effet pendant les dernières années du XVIIIe siècle et les premières du XIXe que les Didot publièrent, avec le concours des plus illustres artistes du temps, ces magnifiques volumes qui sont des monuments de la typographie française.

C'est à Paris cependant, quelques mois avant son départ pour Rigny, que Prud'hon avait commencé tout au moins les dessins du *Daphnis et Chloé*[1], comme le prouvent deux reçus dont on possède les originaux[2]. Trois seulement des planches qui illustrent ce bel ouvrage sont de lui : *la Chèvre allaitant Daphnis, le Bain* et *la Cigale*. La première n'est qu'un frontispice dans lequel l'artiste s'est borné à traduire pour les yeux les paroles de son auteur. « En cette terre, dit Amyot, un chevrier, nommé Lamor, trouva un petit enfant que l'une des chèvres

1. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*. Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, an VIII-1800. 1 vol. in-4.

2. « J'ai reçu du citoyen Didot l'aîné la somme de mille livres à compte de celle de trois mille livres pour le quartier de juillet. — A Paris, ce 26 juillet 1793. »

« J'ai reçu du citoyen Didot l'aîné la somme de quinze cents livres en définitive du payement pour le quartier de juillet. — A Paris, ce 22 août 1793. »

allaitait. » Le berger, penché en avant, écarte de la main les broussailles et regarde avec surprise la chèvre et son nourrisson, couchés au premier plan. C'est une jolie composition, qui dit bien ce qu'elle doit dire, mais qui n'offre rien de saillant. Il en est tout autrement des deux autres. *Le Bain* est certainement une des inspirations les plus heureuses de l'artiste. Au milieu d'un bocage obscur, près d'une eau tranquille, au pied d'un socle rustique qui supporte un groupe des Trois Grâces, Daphnis est assis, le corps un peu replié, les pieds croisés l'un sur l'autre, le coude sur le genou, et regarde avec ivresse la jeune fille qui, toute craintive et frémissante, plonge son pied dans l'eau dont la fraîcheur la surprend. Souriante et fière d'être belle, elle s'appuie des deux mains, en inclinant la tête, sur l'épaule et sur le bras de son amant ; sa jambe gauche est légèrement infléchie, l'autre, étendue : et ce mouvement, de la plus originale invention, fait saillir sa belle hanche et développe toutes les grâces de son corps charmant. Le parti pris de lumière donne une unité parfaite à ce groupe poétique, qui se détache sur le fond obscur et mystérieux de la forêt. On pourrait pourtant faire un reproche à ce délicieux ouvrage ; le corps de Chloé, d'un si beau galbe et d'ailleurs si juvénile, est celui d'une fille de vingt ans, ce qui

enlève à la composition quelque chose du caractère pudique qu'elle devrait avoir.

Mais quelque admiration que nous inspire *le Bain*, je lui préfère encore, je crois, *la Cigale*. On se souvient de ce passage du poëme de Longus qu'Amyot a si heureusement traduit : « La cigale se print à chanter encore entre les tettines de la gente pastourelle, comme si, avec son chant, elle eût voulu lui rendre grâce de son salut : à l'occasion de quoy Cloé ne sçachant que c'estoit, s'escria derechef bien fort; et Daphnis s'en print aussi de rechef à rire et usant de cette occasion lui mit la main bien avant dedans le sein, dont il tira la gentille cigale qui ne se pouvait encore taire, quoiqu'il la teinst dedans la main. »

C'est ce gracieux motif qu'a traité Prud'hon. La scène se passe au milieu d'un ravissant paysage. Au fond une colline avec quelques arbres légers; au second plan, de grands troncs dont on aperçoit les branches basses, et à leur pied les troupeaux réunis des deux bergers. Chloé, penchée en avant, appuyée sur un tertre de la main droite et du genou gauche, l'autre jambe tendue en arrière, entr'ouvre la draperie de son corsage. Daphnis, vis-à-vis d'elle, le corps plié, une main sur l'épaule de sa gentille amie, saisit en souriant l'animal mutin. Quel heureux jour pour un artiste, que celui où pareille

fleur de poésie éclôt dans son âme émue! On pourrait sans doute relever dans ce dessin quelques détails incomplétement étudiés et qui ne sont pas des plus heureux : les pieds, par exemple, ainsi que la draperie et la coiffure de la jeune fille. Mais l'instinct de Prud'hon est si juste, qu'il reste pittoresque même dans ses erreurs. Comme ensemble, *la Cigale* est une composition complète et exquise et que je ne crains pas de mettre au nombre des plus parfaites de l'auteur[1].

On connaît une variante de ce sujet; ce n'est ni du premier ni même du second coup que le plus habile artiste fait le petit chef-d'œuvre que je viens de décrire. Dans ce dessin[2], Chloé est assise près d'un arbre, sur un pli de terrain où elle s'appuie de la main droite. Le corps est un peu renversé; l'une des jambes est étendue, l'autre repliée sous elle. De la main gauche elle entr'ouvre sa robe et cherche la cigale. Daphnis est à son côté, debout, un genou sur le tertre; il regarde en souriant et en avançant la main. Comme

1. M. Laperlier possède une esquisse et M. Mahérault un joli dessin de cet ouvrage. — Les trois planches de *Daphnis et Chloé* ont été gravées par Roger, d'après les dessins à l'encre de Chine exposés au Salon de 1796.

2. Il appartient à M. Camille Marcille, et a été gravé en *fac-simile* par Schaal.

dans l'autre composition, un chien, surveillant discret, est endormi au premier plan. Enfin Prud'hon a traité un quatrième sujet pour cette publication. Était-ce un simple projet auquel il aura renoncé, ou Didot préféra-t-il à l'œuvre de Prud'hon quelque beau dessin classique de Gérard? Quoi qu'il en soit, cette composition devait accompagner ce passage de Longus : « Mais pour lors ils folâtraient comme des jeunes levrauts; ils sautaient, ils flûtaient, ils chantaient, ils luttaient bras à bras l'un contre l'autre, à l'envi de leurs béliers et bouquins. » Les deux jeunes gens, les têtes rapprochées, les mains enlacées, les bras du côté du spectateur repliés à la hauteur de la poitrine, ceux de l'autre côté relevés, luttent et essayent leurs forces. Daphnis recule et se laisse vaincre par la petite Chloé [1].

Ce n'est pas sans un sentiment de regret et presque de honte que l'on voit Prud'hon abaisser son talent à illustrer le poëme graveleux, maniéré, fade, insupportable de Gentil-Bernard [2]. Hélas! il n'était pas libre de choisir, et la dure nécessité le forçait à accepter l'ouvrage qu'on lui offrait, quel qu'il fût.

1. Le dessin, qui appartient à M. His de La Salle, a été lithographié en *fac-simile* par M. Georges Bellenger.

2. Œuvres de P.-J. Bernard. Paris, imprimerie de Didot l'aîné, 1797. 1 vol. in-4.

Prud'hon a pris pour texte de ses trois compositions pour *l'Art d'aimer* ces mauvais vers du protégé de Mme de Pompadour :

> Quand un rayon, cette vive étincelle,
> Perce au travers du sein qui la recèle,
> Voici les lois qu'un amant peut ouïr :
> *Choisir l'objet, l'enflammer, en jouir.*

La planche intitulée *Choisir l'objet* est l'une des plus faibles de l'œuvre de Prud'hon. Une femme, debout et presque nue, présente à un jeune homme assis à la droite de la composition toute une collection de cœurs — chrétiens, profanes, blessés, — qu'elle tient dans un pli de la draperie qui lui enveloppe les jambes. Un Amour placé entre les deux figures engage l'amoureux à faire son choix; celui-ci, penché vers cette exhibition repoussante, regarde et hésite; deux pigeons se becquètent à terre au premier plan. Je ne trouve à louer dans cet ouvrage que les draperies du jeune homme, qui sont d'une rare élégance, et le paysage. Quant aux reste, il est inu-

Les dessins pour les trois gravures de *l'Art d'aimer* furent exposés au Salon de 1796. — D'après Bruun-Neergaard, ils furent vendus par Didot à un amateur russe. — M. E. Marcille possède des répétitions originales, ou plus exactement des premières pensées de ces trois dessins.

tile de s'y arrêter. La poitrine de la femme ne se comprend pas; le galbe de sa hanche et de sa cuisse est disgracieux; la pose du jeune homme est celle d'un vieillard; les pieds des deux figures manquent de vérité et de distinction. L'Amour lui-même est tout à fait manqué.

Mais Prud'hon ne tarda pas à prendre sa revanche. La composition qui porte pour titre *L'enflammer* est empreinte d'une exquise poésie. Un jeune homme, assis au premier plan d'un joli paysage, tient dans ses deux mains celles d'une belle fille debout devant lui, et à laquelle un Amour mutin se prépare à lancer une flèche, tandis que deux autres Amours placés à gauche regardent en riant un cœur enflammé. La figure de l'amant est ravissante. Il a les yeux fixés sur ceux de la jeune fille, dont la pose est pleine de grâce, d'élégance, et qui baisse pudiquement la tête sous ses regards embrasés. L'ensemble respire une ivresse contenue et décente : c'est l'amour à son aurore et dans sa première fleur.

La troisième estampe *En jouir* est l'une des plus belles œuvres de Prud'hon. La jeune fille s'est laissé convaincre par les doux propos de son amant. Ils sont assis l'un près de l'autre, sur le bord du lit, dans un appartement à peine éclairé par la flamme

discrète d'un candélabre. Lui, d'une main, la tient embrassée, et de l'autre, placée sous le menton, rapproche son visage et dépose sur ses lèvres frémissantes un baiser de feu. Elle, heureuse et pourtant hésitante et troublée, pose sa main sur le bras de son amant, comme pour le retenir, et laisse languissamment tomber son autre bras le long de son corps. Le mouvement complexe et en quelque sorte suspendu qui exprime l'abandon et la pudeur est d'une délicatesse exquise. C'est tout un poëme que ce petit ouvrage, où l'ensemble et tous les détails sont également excellents[1].

Prud'hon s'est élevé plus haut encore dans une composition qui orne un autre poëme de Gentil-Bernard : *Phrosine et Mélidor*. Ce roman, en vers, est moins connu que *l'Art d'aimer*. Je n'en veux pas raconter les nombreux épisodes assez pauvrement inventés : le sujet seul qu'à traité Prud'hon nous intéresse. Phrosine est séparée de son amant par la jalousie incestueuse de son frère ; Mélidor, au désespoir, se fait ermite dans une île voisine de Messine, d'où il peut voir la demeure de sa fiancée. Celle-ci finit par découvrir la retraite du malheureux et tra-

1. Les deux premières de ces planches sont gravées par Beisson ; la troisième, et de la manière la plus distinguée, par Copia.

verse de nuit le bras de mer à la nage. Mélidor l'attend sur le rivage :

Tout son sang brûle et tout son corps palpite;
L'objet s'approche, et lui, se précipite,
L'atteint, l'enlève au fatal élément.
Ah! quel fardeau pour les bras d'un amant!
Quel coup, ô ciel! quelle scène inouïe!
Mais sa Phrosine était évanouie.
Trop de frayeur, de fatigue et d'efforts
Avaient, hélas! épuisé ses ressorts.

La mise en scène est mystérieuse et sévère. Le feu que Mélidor avait allumé pour diriger sa maîtresse, et la lune qui sort à demi des nuages au-dessus de Messine, jettent leurs reflets sur la mer, sur les rochers à gauche, où l'on aperçoit l'ermitage, et sur les corps enlacés des deux amants. Mélidor, vêtu de son sombre costume, entoure Phrosine de son bras droit et soutient son corps inerte. La tête penchée sur elle, il embrasse sa poitrine avec une ardeur mêlée d'anxiété et de terreur. La lumière argentée éclaire le bras et le sein gauche, les cuisses et le bas de la tête renversée de la jeune femme, et ce corps superbe, du type le plus noble, du dessin le plus grandiose, qui s'affaisse et s'abandonne dans un mouvement d'une étonnante vérité, se détache sur la robe obscure du moine comme une apparition de

l'effet le plus saisissant. Jamais peut-être la passion n'a été exprimée en traits plus ardents et plus dramatiques, plus puissants et plus imprévus. Prud'hon voulut graver lui-même ce chef-d'œuvre. Il en fit une eau-forte dont on ne connaît qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Cette planche est d'une largeur et d'une vigueur admirables, et Prud'hon a fait passer dans le métal l'émotion qui débordait de son âme lorsqu'il créa cet ouvrage. Mais l'artiste, qui n'avait jamais beaucoup pratiqué le burin et qui ne le maniait plus depuis plusieurs années, craignit sans doute de ne pouvoir donner à cette estampe le fini qu'on exige dans une pièce destinée à illustrer un volume, et c'est Roger qui la termina[1].

Après Gentil-Bernard, Lucien Bonaparte! C'était tomber de Charybde en Scylla. Le roman de cet homme aimable et lettré est aujourd'hui bien oublié. Je l'ai lu, et il faut avouer qu'il mérite son sort. On assure que Bernardin de Saint-Pierre en eut longtemps le manuscrit entre les mains, qu'il relisait

1. L'eau-forte de Prud'hon, dont je ne connais que trois épreuves à MM. His de La Salle, Galichon et E. Marcille, est avant le titre et porte à la pointe, à gauche dans le cartouche : *P. P. Prud'hon inv. incidit.* — Le dessin et la gravure de *Phrosine et Mélidor* furent exposés au Salon de 1798. — M. Hyacinthe Didot possède une petite peinture de ce sujet.

souvent *la Tribu indienne*, et disait qu'il voudrait en être l'auteur. J'ai peine à le croire, et le maître était bien indulgent pour son médiocre imitateur. Ce livre[1], où les déclamations humanitaires se mêlent aux descriptions licencieuses, est devenu fort rare : car Lucien, devenu ministre de l'intérieur, racheta et détruisit tous les exemplaires qu'il put retrouver. En quatre mots, voici le sujet. Le vieux Milford, négociant de Plymouth, n'a qu'un fils, nommé Édouard, qu'il a élevé dans des idées mercantiles les plus étroites et auquel il a transmis sa passion pour l'or. Il l'envoie avec une riche cargaison dans les Indes pour y suivre ses affaires. Le navire aborde au cap Comorin pour faire de l'eau. Les passagers descendent, et pendant qu'Édouard s'enfonce dans les terres pour reconnaître le pays, ses compagnons sont massacrés par une troupe d'Indiens. Édouard erre à l'aventure, et bientôt rencontre une jeune fille endormie qui s'éveille au cri d'admiration que pousse l'Anglais. C'est Stellina, la fille du chef du pays. Édouard lui explique ses malheurs et s'en fait aimer. Stellina le cache dans la grotte sacrée, puis se résout à fuir avec lui et le conduit à travers mille difficultés jusqu'aux établisse-

1. *La Tribu indienne, ou Édouard et Stellina,* poëme en prose, par le C. L. B. (citoyen Lucien Bonaparte.) Paris, chez Honert, an VII. 2 vol. in-12.

ments portugais; mais la nature perverse du jeune avare reprend le dessus, et il abandonne sa maîtresse, qui meurt.

Ce sont ces fadaises que Prud'hon entreprit d'interpréter. Il fit cinq compositions pour cet ouvrage[1] : *l'Hospitalité, le Sacrifice, l'Oracle, la Grotte,* et un frontispice connu sous le titre : *la Soif de l'or.* Cette admirable pièce représente un jeune homme qui a posé ses pieds sur une femme renversée qui allaite un enfant. C'est l'avare Édouard. Il recueille avidement des pièces d'or que laisse tomber un vieillard

1. Ces cinq vignettes d'après Prud'hon devaient faire partie d'une suite projetée de dix planches pour une édition de luxe de cet ouvrage. Cette édition ne fut pas imprimée. Quant aux planches exécutées, on n'en avait tiré qu'une douzaine d'épreuves, nous dit Roger dans le catalogue autographe de son œuvre déposé à la Bibliothèque nationale, et il ajoute que des quatre qu'il a gravées trois ont été détruites par les enfants de Lucien, qui, en jouant, les frottaient sur des briques pour les polir. — La planche intitulée *le Sacrifice,* la seule qui ne soit pas de Roger, a été gravée par Godefroi. — M. Mahérault possède un dessin pour *l'Oracle* et les croquis de deux compositions qui n'ont pas été exécutées.

Le roman de Lucien a été l'objet d'une supercherie littéraire. Il a été imprimé en 1802 comme un ouvrage nouveau, sous le titre de : *les Tenadares, ou l'Européen et l'Indienne,* roman traduit de l'anglais, de mistriss Helme, par M. A. C. Paris, Chaumont aîné. 2 vol. in-12. — En 1848, il en a été publié une édition in-4 sous son ancien titre. Imprimerie de Lacour, sans date.

appuyé à une fenêtre. Cette ingénieuse allégorie est en même temps une excellente composition, d'un effet dramatique et très-imprévu. Trois autres vignettes de cette suite méritent encore d'être signalées. Dans *l'Hospitalité*, Édouard, les mains jointes, s'avance vers Stellina en la suppliant. La jeune fille, à demi-vêtue, éclairée de haut en bas de la manière la plus heureuse, lui montre d'un geste plein de grâce l'entrée de la grotte. C'est charmant, mais le costume d'Édouard, habit étriqué, chapeau posé en arrière, est ridicule, et, quoi qu'on en ait, le sourire effleure les lèvres. *L'Oracle* est une composition du caractère le plus grandiose. Le dieu colossal, assis sur un trône de construction barbare encastré dans les murailles du temple, la tête, dont le bas est éclairé par une lampe à trois becs, à demi enfoncée dans la voûte, menace la jeune fille prosternée à ses pieds. Cette scène, très-simplement exprimée, est d'un effet saisissant. *La Grotte*, enfin, est un de ces motifs où Prud-d'hon excellait. Stellina, presque nue, vient d'être surprise par Édouard qui, à genoux devant elle, embrasse son corps charmant. D'une main elle ramène un bout de sa draperie sur sa poitrine; de l'autre main, posée sur l'épaule de l'audacieux, elle le repousse doucement; sa jolie tête exprime à la fois la honte et le bonheur. Cette figure est ravissante, et

l'arrangement du groupe, excellent. L'artiste a même tiré un si bon parti du costume du jeune Anglais, que cette fois on ne songe pas à sourire[1].

Le magnifique Racine de Pierre Didot[2] renferme, au milieu de planches par Girodet, Gérard et Chaudet, deux compositions de Prud'hon. Ce sont : le frontispice avec cette légende, « *Son génie et Melpomène le mènent à l'immortalité*[3] ; » et *les Frères ennemis*. Le frontispice, dont M. Mahérault possède le beau dessin, est une œuvre de premier ordre. L'immortalité assise pose une couronne sur la tête du poëte, qui s'avance en s'inclinant, conduit par un Génie qui tient un livre, et par la Muse. En arrière, on voit les bustes des grands tragiques anciens. La planche qui illustre *les Frères ennemis* est moins heureuse, et comme elle est signée de Moitte le sculpteur, bien des personnes hésitent à la regarder comme une œuvre du maître[4]. Prud'hon fit encore pour

1. Le dessin pour cette planche appartient à M. Maurice Richard.

2. *Œuvres de Jean Racine*. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné. — An IX — 1801 à 1805. 3 vol. in-folio. — L'éditeur Lefèvre a publié en 1826 une édition de Racine, 6 vol. in-8, pour laquelle il a repris, en les réduisant, les deux compositions de Prud'hon.

3. Gravé par Marais.

4. Les épreuves avant le titre de cette planche portent le nom

l'*Andromaque* de la même édition une très-belle composition qui représente la veuve d'Hector debout, s'appuyant à sa suivante, ramenant sa draperie sur ses yeux, résistant aux supplications de Pyrrhus et lui disant :

Seigneur, c'est un exil que mes pleurs vous demandent,
Souffrez que loin des Grecs, et même loin de vous,
J'aille cacher mon fils et pleurer mon époux.

Cette planche fut probablement refusée par les éditeurs et n'a jamais été terminée. Elle est fort rare, et ne se trouve que dans quelques collections [1].

de Prud'hon comme auteur du dessin. Sur les épreuves avec le titre ce nom a été remplacé par celui de Moitte, qui a fait les quatre autres compositions pour la même tragédie. Sauf dans quelques détails, les attaches des mains par exemple, on ne reconnaît guère, dans cette planche, le sentiment et le dessin de Prud'hon. Dans son ensemble, elle se rapproche beaucoup des autres sujets que l'on doit au crayon de Moitte. Ne faudrait-il pas en conclure que c'est une œuvre faite en collaboration et que Prud'hon s'est borné à retoucher le dessin de Moitte, avec qui il était lié, ou l'inverse ?

1. M. Mahérault possède le dessin pour cette eau-forte, dont on ne connaît que deux ou trois épreuves. L'une de ces épreuves appartenant à M. Gigoux nous donne le nom du graveur. Elle porte au-dessous de la tablette qui n'a pas d'inscription *J. Pelicier aqua fti 1796*. — Il est difficile de comprendre les raisons qui engagèrent les Didot à laisser de côté cette composition et à renoncer à la collaboration de Prud'hon pour cette magnifique

Prud'hon fit aussi pour le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre[1], publié par le même éditeur, un dessin représentant la mort de Virginie avec ces mots pour légende : « Elle parut un ange qui prend son vol vers les cieux. » La jeune fille, debout sur le pont du navire, se détache en force sur les vagues écumeuses. Elle attend la mort, la tête levée vers le ciel, ses deux bras chastement croisés contre son corps pour retenir ses vêtements fouettés par le vent. C'est une figure pleine de sentiment, et jamais ce sujet difficile n'a été mieux compris. Cependant la

publication dont le frontispice est le plus bel ornement. C'est là un de ces petits mystères qui font le désespoir des biographes. Voici pourtant l'explication que l'on pourrait donner, je crois. Les Didot aimaient et appréciaient Prud'hon. Ils lui avaient demandé le frontispice et quelques autres planches pour le Racine. Mais ils avaient donné à David une sorte de direction, de haute main sur la partie artistique de l'ouvrage, et c'est naturellement à ses élèves, notamment à Gérard et à Girodet, que David avait conseillé aux Didot de s'adresser. Il est probable que la collaboration de Prud'hon ne plut ni au maître, ni aux élèves, surtout lorsqu'ils eurent vu le frontispice qui dans ce genre est un chef-d'œuvre, et qu'ils trouvèrent prudent de ne pas donner lieu à des comparaisons dangereuses. C'est ainsi que je m'explique la signature de Moitte apposée à la première planche des *Frères ennemis,* et l'abandon de la belle composition d'Andromaque.

1. *Paul et Virginie,* par J.-H. Bernardin de Saint-Pierre. Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, 1806. 1 vol. in-4.

multiplicité des accessoires nuit à l'effet général [1].

L'éditeur Renouard publia, en 1800, une traduction italienne de *Daphnis et Chloé*[2], et d'un autre roman grec sous ce titre : *Gli Amori di Abrocome e d'Anzia*, par Xénophon d'Éphèse[3]; Prud'hon fit une vignette pour chacun de ces volumes. Il reprit pour *Daphnis et Chloé* le sujet du bain qu'il avait déjà traité pour la grande édition de Didot, et cette petite planche est peut-être supérieure encore à la première. Daphnis est dans l'eau jusqu'à mi-jambes. Dans son impatience il a saisi de ses deux mains la longue chemise de la fillette qui résiste, recule et cherche à se dégager. Le mouvement est d'une invention ravissante, et les deux figures d'une vérité, et d'une jeunesse adorables[4].

1. M. Mahérault possède un exemplaire de cette estampe, coloriée par Prud'hon lui-même avec cette mention : A Madame B^in de Saint-Pierre.

2. *Gli Amori pastorali di Dafni e Cloe*, di Longo sofista, etc. — Parigi. Appresso Ant. Ag. Renouard, IX-1800. Un vol. in-12.

3. *Gli Efesiaci*, di Senofonte Efesio, etc. — Parigi. Appresso Ant. Ag. Renouard, IX-1800. In-12. — Ces deux volumes sont en général reliés en un seul. — Les deux vignettes sont gravées par Roger.

4. « J'ai recu du citoyen Roger pour le C^n Renouard, la somme de 6 louis pour un dessin de *Daphnis et Cloé* que je lui ai livré. — A Paris, ce 5 messidor an 9.

« PRUD'HON P^tre. »

L'original de ce reçu appartient à M. Laperlier.

Quant au roman de Xénophon, c'est la composition de Prud'hon qui m'a engagé à le lire, et il mériterait d'être plus connu. Abrocome a vu la jeune Anzia dans une fête de Diane; il s'en éprend et l'épouse. Les deux amants partent pour un voyage; ils sont séparés par je ne sais quel accident. Jeunes et beaux l'un et l'autre, ils sont exposés à mille piéges que l'amour leur fait éviter. Leur constance est récompensée, car ils finissent par se retrouver. Dans la vignette que Prud'hon a mise en tête de cette jolie histoire, Anzia, tombée entre les mains d'une bande de brigands, va être sacrifiée au dieu Mars. Déjà elle est liée à l'arbre près de la statue, et les barbares se préparent à la percer de leurs flèches, quand un Sicilien, puissant et bienfaisant, survient à la tête de ses gens et la délivre. Cette planche est un peu compliquée et confuse, mais le haut du corps de la jeune femme est du galbe le plus élégant et du dessin le plus distingué[1].

Prud'hon fit encore plusieurs dessins pour illustrations de livres que je réunis pour n'avoir pas à revenir à ce genre de sujets. Je ne m'arrêterai pas longtemps au portrait de Rousseau et aux cinq vignettes

1. Le dessin pour cette gravure appartient à M. Eudoxe Marcille.

de la *Nouvelle Héloïse*[1], qui, ce me semble, ne sont pas au nombre des meilleures de l'artiste. Elles portent pour légendes : « Le premier baiser de l'amour » ; « Il appliqua sur sa main des baisers de feu » ; « Ma fille, respecte les cheveux blancs de ton malheureux père » ; « L'héroïsme de la valeur » ; « Je ne me bats pas avec un insensé. » Les costumes ridicules du commencement de ce siècle enlèvent à ces compositions, où l'on trouve pourtant des qualités de premier ordre, le caractère sérieux qu'exigent de pareils sujets. Mais l'on doit faire une exception pour l'un de ces dessins, « Le premier baiser de l'amour. » Julie dans le bosquet, soutenue par son amie, suspendue des deux bras au cou de son amant, sa jolie tête enivrée d'amour penchée sur son épaule, est une figure ravissante qui doit prendre place parmi les plus gracieuses inventions de l'artiste[2]. Dans la

1. *La Nouvelle Héloïse,* par J.-J. Rousseau. Nouvelle édition ornée de 6 figures (dont un portrait). Paris. Bossange, Masson et Besson, 1808. 4 vol. in-8. — Le portrait est gravé par Degault, les cinq autres planches sont de Copia. — Comme nous savons maintenant que Copia mourut en 1799, la première édition de ce livre, que nous ne connaissons pas, doit dater des premières années du siècle au plus tard.

2. M. Hauguet possède l'exquis dessin pour cette gravure; M. Mahérault, celui pour « Respecte les cheveux blancs de ton malheureux père. »

planche « Il applique sur sa main des baisers de feu », le mouvement passionné de Saint-Preux et le visage charmant de la jeune fille méritent aussi d'être remarqués.

Il nous reste à parler de deux compositions de genres bien différents, mais qu'il faut mettre l'une et l'autre, malgré leurs petites dimensions, au nombre des plus parfaites qu'ait exécutées Prud'hon. Il s'agit de la planche pour l'*Aminta* et du *Christ portant sa croix* pour l'*Imitation de Jésus-Christ*. Dans la jolie pastorale du Tasse[1], une délurée commère nommée Daphné veut convertir à l'amour la sauvage Sylvie, et lui parle en faveur du jeune et bel Amyntas. Sylvie ne connaît et ne veut connaître que les plaisirs de la chasse; elle professe le plus souverain mépris pour la gent masculine et repousse avec indignation les conseils de Daphné. Le malheureux Amyntas raconte ses chagrins au compatissant Tircis, qui lui promet de le conduire près d'une fontaine où il trouvera Daphné et Sylvie. Mais les deux amis avaient compté

1. *Aminta,* favola boscherina di Torquato Tasso. Parigi, appresso Ant. Ag. Renouard. 1800. 1 vol. in-12. — Un des deux exemplaires imprimés sur vélin, auquel était joint le délicieux dessin de Prud'hon qui a servi pour la gravure de Roger, a été adjugé 710 fr. à la vente Renouard, en 1854. Il appartient aujourd'hui à M. Alexandre Dumas fils.

sans un satyre épris, lui aussi, des charmes de Sylvie, et qui, tapi dans un buisson, épie l'arrivée de la belle, se précipite, et la lie à un arbre par ses longs cheveux. Penché sur elle, il la contemple et porte déjà sa main velue sur le beau corps de la nymphe, lorsque Daphné l'arrête, appelle Amyntas et Tircis, qui chassent le satyre et rendent la liberté à la cruelle. C'est cette scène qu'a représentée Prud'hon. La jeune fille, dépouillée de ses vêtements, est couchée près de la source transparente, appuyée contre le tronc d'un hêtre, les bras croisés derrière le dos, la tête penchée sur l'épaule. Daphné a saisi le satyre par la tête, et l'on aperçoit dans le fond les deux amis qui accourent. Hélas! une description ne dit rien, il faut voir ce bijou. C'est une composition ravissante et sans tache, une œuvre complète et exquise où Prud'hon a mis tout son savoir et tout son sentiment.

Le *Christ portant sa croix* fut exécuté plusieurs années plus tard, en 1817[1]. Dans cette composition, l'artiste s'est éloigné des données traditionnelles. Le

1. *Œuvres de Pierre Corneille* et *Chefs-d'œuvre de Th. Corneille, avec les Commentaires de Voltaire.* Paris. Ant.-Aug. Renouard. 1817. 12 vol. in-8. — La planche gravée par Roger sert de frontispice à la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ,* de Pierre Corneille. — Le dessin pour cette gravure appartient à M. Eudoxe Marcille.

Christ ne succombe pas : il est debout, marchant péniblement sous son fardeau, suivi de la Vierge, de saint François, de sainte Thérèse, de saint Jérome, de personnages symbolisant toutes les nations, tous les âges, toutes les conditions, toutes les douleurs humaines, qui l'accompagnent au Golgotha. Ce groupe de figures, se détachant sur les parties éclairées du ciel, est de l'effet le plus original, le plus dramatique, le plus émouvant; et cet ouvrage, aussi remarquable par sa valeur pittoresque que par le sentiment dont il est empreint, fait pressentir *le Christ en croix*, et prouve que celui qu'on a nommé le peintre des grâces pouvait parfois s'élever aux conceptions les plus sévères de l'art religieux[1].

IV.

Prud'hon revint à Paris en 1796, ou au plus tard au commencement de l'année suivante. Ce séjour dans une bourgade de la Franche-Comté ne lui avait pas été inutile. Au sortir de sa vie de Paris, pleine de difficultés et de misères, il avait trouvé à Rigny des

1. Pour être tout à fait complet, il faudrait ajouter à cette série d'illustrations *la Paix*, dont je parlerai plus tard, qui sert de frontispice à l'ouvrage de Bruun-Neergaard.

relations agréables et qu'il appréciait vivement, une aisance relative, la paix de la campagne, la solitude et les loisirs nécessaires pour se renouveler et mûrir de nouveaux projets. Il s'y était fait en Frochot, membre de l'administration centrale de la Côte-d'Or, et qu'il avait peut-être déjà connu à Dijon, un excellent ami qui à partir de ce moment ne cessa de l'aider de son crédit. Frochot était alors très en vue; il avait joué un rôle considérable aux États-généraux. Lié avec les personnages importants de l'époque, son intervention en faveur de Prud'hon se fit sentir aussitôt. Les cinq ou six années qui suivirent le retour de Prud'hon à Paris sont parmi les plus fécondes de sa vie; car c'est dans ce laps de temps qu'il exécuta, outre quelques-unes des petites pièces dont nous avons parlé, le tableau *la Sagesse et la Vérité,* les grandes décorations de l'hôtel Saint-Julien, les deux plafonds du Louvre : *l'Étude guidant l'essor du Génie,* et *Diane implorant Jupiter,* ainsi que le beau dessin de *la Paix,* si magistralement gravé par Roger.

Prud'hon fit quelques visites en arrivant à Paris; David et Girodet le reçurent assez mal. Seul parmi les peintres en renom, Greuze l'accueillit d'une manière bienveillante. Avec sa brusquerie habituelle, il lui dit : « Avez-vous du talent? — Oui, répondit le candide Prud'hon. — Tant pis, reprit Greuze. De la famille et

du talent, c'est plus qu'il n'en faut pour mourir à la peine. Que voulez-vous faire avec du talent, aujourd'hui qu'il n'y a plus ni Dieu ni diable, ni roi ni cour, ni pauvres ni riches? Moi qui vous parle, vous savez que je suis tout aussi grand peintre qu'un autre; voyez mes manchettes! » Et en disant cela, il lui montrait ses dentelles en lambeaux. Du reste, Greuze avait prévu le talent de Prud'hon. On lui prête ce mot : « Celui-ci ira plus loin que moi ; il enfourchera les deux siècles avec des bottes de sept lieues. »

Prud'hon ne se laissa pas décourager par les boutades sinistres de Greuze. En 1798 il exposa, avec le dessin et la gravure de *Phrosine et Mélidor*, un projet de frise représentant une bacchanale. Il est vraisemblable que cet ouvrage est le ravissant dessin des *Vendanges*, que possède M. Camille Marcille, et dont Aubry-Lecomte a fait une jolie lithographie. Vers le milieu de la composition, une femme présente une corbeille pleine de raisins à un vendangeur qui la prend et va la verser dans les paniers que porte un âne. Enhardi par les fumées du vin nouveau, le vigneron profite de l'occasion pour glisser quelques doux propos dans l'oreille de la belle enfant qui l'écoute sans déplaisir. D'autres femmes, à gauche, coupent les grappes; des enfants portent des pampres, ou, assis par terre, mangent les fruits vermeils. Cette petite

scène, composée de la manière la plus heureuse, est pleine de délicatesse et de poésie. On dirait un bas-relief grec repris et interprété par l'artiste français.

C'est au Salon suivant, en 1799, que Prud'hon exposa sa première peinture importante : *La Sagesse et la Vérité descendant sur la terre, et les ténèbres qui la couvrent se dissipant à leur approche.* Il avait alors quarante et un ans. Un dessin de ce sujet lui avait valu un prix d'encouragement, ainsi qu'un logement et un atelier au Louvre[1] pour l'exécuter en grand. Minerve casquée, la poitrine couverte d'une cuirasse, enveloppée d'une vaste draperie jaune par-dessus sa tunique lilas, conduit par la main gauche une jeune fille entièrement nue qui figure la Vérité, et de la droite lui montre la terre. Ce tableau rond, qui ne mesure pas moins de 3 mètres 66 cent., fut d'abord placé dans la galerie des peintres vivants à Versailles,

1. C'est bien au Louvre que Prud'hon exécuta cet ouvrage, comme le prouve la lettre suivante : « *Paris, ce 22 thermidor an VII.* — Citoyen ministre, — Je viens de terminer le tableau national représentant *la Sagesse et la Vérité descendant sur la terre.* Ses dimensions empêchent qu'il ne puisse passer par l'escalier de ma résidence pour être transporté au Salon. Je désire donc, citoyen ministre, que vous m'autorisiez à faire scier la traverse en bois de la croisée de mon atelier pour lui ouvrir un passage; cela ne peut occasionner aucun dommage dans ladite croisée et servira à l'avenir en pareil cas. J'ai aussi besoin de cette autorisation

où il était encore en 1801. Plus tard on le transporta à Saint-Cloud, où il décorait le plafond de la salle des gardes. Légèrement endommagé par l'incendie qui éclata lors du mariage de Napoléon, il revint à Paris et est aujourd'hui relégué dans les magasins du Louvre. Les partisans de Prud'hon louèrent à l'envi cet ouvrage, tandis que les élèves de David trouvaient fort impertinent que ce dessinateur de vignettes osât se poser en peintre d'histoire. Bruun-Neergaard tenait *la Sagesse et la Vérité* pour la plus belle peinture que Prud'hon eût faite jusqu'à ce moment. Il insiste surtout sur la figure de la Vérité : la noblesse de la tête, le beau dessin de la main et du bras droit, la grâce de la figure entière, la couleur harmonieuse de l'ensemble. Mais il trouvait la Minerve un peu massive et alourdie par la draperie. M. Voïart exprime la même opinion. « Cet ouvrage, dit-il, justifia la confiance du gouvernement.

pour le passer par le jardin de l'Infante, où il doit descendre. Veuillez, citoyen ministre, m'accorder le plus tôt possible l'objet de ma demande, car il y a peu de temps de ce jour à celui fixé pour l'exposition.

« Salut et respect.

« PRUD'HON, P^tre^

« Pavillon des archives au palais n^al^ des sciences et des arts.

« Au citoyen ministre de l'intérieur. » — L'original de cette lettre appartient à M. Eudoxe Marcille.

On y admirait la poésie de la pensée et de la composition, la grâce des formes, le charme de la couleur et du pinceau, enfin une exécution large et moelleuse jusqu'alors inconnue dans l'École. » Il faut rabattre quelque chose de ces éloges. L'ensemble n'est pas d'un très-grand style; la figure de la Vérité est pleine de grâce et d'une jolie couleur; mais sa tête, qui par la coiffure tout au moins rappelle trop l'époque où elle fut faite, manque de caractère. Cependant il est à désirer que cet ouvrage, qui n'a pas aussi gravement souffert qu'on l'a dit, soit rendu au public[1].

Ce tableau eut donc du succès. Voilà Prud'hon qui va pouvoir quitter le crayon pour le pinceau, et son protecteur n'aura plus de peine à lui trouver des commandes. Un fournisseur du nom de Lanois, un ami problablement du préfet de la Seine, qui habitait le bel hôtel Saint-Julien, rue Cerutti[2], chargea Prud'hon de décorer son salon. Pour la première fois, l'artiste trouvait l'occasion de développer sur une grande

1. Prud'hon avait fait une esquisse de ce tableau qui, en 1801, était entre les mains de l'architecte Brunet.

2. L'hôtel Saint-Julien, rue Cerutti (aujourd'hui rue Laffitte) fut construit vers la fin du règne de Louis XV par M. Saint-Julien, trésorier des états de Bourgogne. Il a appartenu à la reine Hortense et est aujourd'hui la propriété de M. Anselme de Rothschild. Il porte le n° 17.

échelle ses qualités de compositeur et de peintre. Il conçut un vaste ensemble de huit sujets allégoriques et de quelques figures et motifs secondaires. Le symbolisme de Prud'hon n'est pas toujours facile à comprendre dans tous ses détails. Je crois cependant que l'on peut se fier à la description que je donnerai des peintures du salon de l'hôtel Saint-Julien, car j'ai sous les yeux un exemplaire du livre de Bruun-Neergaard, où la lettre qui concerne ce travail, dictée pour ainsi dire par Prud'hon lui-même, est corrigée de sa propre main.

Quatre grandes peintures, où étaient symbolisés la Richesse, les Arts, les Plaisirs et la Philosophie, occupaient le centre de chaque panneau du salon. Elles étaient accompagnées au-dessus et au-dessous de sujets allégoriques qui développaient le sens des ouvrages principaux. Des figures détachées, des mascarons[1] et d'autres ornements peints en camaïeu imitant le bronze remplissaient les intervalles. Au-dessus des portes quatre tableaux exécutés en grisaille représentaient le Matin, le Midi, le Soir, et la Nuit. D'autres motifs complétaient cette décoration, sorte de poëme en peinture, où Prud'hon a peut-être abusé de son esprit ingénieux et délié. La Richesse

1. M. Camille Marcille possède plusieurs dessins de ces mascarons.

est personnifiée par une femme qui s'appuie sur une petite table dont le montant représente Plutus ; elle est enveloppée d'une élégante draperie verte retenue sur le bras. De la main gauche elle tient serré contre elle un coffret posé sur la table, et rempli de bijoux. Elle porte dans la main droite une corne d'or, qu'elle semble offrir aux Arts, vers qui elle tourne la tête. Au-dessus d'elle un petit Génie, tenant des deux mains une chaîne du métal précieux, gambade dans le ciel. Au-dessous se trouve le Génie de la Richesse. Il est placé entre deux cornes d'abondance pleines de joyaux ; d'une main il tient un sceptre, signe du pouvoir qu'il exerce ; de l'autre, un collier destiné à enchaîner le Plaisir. A ses côtés, on voit des pavots, symboles de la satiété que procurent les jouissances.

C'est Euterpe, la muse lyrique, qui représente les Arts. Cette gracieuse figure, qui se présente de profil, avec sa noble tête couronnée de lauriers, tournée vers le spectateur, semble marcher en pinçant de la lyre. Le Génie de la Peinture, qui se trouve au-dessus d'elle, montre d'un air railleur un tableau au Génie de la Richesse. En bas, le Génie de la Poésie médite quelque ode ; il tient un encrier et une plume et est entouré de divers attributs : une lyre pour indiquer la poésie lyrique ; des chalumeaux, la poésie pastorale ; une couronne de lauriers, la

poésie héroïque ; un masque, la poésie satirique ; des bluets et un papillon, la poésie junévile ; un pissenlit en graines, l'espoir qui leurre bien souvent les artistes et les poëtes ; une *bursa pastoris,* signe de l'indigence qui récompense leurs efforts.

Tout naturellement c'est Vénus qui symbolise le Plaisir. La déesse demi-nue, ailée, sa tête souriante couronnée de myrtes en fleur, présente à la Richesse, qui se trouve vis-à-vis d'elle, un jeune satyre à ailes de papillon, qui personnifie les plaisirs des sens. Cette figure voluptueuse est l'une des mieux trouvées de l'ensemble. Ce corps jeune et souple, à demi replié vers l'enfant, forme avec lui un groupe charmant. Au-dessus on voit un Amour qui tient la ceinture de sa mère ; en bas, le petit dieu, un genou en terre, l'arc tendu, est sur le point de décocher sa flèche. Il veut voir si le cœur du riche est aussi accessible à ses traits. Près de lui sont des roses garnies d'épines qui rappellent les attraits du plaisir et les regrets qui l'accompagnent.

La Philosophie est une figure d'un aspect sévère. Vue de face, les deux bras croisés dans sa sombre et étroite draperie, elle porte de la main droite une petite statue de Minerve, qu'elle serre contre son cœur ; de la gauche, elle tient un mors comme pour inviter la Richesse à la modération. Dans le haut, on

voit le Génie de la Raison qui l'éclaire de son flambeau ; dans le bas, celui de l'Étude qui s'appuie sur la Nature figurée par une statue en bois qui se termine en ruche ; les lis qui sont près de lui, ainsi que les roses dont un épais feuillage recouvrent les épines, nous rappellent que le philosophe doit, avant de goûter les plaisirs, écarter tout ce qui pourrait les troubler ; enfin, la marguerite indique la simplicité de ses goûts[1].

Prud'hon plaça au-dessous de ces grands panneaux, et en divers endroits du salon, d'autres peintures qui simulaient des bas-reliefs. Sous la Richesse, ce sont deux enfants représentant le Commerce, qui étalent devant deux autres enfants les produits de la terre et de la mer. Des deux côtés, dans les soubassements des pilastres, se trouvent la tête de Plutus et celle de la Fortune, dont la chevelure est agitée par le vent de l'inconstance.

Sous les Arts, on voit le Génie de la Peinture, qui dessine quelques petites filles qui lui servent de

1. Les charmantes esquisses de ces quatre pendentifs ont appartenu à M. Denon et sont aujourd'hui au musée de Montpellier. Le Louvre possède les quatre cartons de ces ouvrages. Ceux de Vénus et de Minerve sont incomplets. Ces grandes figures, avec les Génies placés au-dessus et au-dessous qui les accompagnent, ont été acquis en 1867 à la vente Laperlier.

modèles. Un de ces enfants a l'air de faire quelque remarque, tandis qu'un autre broie des couleurs. Dans les pilastres, on distingue la tête de Mnémosyne, la mère des Muses, et celle d'Apollon.

Sous le Plaisir, deux Génies, qui paraissent rassasiés de jouissances, s'appuient l'un sur l'autre. Deux autres enfants, par leur expression de bonheur décent, représentent la volupté délicate; un cinquième s'enivre en vidant la coupe fatale. De chaque côté sont les têtes de l'Amour et de la Folie.

Sous la Philosophie, le Génie de la Raison unit la Nature et la Sagesse. A leurs côtés sont placés les sectateurs de leur culte; dans les pilastres, les têtes de Pan et de Minerve. Le bas-relief sous la glace placée entre la Richesse et les Arts représente l'union des Arts et du Commerce, symbolisés par Minerve et par Mercure, accompagnés de deux Génies : l'un compte de l'argent, l'autre présente un tableau.

Dans les deux pilastres entre les portes du jardin, se trouvent les têtes de Bacchus et de Mercure. Entre les glaces est un bas-relief qui représente les Parques : « le peintre a voulu indiquer par là que le temps passe, la vie s'écoule et la vieillesse arrive, et que dans l'intervalle nous devons jouir[1]. » Dans les

1. Le passage entre guillemets est de la main de Prud'hon. — On possède une lithographie anonyme qui reproduit probablement

pilastres, on voit la tête du Temps et celle de la Vieillesse. Les deux bas-reliefs sur les côtés représentent, l'un, deux Pégases conduits par deux Génies qui s'abreuvent à la fontaine d'Hippocrène; l'autre, deux Sphinx, symboles des mystères de la nature; un enfant ailé est occupé à faire des recherches; un autre semble avoir fait quelque découverte.

Les quatre ravissantes compositions peintes en grisaille au-dessus des portes sont bien supérieures, selon moi, aux autres parties secondaires de la décoration. Le Matin est représenté par une femme enveloppée dans une sorte de robe de chambre et encore coiffée pour la nuit. A demi étendue sur un canapé, elle lit avec une profonde attention; deux enfants, appuyés au dossier du meuble, la regardent en chuchotant. Dans le Midi, c'est une femme au bain, dans une attitude voluptueuse et charmante. Deux enfants accroupis près d'elle font de la musique: l'un tient un livre ouvert et chante, l'autre l'accompagne en jouant de la flûte. Vénus à sa toilette personnifie le Soir. Vue de dos, à demi-couchée, le haut du corps nu, elle ajuste sa chevelure. Un enfant tient un miroir devant elle; l'Amour assis à ses pieds l'éclaire

cette composition, que je n'ai pu retrouver dans le salon de l'hôtel Rothschild et que Prud'hon a reprise dans son projet de fronton pour l'Hôtel-Dieu.

de son flambeau. Pour la Nuit, c'est encore Vénus. Elle est profondément endormie, le bras replié sur l'oreiller, la tête penchée sur l'épaule. Deux Amours sont couchés auprès d'elle. Au second plan, perchés sur un meuble, deux colombes se becquètent. Les quatre pendentifs principaux et les quatre dessus de porte, exécutés sur bois, sont de grandeur naturelle.

J'ai tenu à donner une idée un peu complète d'un ouvrage aussi considérable, formant un tout ingénieusement lié, et qui, malheureusement, n'existe plus dans son intégrité. Les quatre grands panneaux ont été détachés et transportés au château de Schlechsdorf, appartenant à M. Anselme de Rothschild. Quelques-uns des autres morceaux, entre autres les quatre dessus de porte, sont encore en place. Mais le magnifique salon de l'hôtel Saint-Julien est transformé en salle d'attente pour les bureaux d'une société industrielle, et encombré de cloisons qui ne permettent pas d'approcher des peintures. Les fenêtres sur le jardin sont obstruées par des constructions extérieures, de sorte que l'obscurité est presque complète. Ce grand travail méritait certes un autre sort. Prud'hon a fait sans doute des ouvrages plus étudiés et plus châtiés. Les peintures de l'hôtel Saint-Julien sont traitées en décoration. Ici, comme dans d'autres occasions, l'artiste, se fiant à son

savoir et à son étonnante mémoire, a trop négligé le modèle. Mais ses incorrections et ses négligences n'ont jamais rien de choquant, et Prud'hon a répandu à flots dans la plupart des motifs dont il a orné cette salle tous les trésors de sa riche et poétique imagination[1].

M. de Lanois fut sans doute satisfait de ces peintures, car il demanda à Prud'hon de décorer un autre salon de son hôtel. L'artiste fit les projets de frises représentant les quatre Saisons. Ces dessins furent exposés au Salon de 1799. Occupé déjà selon toute vraisemblance de son plafond du Louvre, *Diane implorant Jupiter*, Prud'hon confia à M. Dubois décorateur, l'exécution de ces ouvrages. Ces peintures qui étaient, dit-on, fort médiocres, ont disparu. Ce sont donc les dessins seulement et la description que nous en a laissée Bruun-Neergaard qui peuvent en donner une idée[2].

Dans le *Printemps*, des jeunes filles sont occupées à parer de fleurs la statue de Priape. Un Amour

1. Les quatre grands panneaux et les quatre dessus de porte ont été lithographiés par Boilly.

2. Ces importants dessins appartenaient, en 1801, à Bertrand, l'ami de Prud'hon; ils passèrent ensuite aux mains de Bruun-Neergaard, et furent vendus, le 29 août 1814, avec les autres objets d'art de cet amateur. Le marquis Maison les a possédés pendant

s'appuie sur un lion, qu'un autre enfant précède en pinçant de la lyre; un troisième fait voler des oiseaux attachés à un fil; un satyre poursuit une nymphe et l'agace en lui jetant des fleurs; un autre chevauche un faune qu'entourent des enfants; sur un char traîné par Zéphyre, on voit le Printemps couronnant l'Amour. Deux jeunes filles lutinent un autre Amour qui porte une corbeille de fleurs. Les Grâces dansent autour de deux amants qui se jurent fidélité devant l'image du dieu, et qui sont accompagnés de la Fidélité et de la Constance.

L'Été est symbolisé par une scène de moisson. Près de la statue de Cérès, qui tient une gerbe et une faucille et à qui une famille de villageois vient offrir les prémices de ses récoltes, des hommes sont occupés à couper et à lier le blé; trois enfants regardent un nid d'oiseaux qu'on vient de leur donner. Plus loin on voit des femmes qui apportent aux travailleurs leur repas; l'un deux, accablé de chaleur, boit à même une bouteille que son camarade veut lui

plusieurs années. Ils font aujourd'hui partie de la riche collection de M. le duc d'Aumale.—M. Camille Marcille possède des peintures de l'*Été* et de quelques parties des sujets de l'*Automne* et de l'*Hiver*. Ces ouvrages seraient, dit-on, de la main de M. Dubois, grand prix de Rome et frère du décorateur qui avait exécuté les projets de Prud'hon dans la seconde salle de l'hôtel Saint-Julien.

arracher. Un jeune enfant accompagne sa mère ; le chien de la maison le caresse, pour avoir sa part du pain qu'il tient à la main. On aperçoit dans un enclos deux paysans qui foulent le blé et un troisième grimpé sur un arbre pour voir des femmes qui entrent au bain.

Dans l'*Automne*, un satyre s'efforce de relever une femme nue qui paraît ivre. Deux autres femmes en soutiennent une troisième qui tient une coupe dans laquelle une jeune fille verse du vin. Un enfant à cheval sur un bâton, et un satyre soutenant une bacchante qui presse une grappe de raisin au-dessus de sa bouche, sont précédés de personnages qui les animent du son de leurs instruments. Une femme verse à boire à un satyre accompagné de deux jeunes femmes. Vient ensuite Bacchus assis sur un char traîné par deux tigres et poussé par des enfants ; l'Amour appuyé sur la Lubricité élève sa coupe ; enfin, cette composition très-complexe renferme encore cinq ou six épisodes qui se rapportent au sujet.

La composition de l'*Hiver* est plus simple. Des jeunes gens, accompagnés de leurs chiens, reviennent de la chasse. Quatre petits garçons et deux fillettes jouent avec une jeune femme à la main chaude. Autour d'une table abondamment servie, et

sur laquelle on voit les statues de Momus et de l'Amour, sont assis de joyeux convives servis par des femmes. Une jeune fille fait danser des amoureux au son de son hautbois; un peu plus loin deux autres amants s'embrassent; deux femmes avec qui un jeune homme s'entretient travaillent auprès du feu[1].

Ah! puissance de la mode! ces allégories sans fin, tous ces raffinements et ces symboles qui rappellent les imaginations de Mlle de Scudéry, nous paraissent ridicules et nous excèdent. Nos pères les aimaient. Prud'hon y trouvait des motifs appropriés

1. Prud'hon a fait une autre suite de *Saisons* personnifiées par des figures de femmes. Quoique je n'aie aucun renseignement précis à cet égard, je crois qu'on peut affirmer que ces charmantes peintures, très-connues par les lithographies de Boilly, étaient destinées à la décoration d'un appartement, et, en se fondant sur les rapports de style et sur la nature des sujets, qu'elles ont été exécutées à la même époque à peu près que celles de l'hôtel Saint-Julien et sous l'influence des mêmes idées. Le *Printemps* est symbolisé par une femme vêtue d'une gaze blanche, qui tient des fleurs dans ses deux mains; l'*Été*, par une femme, la tête, le haut du corps et les jambes entourés d'une gaze verdâtre, qui porte une gerbe sous chacun de ses bras; l'*Automne*, par une femme vêtue d'une gaze blanche, et le bras droit levé, qui tient de la main du même côté une grappe de raisin, de la gauche un thyrse; autour de son corps et de sa jambe gauche flotte une écharpe violette; l'*Hiver* enfin, par une femme, la tête et le corps enve-

à son talent, et il est bien regrettable qu'il n'ait pas exécuté ces importantes compositions.

Cependant Bonaparte était revenu d'Italie. Sa jeune gloire enflammait tous les cœurs; la paix paraissait rétablie. Prud'hon s'occupa, dans ce premier moment de joie et d'enthousiasme, de quelques sujets relatifs aux événements contemporains. C'est en 1801 qu'il exposa un dessin de la plus belle exécution, représentant *le Triomphe de Bonaparte*, ou *la Paix*. Bonaparte, en costume de premier consul, est debout sur un char magnifiquement orné, entre la Victoire,

loppés d'un grand manteau noir, les jambes d'une étoffe brune, et dont on ne voit que les yeux.

Ces quatre figures, trois quarts nature, ont appartenu à MM. Lapeyrière, et comte de Panisse. Adjugées en 1860 à M. Didier pour 16,000 fr., elles l'ont été en 1868 à Mlle Denain pour 33,500 fr. — Les dessins pour ces quatre tableaux appartiennent à M. Oudinot, qui les tient de M. Tayer.

Les beaux dessins représentant *Apollon et les Muses*, divisés de manière à former cinq tableaux et qui appartiennent à M. Eudoxe Marcille, étaient probablement les croquis de peintures murales qui ont disparu. Cette suite a appartenu à Bruun-Neergaard et doit être de la jeunesse de Prud'hon. — Les dessins de trois danseuses, l'une jouant des cymbales, la seconde du triangle, la troisième du tambour de basque, que possède M. Camille Marcille étaient peut-être des modèles de statuettes destinées à orner un surtout de table. Ces trois figures, comme la suite d'*Apollon et les Muses*, ont été lithographiées par Boilly.

qui porte le rameau d'olivier, et la Paix, qui tient des fleurs et des fruits. Les Muses entourent le char ; l'une d'elles précède ses compagnes en jouant de la lyre. Des enfants qui symbolisent les jeux, les ris, les plaisirs, gambadent en chantant en avant des chevaux. Les Arts, représentés par des femmes drapées, suivent et ferment le cortége. Prud'hon espérait sans doute peindre cette composition si grandiose malgré ses petites dimensions. Il en avait fait une esquisse importante qui fait vivement regretter qu'il n'ait pas donné suite à ce projet. Elle est enlevée avec une verve, une franchise, une hardiesse, une liberté de main, qui étonnent chez un peintre dont l'exécution est plutôt harmonieuse que puissante[1].

Prud'hon fit encore à cette époque le projet d'une colonne monumentale, à la gloire des armées françaises. C'est à M. Anatole de Montaiglon que nous devons la connaissance de cet ouvrage, et nous ne pouvons mieux faire que de transcrire la plus grande partie de la note intéressante qu'il a publiée sur ce sujet. « La colonne de la place Vendôme, dit-il, est consacrée à l'honneur de la seule campagne d'Auster-

1. Elle appartient à M. Durand-Ruel. — Bruun-Neergaard possédait le dessin de cette belle composition dont, raconte-t-il, il avait donné l'idée à Prud'hon. — Ce dessin appartient aujourd'hui à M. le duc d'Aumale, venant de la collection Maison.

litz. Mais l'idée d'élever une colonne monumentale à la gloire de nos armées est bien antérieure, et c'est la transformation de cette idée qui a produit le monument que nous admirons aujourd'hui. Quant au dessin de Prud'hon, il fut fait en vue du concours ouvert sur le premier projet. Le beau dessin de colonne que M. Bérard possède de Prud'hon est, comme toujours, sur papier bleu et dessiné au crayon noir, lavé d'encre de Chine et rehaussé de blanc; seulement, comme il était destiné à être montré, Prud'hon l'a fait d'un crayon moins gras et l'a terminé avec plus de finesse et de soin que si ce n'eût été qu'une esquisse à son usage. Mais de plus il offre au verso une longue notice autographe qui explique les intentions du projet et détaille le sens de ses diverses parties. Elle porte tout entière la marque des idées du temps et n'en est pour cela que plus curieuse.

« An IX de la République (1801). — Projet de colonne départementale élevée à la gloire des braves morts dans les guerres de la liberté.

« Quatre grands fleuves, le Nil, le Pô, le Rhin et le Danube, placés sur le soubassement du monument élevé à nos braves, désignent les pays qui ont servi de champ à leur gloire. Sur les quatre faces, des bas-reliefs représentant : le départ et le débarque-

ment en Égypte, leur entrée en Italie, le passage du Rhin et leur entrée en Allemagne, la traversée du Danube et la fuite des impériaux.

« La force et la supériorité de courage qui leur ont constamment assuré la victoire sont marquées par les emblèmes de ces vertus guerrières; des Victoires personnifiées placées aux quatre angles du sarcophage en sont les résultats, et des trophées, assemblages des dépouilles des ennemis, en ornent les frontons auxquels sont suspendues des couronnes civiques que leur a values leur dévouement à la patrie.

« Des victoires amoncelées les unes sur les autres et séparées par des lauriers leur ont mérité les palmes et les couronnes de la gloire et atteignent à l'immortalité; elles forment la colonne que la reconnaissance nationale a érigée à leur mémoire, et son chapiteau, composé de palmes étreintes par une couronne d'étoiles, est surmonté de l'Immortalité, sur la base de laquelle sont écrits ces mots : GLOIRE. FORCE. COURAGE. PERSÉVÉRANCE.

« Inventé et dessiné par Pierre-Paul Prud'hon. 1801.

PRÉCIS DU MONUMENT.

« Ils ont passé les mers, traversé les fleuves, gravi les montagnes et sont entrés comme un oura-

gan impétueux sur le territoire ennemi; là ils ont combattu, ils ont vaincu et ont trouvé la mort.

SARCOPHAGE.

« Sur l'urne funéraire ornée des dépouilles des vaincus sont tracées les images de la Victoire et les emblèmes de leurs vertus guerrières.

COLONNE.

« De leur tombeau s'élève le monument de leur courage. Dans leur valeur héroïque ils ont entassé victoire sur victoire, moissonné les palmes de la gloire et touchent maintenant à l'immortalité.

« Si mes lecteurs, ajoute M. de Montaiglon, avaient le dessin sous les yeux, je n'aurais rien à y ajouter; mais en son absence je suis contraint d'entrer dans quelques détails de description pour donner un corps positif à ces idées allégoriques et de préciser davantage la forme pittoresque que Prud'hon leur a donnée. Du centre d'un bassin circulaire s'élève un grand soubassement carré, relativement peu élevé, surmonté d'un piédestal carré beaucoup plus étroit et très-haut; c'est sur celui-là que porte la colonne

couronnée par une statue de femme. — Sur le premier soubassement, et par conséquent des quatre côtés du piédestal de la colonne, se voient quatre grands socles bas et larges, portant quatre statues de fleuves à demi couchés. Celui qu'on voit de face est le Nil appuyé sur un sphinx. Les deux autres qu'on voit sur les côtés sont le Pô caractérisé par un cygne, et un troisième n'ayant qu'une urne pour emblème. De la plinthe sur laquelle ils sont couchés tombe dans toute sa largeur une nappe d'eau qui passe en quart de cercle devant des bas-reliefs sculptés sur leur piédestal. Le seul visible est celui placé au-dessous du Nil; il représente le débarquement en Égypte.

« Le piédestal de la colonne se divise en deux parties et en une sorte de soubassement en forme de frise où l'on voit un aigle entre deux urnes; la partie supérieure est flanquée à ses quatre angles de Victoires. Celles-ci, placées comme au coin d'un sarcophage, forment cariatides et supportent sur leurs têtes les angles de quatre frontons, surmontés en entier d'attributs guerriers et se terminant par un trident qui porte sur la tête des Victoires. Entre celles-ci et de toute la hauteur de leurs corps se trouvent quatre tables droites, destinées à recevoir des inscriptions.

« C'est du centre de ce carré formé par les quatre frontons que s'élève la colonne : elle est divisée par des couronnes de lauriers en dix tambours couverts de bas-reliefs, représentant des Victoires et des combats équestres. Le chapiteau, inspiré des formes que l'expédition d'Égypte venait de révéler à l'émulation des artistes, est composé de palmes; mais il devient personnel en ceci, que ces palmes espacées et plaquées contre un chapiteau uni sont retenues par une couronne d'étoiles de l'effet le plus charmant. Ce chapiteau surmonte un petit piédestal cubique dont la seule face visible porte le mot GLOIRE, et sur lequel est debout la figure de l'Immortalité couronnée d'étoiles; elle est drapée et posée avec la grâce la plus exquise; elle tient une couronne de lauriers et aussi son propre symbole, le serpent se mordant la queue, que d'un geste qui relève la banalité de l'emblème elle tient comme Apollon ferait de sa lyre.

« En somme, l'effet de l'ensemble rappellerait assez bien celui de la colonne du Châtelet, plus simple, mais conçu dans les mêmes idées. Cependant je crois que l'œuvre de Prud'hon aurait à l'exécution des défauts sensibles, surtout à cause de l'importance de ses soubassements successifs; ils sont presque de la hauteur de la colonne, qui paraît

petite et maigre au-dessus d'eux. Si Prud'hon a fait son dessin à l'échelle indiquée sur le programme de 5 millimètres, ce qui serait plutôt hors de proportion, par mètre, le soubassement ayant 0,230, la colonne, 0,275, et la statue, 0,080, ce qui fait un total de 0,585, le tout aurait en réalité 29 mètres, 14 mètres seulement de moins que la colonne Vendôme, qui en a un peu plus de 43. Mais je ne crois pas que Prud'hon ait étudié son projet comme un architecte; ainsi, d'après sa taille sur le dessin, la statue de l'Immortalité aurait à elle seule 4 mètres[1] ».

A cette époque, Prud'hon cherchait à élargir son terrain; il était fort préoccupé de sculpture, car il fit encore en 1804 un projet pour le fronton de l'Hôtel-Dieu, dont nous possédons le dessin et l'esquisse en plâtre[2]. Au centre est assis Esculape avec Hygie debout derrière lui et appuyée au dossier de son siége. A sa gauche, la Charité s'avance vers un

1. *Archives de l'Art français,* t. VI. — On connaît un autre ouvrage du même genre par Prud'hon. C'est le projet d'une colonne monumentale à la gloire de Desaix, que l'on devait élever sur la place Dauphine. Cet intéressant dessin appartient à M. Mahérault venant de M. Dromont.

2. Le dessin appartient à M. Bellanger; l'esquisse en plâtre exécutée par Ramey, à M. Eudoxe Marcille. Elle a environ un mètre à la base et porte à gauche : *P. P. Prud'hon, an XII;* à droite, *Ramey f^t an XII.*

malade porté sur une civière. A droite, sont les trois Parques. L'idée d'introduire les filles de l'Érèbe et de la Nuit dans le fronton d'un établissement hospitalier n'était certainement pas heureuse, et on dit que c'est ce détail qui fit repousser un projet d'ailleurs bien conçu au point de vue sculptural et empreint à un haut degré de la sensibilité de l'artiste[1].

Tout en poursuivant ces divers projets, Prud'hon travaillait aux plafonds pour le Louvre qui lui avaient été commandés par l'administration. Celui de la salle du Laocoon était achevé en 1801[2]. Le peintre y avait représenté *l'Étude guidant l'essor du Génie.* J'ai à peine besoin de rappeler les grands traits de cet admirable ouvrage, l'un des plus connus de Prud'hon. Deux enfants les bras enlacés, leurs jolies têtes bouclées et rayonnantes d'enthousiasme levées vers le ciel, s'élancent d'un vol aisé dans l'espace. C'est un morceau capital et exquis. Voilà Prud'hon avec toute sa force et toute sa grâce, son imagination originale et

1. Beaucoup plus tôt, Prud'hon avait modelé deux génies qui se disputent une couronne. Ce petit ouvrage a été exécuté en bronze et encastré dans un meuble. M. Carrier en possède la terre cuite signée par derrière : *Prud'hon 1799.* On doit encore à Prud'hon une Médaille représentant deux Amours qui tressent une couronne, frappée pour le mariage de Jérôme Bonaparte et datée *1807.*

2. Lettre de Bruun-Neergaard, déjà citée.

poétique, son sentiment si personnel de la forme, sa touche moelleuse, sa couleur charmante. Ces deux enfants sont parfaits; cette composition est un chef-d'œuvre de tous points[1].

Le plafond de *Diane*, terminé en 1803, est encore plus célèbre que le précédent. Jupiter, porté sur les nuages à la gauche du tableau, accueille sa fille Diane, qui vient le supplier d'éclairer le monde pendant la nuit pour qu'elle puisse contempler les traits d'Endymion endormi sous les ombrages du mont Latmos. La scène est grande et largement conçue; mais on s'aperçoit d'emblée que Prud'hon a rompu avec les traditions de l'école. Vu en profil perdu, son Jupiter paraît plutôt paternel que divin. La chaste et charmante Diane, vêtue d'une courte tunique, son carquois sur l'épaule, qui touche familièrement d'une de ses mains le genou du maître des dieux, tandis qu'elle replie l'autre contre son cœur, est une fille tendre et confiante, qui sait que ses vœux seront exaucés. Ce groupe se détache en force sur un fond très-simple où l'on distingue à droite Iris, Vesta, Minerve, et dans une vapeur lumineuse la foule des

1. M. Camille Marcille possède une charmante esquisse et M. Eudoxe Marcille un admirable dessin de cet ouvrage qui a été gravé par Osterwald et lithographié par Poterlet et par Aubry-Lecomte.

habitants de l'Olympe. Trois petites têtes d'Amours au premier plan font penser aux anges de la *Vierge de Saint-Sixte*. On pourrait signaler quelques taches dans cet ouvrage. Le champ en est bien vaste pour l'importance des figures. Le bras du Jupiter est trop long; la déesse noble, gracieuse, n'est peut-être pas dessinée avec une précision suffisante : elle paraît un peu vide, et c'est un reproche que l'on pourrait faire à la plupart des personnages grands comme nature de Prud'hon. Mais son corps est d'un galbe élégant et charmant; la tête a au plus haut degré cette expression touchante, pénétrante, que nous retrouverons souvent dans les œuvres de l'artiste[1]. Ces deux plafonds, le premier surtout, mettaient Prud'hon au premier rang des peintres de son temps. Dans *Minerve et la Vérité* son style n'avait pas encore toute sa force, ni sa couleur toute sa finesse. Ici toutes les qualités de son talent se trouvent réunies. L'ensemble est clair, léger, agréable à l'œil. Sans être très-grand, le dessin

1. Le plafond de *Diane* a été lithographié par Boilly. — Une charmante esquisse de cet ouvrage, qui appartient à M. His de La Salle, présente quelques variantes. Il n'y a que deux têtes d'anges au lieu de trois au premier plan, et l'aigle qui soutient le trône de Jupiter est plus sauvage, plus vrai que dans le tableau. — Je possède le beau dessin pour ce plafond, qui m'a été donné par M. Eudoxe Marcille.

est distingué et personnel; mais l'on peut déjà remarquer dans l'exécution ce penchant au vague, au vaporeux, au *sfumato* qui caractérise sa manière [1].

1. D'après la lettre déjà citée de Bruun-Neergaard, Prud'hon devait peindre quatre plafonds au Louvre. Après avoir parlé du plafond de la salle du Laocoon, Bruun ajoute : « Cet artiste s'est chargé en outre d'exécuter trois plafonds dans un autre salon du même musée. Je désirerais bien les décrire, mais je ne le puis, parce qu'ils ne sont pas encore exécutés. » L'un de ces plafonds est sans doute celui de *Diane*. Les deux autres sont restés à l'état de projet.

QUATRIÈME PARTIE

(1803 à 1811)

Prud'hon à la Sorbonne. — Caractère de sa femme. — Lettre au directeur des Musées à ce sujet. — Mlle Mayer. — Décorations pour le sacre de Napoléon et pour les fêtes à l'occasion de la paix de Tilsitt. — La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime. — L'enlèvement de Psyché par Zéphyre. — Opinions de la critique sur Prud'hon. — Décorations et autres travaux pour les fêtes du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. — Portraits du roi de Rome.

I.

La fortune semblait enfin sourire à Prud'hon. Il commençait à être connu, apprécié, presque célèbre. L'obscur dessinateur de vignettes marchait de pair avec les principaux élèves de David. Il avait des commandes qui lui permettaient de développer ses belles facultés de peintre d'histoire. C'est alors, en 1801 ou 1802, qu'il quitta le Louvre pour aller habiter la Sorbonne, qu'on avait transformée en palais des arts et où un certain nombre d'artistes, entre autres

Ramey père, Meynier, Pajou, Lordon, Duvivier, Roland, Norry, Le Sueur, Vandaël, Bonnet, Hittorff, eurent dès cette époque ou plus tard des ateliers et des logements[1]. Cette faveur, en dehors même de l'intérêt matériel, était une marqué de considération, un témoignage public de l'estime dans laquelle on tenait celui qui en était l'objet. L'ambition et l'amour-propre du peintre étaient donc satisfaits, et pourtant le pauvre Prud'hon ne fut jamais plus malheureux qu'à cette époque. Le caractère de sa femme, bien loin de s'adoucir et de se modérer, s'était aigri avec les années. Ses exigences n'avaient plus de bornes, ses violences plus de frein : elle lâchait la bride sans pudeur à ses instincts pervers, et les scandales de sa conduite brisaient l'âme délicate de Prud'hon. La

1. Depuis François Ier, le Louvre a servi d'habitation à un grand nombre d'artistes plus ou moins célèbres, auxquels l'administration concédait à titre gratuit un appartement et un atelier. Sur ce point, la république n'avait rien changé aux traditions de la monarchie. On ne logeait pas au Louvre des peintres, des sculpteurs et des architectes seulement : les Didot avaient obtenu, comme une récompense pour leurs beaux travaux typographiques, l'autorisation d'y établir leurs presses, ot c'est là qu'ils imprimèrent les magnifiques éditions dites *du Louvre*. Le premier consul, voulant faire restaurer le palais, mit assez brutalement à la porte tout ce monde, que l'on casa tant bien que mal à la Sorbonne, au collége Mazarin, au collége des Grassins, et à l'hôtel Vaucanson.

maison était un enfer qu'il ne pouvait ni habiter ni quitter, car s'il le fuyait par moment pour échapper aux querelles de sa femme, il y était bientôt ramené par ses devoirs envers ses enfants. Nous avons sur ce triste sujet les confidences d'un témoin oculaire. « Sa situation, dit Voïart, se serait améliorée si la cause unique et constante de ses chagrins domestiques n'y eût mis obstacle. L'abandon de son ménage et l'oubli des soins maternels obligèrent souvent Prud'hon d'y suppléer lui-même, et ses amis le surprirent maintes fois à son chevalet portant avec complaisance sur chacun de ses genoux les tendres objets de sa sollicitude paternelle. Il tira même parti, au profit de son art, de cette situation ; il composa ces groupes enfantins dont la naïveté si pure a tant contribué à sa réputation.

« Tirons le voile sur ces calamités conjugales, ajoute le biographe, et imitons le silence religieux et stoïque de celui qui les supporta sans se plaindre pendant dix-huit ans. M. Constantin fut le seul de ses amis au sein duquel il déposa ses secrètes douleurs : il passait chez lui toutes ses soirées pour se dérober aux anxiétés de son intérieur. Mais ses chagrins journaliers et continuels, les efforts qu'il faisait pour les supporter altérèrent sa santé et firent éclore le germe de la maladie qui le conduisit au tombeau.

Une mélancolie habituelle régnait dans son âme : jamais un sourire n'effleurait ses lèvres. Un sort si pénible lui inspira un tel dégoût de la vie, que plusieurs fois il fut près d'y mettre fin. Ses amis alarmés parvinrent heureusement à le déterminer à une séparation, seul moyen de le sauver de son désespoir. Elle s'exécuta : il vécut alors dans une retraite absolue pendant plusieurs années, se privant de tout pour consacrer ses soins et le fruit de son travail à la pension de sa femme et à l'éducation de ses enfants[1].» Cette séparation amiable eut lieu vers le mois d'avril 1803. Mais Prud'hon se leurrait d'une étrange illusion lorsqu'il se croyait débarrassé de sa femme. Mme Prud'hon n'entendait pas lâcher sa victime. Elle retournait sans cesse à la Sorbonne, forçait la porte, faisait au malheureux les scènes les plus violentes, l'accablait des propos les plus outrageants, et, lorsqu'elle ne pouvait le joindre, parcourait les corridors, entrait dans les ateliers des confrères de son mari et se répandait en invectives et en cris. La position n'était plus tenable. Prud'hon, forcé dans ses derniers retranchements, prit une détermination extrême et écrivit au directeur des musées cette lettre navrante :

« Monsieur, c'est une peine pour ma délicatesse

1. Voïart, *Notice*, etc., p. 16 et 17.

de vous entretenir de choses qui me révoltent et me font rougir. Je suis outré et humilié tout à la fois quand je parle d'une femme qui, n'ayant ni fierté ni amour-propre, n'a pas craint de montrer la bassesse de son âme par les scènes atroces, dégoûtantes et scandaleuses qu'elle n'a cessé de me faire, par ses propos infâmes contre toutes les personnes qui m'avoisinaient, et par la manière insupportable dont elle a agi avec tout le monde. Sans la considération particulière qu'ont pour moi mes confrères, ils auraient, dans le temps, porté des plaintes au ministre de l'intérieur, pour écarter quelqu'un dont la méchanceté soutenue récidivait journellement tout ce qui pouvait leur être désagréable et incommode. MM. Girodet et Meynier ne l'ont que trop éprouvé, puisque le premier s'est vu forcé, étant au Louvre, de transporter son travail et son atelier aux Capucines, place Vendôme : il était temps, pour le second, dont l'extrême bonté a soutenu la patience, que je la misse hors de chez moi, car il était excédé de ses invectives, de ses criailleries et du tapage qu'elle ne cessait de faire au-dessus de chez lui ; et combien n'était-il pas désagréable et fâcheux pour moi, qui suis sensible et aime la paix, d'avoir à répondre à des plaintes trop justes, réitérées à chaque instant, auxquelles il n'était pas possible de faire droit avec un être de l'humeur

et du caractère de celui-là! D'après ce, l'on sent combien une telle femme est un objet insupportable et scandaleux dans un lieu comme la Sorbonne et combien j'ai de raisons de solliciter un ordre du ministre pour l'empêcher d'y remettre le pied. Le gouvernement, qui considère les arts, loge les talents; dans le local qu'il leur accorde, il est nécessaire, pour l'ordre et la tranquillité, qu'il y ait une police qui puisse en exclure quiconque oserait les troubler. Ma femme est dans ce cas : elle n'est point artiste; elle nuit à la tranquillité de mes voisins; elle nuit à mon repos, à l'exercice de mes talents et à l'éducation de mes enfants : je suis fermement décidé à n'avoir plus rien de commun avec elle. Depuis six mois elle est hors de ma maison. Je lui donne tout ce qui lui est nécessaire, agréable même. Une pension que je lui fais pourvoit à ses besoins, mais il lui manque sur qui exercer son humeur âcre, et, pour se satisfaire sur ce point, elle voudrait tenter son retour à la Sorbonne. Je demande donc qu'il ne lui soit plus permis, défendu même, de rentrer dans un local où elle ne rapporterait que le trouble et le scandale. Je m'arrête, Monsieur; n'en voilà que trop sur ce sujet. Pardon mille fois si j'abuse de votre condescendance. A peine ai-je l'avantage de vous approcher que je vous demande des grâces et sollicite votre intérêt; mais

c'est un artiste, c'est un compatriote qui vous prie de lui rendre un service bien important et bien urgent. Si vous daignez vous employer en sa faveur, il ne doute pas de la réussite, et il en conservera toute sa vie le souvenir de la reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être, avec un entier dévouement, Monsieur, votre très-humble serviteur et compatriote,

« PRUD'HON, p^tre^. »

« *Ce 7 vendémiaire an XII*[1] (*1er oct. 1803*). »

Cette lettre ne paraît pas avoir eu tout l'effet désiré. Mme Prud'hon, de plus en plus violente et insatiable, continua à abreuver son mari d'avanies et à le harceler de ses continuelles demandes d'argent. Cet état de choses dura pendant plusieurs années encore, jusqu'au moment où la malheureuse, étant parvenue jusqu'à l'Impératrice, fit devant elle une scène tellement scandaleuse, qu'on l'enferma dans une maison de santé, sous l'œil de la police, tenue par M. Déodore de Piron, et où l'on mettait les fous et les ennemis politiques. Elle n'en sortit que pour

1. « A monsieur Denon, directeur général des musées. Aux galeries du Louvre, n° 17. » — L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

aller demeurer chez son fils Eudamidas, à Toul, où elle mourut en 1834.

A la Sorbonne, Prud'hon habitait un appartement fort propre, à gauche de la porte d'entrée, au second étage, précisément au-dessous de l'horloge. Son atelier, vaste, éclairé par une grande fenêtre donnant sur des jardins et très-bien tenu, était à peu près au milieu du bâtiment du fond et ne communiquait pas avec le logement. C'est là qu'il passa une vingtaine d'années ; c'est là que l'ont vu dans l'intimité (un peu plus tard, il est vrai, mais son extérieur et sa manière d'être ne changèrent pas sensiblement) quelques amis qui vivent encore et dont les souvenirs me permettent de donner des détails authentiques sur sa personne et sur ses habitudes[1].

Prud'hon était alors dans la force de l'âge. De petite stature, sa tête paraissait trop grosse ; mais le corps souple, bien pris, sa taille svelte et droite, lui donnaient un aspect vif et dégagé. Il avait les cheveux blond cendré, des yeux bleus pleins d'expression et le teint frais. Il n'était pas régulièrement beau, mais sa physionomie tendre et rêveuse reflétait à merveille son caractère sensible et passionné. Uniquement préoccupé de son art, il était négligé dans sa mise.

1. Ce sont entre autres : Mmes Belloc et Tastu ; MM. de Boisfremont fils, Carrier et Berger.

Il portait chez lui et dans son atelier une petite veste grise à collet d'astrakan, brandebourgs et grands revers. En ville, il était ordinairement vêtu d'une redingote noire, à la boutonnière de laquelle on voyait à peine le ruban rouge qu'il avait reçu des mains mêmes de l'Empereur, en 1808. Sauf les rides de chaque côté du nez qui sont trop marquées, les cheveux qui sont un peu roides, son portrait lithographié vers 1820 par Boilly est, me dit M. Berger, fort ressemblant : ce sont ses traits, son expression et son port. Le buste en marbre du Musée est beaucoup moins bon. Dans le monde, il était timide, habituellement silencieux, presque sauvage et d'apparence modeste. Chez lui et en petit comité, il s'animait, parlait avec facilité, une grande élévation, une sorte d'éloquence qui frappait vivement. Ses sujets favoris étaient non-seulement la peinture, mais la philosophie et la religion, qui le préoccupait beaucoup et sur laquelle il avait des vues très-larges et très-personnelles. Il était d'une singulière candeur[1]. Sa vie était

1. Prud'hon était aussi distrait que La Fontaine, et Mme Tastu m'a raconté l'anecdote suivante. Un jour, il se rendit chez son père, M. Voïart, qui habitait la campagne, près de Paris, avec elle et son mari. Le temps était beau, on passa une journée charmante. Le soir, Prud'hon voulut rentrer en ville. On chercha à le retenir; il résistait, craignant d'inquiéter Mlle Mayer. La voiture publique

très-réglée : ni cafés, ni spectacles. Toujours levé de très-bon matin, il travaillait toute la journée sans désemparer et se couchait entre neuf et dix heures. Il ne voyait qu'un petit nombre d'amis qui professaient pour lui une sorte de culte et sur lesquels il exerçait une incroyable influence.

Prud'hon habitait déjà la Sorbonne, lorsqu'un changement radical se fit dans son existence. Sa vie, si troublée et si sombre jusque-là, s'éclaira tout à coup d'un vif et bienfaisant rayon. Son cœur aimant trouva en Mlle Mayer une amie capable et digne de le comprendre, et dont l'attachement lui donna quelques années de tranquillité relative et de bonheur.

Marie-Françoise-Constance Mayer La Martinière, née en 1775, appartenait à une famille riche et distinguée. Son père était directeur des douanes, ou quelque chose d'approchant; la jeune fille avait reçu une éducation très-soignée et en rapport avec sa

passait; on donna au conducteur une lettre destinée à rassurer son anxieuse amie. Le lendemain, nouvelles promenades. Prud'hon s'enivrait de ce bon air des champs qu'il respirait trop rarement. Il partit le soir. A quelques jours de là, M. Voïart, étant à Paris, alla voir Mlle Mayer, qui lui dit : « Eh bien, que pensez-vous de notre grande nouvelle? — Quelle grande nouvelle? — Mais celle que Prud'hon a été vous annoncer l'autre jour : le mariage de sa fille... » Cet excellent Prud'hon n'en avait pas soufflé mot.

position. Passionnée pour les arts, elle étudia la peinture, d'abord avec Suvée qui, sorti des prisons de la République et partant pour Rome où il allait diriger l'Académie de France (1801), la confia à Greuze[1]. Celui-ci étant mort en 1805, Mlle Mayer se trouva sans direction. Un des amis de sa famille parla à Prud'hon de ses rares dispositions et le sollicita de lui donner des conseils. Prud'hon, effarouché de la perspective d'avoir une jeune femme pour élève, et qui avait d'ailleurs une répugnance presque invincible à faire de nouvelles connaissances, n'y consentit qu'avec peine. Il se décida pourtant, mais il semblait pressentir le danger. Il se souvenait de ses malheurs domestiques et ne se souciait pas d'introduire une femme dans sa maison. C'est avec une sorte de terreur inavouée peut-être qu'il recevait Mlle Mayer, et ce n'est qu'à force d'importunités qu'elle obtint qu'il lui continuât ses leçons. Une affection mutuelle ne tarda pas à lier ces deux êtres doués d'une égale sensibilité et faits l'un pour l'autre. Très-peu de temps après, Mlle Mayer perdit son père et vint s'établir à la Sorbonne. Pour sauver les apparences, elle demeurait dans un appartement séparé qui touchait à l'église

1. Mlle Mayer et son amie Mlle Ledoux ont fait beaucoup de têtes dans la manière de Greuze, qui sont souvent données pour des originaux.

et communiquait avec l'atelier de Prud'hon. Pendant quinze ans, elle ne cessa de donner à son maître les preuves d'un attachement sans bornes, d'un dévouement de tous les instants. En venant occuper la place désertée de la femme légitime, elle prit tous les devoirs de la mère de famille. Elle absorba sa vie dans celle de Prud'hon. L'admiration qu'elle avait pour le talent du peintre était aussi grande que l'affection qu'elle portait à l'homme, et ces deux sentiments se confondirent dans son âme passionnée. Sa tendresse, sa constance, son désintéressement, furent tels, qu'elle ne cessa jamais d'être entourée, par ceux qui l'approchaient, du plus profond respect et que, malgré l'irrégularité de sa position, la malignité s'arrêta devant une affection si vraie, si touchante, si profonde.

Lorsqu'elle vint demeurer à la Sorbonne, Mlle Mayer n'était plus de la première jeunesse : elle avait environ trente ans. De taille moyenne, très-brune, plutôt grasse que maigre, surtout dans les derniers temps, elle n'était ni belle ni même jolie ; mais elle intéressait vivement par sa physionomie séduisante et piquante. Toutes les personnes qui l'ont connue sont unanimes sur ce point, et après cinquante ans elles sont encore sous le charme. Elle avait des yeux noirs largement fendus, très-couverts, superbes, pleins de

feu, tendres et profonds; la bouche était grande, relevée aux coins et d'une grâce infinie; le nez petit, un peu sensuel et épaté. Son port, sa démarche, les traits de son visage, son teint, qui rappelait celui d'une créole, lui donnaient quelque chose de très-particulier, d'un peu sauvage, de mutin, d'*agreste*, comme me dit Mme Belloc. Elle était fort simple dans ses habitudes et dans sa toilette et n'avait rien d'excentrique ni qui rappelât ce que nous nommons le « genre artiste. » Elle s'habillait avec goût, mais comme tout le monde, se coiffait d'une manière séante à sa physionomie, ne négligeait pas les soins indispensables à une femme comme il faut et n'allait pas au delà. La charmante ébauche que possédait M. Laperlier, la merveilleuse miniature qui appartient à M. Eudoxe Marcille, l'admirable dessin, grand comme nature, de M. Bellanger, nous la montrent conforme aux souvenirs de ses amis : vêtue d'une sorte de veste courte à large revers, ouverte par devant, avec une chemisette, dans le dessin de M. Bellanger; d'un spencer de velours noir bordé de chinchilla, qui laisse deviner les gracieuses formes de la poitrine, dans la miniature de M. Marcille; d'un châle brun qui enveloppe les épaules, dans l'ébauche de M. Laperlier. Dans les deux peintures, les abondants cheveux noirs de la jeune femme sont serrés

au milieu de la tête par un ruban rouge, et mille boucles folles s'échappent et jouent sur les tempes et sur le front. Dans la miniature de M. Marcille, Mlle Mayer est ravissante. D'après une tradition qui semble très-vraisemblable, Prud'hon aurait fait cette peinture pour servir de couvercle à la tabatière de M. Mayer, père de son élève. Il était alors dans la première ferveur; il s'y est surpassé. Il a peut-être idéalisé son modèle; le génie du peintre et le cœur de l'amant se sont unis pour tracer ce chef-d'œuvre, et jamais on n'a rendu d'une manière plus saisissante ce sourire de la bouche et des yeux, ce sourire enchanteur, ineffable des femmes de Léonard et de celles de Prud'hon. Un détail touchant montre bien la nature de son affection et le respect qu'il portait à une personne qui bravait les jugements du monde pour se faire son humble compagne. On raconte que lorsque ce portrait lui revint, après la mort de M. Mayer, il le fit placer dans un cadre rond, et de chaque côté, dans les vides, il peignit en grisaille deux figures de femmes, dont l'une, avec une levrette, symbolise la Fidélité, et dont l'autre, tenant une colombe, personnifie l'Innocence.

Quoique logeant dans un appartement séparé, Mlle Mayer dirigeait ouvertement la maison de Prud'hon. Elle fut pour ses enfants la plus tendre des

mères; elle les adopta pour ainsi dire, les éleva et les dota. M. Eudamidas Prud'hon m'a parlé avec des larmes dans les yeux de son affection, des soins qu'elle prodiguait à la nombreuse famille. Elle avait hérité de son père quatre-vingt mille francs environ et, sans mot dire, elle puisait largement dans cette petite fortune pour mettre de l'aisance et de l'agrément dans le ménage. Elle travaillait dans l'atelier de Prud'hon, à quelques pas en arrière de lui, ébauchait ses tableaux sous sa direction ou exécutait des toiles qu'elle signait, et dont son ami lui préparait les projets et les études. C'est ainsi qu'elle peignit en grande partie la *Jeune Naïade*, dont M. de Boisfremont fils possédait une esquisse et les dessins de la main du maître. Il en est de même du pathétique tableau, *une Famille malheureuse*, qu'elle avait commencé dans les derniers temps de sa vie, et que Prud'hon termina après sa mort[1]. Elle avait du talent,

1. Mlle Mayer a exposé, depuis sa liaison avec Prud'hon, en 1806 : *Vénus et l'Amour endormis, caressés et réveillés par les zéphyrs;* portrait en pied de Mme B..., portrait de Mme de V...; — en 1808, *le Flambeau de Vénus;* — en 1810, *l'Heureuse Mère; la Mère abandonnée;* — en 1812, une *Jeune Naïade* qui veut éloigner d'elle une troupe d'Amours qui viennent la troubler dans sa retraite; — en 1814, portrait de Mme P...; — en 1817, portrait en pied de Mme D...; portrait de Mme T... (Tastu); — en 1819, *le Rêve de bonheu* — en 1822, portrait d'une jeune fille jouant

comme on peut s'en convaincre en voyant *le Rêve de bonheur, la Mère heureuse, la Mère abandonnée,* au musée du Louvre, et un grand nombre de portraits qui sont entièrement de sa main, mais peu d'initiative et de personnalité. Elle ne voyait l'art que par les yeux de son maître et de son ami; elle s'efforçait uniquement de le suivre et de l'imiter, de se confondre avec lui en cela comme en toute autre chose. Aussi ses ouvrages ont-ils été souvent attribués à Prud'hon. Mais il leur manque la flamme, l'accent, le quelque chose qui saisit et qui est la marque du génie.

Après les longues journées consacrées au travail de l'atelier, à l'éducation des enfants, aux soins du ménage, à la correspondance qu'elle tenait en grande partie pour Prud'hon, devenu paresseux à écrire, on se réunissait dans le petit salon, où quelques amis intimes, MM. de Boisfremont le père, Constantin[1], Trézel, l'un des plus fervents admirateurs du peintre,

avec un chat; portraits de Mme B..., de Mlle J..., de Mlle L... On connaît en outre un nombre assez considérable de tableaux et de portraits qui ne parurent pas aux expositions.

1. Constantin, le marchand de tableaux de la rue Saint-Lazare, était intimement lié avec Prud'hon, comme le prouve le billet suivant; cette intimité est utile à constater, car elle explique que l'artiste ait autorisé le négociant à signer les dessins qu'il était

M. et Mme Belloc, M. Voïart, M. et Mme Tastu, M. de Forbin, la famille Boivin, venaient passer la soirée. Dans ces petites réunions, c'était la peinture qui servait en général de texte à la conversation, et l'estime où l'on tenait Mlle Mayer était si grande, qu'on ne se permettait jamais devant elle aucun de ces propos d'atelier, de ces plaisanteries et de ces anecdotes douteuses dont les artistes ne sont en général pas avares et que Prud'hon, du reste, détestait. Elle avait gardé une partie des relations de sa famille et elle fit faire à Prud'hon la connaissance de

chargé de vendre, et l'on verra plus tard que Prud'hon avait donné cette autorisation à Constantin.

« *Mardi, ce 22 novembre.* — Mon cher Constantin, tu obligerais beaucoup Mlle Mayer si tu pouvais lui envoyer demain matin son tableau déverni. Elle est pressée d'y travailler avant de le livrer et il faudrait, s'il était possible, qu'il fût entièrement retouché au moment de la clôture du Salon; tu dois voir qu'elle n'a pas un instant à perdre, et M. Denon m'a déjà demandé si elle était à y travailler. Je te salue de cœur. — Ton ami.

« PRUD'HON.

« Nous irons te demander à dîner sur la fin de la semaine, vendredi ou samedi. Mlle Mayer m'a chargé de mille amitiés de sa part et de beaucoup de choses agréables pour Mme Constantin, auprès de laquelle tu voudras bien ne pas m'oublier[1]. »

1. Le timbre de la petite poste porte la date du 22 novembre 1808. — L'original de cette lettre appartient à M. Constantin fils.

quelques personnages importants : celle de Talleyrand, entre autres, dont le peintre fit plusieurs beaux portraits [1]. Elle le prônait, s'employait pour lui avec

1. Nous citerons le charmant petit buste de M. Eudoxe Marcille et le portrait en pied qui appartient au Musée de la ville de Paris. C'est probablement à ce dernier que se rapporte la lettre suivante adressée par Prud'hon à la duchesse de Courlande :

Paris, ce 12 avril 1817.

Madame la duchesse,

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en réponse à la mienne, concernant le portrait de S. A. le Prince de Talleyrand, je croyais, Madame, que ce serait à vous à qui j'aurais directement à faire pour les arrangements que vous me dites vouloir prendre relativement au payement. Je ne supposais pas qu'il pouvait s'élever aucune difficulté pour le prix, puisque vous me dites positivement que la somme de sept mille francs demandée me sera remise. Je reçois une lettre de votre chargé d'affaires qui m'assigne un rendez-vous auquel je me rends, supposant que c'est de ce même arrangement dont il est question ; point du tout, c'est du prix dont il s'agit, et il me dit que vous n'aviez nullement l'intention de payer cette somme. Je l'ai vu encore hier pour la seconde fois, il m'a tenu le même langage. Ma réponse, Madame, a été de lui dire que jusqu'alors j'avais été entièrement étranger à ces sortes de discussions, qu'elles n'étaient faites ni pour mon talent ni pour ma personne, ce qui me donne à croire, Madame, qu'il ne remplissait pas plus vos intentions que les miennes et qui m'a déterminé de nouveau à vous écrire pour vous faire part du moyen simple qui peut être employé pour terminer ce différend, très-désagréable pour moi.

Je vous remettrai, Madame, lundi prochain l'ancien portrait du

activité, mais cependant avec un tact parfait. Prud'hon, quoique laborieux, était à l'endroit des affaires d'une singulière indolence et d'une complète incapacité; elle le poussait et l'excitait à s'occuper de ses

Prince, dont je devais changer tout l'habillement; ce changement entraînait tout le reste et présentait des difficultés qui n'auraient produit qu'un triste résultat, c'est à dire un mauvais portrait, ce qui m'a fait supposer qu'il n'aurait plus été digne ni de celui qu'il représentait, ni de celle pour qui il était destiné. Après du temps passé à essayer ce que je pourrais faire à ce sujet, je me suis décidé à le recommencer, avec l'intention de vous laisser ignorer tous ces désagréments.

La circonstance me force donc, Madame, à ne plus vous les taire et à vous prévenir que, si je ne reçois pas de réponse opposée à l'intention dont j'ai l'honneur de vous faire part, j'accompagnerai les porteurs qui seront chargés de l'ancien portrait et ferai reprendre en retour, si vous le trouvez bon, celui qui est l'objet de toutes ces difficultés.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, Madame la duchesse,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PRUD'HON P^tre^.

Le billet suivant, écrit par la duchesse à son homme d'affaires, était joint à cette lettre :

Je vous prie, Monsieur, de me dire un mot relativement à M. Prud'hon; vous voudrez aussi venir *mardi 15 avril* vers les deux heures chez moi pour que nous puissions régler les payements à faire pendant mon absence. Je pars mercredi. S'il est nécessaire que je parle à M. Prud'hon vous voudrez bien l'avertir pour qu'il

intérêts. C'est à ses démarches qu'il dut sa nomination dans la Légion d'honneur et à l'Institut. J'ai dit que Mlle Mayer n'était pas belle; elle n'était pas non plus précisément aimable. Elle se tenait fort en arrière et ne cherchait nullement à briller. Mais lorsqu'un sujet l'intéressait, la passionnait jusqu'à la faire sortir de sa réserve ordinaire, elle s'exprimait à merveille avec beaucoup de verve, de feu, de sensibilité. La musique et la poésie l'impressionnaient vivement, et un rien suffisait pour lui mettre les larmes dans les yeux. A l'ordinaire, silencieuse, anxieuse, elle était absorbée dans sa constante préoccupation : veiller à ce que rien ne pût fatiguer, ennuyer ou peiner Prud'hon. Elle le soignait comme un enfant et le couvait pour ainsi dire, exigeait qu'on se retirât à neuf heures, et l'entourait des soins les plus délicats et du respect le plus profond. Elle était faite de contrastes. Ardente, nerveuse, son amour et sa sollicitude allaient quelquefois jusqu'à lui faire voir des fantômes;

se rende chez moi mardi à la même heure; si je puis terminer son affaire par vous et sans lui, il me sera plus agréable.

Je vous prie de croire à tous mes sentiments.

DUCHESSE DE COURLANDE.

Paris, 11 avril 1817.

Les originaux de ces deux lettres appartiennent à M. Laperlier.

mais elle rachetait ses irritations passagères par des élans de tendresse et par de complets retours[1]. Elle avait toutes les séductions, car la violence elle-même a son charme. Aussi le pauvre Prud'hon, sevré pendant si longtemps de toute affection de ce genre, se plongea-t-il tout entier dans un bonheur si nouveau pour lui, et, quoique son affection parût peu au dehors, on vit bien, lorsqu'il perdit cette incomparable amie, quelle place elle tenait dans son existence.

1. Il ne faut pas se le dissimuler, Mlle Mayer, si douce et si égale d'ordinaire, était quelquefois d'une violence extrême. MM. Fillon et de Rochebrune racontent l'anecdote suivante. «... Aux élections de 1818, le parti libéral l'emporta dans les trois colléges électoraux de la Vendée et envoya à la chambre Manuel, Perreau de la Châtaigneraye et Esgonnière, administrateur du département sous la République. Deux ans après, il voulut laisser de sa victoire un souvenir durable. Un comité organisé par M. Marchegay de Lousigny fit frapper une médaille dont chacun des trois députés reçut un exemplaire en or. D'autres en bronze furent distribués à tous les souscripteurs. Quelques-uns en argent, mais en très-petit nombre, furent également offerts aux hommes les plus influents du parti.

« Le dessin de cette médaille fut fait par Mlle Mayer, l'amie de Prud'hon, et donna lieu à une scène caractéristique dont Perreau nous a conservé le récit. Manuel connaissait Prud'hon et avait voulu que cet éminent artiste dessinât les trois profils qui devaient servir de modèles à M. E. Gatteaux. Le premier croquis terminé, la femme d'un autre député, jeune personne très-jolie, fut amenée à l'atelier pour juger de la ressemblance obtenue. Le peintre des

On possède quelques lettres échangées par les deux amants dans les rares occasions où ils se trouvèrent séparés. Elles expriment la passion la plus vive, les sentiments les plus élevés, et ne pourraient qu'augmenter l'estime que méritent Prud'hon et Mlle Mayer. Malheureusement je ne puis les publier aujourd'hui. Je me bornerai à donner un billet sans conséquence adressé par Mlle Mayer à Mme Tastu, par lequel on

Grâces, frappé de la beauté singulière de la visiteuse, sollicita la permission de prendre l'esquisse du charmant modèle offert à ses yeux. — La séance à peine terminée, Mlle Mayer entre par hasard dans l'atelier vide, aperçoit sur le chevalet l'ébauche encore humide : frémissante, elle croit reconnaître à la délicatesse de la touche, au sentiment de volupté empreint dans le regard, que le pinceau a été conduit avec amour et d'une main émue. Prise aussitôt d'un irrésistible accès de jalousie, elle saisit le portrait, le met en pièces et détériore par mégarde le croquis de la médaille placé à côté. Prud'hon, accouru au bruit, parvint non sans peine, après de longues explications, à faire rentrer le calme dans cette pauvre âme inquiète, atteinte déjà de la déplorable maladie morale qui devait la conduire bientôt à une mort si funeste.

« Mlle Mayer, quelque peu honteuse de l'aventure de la veille, se mettait le jour suivant en devoir de réparer elle-même le mal qu'elle avait fait et de dessiner les trois profils des députés de la Vendée, que Prud'hon retoucha avant de les livrer au graveur. Nous ignorons si Gatteaux s'est servi de cette esquisse. » (B. Fillon et O. de Rochebrune, *Poitou et Vendée*. Études historiques et artistiques, p. 93-94 de l'article FONTENAY-LE-COMTE, mars 1862, in-4, chez Robuchon.)

pourra au moins juger du ton vif, agréable et affectueux de son esprit.

« *Ce 27 janvier 1817.* — Madame et amie, — Vous nous deviez bien légitimement ce bout de lettre en retour de notre pensée souvent tournée vers vous. Depuis votre départ nous voyagions avec vous, et la peine d'esprit que l'on ressent loin des objets qui nous intéressent balance en quelque sorte la fatigue de nos amis voyageurs.

« Nous avons su quelques jours avant votre lettre tous les détails de la réception que l'on vous a faite à votre arrivée. Votre cher papa s'est complu dans ce récit, qui le comblait de joie et qui faisait également la nôtre; nos cœurs s'épanouissaient en nous reportant au bonheur que vous deviez ressentir de vous voir entourée d'une famille pleine d'affabilité et de grâces. Nous en avons jugé par ces grâcieuses surprises ménagées avec une attention si délicate dans ces premiers moments. Nous ne doutons pas un instant de tout ce qu'ils auront en retour de votre part, la nature vous ayant prodigué tant de qualités aimables. Les vœux de nos cœurs étaient bien en harmonie pour votre bonheur; aussi votre cher Tastu, qui en est le type, partage-t-il avec vous tous les sentiments d'attachement que nous vous portons.

« A l'égard de vos deux portraits, je me persuade bien que vous pouvez les désirer, et surtout celui de la charmante mère; patience, que le beau temps revienne, et vous ne tarderez pas à en jouir.

« Conservez-nous, madame et bonne amie, ainsi que le cher mari, d'affectueux souvenirs; tels qu'ils soient, ils ne peuvent qu'égaler ceux qu'il nous est doux d'éprouver pour l'un et l'autre. — Vos amis de cœur,

« C. MAYER ET PRUD'HON[1]. »

II.

Mlle Mayer avait rattaché Prud'hon à la vie. Depuis le succès du plafond de Diane, son ambition s'était éveillée : il se sentait peintre, et, quoique David le nommât le « Boucher de son temps, » ou « un Canova en peinture, » il avait des partisans et même des admirateurs. Mlle Mayer ne cessait de l'encourager et de l'exciter. « Cette liaison, dit M. Voïart, arracha Prud'hon à la retraite profonde où il vivait. Car avant elle, il évitait plutôt qu'il ne

1. L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

cherchait les moyens de se faire connaître. Les louanges et l'admiration de son élève le trouvèrent sensible; dès lors, son talent prit un nouvel essor et son génie produisit ces grands tableaux qui illustrent autant l'École française que leur auteur[1]. »

Ce redoublement d'activité mit pourtant quelques années à se produire. Prud'hon avait envoyé, au Salon de 1802, un *Tableau de famille* (ainsi s'exprime le livret), dont nous n'avons pu retrouver la trace, et il ne reparut qu'à l'exposition de 1808. Il sommeillait dans son bonheur. Les travaux qu'il fit dans cet intervalle ont peu d'importance, et nous nous bornerons à les signaler brièvement.

Quoique Bonaparte, on ne sait pour quelle raison, n'eût pas fait exécuter cette belle composition de la *Paix* dont nous avons parlé, il n'avait pourtant pas oublié Prud'hon. C'est à lui qu'il commanda le portrait de Joséphine qui appartient à l'ex-empereur Napoléon III. Joséphine est représentée assise sur un banc rustique au milieu d'un bosquet de la Malmaison. Rêveuse, accoudée au rocher du bras gauche qui soutient la tête, l'autre bras pendant négligemment sur le corps, vêtue d'une longue robe blanche ajustée avec le goût le plus délicat, elle paraît déjà pressen-

1. Voïart, *Notice*, etc., p. 19.

tir ses malheurs. La figure est un peu perdue dans ce grand paysage, l'exécution manque de force et de relief, mais la pose est d'une grâce parfaite et d'une extrême distinction[1]. Il existe aussi plusieurs projets pour des portraits des sœurs de Napoléon. Enfin tout prouve que, sans avoir de titre officiel, Prud'hon étail le peintre préféré. Il fit à la même époque, en 1805 et en 1807, deux décorations de circonstance, l'une pour le sacre de Napoléon, l'autre pour les fêtes que la Ville ordonna à l'occasion de la paix de Tilsitt, dont nous possédons les programmes écrits de sa main.

« Mon ami, — Les quatre figures, deux Minerve et deux Mercure représentant les Sciences, les Arts, l'Industrie et le Commerce, sont commandées dans les proportions de 34 ou 36 pouces. Il est encore temps de choisir l'une ou l'autre mesure. Veuillez me dire celle qui vous convient positivement. On s'occupe avec activité de celles en peinture et des emblèmes peints de bronze. Le transparent se fera de suite, et le tout sera prêt au moment où on voudra les placer.

1. Cet ouvrage a été gravé par Blanchard fils. — M. de Boisfremont fils possédait plusieurs dessins et croquis pour ce portrait ainsi que pour celui de la reine Hortense.

— Je salue affectueusement *il mio buon padrone; sono il servo suo.*

« PRUD'HON P^tre^. »

« Ce 11 brumaire an XIII[1].

« Note d'un transparent exécuté pour l'hôtel de ville de Paris, département de la Seine.

« Le chiffre Napoléon, resplendissant de lumière, s'arrête au signe de la Vierge; il est précédé de la Victoire au signe du Lion, et de la Paix dans celui de la Balance, avec cette inscription :

« Jam redit et virgo, redeunt saturnia regna.

« Transparent de dix pieds de haut sur neuf de large; figures de huit pieds et demi de proportion, peintes sur une toile préparée à l'encaustique.

« Invention, dessin, exécution. . . . 1000 fr.

« PRUD'HON, peintre, à la Sorbonne[2]. »

Cependant des ouvrages plus importants et plus dignes de son talent préoccupaient Prud'hon. Nous

1. « A monsieur, monsieur Molinos, architecte du département de la Seine, rue Saint-Florentin, vis-à-vis l'égout, à Paris. » — Cette lettre a été donnée par M. Marcille à M. Ochier.

2. Cette pièce dont l'original appartient à M. Chasles porte en tête écrit à l'encre rouge : « N° 19. Arrêté du 16 août 1807. » — Nous n'avons pu retrouver aucune trace du premier de ces ou-

savons d'une manière précise que les premiers projets pour *la Justice et la Vengeance divines poursuivant le Crime*, qui ne fut exposé qu'en 1808, datent de 1804. Ce sujet s'était emparé de lui. Il le tourne et le retourne dans tous les sens avant d'en venir au motif qu'il adopte finalement, et il est du plus grand intérêt de suivre, au moyen des pièces qui nous ont été conservées, les transformations et les hésitations de sa pensée. C'est dans un dîner chez Frochot, préfet de la Seine, qui était resté en très-intimes relations avec Prud'hon, que lui vint la première idée de cette composition. On parlait d'un tableau destiné à la salle des assises du Palais-de-Justice que la ville de Paris avait l'intention de faire exécuter. On cherchait un sujet, et chacun disait son mot. Le préfet proposa ce vers d'Horace :

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pœna...

L'imagination de Prud'hon s'enflamme aussitôt. Il se lève de table, court s'enfermer dans le cabinet de M. Frochot, prend une plume et trace à grands traits un croquis qui enthousiasme tout le monde.

vrages. Quant au second, il existe un dessin qui a été vendu en 1869 et une esquisse qui a fait partie de la collection de M. Marcille père et appartient aujourd'hui au musée de la ville de Paris, à l'hôtel Carnavalet.

Rentré chez lui, il reprit son projet, le développa, le mûrit, et, à quelques jours de là, encore tout ému et vibrant, voyant non-seulement son tableau, mais l'effet qu'il devait produire, il écrivit au préfet une lettre officielle, sorte de soumission où il explique en détail ses intentions.

« *10 floréal an XIII* (1804). — Aperçu du tableau destiné pour la salle du tribunal criminel au Palais-de-Justice.

« Trouver un sujet qui soit en rapport avec la destination d'une salle de justice criminelle et les fonctions des magistrats qui doivent y siéger ; présenter à la fois des victimes, des juges et des coupables ; rendre ces objets avec cette énergie d'expression qui donne à l'âme une commotion forte et y laisse une trace profonde, serait, si je ne me trompe, atteindre le but que l'on se propose dans l'exécution du tableau qui doit être placé dans cette salle.

« Plein de cette idée, mais peu satisfait de tout ce que l'histoire nous donne sur cette matière qui ne consisterait d'ailleurs que dans des faits usés ou obscurs, je m'arrête à la nature de la chose même qui, remplissant en tout point les convenances, fournit le tableau le plus énergique : il est de tous les temps, appartient à tous les peuples, s'annonce et

s'explique de lui-même et présente en même temps la cause et son effet.

« Figurez-vous la vengeance publique, Némésis à l'aile de vautour, chargée de la poursuite des coupables, traînant au pied du tribunal de la Justice le Crime et la Scélératesse. La Justice, armée du glaive, entourée de la Force, la Prudence et la Modération, prononce l'arrêt foudroyant qui les frappe de mort. La victime ensanglantée du crime, le poignard dans le sein, gisant sans mouvement sur les marches du tribunal même, est sous les yeux de l'homicide : il est saisi de crainte et frissonne d'horreur !... Ajoutez pour sentir l'effet de ce tableau terrible, la présence des juges, l'arrivée des coupables, l'éloquence mâle des orateurs, les émotions diverses peintes sur les visages d'une assemblée nombreuse, et vous avouerez qu'il serait difficile à l'imagination de n'être pas vivement frappée d'un tel ensemble.

« Ce tableau, composé de huit figures, de la largeur de dix pieds sur huit de hauteur, destiné pour la salle principale du tribunal criminel, serait du prix de quinze mille francs. Il serait payé par tiers de cinq mille francs chaque, à trois époques différentes : la première, à la présentation de l'esquisse ; la seconde, lorsque le tableau serait ébauché ; la troisième, lorsqu'il serait entièrement terminé.

« Je me charge de le finir dans l'espace de dix mois à dater du jour de la présentation de l'esquisse.

« Dans l'emplacement de la salle du bas qui est de la hauteur de huit pieds sur six de largeur, on pourrait y mettre un fait historique ou autre, analogue à la justice criminelle et subordonné au sujet du haut.

« Le sujet arrêté, on en déterminerait le prix, et il serait exécuté de suite aux mêmes clauses que le précédent.

« Pour ce qui me regarde personnellement, vous devez croire que l'amour de l'art et le désir de me distinguer ne me feront rien négliger de ce qui pourra contribuer à sa perfection et le rendre digne de l'autorité qui m'en a chargé.

« PRUD'HON P^tre^[1]. »

Nous possédons deux admirables dessins du projet que Prud'hon développe dans cette lettre, qui appartiennent au musée du Louvre et à M. Camille Marcille. A l'exception de quelques variantes de peu d'importance, la partie droite est identique dans les deux compositions. Thémis, assise sur un siége élevé de plusieurs marches, tenant le glaive dressé de la main droite, et de la gauche les balances posées sur

1. L'original de cette lettre appartient à M. Eudoxe Marcille.

son genou, est entourée de trois figures debout, qui représentent la Force appuyée à une colonne, la Prudence, avec un miroir pour attribut, et la Modération tenant un frein. Une femme, qui vient d'être mortellement frappée, est couchée au pied du tribunal, le haut du corps appuyé en biais sur les premières marches, les jambes repliées posant sur le sol; sa gorge est découverte, sa tête est penchée sur l'épaule; un enfant mort gît en travers sous son bras gauche. Dans le dessin que possède le musée du Louvre [1], la tête de l'enfant se voit plus complétement que dans celui de M. Camille Marcille, les bras de la Modération sont aussi plus largement croisés et ramenés plus haut sur le corps; on remarque encore quelques changements dans la position des pieds de la femme assassinée, mais c'est tout. Les modifications apportées à la partie gauche de la composition sont beaucoup plus considérables. Dans le dessin du Louvre, Némésis, vue de profil, le corps penché en avant comme si elle courait, amène devant le tribunal le Crime et la Scélératesse qu'elle tient par les cheveux. On n'aperçoit que la tête du Crime, dont le corps est caché par celui de la déesse. Sur le devant, la Scélé-

1. Ce dessin a été donné par Prud'hon à son ami Constantin. Son fils en fit présent à M. Ledru-Rollin. Il fut acheté en 1851 par le Musée du Louvre, pour la somme de 3,500 fr.

ratesse, figure du plus beau caractère, s'est accroupie pour mieux résister, jette en avant ses deux mains épouvantées et se débat avec une pantomime terrible. Tout ce groupe est plein de vie, de mouvement et de style. Dans le dessin de M. Marcille, Némésis, ses ailes de vautour relevées, la tête de profil, le buste à demi nu, de face, tient de la main droite le criminel qu'elle montre de la main gauche et d'un geste superbe à la Justice. Lui, les deux bras roidis dans sa draperie, les jambes écartées et tendues en arrière, s'efforce d'échapper à la main de fer qui l'étreint. Une figure pensive (le Repentir peut-être) marche derrière ce groupe[1]. Prud'hon n'exécuta aucun de ces projets. Il est probable que les quatre figures de droite qui forment bas-relief ne le satisfaisaient pas complétement. Il est certain que ce morceau est trop symétrique, d'un mauvais aspect pittoresque, qu'il se relie mal avec le reste de la composition et que l'ensemble manque de cohésion et

1. M. C. Marcille possède un second dessin, variante intéressante de celui du Louvre, qui a été publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er avril 1870). Némésis, vue de profil comme dans ce dernier, tient de la main gauche une femme debout qui personnifie la Scélératesse, et de la droite un personnage représentant le Crime et à peu près identique à cette figure dans le grand dessin du même amateur.

d'unité; mais ces ouvrages n'en sont pas moins au nombre des plus belles conceptions de l'artiste. La femme couchée avec l'enfant est admirable, et, dans le genre sévère, Prud'hon n'a rien fait de plus original, de plus saisissant, de plus puissant que cette Némésis vengeresse amenant les coupables devant le tribunal de la Justice impassible.

A quelques mois de là, Prud'hon avait conçu un projet plus dramatique, plus saisissant, plus parlant pour ainsi dire, qui convenait mieux que les premiers au local que le tableau devait occuper et qui répondait plus exactement au programme que Frochot lui avait tracé. Il le décrit dans une lettre adressée, comme la précédente, au préfet de la Seine.

« Précis du tableau destiné pour la grande salle du tribunal criminel au palais de justice.

« La Justice divine poursuit constamment le Crime; il ne lui échappe jamais.

« Couvert des voiles de la nuit, dans un lieu écarté et sauvage, le Crime cupide égorge une victime, s'empare de son or et regarde encore si un reste de vie ne servirait pas à déceler son forfait. L'insensé! il ne voit pas que Némésis, cette agente terrible de la justice, comme un vautour fondant sur sa proie, le poursuit, va l'atteindre et le livrer à son inflexible

compagne. Tel est le sujet du tableau qui doit être placé dans la salle du tribunal criminel du département de la Seine.

« Ce tableau, de huit pieds en hauteur sur dix de largeur, serait du prix de quinze mille francs.

« Il serait payé par tiers de cinq mille francs, à trois époques différentes : la première, à la présentation de l'esquisse; la seconde, lorsque le tableau serait ébauché, et la troisième, lorsqu'il serait entièrement terminé.

« Je me charge de finir dans l'espace de dix mois, à dater du jour où je recevrai l'arrêté du préfet qui décide irrévocablement de son exécution.

« Tous mes efforts seront employés dans ce tableau à répondre aux intentions du Conseiller d'État, préfet de la Seine, et à le rendre, par son énergie, digne du local qu'il doit occuper.

« PRUD'HON, ptre.

« Musée des artistes, ci-devant Sorbonne.

« Paris, ce 5 messidor an XIII[1]. »

La commande fut enfin donnée à Prud'hon ; mais soit qu'elle ait tardé, soit que le peintre n'ait pas rempli à la lettre ses engagements, ce bel ouvrage ne fut terminé que trois ans plus tard. Il parut au

1. « A Monsieur le Conseiller d'État, préfet de la Seine. » — L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

Salon de 1808, avec un autre tableau également admirable et d'un genre bien différent, l'*Enlèvement de Psyché par Zéphyre.*

Du reste, il paraît impossible qu'un ouvrage aussi considérable, qui renferme quatre figures de grandeur naturelle, étudiées avec un soin, une précision, une sévérité qui n'étaient pas dans les habitudes de Prud'hon, ait été exécuté dans l'espace de dix mois. Lorsque Prud'hon envoya son programme au préfet de la Seine, le plan du tableau n'était pas encore parfaitement arrêté; car il avait alors l'intention de représenter le criminel s'emparant de l'or de sa victime et s'assurant qu'elle avait cessé de vivre. Dans une petite esquisse pleine de verve et d'une grande vigueur d'exécution, que possède M. Moignon, sa pensée hésite encore. Ce sont bien les figures du tableau, mais elles sont perdues dans un champ beaucoup trop vaste. On voit à gauche un arbre battu par le vent, qui a disparu dans la composition définitive. C'est dans le ciel vaste et superbe, dans l'effet tragique de l'ensemble, dans l'aspect désolé du paysage que réside l'intérêt. Avec son instinct pittoresque si sûr, Prud'hon a compris qu'il fallait donner plus d'unité à la scène, la concentrer, sacrifier le fond de manière à faire dominer les personnages et à leur rendre la place absolument prédominante

qu'ils doivent occuper dans un tableau d'histoire.

La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime est un des joyaux du Louvre et un des chefs-d'œuvre de notre École. Ce tableau est tellement connu, que je me bornerai à en rappeler les traits principaux. Dans un endroit désert, hérissé de rochers sauvages, éclairé par la lune qui se montre au milieu de lourds nuages, le meurtrier, vêtu d'une tunique et d'une écharpe flottante, s'éloigne en courant du cadavre nu de sa victime, étendu en travers au premier plan, et qu'il regarde en se retournant avec une expression de terreur. La Justice et la Vengeance fendent les airs et vont l'atteindre. La Vengeance porte une torche d'une main et avance l'autre pour le saisir; la Justice tient les balances et le glaive flamboyant dont elle va le frapper.

La Justice divine est la tentative la plus sérieuse, la plus sévère, la plus élevée qu'ait faite Prud'hon, et il ne s'est autant préoccupé d'aucun autre de ses ouvrages. Il comptait sur ce tableau pour répondre à ses détracteurs, qui le représentaient comme un intrus dans le domaine de la grande peinture. Il était encore dans toute la vigueur de son talent, encouragé, aimé, heureux, et, quoique le sujet sortît sous quelques rapports du genre où il excellait, il en a fait un chef-d'œuvre. On possède une foule de croquis,

quelques dessins importants et deux ou trois esquisses qui prouvent que ce n'est qu'armé de toutes pièces qu'il entreprit ce grand travail, et avec quel soin il se prépara à l'exécuter[1],

Le motif que Prud'hon adopta en dernier lieu présentait de précieux contrastes, dont il a tiré un excellent parti : les divinités vengeresses, la figure hideuse de l'assassin, celle de la victime, jeune, pure et touchante. Le tableau, simplement et largement disposé, est d'une grande franchise de lignes et d'effet. C'est une composition complète, absolument trouvée,

1. Je signalerai entre autres les deux beaux dessins d'ensemble à M. le duc d'Aumale et à M. Léon Cogniet ; la superbe étude au crayon noir rehaussée pour la figure du jeune homme au premier plan, à M. Camille Marcille; les trois esquisses qui appartiennent à MM. Moignon et Monjean et à Mme Couvreux, ainsi que la répétition originale, d'une excellente conservation, qui a fait partie de la collection Sommariva et que possède aujourd'hui M. Chaix d'Est-Ange. L'esquisse de Mme Couvreux, qui avait été donnée à Frochot, par Prud'hon, est d'une beauté toute particulière. Elle est presque identique au tableau. Les jambes de la victime sont cependant plus largement croisées que dans l'ouvrage définitif : elles forment une sorte d'X d'un effet désagréable, et le peintre a très-heureusement modifié cette partie de sa composition. — Celle de M. Monjean est également fort belle. Elle a dû être exécutée après celle de M. Moignon et avant celle de Mme Couvreux ; car, bien que les figures aient beaucoup plus d'importance que dans la première, le champ du tableau, à gauche surtout, est plus étendu que dans le second et dans l'ouvrage définitif.

et, comme la plupart de celles de Prud'hon, elle semble avoir été conçue sans effort. Le paysage, austère et grandiose, d'une invention très-originale, très-frappante, encadre admirablement cette scène lugubre et ajoute à la terreur qu'elle inspire. Les deux divinités à demi enveloppées de draperies vertes et rouges que la rapidité de leur vol fait flotter en arrière, s'enlèvent en force et dessinent sur le ciel une silhouette pleine d'élégance et de grandeur; la double lumière de la lune et du flambeau de la Vengeance les éclaire, comme le reste du tableau, de lueurs étranges et sinistres. Je n'oserai louer sans restriction le meurtrier, dont le peintre a volontairement, je crois, exagéré la laideur et la vulgarité, et qui exprime à la fois la lâcheté et l'astuce. C'est une figure d'une réalité terrible et mélodramatique, à laquelle la voix publique a donné le nom de Caïn; mais il me semble qu'il eût été possible d'exprimer son caractère odieux par l'expression plûtôt que par les traits du visage et l'aspect extérieur de sa personne. Quant au jeune homme étendu mort au premier plan, les jambes et le milieu du corps en travers du tableau, le torse et la tête perpendiculaires au spectateur, les deux bras étendus en croix, c'est une création délicieuse, la personnification poétique de l'adolescence et de l'innocence. Le peintre a posé

son modèle de manière à faire ressortir la beauté et la grâce de ce corps juvénile et charmant. La tête dans la demi-teinte est adorable ; le torse, éclairé par la lumière blanche de la lune et dont le mouvement fait saillir les lignes suaves, les formes élégantes, la délicate et idéale structure, est un des chefs-d'œuvre de l'artiste et de la peinture : cette figure, un peu trop longue peut-être, est d'un galbe exquis, d'une couleur ravissante, et modelée avec une finesse et une souplesse qui n'ont pas été surpassées. Comme on peut s'en convaincre en examinant les parties claires qui n'ont pas changé, la facture de cet ouvrage était excellente et digne de la composition et du dessin. Malheureusement les ombres, que Prud'hon avait une propension à forcer, et qui jouent dans ses ouvrages un rôle plus important que dans ceux des peintres italiens, ont beaucoup noirci, et les jambes du criminel, quelques portions des bras, le côté droit du corps de la victime en particulier, ne présentent plus que des teintes plates et sombres où la forme se distingue à peine. Prud'hon, comme tous les peintres de cette époque, employait du bitume dans ses dessous, et cette couleur, si belle, si riche, si utile lorsqu'elle est maniée avec discernement, travaille et se craquelle d'une manière déplorable quand on l'emploie sans précaution, et a été fatale à un grand

nombre de peintures du commencement de ce siècle. Malgré le mauvais état où il se trouve, ce tableau a gardé toute sa puissance, non-seulement parce que les grandes dispositions de l'ensemble subsistent, que quelques-uns des morceaux les plus importants et les plus excellents sont intacts, mais aussi parce que Prud'hon a mis dans ce noble ouvrage cette intelligence morale, ce sentiment profond qu'il possédait à un si haut degré, et que l'intérêt de la pensée s'unit à la beauté pittoresque, la complète et fait oublier les injures du temps[1].

La légende de Psyché a préoccupé Prud'hon pendant sa vie tout entière. Cette allégorie, imaginée par quelque platonicien et popularisée par le roman d'Apulée, représente une jeune fille douée de la beauté du corps et de celle de l'âme, aimée par Cupidon lui-même, punie de son imprudente curiosité par les souffrances que lui inflige Vénus et par la mort, puis rendue à la vie et à son amant par Jupiter et donnant le jour à la Volupté. Un tel sujet plaisait au peintre, chez qui la tendresse et une sensualité raffinée, délicate, s'unissaient à tant d'élévation. Cette fable ingénieuse, qu'il avait déjà traitée au début de sa carrière, dans les deux importants dessins qu'il fit à

1. Ce tableau a été gravé par Roger et par Gelée et lithographié par Marin Lavigne, Moitte et Peronard.

Dijon pour M. Fauconnier[1], lui a fourni les motifs de l'une de ses œuvres les plus accomplies : l'*Enlèvement de Psyché par Zéphyre*, et de deux ravissantes compositions que l'on nomme, peut-être mal à propos, le *Sommeil* et le *Réveil de Psyché*. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur les sujets, ces trois ouvrages appartiennent à la même inspiration et doivent avoir été conçus à la même époque. Le *Sommeil de Psyché*, acheté par Joséphine, est resté longtemps à la Malmaison. Je ne m'arrêterai pas à ce tableau, exécuté par Mlle Mayer, sous la direction et peut-être avec la collaboration du maître. Mais Prud'hon avait fait de cette composition un très-beau dessin d'ensemble, que possède M. Galichon, ainsi qu'une ravissante esquisse qui a passé, avec une grande partie de la collection du marquis Maison, dans celle de M. le duc d'Aumale[2].

1. Prud'hon hésita beaucoup avant de se fixer. M. His de La Salle possède un dessin venant de la collection de Boisfremont, du plus grand caractère et certainement contemporain de l'*Enlèvement de Psyché*, qui reproduit exactement l'un des sujets que l'artiste avait traités vingt ans auparavant pour son ami Fauconnier. Il représente Psyché regardant à la lueur de sa lampe l'Amour endormi. Le premier de ces dessins est l'œuvre d'un enfant; le second, celle du peintre parvenu à la pleine possesion de son talent.

2. Cette esquisse a été gravé par Flameng pour la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er mars 1870, sous le titre : *Le Réveil*.

Dans cette esquisse, Psyché, profondément endormie, est couchée sur une draperie bleue, en avant d'une tenture rouge, qui laisse tomber d'en haut les rayons de la lune. Une draperie jaune enveloppe ses genoux. Le bras gauche est négligemment étendu; elle tient embrassé du bras droit l'Amour, qui dort à son côté. La tête et le haut du corps se modèlent dans la demi-teinte; la lumière blanche de la lune répandue sur son ventre et sur ses cuisses, sur les jambes et la hanche de l'Amour, éclaire aussi de ses mille caprices des essaims de Génies qui viennent contempler la jeune fille. Cette scène est pleine de mystère et de volupté décente, et il est regrettable que Prud'hon ait abandonné à son élève l'exécution du tableau.

C'est également M. le duc d'Aumale qui possède la seconde esquisse, où se retrouvent à peu de chose près les mêmes figures que dans le *Sommeil de Psyché*, dont elle paraît être le pendant. Aussi bien des personnes les nomment-elles le *Réveil de Psyché;* mais je crois qu'il s'agit de Vénus, et le titre : le *Flambeau de l'Amour* sous lequel on le désigne également me semble plus exact. Elle représente une jeune femme assise, près de laquelle est le petit *Cupidon*, qui tient une torche enflammée à laquelle un Génie suivi d'autres enfants vient allumer son flam-

beau[1]. Cet énigmatique ouvrage est d'une couleur charmante.

L'*Enlèvement de Psyché par Zéphyre* est un chef-d'œuvre dans toute la force du terme. Dans aucun de ses ouvrages Prud'hon ne s'est autant rapproché du Corrége, et dans aucun cependant il n'a exécuté d'une main plus sûre et plus magistrale une invention toute personnelle et de l'ordre le plus élevé. Psyché, à demi étendue dans une attitude qui exprime admirablement le sommeil, est transportée par Zéphyre et par trois Génies dans la demeure enchantée de l'Amour. Un vent léger enfle, comme les voiles d'un navire aérien, la draperie jaune sur laquelle repose son corps superbe et le voile violet qui vol-

1. Cette esquisse a été gravée comme la précédente par Flameng pour la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er juin 1870, sous le titre : *le Sommeil*. — Il me paraît évident que ces compositions se rapportent l'une et l'autre; non à Psyché, comme on le dit généralement, mais à Vénus. Les deux tableaux de Mlle Mayer, dont elles sont le point de départ, se nomment en effet *Vénus et l'Amour endormis, caressés et réveillés par les zéphyrs* et *le flambeau de Vénus*.

2. On a vu à la vente de M. de Boisfremont fils un joli dessin de cette composition.

Nous signalerons encore une charmante petite esquisse représentant Psyché regardant les *Fourmis qui accomplissent le travail que Vénus leur avait imposé*, qui appartenait à M. de Boisfremont fils et qui a été acheté à sa vente par M. Gabriel. — M. Morel de Vindé possède un dessin de la même composition.

tige au-dessus d'elle. Sa tête, mollement couchée sur l'épaule, s'encadre de la manière la plus pittoresque dans le bras replié et dans la main qui vient s'appuyer sur le front; l'autre main pose sur le haut de la poitrine. Le groupe entier, qui effleure silencieusement une prairie tout émaillée de marguerites, se détache sur le rocher sombre du fond. Les deux plans de lumière et d'ombre, parfaitement motivés comme dans la plupart des ouvrages de Prud'hon, produisent d'admirables effets, qui méritent d'autant plus d'être remarqués, que cette manière de distribuer la lumière est toute personnelle à Prud'hon et que, dans cette voie, il a précédé Géricault. Le haut du corps de Psyché, sa cuisse et le bas de sa jambe gauche, la poitrine, le bras et le pied de Zéphyre qui soutient la jeune fille à droite, la tête de l'enfant que l'on voit en arrière, sont vivement éclairés; le reste se modèle dans des demi-teintes d'une transparence exquise que rendent plus profondes quelques éclats de lumière qui jouent çà et là sur les figures. L'ensemble est presque monochrome; la tonalité générale, renfermée dans une gamme qui va du noir au blanc, est à peine réveillée par quelques colorations étouffées : la draperie jaune, le voile violet, les ailes azurées de Zéphyre, le vert discret de la prairie. Ce parti pris, tout conventionnel et qui ne conviendrait pas à

tous les genres de sujets, a fourni au peintre les ressources les plus précieuses pour exprimer une scène féerique, qui tient du rêve autant que de la réalité; il y a trouvé également les moyens de dissimuler certains défauts de la silhouette, entre autres l'angle rentrant formé par les jambes repliées de Zéphyre, qui dessinerait une ligne désagréable à l'œil si le peintre n'avait noyé dans l'ombre cette partie de son tableau. Le dessin, à peine troublé par quelques taches de lumière, peut-être trop accusées, est d'une largeur, d'une souplesse, d'une originalité qui rappellent les plus belles œuvres de la peinture. La tête de Psyché est admirable : noble, pure, séduisante, d'une expression idéale, enchanteresse en un mot; le corps, d'un galbe plein de grandeur et d'élégance; la gorge, d'une forme parfaite; les cuisses, dans la lumière, sont des morceaux excellents et dignes des plus grands maîtres. Il faut aussi remarquer la tête adorable de l'enfant placé en arrière de Psyché et la figure entière de celui qui soutient les jambes de la jeune fille.

Pour moi, devant un pareil chef-d'œuvre, je ne puis qu'admirer, et j'ai presque honte d'avoir relevé quelques taches légères, qui disparaissent dans la splendeur de l'ensemble. Cette grande toile, si belle par l'inspiration, exécutée d'une manière si puissante

et si magistrale, devrait être au Louvre depuis longtemps. Sommes-nous donc si riches pour négliger de pareils trésors? Dans cet ouvrage, qui ferait l'orgueil des plus célèbres Écoles, Prud'hon a su donner un corps à la chimère, au rêve de l'imagination, ce qui est le but et le comble de l'art[1].

III.

Ces deux grands ouvrages, ainsi qu'un portrait qui n'est pas mentionné au livret[2], firent une grande sensation au Salon de 1808, et ils valurent à Prud'hon des lettres de grande naturalisation dans le domaine de la peinture d'histoire. La critique sentit qu'il fallait enfin compter avec un artiste dont la manière, très-opposée sans doute à celle de l'école dominante, était goûtée d'une partie du public. David daigna

1. Je crois qu'il n'existe aucune esquisse de ce tableau, qui a été gravé par Muller et lithographié par Aubry-Lecomte. — M. Camille Marcille en possède un magnifique dessin d'ensemble venant de la collection Odiot. Un autre beau dessin provenant de la collection de Boisfremont, qui appartient à M. His de La Salle, présente une variante intéressante : le ventre de Psyché est couvert d'une draperie.

2. Ce portrait est celui de M. Mesmay.

parler de Prud'hon. Il est vrai qu'il le regardait comme un rival peu dangereux. « Enfin, disait-il, celui-là a son genre à lui ; c'est le Boucher, le Watteau de notre temps ; il faut le laisser faire, cela ne peut produire aucun mauvais effet aujourd'hui, dans l'état où est l'École. Il se trompe, mais il n'est pas donné à tout le monde de se tromper comme lui : il a un talent sûr. — Ce que je ne lui pardonne pas, ajoutait-il en souriant, c'est de faire toujours les mêmes têtes, les mêmes bras et les mêmes mains. Toutes ses figures ont la même expression et cette expression est toujours la même grimace. Ce n'est pas ainsi que nous devons envisager la nature, nous autres disciples et admirateurs des anciens[1]. »

M. Boutard consacra à Prud'hon, pour la première fois, un paragraphe important, dans son compte rendu du Salon, au *Journal des Débats*. Les idées sur le style noble, sur la peinture d'histoire professées par David, étaient tellement enracinées, qu'il traite de débutant l'auteur d'un si grand nombre de ravissants ouvrages et qui était alors âgé de cinquante ans. Il faut pourtant convenir que cet article, qui exprime les idées de la critique sérieuse à cette époque, est en général judicieux et bienveillant.

1. Delécluze, *Louis David*, p. 305.

« On connaissait déjà M. Prud'hon, dit M. Boutard, par de jolis dessins et quelques petits tableaux. Depuis, il s'était occupé avec succès de divers ouvrages en plafond; mais il faut marquer cette année comme l'époque de son entrée dans la lice avec les artistes d'un ordre supérieur. L'événement lui a prouvé qu'on ne pouvait mieux choisir son temps pour une telle entreprise.

« Le débutant se produit d'abord dans un morceau du genre grave, élevé, pathétique, *la Justice poursuivant le Crime* (n° 484).

« Le meurtrier a surpris sa victime durant la nuit dans un lieu sauvage, couvert de tous côtés par des rochers qui lui semblaient inaccessibles. Il l'a laissée étendue, percée de plusieurs coups, et il s'éloigne en cachant dans les replis de sa robe le poignard dont il a frappé; mais la Justice, qui recherche, manifeste, juge, punit les crimes, est prête à le saisir. Cette seconde partie de la composition est rendue par deux figures allégoriques planant au-dessus du lieu où le meurtre a été commis : l'une le bras étendu pour saisir et un flambeau à la main, l'autre qui tient des balances et un glaive prêt à frapper. Ce tableau doit être placé dans la salle des jugements du tribunal criminel. Il exprime aussi bien, assurément, que le peut la peinture, les fonctions de cette

cour. L'artiste a voulu aussi qu'il contribuât à la terreur nécessaire dont est rempli le lieu auquel il est destiné. Il n'a point cherché pour son meurtrier des formes plus belles et un caractère plus relevé qu'il n'appartient au commun des brigands. La main qui s'avance pour le saisir dans sa course est aussi d'une expression fort énergique, qui sera mieux saisie encore des habitués des audiences criminelles que de ceux du Salon.

« Le corps de l'assassiné intéresse par le caractère de la jeunesse et ceux de la beauté, remarquables surtout dans la tête. La physionomie du brigand exprime bien la férocité, l'inquiétude, la lâcheté; son mouvement, comme celui des figures allégoriques, est d'une grande vérité; les têtes de ces dernières sont bien. En général, M. Prud'hon paraît avoir étudié la tête, les mains et les pieds; il nous semble souvent incorrect dans le reste de la figure. Le genou gauche du brigand et le mouvement de son autre cuisse sous la draperie, le genou gauche et la cuisse gauche du cadavre, les épaules des figures aériennes, ne sont point exempts de reproches : partout, même dans les têtes, le dessin est plus ou moins anguleux et quelquefois rompu par le passage trop heurté des ombres à la lumière, ou perdu sous les demi-teintes; je citerai encore ici

la cuisse droite du jeune homme mort. Le site est bien composé, bien exécuté; les effets et les accidents de la lumière, de la lune et du flambeau, bien ménagés. On a remarqué que les couleurs des draperies sont trop prononcées, que les objets ne se voient pas aussi distinctement au clair de la lune et des flambeaux. La conséquence générale à tirer de cette observation juste est qu'il faut, autant qu'il est possible, ne prendre de lumière que celle du jour. L'excuse également bonne de M. Prud'hon, c'est d'une part que son sujet, d'ailleurs très-bien conçu, présente essentiellement une scène de nuit; de l'autre, que tout tableau étant fait pour être vu auprès d'objets éclairés par la lumière du soleil, il est indispensable que ce qu'il représente participe en quelque chose de cette sorte de lumière. Du reste, l'ouvrage annonce un heureux talent et justifie le grand encouragement dont Sa Majesté a daigné honorer l'auteur.

« Tout près de là, sous le n° 485, M. Prud'hon, *passant du grave au doux*, a représenté Psyché, transportée par Zéphyre du rocher où on l'avait exposée dans la demeure de l'Amour.

« Psyché, dans les songes d'un sommeil léger, se sent emporter par un essaim de beaux enfants ailés. Elle effleure d'un mouvement rapide l'émail de la prairie. Zéphyre prend un soin remarquable de ne

troubler en rien son sommeil : ainsi cette figure est bien endormie. La tête rappelle, en effet, celles du Corrége. Les figures d'enfants sont gracieuses et aériennes. Psyché repose très-bien, comme nous l'avons déjà dit, dans les bras de Zéphyre. Mais celui-ci ne porte sur rien; son attitude est un peu gênée. Dans ce tableau, moins que dans l'autre cependant, le dessin est anguleux et, à quelques endroits, désordonné par les effets d'ombre et de lumière, apparemment mal entendus. Ainsi la partie inférieure de la jambe gauche de Zéphyre semble, par une faute de cette nature, avancer sur la partie supérieure. La couleur, qui n'est ni celle d'un flambeau ni de la lune, tire pourtant sur le violet; néanmoins tout l'ouvrage est d'un faire facile, d'une composition pittoresque; le dessin, d'un bon effet général.

« Enfin M. Prud'hon a, pour compléter son début, produit, sous le n° 486, un fort bon portrait à la manière des peintres d'histoire. Dans cet ouvrage la couleur ni le dessin ne sont les mêmes que dans les deux autres, non plus que dans le plafond de la salle de Diane. La couleur moins vigoureuse, un peu faible peut-être, est aussi moins factice; il en est de même du dessin, plus coulant et de moins d'effet. L'auteur a donc un talent encore flexible; l'expérience et ses propres réflexions lui feront connaître beaucoup

mieux, assurément, que tout ce que nous pourrions dire, ce que l'on peut, dans les grandes compositions, accorder à l'effet et ce qu'il faut réserver à la vérité[1]. »

Après la grande pièce la petite; après la critique sérieuse la critique satirique et légère : car on chansonna les tableaux de Prud'hon. Nous trouvons dans l'*Observateur au Muséum* deux morceaux qui méritent d'être conservés. Ils reflètent à leur manière, et sous une forme burlesque, le sentiment public à ce premier moment; par le fond ils se rapprochent assez de l'article du *Journal des Débats*.

SALON DE 1808

N° 484. — M. PRUD'HON.

« *La Justice, devancée par la Vengeance divine, poursuit le Crime;* bonne couleur, effet de convention comme tant d'autres auxquels on ne fait pas grande attention. Dessin très-incorrect : le bras de la Justice tenant l'épée n'est nullement heureux; l'action en est forcée et hors absolument de nature. »

AIR : *Jeunes amants, cueillez des fleurs.*

Dessinez mieux, monsieur Prud'hon,
Surtout fuyez l'allégorie;

1. *Journal de l'Empire*, 3 novembre 1808. Salon n° VI. Signé, M. B. (Boutard).

Car de ces êtres de raison
Le connaisseur même s'ennuie.
Vous colorez avec grand art
Un sujet de simple caprice;
Mais c'est méchant de votre part
D'avoir torturé la Justice.

N° 485. — PAR LE MÊME.

« Psyché enlevée par les Zéphyres du rocher où la jalousie de Vénus l'avait fait exposer. Toujours un effet de convention, comme le précédent. La tête de cette victime de la reine des ris et des jeux de l'amour est un peu trop forte; c'est assez le défaut dans lequel cet artiste tombe parfois. Le corps de Zéphyre est trop étranglé et dégénère en maigreur; il faudrait un peu de vagize (*sic*) dans le rocher montueux qui termine le tableau. »

Air de la Confession.

AVEU DE M. PRUD'HON.

Il est vrai qu'en peignant Psyché
J'ai peu consulté la nature;
Mais pour commettre ce péché
J'eus diablement de tablature (*bis*).
Son libérateur est surtout
Un modèle de mauvais goût[1].

1. L'*Observateur au Muséum.* — A Paris, de l'imprimerie de Gauthier, rue Jean-Lantier, n° 2. — 1808. 24 pages in-12.

L'*Enlèvement de Psyché par Zéphyre* fut acheté par le duc de Sommariva et appartient aujourd'hui à sa veuve. On plaça *la Justice divine* dans la salle des assises à laquelle elle était destinée, et elle y resta jusqu'en 1815. Mais, à cette époque, de pieuse mémoire, ou imagina de remplacer cette peinture par un Christ. Prud'hon, inquiet pour son tableau, demanda qu'il fût déposé dans son atelier jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé une autre destination, et il écrivit au préfet de la Seine la lettre suivante :

« *Paris, le 17 novembre 1815.* — Monsieur le Préfet, étant informé qu'on doit enlever de la salle du tribunal criminel le tableau de *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*, et mettre un Christ à la place, j'ose vous prier de permettre que ce tableau dont je suis l'auteur soit déposé chez moi jusqu'à ce qu'on lui ait assigné une nouvelle place.

« Cette obligeance particulière de votre part, Monsieur le Préfet, trouvera en moi une reconnaissance égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, P^tre^.

« Ch^er^ de la Légion d'honneur, rue et maison de Sorbonne[1]. »

1. L'original de cette lettre appartient à M. Jules Boilly.

Le premier président Séguier, qui avait retrouvé sa ferveur religieuse en même temps que ses rois légitimes, appuya la demande de Prud'hon dans cette lettre intéressante à plus d'un titre :

« *Paris, ce 29 novembre 1815.* — Monsieur le Préfet, un tableau allégorique par Prud'hon était placé dans la salle de la cour d'assises. Le sujet ne convenait pas, et vous l'avez fait retirer. L'auteur y attachait beaucoup de prix, qui peut être réel du côté de l'art ; il désire l'avoir en garde. Ne pourrait-on pas le lui rendre en propriété, si en place il nous fournissait le tableau propre aux audiences judiciaires ? C'est un Christ qu'il nous faut, parce que de tout temps il a été élevé au-dessus des juges. Si un troc entrait dans l'intention définitive de M. Prud'hon, comme je pense qu'il l'entendrait avec une économie devenue indispensable, je pourrais, d'après votre agrément, traiter avec l'artiste, et surtout m'entendre sur la nouvelle composition.

« Veuillez, Monsieur le Préfet, agréer l'hommage de mon attachement respectueux.

« *Le premier président,*

« SÉGUIER[1]. »

1. « A Monsieur le préfet du département de la Seine, » etc. — L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

Le tableau fut en effet rendu à Prud'hon, qui le conserva chez lui pendant quelque temps. On le plaça ensuite dans la galerie du Luxembourg, où il resta jusqu'en 1823. En 1826, la ville le céda au Musée en échange de quatre tableaux représentant le Christ en croix par MM. Vinchon, Tardieu, Delassus et Justin Ouvrié[1].

En somme, *la Justice poursuivant le Crime* obtint un très-vif succès[2]. Prud'hon raisonnait sa peinture. Il aimait à traiter ces sujets destinés à occuper une place déterminée et où la réalité se mêle à la fiction. Son imagination pleine de ressources trouvait facilement des motifs appropriés à un but particulier. On n'avait d'ailleurs pas oublié ses premières décorations

1. Frédéric Villot, *Notice des tableaux du musée du Louvre*, p. 297.

2. Ce succès fut un grand événement dans la vie de Prud'hon. C'est à partir de 1808, en effet, qu'il commença à s'occuper d'une manière active de ses intérêts et de ceux de sa famille, et plus on avance, plus on voit s'accentuer cette disposition. Nous possédons une pétition par laquelle il demande l'admission de son second fils, Jacques-Philippe, qu'il nomme par on ne sait quelle inadvertance Jean-Baptiste, à l'école de Fontainebleau. Ce Jacques-Philippe, né le 30 avril 1791, avait en effet dix-sept ans en 1808. Il fut élève de Saint-Cyr et mourut pendant la campagne de Russie.

« Monsieur le Préfet,

« Le sieur P.-P. Prud'hon, peintre d'histoire, désirant faire

murales; aussi, lorsque quelques années plus tard, vers 1818, Percier et Fontaine construisirent le grand escalier du Louvre, c'est à lui que l'administration s'adressa pour en peindre le plafond. Prud'hon saisit avec empressement la nouvelle occasion qui se présentait d'exécuter une vaste décoration où son goût pour l'allégorie pouvait se donner carrière, et la belle esquisse que possédait M. Laperlier peut donner une idée de son projet. Elle représente Minerve casquée et enveloppée dans un manteau de pourpre, soutenant d'une main le Génie de la Peinture et de l'autre lui montrant le séjour de l'Immortalité. Cette élégante figure, qui symbolise les Beaux-Arts, tient une palette et des pinceaux; les Muses, placées sur son passage, célèbrent son

entrer Jean-Baptiste Prud'hon, son fils, âgé de dix-sept ans, à l'école de Fontainebleau, pour se mettre en état de servir d'une manière honorable et distinguée dans les armées de Sa Majesté Impériale et Royale, vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien faire examiner ce jeune homme et, s'il est jugé avoir la capacité requise pour y être reçu, de vouloir également lui servir de protecteur et d'appui; il ne doute pas qu'une recommandation comme la vôtre n'aiguillonne encore en lui le désir de se montrer digne de l'intérêt que vous prendrez à sa personne.

« Le dit sieur Prud'hon a l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très-dévoué serviteur,

« PRUD'HON*. »

* L'original de cette pièce appartient à M. Laperlier. Elle est sans date, mais porte la mention administrative : 18 mai 1808.

triomphe. D'autres Génies lui font cortége; celui de l'Envie, terrassé, tombe dans le gouffre.

Prud'hon n'exécuta pourtant pas cet important ouvrage, et Mme Belloc, qui l'a beaucoup connu pendant les dernières années de son séjour à la Sorbonne, m'écrit à ce propos :

« Voici une anecdote qui peint le désintéressement de Prud'hon et son désir constant d'atteindre la perfection qu'il rêvait. Lorsque Fontaine construisit le grand escalier du Louvre, on voulut confier à Prud'hon, qui avait pour la peinture décorative une aptitude particulière, l'exécution du plafond. Il fit aussitôt des esquisses pour cet ouvrage, qui lui plaisait beaucoup. Mais lorsqu'il apprit que le plafond devait être terminé en un an, il dit : « Ce n'est pas mon affaire. Je ne veux livrer mon œuvre que « lorsqu'elle me semblera parfaite. Adressez-vous à « X... : c'est un peintre expéditif; il fera ce que vous demanderez. » Et il renonça ainsi à une commande fort importante. »

Il est bon de remarquer que ce X... dont parle Prud'hon n'était autre que Meynier, qui en effet exécuta l'ouvrage[1].

1. Il résulte de la lettre suivante qu'on avait commandé un

C'est probablement aussi vers la fin de sa carrière que Prud'hon fit, pour la salle de distribution des prix à la Sorbonne, le projet d'une autre vaste composition allégorique, *l'Immortalité*, que nous ne connaissons que par le magnifique dessin du marquis Maison, qui appartient aujourd'hui à M. le duc

tableau à Prud'hon en échange du plafond dont il avait abandonné l'exécution à Meynier. Il est également fait mention dans cette lettre d'un de ces plafonds du Louvre qu'on avait demandés au peintre en même temps que ceux des salles du Laocoon et de Diane et dont parle Bruun-Neergaard :

« Paris, ce 23 mars 1819.

« Monsieur le Comte,

« D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour l'échange du plafond du Louvre contre un tableau à faire pour la galerie du Luxembourg, il ne me serait jamais venu en pensée que le prix de ce dernier fixé à douze mille francs fût une erreur comme me l'a annoncé depuis Mme de Senonne. Je n'ignorais pas qu'il s'agissait de dix mille francs pour le prix du plafond, mais vous-même, Monsieur le Comte, l'aviez trouvé modique, et m'aviez laissé espérer qu'il y serait ajouté deux mille francs, soit à raison de l'étendue de l'emplacement à peindre qu'on avait mal calculé, soit aussi pour ne pas confondre des talents depuis longtems en évidence avec ceux qui ne font que s'annoncer, ou commencent à paraître. L'administration de la Maison du Roi, en portant le prix du tableau échangé avec le plafond à douze mille francs, me semblait donc avoir eu le sentiment de ces raisons et en avoir apprécié la justesse, sinon elle paraissait avoir voulu du moins mettre une compensation à la privation de l'entreprise qu'elle me retirait, et à la perte absolue pour moi du travail préparatoire en études,

d'Aumale, et par celui qui faisait partie de la collection de M. de Boisfremont fils[1].

Sur le devant, Minerve soulève le voile qui couvre la Nature appuyée sur le Sphinx; à gauche est l'As-

dessins, esquisses peintes qu'il m'avait fallu faire pour son exécution. Je suis loin de supposer qu'elle ne m'en tiendra pas compte, une intention aussi peu généreuse n'est pas faite pour elle, aussi me permettrai-je d'ajouter que, lors de la distribution des tableaux pour la salle de Diane aux Tuileries, il y a eu un dessin de fait pour le projet de celui dont on m'avait chargé, que j'ai même eu l'honneur de le soumettre à M. le comte de Pradel, et dont il n'a plus été question depuis; le tableau cependant n'a point eu lieu pour moi, le temps employé au dessin a été oublié, et tout s'est réduit à un échange de tableau d'égale valeur.

« Toutes ces considérations pesées, j'ai cru, Monsieur le Comte, ne voir qu'une justice dans le prix de douze mille francs mis au tableau qui remplace le plafond; j'ai trouvé dans le procédé qui me laisse maître du sujet à traiter une marque d'estime que je n'oublierai jamais et à la hauteur de la quelle je m'efforcerai toujours de me maintenir.

« Veuillez, Monsieur le comte, agréer l'hommage de *la* plus parfaite considération et celui de mon entier dévouement.

« PRUD'HON P^tre*. »

1. Dans le catalogue de vente de cet amateur ce dessin rehaussé au lavis porte le titre de l'*École française*. — Il a été acquis par M. Paul Périer. — Ces deux dessins ne furent probablement exécutés qu'en 1822, lorsqu'on rendit aux études l'antique monument que Napoléon avait transformé en palais des beaux-arts.

* L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

tronomie ; on voit près d'elle les hommes de génie qui ont illustré les sciences : Newton, Descartes, Galilée, Archimède ; plus haut les poëtes érotiques ; dans le fond les poëtes épiques et tragiques et les peintres célèbres, accompagnés des Muses qui entourent la déesse. On remarque parmi eux Homère, Virgile, Euripide, Sophocle, Corneille, Racine, Michel-Ange, Raphaël, le Corrége, le Poussin. Cette composition, de la plus belle ordonnance, du plus grand caractère, est complète, et c'est sans doute le chagrin et la maladie qui empêchèrent Prud'hon d'exécuter ce beau projet.

C'est en 1810 que le prix décennal institué par Napoléon devait être décerné. On attendait l'ouverture de l'Exposition avec une véritable anxiété. Les plus célèbres peintres de l'époque prirent part à ce concours et présentèrent leurs œuvres les plus justement réputées : David, les *Sabines* et le *Couronnement de l'Empereur ;* Gros, la *Peste de Jaffa ;* Girodet, le *Déluge* et la *Révolte du Caire ;* Prud'hon, la *Justice divine.* On sait ce qu'il advint de cette fondation, annoncée avec tant de fracas, et dont l'idée avait d'abord été accueillie avec enthousiasme par le public. Les rivalités se mirent de la partie. La commission hésita, fit un rapport évasif, loua, critiqua et ne conclut à rien, de sorte que le prix ne fut pas décerné. Outre son grand tableau,

Prud'hon avait encore exposé au Salon de 1810 une *Vierge* qui ne me paraît pas être une de ses plus heureuses inspirations[1]. C'est une gracieuse jeune fille, représentée à mi-corps, les mains croisées sur la poitrine. Ses longs cheveux dénoués tombent sur le col et encadrent sa tête penchée, souriante, jolie, un peu maniérée, et qui n'a certainement rien du caractère de grandeur, de sainteté, de suprême chasteté que les peintres religieux ont donné à Marie. Cet ouvrage fut pourtant remarqué, et je trouve dans le *Salon de 1810* de M. Guizot une appréciation qui ne manque pas de justesse : « Cette dernière, dit-il, est d'une grâce très-séduisante; l'expression en est douce, timide, pleine de jeunesse et de pureté ; la couleur en est brillante, peut-être trop ; il y a beaucoup d'art et un peu de manière dans cette extrême suavité de pinceau, qui dégénère si facilement en mollesse ; à force de fondre les contours, de ne rien arrêter, de ne présenter à l'œil que des formes indéterminées, on tombe dans un vague, une incertitude, qui mènent à l'incorrection ; et quant au coloris, son éclat, quand il n'est pas

1. Ce tableau a appartenu à la duchesse de Montebello. C'est la veuve de l'un des fils de la maréchale, Mme Alfred de Montebello, qui le possède aujourd'hui. — Il a été lithographié par Mme Dumeray et par Aubry-Lecomte.

uni à l'énergie, nuit souvent à la vérité. » Il ne faudrait certainement pas généraliser ces observations. Prud'hon est ce qu'il est avec ses admirables qualités et les défauts ou plutôt les dangers de sa manière. Mais il faut convenir que la peinture religieuse n'était pas son fait. Il est amoureux de la forme, sensible, passionné ; il comprend la beauté voluptueuse et la pureté relative et humaine ; ne lui demandons pas de représenter les austères figures de l'empyrée chrétien, et passons rapidement sur des œuvres qui n'ajoutent que peu de chose à sa gloire.

IV.

Pendant cette année 1810, Prud'hon fut occupé d'une foule de travaux, détruits pour la plupart, qui ont laissé peu de traces, et que je m'efforcerai de restituer au moyen de dessins, d'esquisses et de documents écrits. Napoléon venait de répudier Joséphine et allait contracter son union fatale avec Marie-Louise d'Autriche. La ville de Paris voulait célébrer cette union par des fêtes magnifiques et offrir à l'impératrice des présents appropriés à la circonstance, qui témoignassent de la satisfaction vraie ou feinte qu'éprouvait la population. Frochot était encore préfet de la Seine, et c'est sans doute à son instigation

que son vieil ami Prud'hon fut chargé de peindre les décorations qui devaient figurer aux fêtes données à l'hôtel de ville, ainsi que de composer les dessins et de diriger l'exécution de la toilette somptueuse dont le municipe fit hommage à sa nouvelle souveraine le 15 août 1810. Voyons d'abord la toilette, aux dessins de laquelle Prud'hon se mit sans doute aussitôt que le mariage eut été décidé.

Elle se composait de la table avec le miroir et les coffres à bijoux, de la psyché ou l'écran, d'un fauteuil et d'un lavabo. Les formes générales sont celles des objets de cette nature pendant la période impériale, mais, dans une certaine mesure, assouplies et allégées par le grand artiste. Nous ne nous y arrêterons pas : c'est l'ornementation qui seule nous intéresse. Sur ce point, nous possédons un document précieux écrit de la main de Prud'hon : le programme qu'il soumit au préfet de la Seine, et qui explique sa pensée mieux que toutes les descriptions que nous pourrions faire.

LA TABLE, LE MIROIR ET LES COFFRES DE LA TOILETTE.

« Assise et appuyée sur des fleurs, une jeune Flore reçoit les hommages de plusieurs Génies qui se

pressent autour d'elle. Le Génie qui tient les cœurs en sa puissance lui présente ceux de tous les Français que l'Harmonie rassemble, qu'un même sentiment unit. Zéphyre entr'ouvre de son haleine le calice des fleurs; il offre à la déesse ce qu'elles ont de plus brillant et de plus suave. Le Goût dispose des métaux les plus précieux pour en parer sa personne. L'Industrie et le Commerce lui portent à l'envi leurs tributs. Autour du miroir, le Plaisir, qui a tressé la guirlande de fleurs sur laquelle posent tous ces Génies, serre étroitement le nœud qui en réunit les extrémités pour en former un cercle indissoluble.

« De la partie supérieure des deux candélabres fleuris, supports du miroir, s'élancent les Génies de la Poésie, des Arts et des Sciences.

« Des groupes de petits Amours dispersés sur les coffres de la toilette s'occupent, les uns, à filer des jours d'or et de soie et à dévider ces mêmes et précieux fils; les autres, à cultiver la fleur qui est l'objet de leur prédilection et à en recueillir le fruit.

LA PSYCHÉ OU L'ÉCRAN.

« Sur le vaisseau d'Isis, emblème de la ville de Paris, s'élève l'autel de l'Hymen, paré de guirlandes de fleurs. La Tendresse et la Fidélité, figurées par

des colombes, en font la base. Le flambeau de l'Hymen orne les angles. Le centre offre deux papillons unis, symbole de l'union des âmes. L'autel supporte une colonne, entourée à sa naissance d'un faisceau de lauriers, et vers son sommet d'un lierre qui se lie étroitement à elle, pour exprimer que de nombreuses victoires ont préparé l'auguste alliance. Les fruits que cette alliance promet à la France sont figurés par ceux dont la corbeille formant le chapiteau est remplie. Le couronnement présente le dieu Mars et une jeune Minerve que l'Hymen unit. Un Amour conduit l'aigle autrichienne, à l'aide d'un lien de fleurs ; un autre Amour caresse l'aigle française et la rend sensible. Les deux aigles sont rapprochées par les deux Amours[1]. »

Tout cela, très-galant sans doute, est passablement amphigourique, et on conviendra que le commentaire de l'auteur n'était pas inutile. Prud'hon ne parle pas de trois des pièces importantes de cet ensemble : le fauteuil, le lavabo et le grand tapis de pied. Le fauteuil, d'une forme assez disgracieuse, posé sur quatre cornes d'abondance remplies de fleurs, présente cependant un motif charmant placé entre le bras et le siége :

1. L'original de cette pièce appartient à M. Fillon. Une note inscrite en marge du premier feuillet indique qu'elle était accompagnée d'une lettre au préfet de la Seine, qui nous est inconnue.

c'est une figure de Psyché accroupie qui enchaîne l'Amour. Le lavabo, en forme de trépied, supporte une belle aiguière sur laquelle court une frise ravissante qui représente la nymphe de la Seine couchée au milieu des roseaux et entourée d'Amours et d'autres enfants. Cependant les pièces capitales de cette ornementation sont les couronnements en ronde bosse de la psyché et du miroir, ainsi que les groupes des coffrets dont on possède des surmoulages et des dessins. Tous ces objets, en vermeil et lapis-lazuli, exécutés d'une manière admirable, dit-on, par Odiot et Thomire, furent emportés à Parme en 1815. Lors de l'invasion du choléra, le comte de Bombelle les fit briser et fondre, sous prétexte de se procurer des ressources pour les malheureux atteints par le fléau. « Les ouvriers chargés de cette œuvre barbare pleuraient, dit une lettre que M. Lecomte a eue sous les yeux. Un commissaire parmesan assista au bris et à la fonte du tout, toilette et lavabo, afin que M. de Bombelle pût être bien assuré que rien ne subsisterait plus de ces objets qui avaient le tort de rappeler au palais de Parme, et d'autres lieux, et d'autres temps, et d'autres personnes[1]. »

Heureusement que la plupart des dessins de ces

1. *Monde illustré,* 4 mars 1861.

précieux objets ont été conservés. Une variante pour le miroir qui appartient à M. Eudoxe Marcille mérite d'être signalée. Dans ce projet, c'est une guirlande de fleurs avec des papillons qui entoure la glace; sur le montant de droite, un Amour debout tient une torche, au feu de laquelle il présente un papillon; sur le montant de gauche, Psyché enfant tient également un papillon. Ce motif ne parut pas assez riche, et Prud'hon le remplaça par celui qui fut exécuté[1].

A la date du 30 août 1810, Prud'hon écrit au

1. M. Eudoxe Marcille possède les dessins pour toutes les figures des coffrets, sauf une; les deux variantes pour le miroir; le dessin de la psyché; un projet et le dessin très-terminé du candélabre. Le dessin définitif du fauteuil appartient à MM. de Goncourt.

On pourra aussi consulter : *Toilette de l'impératrice et reine Marie-Louise, et Berceau du Roi de Rome, son fils,* exécutés par Odiot et Thomire, d'après les dessins de Prud'hon et Cavelier, un cahier petit in-folio, chez Bance aîné, ainsi que trois sujets lithographiés sur la même feuille, par Boilly, sous le titre de *Caprices,* d'après des dessins à M. Eudoxe Marcille, et représentant une charmante composition qui pourrait être une seconde variante pour le couronnement du miroir; la frise du vase à parfums, placé dans la partie moyenne de la table, où est figurée une danse d'enfants, enfin la frise de l'aiguière où l'on voit la Seine entourée d'Amours et de Génies. — Aubry-Lecomte a lithographié les deux groupes des coffrets : *les Petits Fileurs* et *les Petits Dévideurs,* d'après les dessins de M. Eudoxe Marcille.

préfet de la Seine pour lui demander de déterminer la somme qu'il aura à toucher pour sa coopération à la toilette de l'impératrice :

« *Paris, ce 30 août 1810.* — Monsieur le Préfet, je vous prie de vouloir bien fixer un prix aux inventions, dessins, surveillance que j'ai donnés pour la fabrication de la toilette offerte à Sa Majesté par la ville de Paris, dont vous m'avez confié la direction, afin que je puisse de suite en toucher le montant.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur le Préfet, votre très-humble et obéissant serviteur.

« PRUD'HON, P^tre^.

« Membre de la Légion d'honneur[1]. »

La fête de nuit donnée aux nouveaux époux par la ville de Paris, le 10 juin 1810, fut d'une grande magnificence. On avait élevé en retour de l'Hôtel de Ville une galerie semi-circulaire à laquelle on communiquait par les appartements de la préfecture et qui rappelait assez celle de la place de Saint-Pierre de Rome. Elle était composée de vingt-deux colonnes semblables à celles de l'antique édifice. Les colonnes du

1. L'original de cette lettre appartient à M. Carrier, venant de M. Laperlier.

centre en avant de la porte du palais municipal soutenaient un entablement sur lequel était placée une longue frise peinte en transparent où étaient figurées les noces d'Hébé et d'Hercule. Deux groupes, dont l'un représentait la Victoire offrant l'olivier de la paix aux nations vaincues et l'autre la Renommée annonçant au monde l'événement qui devait assurer sa tranquillité, flanquaient cette partie principale de la décoration. Au centre, sous la frise, était placée la loge impériale, d'où l'on pouvait voir le feu d'artifice et au-dessus de laquelle on lisait cette inscription, tirée de la cantate de M. Arnault pour la fête du 2 avril :

En jurant leur bonheur, deux illustres époux
Ont juré celui de la terre.

Dix figures avec attributs représentant le Commerce, la Victoire, la Science, l'Agriculture, la Navigation, les Beaux-Arts, l'Étude, la Musique, la Récompense, l'Industrie, surmontaient les colonnes à droite et à gauche[1]. Je n'ai pu retrouver aucune trace des neuf figures sculptées qui décoraient le trône impérial dans la salle du bal. Celles qui surmontaient

1. Ces figures ont été gravées en petites proportions par Roger, et plus en grand par Prud'hon fils.

les colonnes ne nous sont connues que par les dessins de M. Camille Marcille et par les planches de Roger et de Prud'hon fils : nous ne possédons, des deux groupes qui accompagnaient la frise, que des gravures au trait tout à fait insuffisantes dans le volume, très-rare d'ailleurs, de Goulet[1]. Il en est autrement de la frise elle-même, dont il nous reste un beau dessin à M. Bellanger et une ravissante esquisse à M. Hauguet. C'est, comme toujours, une allégorie que le peintre avait intitulée *Noces d'Hébé et d'Hercule*. Au milieu de la composition, Hébé-Marie-Louise, le front ceint d'un diadème, met sa main, au-dessus de l'autel, dans celle d'Hercule-Napoléon. En arrière l'Hymen, une main sur l'épaule d'Hercule, l'autre sur celle d'Hébé, unit les royaux fiancés. A gauche, un Amour debout tient un flambeau. Puis vient une foule de figures qui personnifient la Vérité, la Force, la Gloire, l'Abondance, l'Industrie, le Dessin, la Sculpture, la Peinture, etc. Au-dessus de deux fleuves couchés, on voit Janus, Mars et Mercure, ainsi qu'un enfant traîné dans un char par quatre Amours ; à droite, d'autres Amours, les trois Grâces et les neuf Muses. Cette longue frise, dans laquelle le peintre

1. *Fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise*. Recueil de gravures au trait avec une description par M. Goulet. Paris, Soyer. 1810, 1 vol. in-8.

a très-habilement vaincu la monotonie presque inévitable dans un pareil sujet, est une des plus charmantes conceptions de Prud'hon. La figure de l'impératrice, couverte d'une draperie rouge qu'elle relève sur son bras gauche, est délicieuse d'attitude et d'expression; celle de Napoléon, qui n'est vêtu que de la traditionnelle peau de lion, est pleine de caractère et de grandeur. Le groupe des Grâces enlacées est exquis. On assure que cette composition a été exécutée à la détrempe à Fontainebleau; mais cette peinture n'existe plus, et nous en sommes réduits au dessin et à l'esquisse que j'ai signalés.

C'est à propos de ces peintures et de ces sculptures de l'Hôtel de Ville que Prud'hon écrivit au préfet la lettre suivante :

« *Paris, ce 22 mai 1810.* — Monsieur le Préfet, ayant fixé le prix des peintures et sculptures arrêtées pour les fêtes de la ville de Paris avec les artistes chargés de leur exécution, ils me chargent de vous prier de leur accorder des à-compte de la moitié des sommes convenues.

« J'ose également vous prier pour moi, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me faire toucher, sur les travaux de la toilette de Sa Majesté l'Impératrice, un

millier d'écus, attendu qu'occupé depuis du temps de ces objets, je me trouve nécessairement arriéré par le retard qu'ils ont occasionné dans les miens propres.

« Je me flatte, Monsieur le Préfet, que le zèle que nous mettons à vous satisfaire n'échappe point au désir que vous avez que ces fêtes soient brillantes et dignes des augustes personnes à qui vous les donnez, et que, porté par goût vers les beaux-arts, dont vous savez apprécier les productions avec cette finesse de tact qui vous est particulière, vous ne refuserez pas aux artistes qui s'y emploient l'objet essentiel de leur demande.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur le Préfet, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, P^tre^. »

Et sur la page suivante :

« Prix des peintures coloriées en transparent; sujet, *Noces d'Hébé et d'Hercule,* figures de six pieds et demi, au nombre de quarante et une, et de deux groupes feints de sculpture composés de six autres figures de mêmes proportions, placés sur les avant-corps de la loge de Leurs Majestés, 8,000 francs.

« Sculptures ornant le trône de Leurs Majestés;

sujet, *l'Hymen couronnant les augustes époux*, en enchaînant, conjointement avec l'Amour et le Génie, les Grâces et les Muses. Neuf figures de six pieds de proportion, 9,000 francs[1]. »

A quelques mois de là on annonça la grossesse de l'impératrice-reine. Nouvelle occasion pour la ville de Paris de faire éclater l'enthousiasme officiel. Elle demanda au peintre qu'elle avait choisi pour

1. Dans le dossier se trouvent les documents suivants :

« *Observations sur le dessin de M. Prud'hon, pour la médaille qu'on doit frapper à l'occasion de la réception de S. M. à l'Hôtel de Ville.*

« La figure de la ville de Paris est belle et simple, d'une expression non exagérée, et parfaitement dans le goût du bel antique.

« Je désirerais que le gouvernail tourné par le Génie qui regarde l'astre de Napoléon fût visible. J'ai conseillé à l'artiste de le placer sur le côté de la poupe à la manière ancienne, où les navires avaient deux gouvernails, un de chaque côté.

« Je désirerais aussi l'estrade, ou *suggestum*, de l'Empereur un peu plus élevée.

« La figure de S. M. est parfaitement bien : si sa main droite avait un petit mouvement de geste, comme si l'Empereur parlait avec bonté à la Ville qui l'implore, je crois que ce petit changement ne tendrait qu'à une plus grande perfection de l'esquisse : j'ai oublié de faire cette obs^on à M. Prud'hon.

« La légende est parfaitement bien où elle se trouve : c'est là la place de la légende ordinaire : le bas ou l'exergue n'est que pour

l'ordonnateur de ses fêtes et pour interprète de ses sentiments de faire les dessins et de diriger l'exécution du berceau du royal enfant. Ce berceau échappa au sort des autres pièces du somptueux ameublement. Envoyé d'abord à Vienne, il nous est revenu. On le conserve au Musée des Souverains, et, en le voyant, on ne manquera pas de déplorer que le grand artiste ait employé tant de peine et de talent à décorer un

les légendes moins principales ou accessoires : comme le serait l'Époque, etc.

« Le U du mot TVTELA doit avoir la forme d'un V. Les Latins n'ont jamais connu d'autre caractère pour la dernière des voyelles.

« J'ai proposé à M. Prud'hon d'écrire le nom du mois français en abrégé : BRUM. Ainsi l'inscription ne serait pas *bilinguis*, moitié latine et moitié française. Les érudits y pourraient lire BRVMALIS, tandis que le vulgaire y lirait BRUMAIRE. »

Cet écrit se termine par ce qui suit :

« M. Lafont, peintre, chargé de la peinture du transparent qui doit être placé au-dessus de la salle circulaire élevée sur la place de l'Hôtel de Ville, de deux groupes en grisaille qui doivent être placés de chaque côté de ce transparent ;

« Prix 8,000 fr. — A-compte 4,000 fr. :

« M. Gaulle, sculpteur, chargé de deux groupes en plâtre; l'un des trois Grâces, l'autre de trois Muses et au centre l'Hymen et deux Amours, pour être placés dans la salle du bal.

« Prix 9,000 fr. — A-compte 4,000 fr. »

Au dossier se trouvent encore trois feuilles de dessins, dont deux ont rapport à la note critique donnée plus haut*.

* Cette pièce, comme la lettre précédente, appartient à M. Laperlier.

objet lourd et disgracieux, dont l'ensemble est un modèle de mauvais goût, et où les exigences de la mode ont presque étouffé les ravissantes inspirations de sa fantaisie.

Ce berceau, dont les ornements en nacre, burgau et vermeil, ressortent sur un fond de velours nacarat, est supporté par quatre cornes d'abondance, en avant desquelles, aux deux extrémités, sont placés les Génies de la Force et de la Justice, qui jouent le rôle de cariatides; il est formé de balustres de nacre et parsemé d'abeilles d'or. Un bouclier portant le chiffre de l'empereur, et entouré d'un triple rang de palmes, de lierre et de laurier, en forme la tête. Une gloire, planant sur le globe qui surmonte le bouclier, tient des deux mains la couronne triomphale, où viennent s'attacher les rideaux, et au-devant de laquelle brille l'astre Napoléon, que regarde un aiglon placé au pied du berceau; il entr'ouvre ses ailes et semble essayer de s'élever jusqu'à lui. Des rideaux de dentelles semés d'étoiles et bordés d'une riche broderie d'or retombent sur les bords du berceau.

Les morceaux où se révèle plus particulièrement le talent de Prud'hon sont la Victoire, les deux Génies et les deux bas-reliefs qui ornent le milieu des faces latérales.

La figure de la Victoire, légère, drapée avec un

goût parfait, d'un très-beau jet, est de tous points digne de l'artiste. Le Génie de la Justice est appuyé sur le pied du berceau. Son expression, sa pose grave et tranquille, ainsi que les balances de Thémis et le bandeau qui couvre son front, le font aisément reconnaître. Du côté opposé s'élève le Génie de la Force. Il est appuyé sur la massue d'Hercule et tient de l'autre main une couronne de chêne. Les armes de l'Empire brillent au-dessus de lui.

Les deux bas-reliefs sont, à mon avis, les pièces capitales de cette ornementation. Dans le premier, la Seine, à demi couchée et appuyée contre son urne symbolique, reçoit dans ses bras l'enfant que la destinée lui confie. Les armes de la Ville, placées près de la nymphe, rappellent le lieu de la naissance du prince et la cité qui lui offrit son premier berceau.

Le second bas-relief représente le Tibre, personnifié par un personnage barbu. Le dieu du fleuve soulève sa tête couronnée de roseaux et aperçoit, se levant sur l'horizon, l'astre nouveau qui doit rendre à ses rives leur antique splendeur. Près de lui est un fragment sur lequel on distingue la louve de Romulus. Ce berceau fut offert à l'impératrice par la ville de Paris le 5 mars 1811[1], et quelques jours plus tard

1. Le dessin d'ensemble de ce berceau appartient à M. Eudoxe Marcille. Ceux des deux médaillons latéraux représentant la Seine

Prud'hon écrivait au préfet pour en réclamer le prix :

« *Paris, ce 18 mars 1811.* — Monsieur le Préfet, je vous prie de vouloir bien statuer sur ce qui doit me revenir pour la composition, les dessins et la surveillance que j'ai donnés à l'exécution du berceau offert à Leurs Majestés par la ville de Paris, et j'ose croire que la somme à fixer pour un objet aussi important ne peut être moindre de douze mille francs.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur le Préfet, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, P^tre^. »
« M^bre^ de la Légion d'honneur et M^tre^
de dessin de S. M. l'Impératrice[1]. »

Cette lettre nous apprend que la nomination de Prud'hon comme professeur de dessin de Marie-Louise remonte au moins au commencement de 1811. Ces nouvelles fonctions l'embarrassaient d'abord un peu, mais il s'y fit. M. Voïart le rencontra allant donner sa première leçon. Il était

et le Tibre et des deux Génies de la Justice et de la Force font partie de la collection de M. Camille Marcille.

1. L'original de cette lettre appartient à M. Feuillet de Conches.

en costume de cour, et, pour se faire remarquer de son ami, agitait par la portière un grand chapeau à plumes, en riant beaucoup de son accoutrement. L'impériale élève n'avait aucun goût pour les arts. Elle bâillait, s'étirait et disait à son professeur : « J'ai bien sommeil, monsieur Prud'hon. — Eh bien! dormez, Madame, » répondait tranquillement l'artiste, qui faisait philosophiquement sa corvée.

Ces relations de Prud'hon avec la famille impériale nous ont valu quelques ouvrages intéressants que je réunis, quoiqu'ils ne datent pas tous de ce premier moment. C'est d'abord un portrait de l'empereur au crayon noir[1]; il est vu de face, et entouré de rayons; il a été gravé par Tardieu avec ces vers de Vigée :

Astre brillant, immense, il éclaire, il féconde,
Et seul fait à son gré tous les destins du monde.

Puis deux charmants portraits également dessinés de Marie-Louise. Dans l'un, elle est en pied et debout, coiffée d'un diadème et les épaules couvertes du manteau impérial; la main droite est appuyée à un coussin sur lequel est une cou-

1. Il appartient à M. Eudoxe Marcille.

ronne[1]. L'autre est un ravissant profil tourné vers la gauche ; la coiffure surtout est d'un goût exquis[2].

Prud'hon a fait aussi plusieurs portraits du roi de Rome. Je citerai d'abord le petit profil tourné à droite que possède M. Eudoxe Marcille, où l'on voit dans un carré, au-dessous du médaillon, la louve allaitant Romulus et Rémus. Mais l'ouvrage important de cette série est le portrait de grandeur naturelle du petit prince qui parut au Salon de 1812. Cette peinture m'est inconnue; mais, s'il faut en croire les deux esquisses que possèdent MM. Hauguet et Camille Marcille, elle était de la plus grande beauté. L'enfant est couché sur un coussin placé à terre dans un bosquet; une draperie rouge couvre une partie de son corps; une autre draperie bleue pend à droite, au-dessus de sa tête. On voit quelques *Couronnes impériales* çà et là au milieu des herbes. C'est une peinture exquise, et, au point de vue de l'harmonie et du ton, Prud'hon n'a rien fait de plus agréable ni de plus excellent[3].

Ce portrait fit une véritable sensation au Salon

1. A M. Émile Galichon, venant de M. de Boisfremont fils.

2. A M. Eudoxe Marcille, venant de M. Pérignon. — M. Flameng en a fait une bonne gravure au pointillé.

3. Ces deux esquisses se ressemblent beaucoup. C'est d'après celle de M. Hauguet, que j'ai sous les yeux, que j'ai fait la descrip-

de 1812. M. Boutard, dont la mauvaise humeur augmentait cependant avec le succès de Prud'hon, en parla avec éloges : « Je me plais à reconnaître, dit-il, que la plupart des défauts que je reproche à la manière de M. Prud'hon ne se retrouvent pas dans le portrait de Sa Majesté le roi de Rome, n° 743. Les chairs sont encore d'un rose qui n'est pas celui de la nature; mais le royal enfant est on ne peut mieux endormi; la tête est fort jolie et le tout bien proportionné, ce qui vient vraisemblablement de ce que cette fois l'artiste a eu le modèle sous les yeux. En général, et cette année comme les précédentes, les défauts de la manière de M. Prud'hon sont beaucoup moins sensibles, ou même ils disparaissent entièrement dans ses portraits; ce qui indique, ce me semble, que pour bien faire ses tableaux, il lui suffirait d'appeler le modèle.

« Cette remarque et cette espérance dans lesquelles je me complais ne suffisent pas, je le sens

tion. — L'exemplaire qui appartient à M. Camille Marcille avait été donné par Prud'hon à M. Lavalette. — On dit que le grand portrait est à Vienne, dans les appartements particuliers de l'empereur. — Prud'hon a fait, vers 1820, pour M. de Chambure, une répétition en petit de cet ouvrage qui appartient aujourd'hui à M. Raynaud, à Castres. Elle a servi pour la gravure exécutée par Achille Lefèvre.

bien, pour balancer dans l'opinion de l'auteur la rigueur de mes critiques[1]. Certes je ne me serais pas sans un motif puissant, appesanti ainsi sur ce qui me semble des défauts dans la manière d'un artiste doué d'ailleurs d'un rare talent et parfaitement estimable[2]. »

Il n'est pas étonnant que Prud'hon ait exceptionnellement réussi le portrait du roi de Rome et les parties décoratives de la toilette de Marie-Louise. Il adorait les enfants. Il avait été pour les siens la plus tendre des mères, participant à leurs jeux et s'astreignant même aux plus humbles soins. Aussi, comme il comprend les physionomies mobiles, les mouvements gauches et charmants, la gentillesse, la malice naïve, tous les petits airs de ces chérubins ! Sur ce terrain, sa fantaisie ne se lasse jamais ; il invente et varie sans cesse ; sa fécondité est inépuisable. Quelquefois il représente les enfants tels qu'ils sont et pris sur nature, se livrant aux ébats de leur âge, comme dans les *Vendanges,* dans l'*Egalité,* ou dans ces deux jolies compositions où l'on voit des enfants qui donnent à manger à des lapins et qui caressent des

1. L'auteur fait ici allusion à son appréciation du tableau de *Vénus et Adonis,* exposé la même année, et que l'on trouvera plus loin.

2. *Journal de l'Empire,* 23 novembre 1812.

petits chiens [1]. Plus fréquemment il transforme ces petits êtres en personnages allégoriques et mythologiques qui n'ont pour ainsi dire ni âge ni sexe : ce sont alors des Amours ou des Génies, toutes ces ravissantes personnifications que l'on trouve dans le *Triomphe de Bonaparte*, dans les *Noces d'Hébé et d'Hercule*, dans la décoration de l'hôtel Saint-Julien, dans le *Sommeil*, dans le *Réveil* et dans l'*Enlèvement de Psyché*, dans le charmant dessin du Louvre, le *Triomphe de Vénus* [2], et dans tant d'autres ouvrages qu'il serait inutile d'énumérer. D'autres fois enfin, en ennoblissant, en dégageant les formes, en idéalisant les types et les expressions, Prud'hon s'élève jusqu'à ces enfants sublimes qui représentent le Génie et l'Étude dans le plafond du Louvre.

Trois compositions de date inconnue, qui ont des enfants pour acteurs, et dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler jusqu'ici, méritent une mention particulière; ce sont *l'Amour caresse avant de blesser*, et son pendant, *l'Égratignure*, ainsi que les *Préparatifs de guerre*. Dans *l'Amour caresse avant de blesser* [3] l'artiste a représenté une petite fille à demi couchée

1. Ces deux sujets ont été gravés par Roger sous ce titre : *Mange, mon petit, mange,* et *Oh! les jolis petits Chiens.*

2. Lithographié par Aubry-Lecomte.

3. Gravé par Roger, lithographié par Boilly.

sur les genoux de l'Amour, qui approche une barbe de plume de sa tête souriante. Dans le pendant [1], la petite imprudente vient d'être égratignée par un chat, et l'Amour rit sans pitié de sa mésaventure. Dans les *Préparatifs de guerre* [2], c'est encore l'Amour qui, assis au milieu de la composition, entouré d'autres Amours qui allument leurs flambeaux à une torche ou qui aiguisent leurs flèches, médite quelque tour de sa façon ; son expression de malice et de fatuité est adorable. Ces petits ouvrages, précieux et naïfs à la fois, sont ravissants. Dans ce genre de sujets, personne ne le contestera, Prud'hon excelle et triomphe.

1. Lithographié par Boilly.

2. Le dessin appartient à M. Eudoxe Marcille. Il a été gravé par Dujardin et lithographié par Boilly.

CINQUIÈME PARTIE

(1812 à 1823)

Le génie et la manière de Prud'hon. — *Vénus et Adonis.* — *Amour et Innocence.* — *Bacchante.* — *La Volupté.* — *Marguerite.* — *Zéphyre qui se balance.* — *Vénus, l'Amour et l'Hyménée.* — *Vénus au bain.* Prud'hon membre de l'Institut. — *Andromaque et Pyrrhus.* — *L'Assomption de la Vierge.* — *Le Christ sur la croix.* — *L'Amour séduit l'Innocence,* etc. — *L'Innocence préfère l'amour à la richesse.* Portraits par Prud'hon. — Mort de Mlle Mayer. — Désespoir de Prud'hon. — *Une famille malheureuse.* — *Une lecture.* — *L'âme délivrée.* — Mort de Prud'hon. — Conclusion.

I.

On peut regarder l'époque à laquelle nous sommes parvenus comme la plus importante, et, à bien des égards, comme la plus heureuse de la carrière de Prud'hon. Les années ne lui pesaient pas encore; il était à ce moment unique et à l'ordinaire bien court où l'imagination possède toute sa puissance et sa fécondité, l'âme toute sa chaleur, et où ces hautes et dominantes facultés de l'artiste sont servies par des

forces intactes et par un savoir qui s'est accru pendant une suite de laborieuses années. C'est en effet de 1808 à 1814 qu'il fit les quatre tableaux que l'on doit tenir pour ses chefs-d'œuvre en peinture : *la Justice divine, l'Enlèvement de Psyché, Vénus et Adonis*, et *Zéphyre qui se balance*. Son talent est à son apogée et, sans aller plus loin, on peut jeter un regard d'ensemble sur la route déjà longue qu'il a parcourue, déterminer les grands traits de sa manière et expliquer ses procédés d'exécution, qui désormais ne varieront plus.

Dès sa jeunesse, Prud'hon a fait quelques dessins, quelques aquarelles, quelques miniatures, quelques tableaux même qui nous sont restés. Mais ces ouvrages ne nous intéressent que parce qu'ils marquent ses premiers pas ; ils se distinguent à peine de ceux de beaucoup d'artistes du même temps, dont les noms sont à peu près oubliés. Prud'hon s'ignorait encore lui-même. Il s'est conformé à l'enseignement de Devosge, il a suivi les exemples qui ont d'abord frappé ses yeux. David a commencé à peindre dans le style de Vien. Les premiers essais de Prud'hon rappellent les maîtres faciles de la fin du XVIIIe siècle. L'aquarelle que possède M. Pelée, où l'on voit une jeune fille agenouillée près d'un autel sur lequel l'Amour tient un cœur enflammé ; les deux dessins

relatifs à l'histoire de *Psyché* qui appartiennent à la même personne, et que Prud'hon envoya de Dijon à son ami Fauconnier, présentent le dessin rond et incertain, le modelé bouffi, les draperies chiffonnées et cassées qui caractérisent la manière de Boucher, de Fragonard et de Vanloo. Mais ce style décoloré, sans caractère, sans pensée, sans sentiment, n'est pas le sien. C'est le bégayement et non la parole de l'artiste.

Prud'hon va à Rome. David y était allé avant lui. Que l'auteur des *Horaces* et des *Sabines* ait bien ou mal compris l'antiquité et Raphaël, peu nous importe ici : il était revenu Romain. Géricault y séjourne à son tour, et l'analogie de sa nature avec celle de Michel-Ange était telle, que ce génie si personnel et si fortement trempé cependant resta préoccupé des formes du grand Florentin, dont il revêtit ses conceptions les plus individuelles. Chez Prud'hon, rien de pareil. Durant les trois années qu'il passe à Rome, il ne produit pas : il étudie silencieusement et se recueille. Il voit Corrége, Léonard; mais, malgré les rapports bien évidents qui existent entre eux et lui, il ne songe pas à les imiter. Je ne veux pas essayer de sonder ni d'expliquer cette éducation latente et mystérieuse qui se fit dans l'âme de l'artiste. Mais les faits sont là. A son retour, il est transformé et il

parle une langue que personne ne lui a montrée. Son style s'est agrandi, élevé; son dessin a pris de la précision, de la finesse, une élégance soutenue; son instinct de compositeur s'est développé d'une manière inattendue; son originalité, dont ses premiers essais portent à peine une légère trace, s'accuse de la manière la plus nette et avec une puissance inouïe dans des dessins qui sont des œuvres achevées : *la Vengeance de Cérès, Joseph et la femme de Putiphar, l'Amour réduit à la raison, le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser.* Du premier coup il est lui-même : un artiste dont le cœur déborde, chez qui la sensibilité domine, qui comprend la grâce plus que la force, et qui cherchera à exprimer par des moyens nouveaux et très-particuliers ce que sent son cœur plutôt que ce que pense son esprit. C'est son cœur, en effet, qui fut le principal auteur de ses œuvres et le maître de sa main. Cet homme si doux, d'un caractère si affectueux et presque féminin, ne subit jamais aucune pression étrangère. Le monde dans lequel il vit, l'école si puissante, si impérieuse, si redoutable qui l'entoure, l'administration qui pèse sur lui, n'ont aucune influence sur ses conceptions pittoresques, ni sur la manière dont il les exprime dans ses dessins et dans ses peintures. Il était sourd aux railleries, aux critiques, aux clameurs : il n'écou-

tait que son sentiment personnel et profond. La sensibilité est la loi, le ressort délicat mais tout-puissant de son talent.

C'est cette exquise sensibilité qui domine en effet dans toutes les œuvres de Prud'hon. Nous la trouvons déjà dans ces petits dessins, têtes de lettres, illustrations, où il se conforme avec tant de souplesse aux nécessités de la gravure, qu'il exécute avec une précision, une adresse incroyables, au moyen de la sépia, de la plume, du crayon, en indiquant jusqu'aux tailles et aux points que le burin n'a plus qu'à copier sur le cuivre. Elle se montre avec plus d'évidence encore peut-être dans ses plafonds du Louvre, dans ses décorations de l'hôtel Saint-Julien et dans les importantes peintures dont nous avons parlé; et, lorsqu'on se place en face de son œuvre, devant ces manifestations si nombreuses et si diverses de son talent, on est frappé de l'extraordinaire unité qui règne dans le sentiment, les formes et l'exécution de tout ce qu'il a créé. Mais cette sensibilité qui ne lui dicte que des images gracieuses, ces conceptions si pures et si voluptueuses à la fois, ces scènes amoureuses où la femme se montre dans toute la grâce de sa première fleur, et dans sa vénusté ardente et pourtant chaste, ne pouvaient s'exprimer que d'une manière toute particulière et par des moyens appropriés à ce

genre de sujets. Il ne faut pas se le dissimuler : inépuisable comme compositeur, ce n'est pas par la puissance ni par la variété que se distingue l'organisation de Prud'hon. Ce rêve de la beauté féminine qu'il poursuit sans cesse, cette belle fille d'Ève qui se présente à ses yeux sous un type admirable, mais uniforme, avec le même corps, les mêmes traits, les mêmes airs de tête, résume tout pour lui. Il n'a jamais exprimé la forme virile d'une manière complète. Il n'a réussi sur ce terrain que dans les figures de jeunes gens et d'enfants, qui rappellent toujours sa constante préoccupation. Aussi cette nature plus sensitive que forte n'a-t-elle jamais possédé, comme les maîtres énergiques, comme les grands dessinateurs, les Michel-Ange, les Raphaël, les Mantegna, les Rubens, les Holbein, la faculté d'écrire les passions dans les formes et de les graver profondément dans les traits du visage.

Son instinct lui est venu en aide. Il a compris, par une sorte d'intuition de génie qu'il tournerait la difficulté au moyen du clair-obscur appliqué non pas au tableau, comme l'a fait Rembrandt, mais au mode particulier d'éclairer les figures.

Si l'on considère avec quelle constante uniformité dans ses dessins, aussi bien que dans ses peintures, Prud'hon emploie la plume, la sépia, le crayon ou la brosse pour produire ces grands effets d'ombre qui

laissent une partie des figures dans une indécision pleine de charme et de mystère; si l'on remarque avec quelle persistance il se sert des jours venus d'en haut pour établir deux plans parfaitement distincts, l'un formé par les surfaces qui peuvent accepter la lumière, l'autre par celles qui la refusent, de manière à obtenir ces nombreuses demi-teintes, ces contours noyés, cette atmosphère voilée, féerique, ces grandes enveloppes des orbites qui donnent aux yeux de ses femmes une expression si voluptueuse et si tendre, ces ombres qui marquent les coins de la bouche et déterminent le sourire faunesque que Léonard exprimait avec tant de force et de charme, on reconnaîtra qu'aucun artiste n'a trouvé une langue plus appropriée à son génie, plus capable de rendre avec exactitude son sentiment.

Voyez-le à l'œuvre : il n'est pas difficile de surprendre dans ses admirables dessins sa pensée dominante, qui s'accuse dès les premiers coups de crayon. Sur son papier d'un bleu pâle, dont les parties réservées formeront les demi-teintes, il place tout de suite, non des contours, mais une large ébauche des plans de lumière en craie blanche, des plans d'ombre à la pierre noire. D'emblée, c'est l'effet qu'il cherche, et, quoique la forme soit à peine indiquée dans cette simple et grossière ébauche, sa figure est aussi

vivante, aussi passionnée que lorsque, après l'avoir terminée avec les soins les plus minutieux et tous les raffinements de son pinceau, il en aura fait un chef-d'œuvre. Que l'on se souvienne non-seulement de ses admirables dessins d'ensemble de la *Justice divine* ou de la *Psyché*, mais de tous ceux qui remplissent les portefeuilles des amateurs.

La manière de peindre de Prud'hon était aussi très-différente de celle de ses contemporains, et les nombreux tableaux inachevés que nous possédons nous permettent de suivre son exécution dans tous ses détails[1]. David et ses élèves procédaient en rapprochant, en juxtaposant les tons sans les fondre. Prud'hon préparait sa toile en grisaille, sans aucun mélange de jaune ou de carmin. Il reprenait à plusieurs fois cette ébauche et en colorait les différentes parties. Lorsqu'il avait amené son tableau au ton voulu, il le terminait par de nombreux glacis, qui lui donnaient cette douceur, ce moelleux, ce vaporeux qu'il recherchait. Cette méthode a de graves incon-

1. Prud'hon procédait avec beaucoup de méthode. Il faisait d'abord un léger croquis, puis un dessin d'ensemble, une esquisse peinte, les études pour chacune des parties du tableau, enfin la grisaille. Il employait beaucoup de toile. Lorsqu'il était mécontent de son ébauche, au lieu de la reprendre et de la corriger, il recommençait à nouveaux frais. C'est cette manière de faire qui explique le grand nombre de peintures inachevées qu'il a laissées.

vénients. Les dessous reparaissent fréquemment à travers les glacis : de là l'aspect blafard, crayeux de la plupart des tableaux de Prud'hon, sur lesquels le temps a agi d'une manière très-fâcheuse. Ce n'est du reste pas uniquement à cette préparation en grisaille et à l'abus des glacis qu'il faut attribuer l'état de dégradation de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages. Hélas! comme le grand Léonard, Prud'hon était un peu alchimiste, et il se préoccupait de procédés techniques beaucoup plus qu'il ne l'eût fallu. A l'exemple de la plupart des artistes du commencement du siècle, il employait beaucoup le bitume et, en outre, des pommades[1] de sa façon, qui, dans les ombres surtout, ont noirci et craquelé sa peinture. Du reste, Prud'hon n'ayant qu'une manière de sentir et qu'une manière

1. Voici la recette de la pommade de Prud'hon. Il va sans dire que je la donne comme une simple curiosité et en recommandant bien formellement aux peintres de ne pas s'en servir :

« Un quarteron de mastic en larmes que l'on fait fondre dans de l'esprit-de-vin. Quand il est fondu, on le passe à travers un linge bien fin; après, on le lave dans plusieurs eaux jusqu'à ce que l'eau ne soit plus blanche, en le pétrissant bien. Ensuite, on le fait fondre dans l'huile en y ajoutant un quart de cire vierge.

« Combiner la quantité d'huile propre à produire une gelée, qu'on broye pour pouvoir s'en servir.

« Quand on a fait l'opération avec l'esprit-de-vin, il faut faire fondre avec l'huile au bain-marie.

« Cette pommade doit être faite avec précaution. »

conventionnelle (si naturelle qu'elle lui fût) d'exprimer ce qu'il sentait, il a dû, par une pente fatale, arriver à l'exagération de ses moyens, de son système. De là, dans les dernières années de sa vie, l'abus des demi-teintes grises, des deux plans, des ombres forcées, que l'on remarque, par exemple dans son *Christ sur la croix*.

Mais, au moment qui nous occupe, Prud'hon gardait encore une juste mesure. *Vénus et Adonis*, ainsi que *Zéphyre qui se balance*, qui parurent aux Salons de 1812 et de 1814, sont au nombre de ses plus parfaits ouvrages.

La chute de Frochot, brutalement congédié après la conspiration de Mallet, ne fut pas, à mon sens, un malheur pour Prud'hon. Elle mit fin à ces commandes officielles, à ces travaux éphémères qui, sans aucun profit pour la gloire du peintre, occupèrent en partie dix des meilleures années de sa vie. Le préfet de la Seine avait été utile à l'artiste : il l'avait deviné, aidé, mis en vue. Prud'hon était maintenant suffisamment célèbre pour voler de ses propres ailes. D'ailleurs, malgré son apathie naturelle et son indifférence pour les arts, Marie-Louise l'aimait et le protégeait. C'est elle qui lui commanda, en 1810, le tableau de *Vénus et Adonis*.

Dans une note autographe que l'on possède,

Prud'hon explique lui-même le sujet de cet ouvrage. « Au milieu d'une forêt ombreuse, dit-il, Vénus assise sur un tertre retient Adonis près d'elle par le charme de ses caresses; le jeune chasseur, enivré, paraît oublier qu'il veut partir; au bord de l'eau, sur le devant, un Amour tient deux chiens en laisse; plus loin, à l'écart, l'Amour livre au Plaisir un papillon, symbole de l'âme; dans le lointain, plusieurs Amours courent à la chasse. » Avant d'adopter ce projet, Prud'hon avait fait une esquisse que possède M. Eudoxe Marcille, et qui passe avec raison pour l'un des chefs-d'œuvre du peintre. A l'égard de la composition, les différences qui existent entre les deux ouvrages ont peu d'importance. Dans l'esquisse, au premier plan, l'on voit deux Amours au lieu d'un, et dans le fond, à gauche, un Amour qui s'envole a été remplacé dans le tableau par deux colombes qui se becquettent. Ces légers changements méritent à peine d'être remarqués. C'est par le parti pris de l'effet que cette esquisse se distingue sérieusement du tableau. Ce petit tableau, où le peintre a pu se permettre des jeux de lumière qui n'eussent pas été de mise dans un plus grand ouvrage, est d'une exécution fine, souple, délicieuse. La couleur en est harmonieuse et brillante; les deux figures, que les rayons passant à travers les feuillages obscurs vien-

nent caresser de la manière la plus inattendue et la plus pittoresque, sont enveloppées dans une atmosphère chaude, transparente, ambrée; elles étincellent comme des joyaux dans l'encadrement sombre du fond. A ce point de vue de la couleur puissante, de l'exécution moelleuse et forte, Prud'hon ne s'est peut-être jamais autant rapproché de l'idéal qu'il rêvait. Cette esquisse est un vrai régal pour les yeux.

Dans le grand tableau, Prud'hon ne s'est guère écarté du programme qu'il s'était tracé; mais sa description ne donne pas une idée complète de la grandeur, de la noblesse, de la simplicité de cette belle composition. Le fond de paysage est d'un caractère superbe. A gauche, quelques fûts d'arbres élancés laissent voir les collines et le ciel éclairés par les lueurs matinales; à droite, sont les massifs touffus et sombres de la forêt, sur lesquels se détachent en clair les deux figures. Vénus, à demi couchée sur une draperie rouge, la main gauche appuyée sur le genou d'Adonis, la droite près de son visage, la tête renversée, supplie son amant de ne la point quitter. Adonis, subjugué par le regard de la déesse, la regarde avec plus d'admiration encore que de désir. Il semble qu'il n'ose toucher ni de la main ni des lèvres ce corps céleste. Sur le devant un Amour retient deux chiens de chasse; au second plan, deux autres

Amours vus à mi-corps jouent avec un papillon; plus loin, et vers le milieu de la toile, des colombes se caressent..Les différentes parties de cet ouvrage sont de valeur très-inégale. La figure de Vénus est une conception superbe, exécutée de main de maître, et sans la moindre défaillance. Nous avons dit que, dans l'esquisse, son corps est frappé par quelques rayons qui passent à travers le feuillage. Prud'hon a renoncé à un parti qui, appliqué à une scène qui se passe dehors et de jour, à un ouvrage d'aussi grande proportion, eût manqué de gravité, et il a placé en pleine lumière la déesse, dont la beauté sans tache et l'absolue nudité ne redoutent aucun examen. C'est à peine si quelques légères demi-teintes estompent la jambe gauche et le dessous du bras droit. Le corps, d'un type admirable, se développe en lignes souples et fermes, se modèle sans efforts et resplendit aux premières clartés comme une fleur qui vient de s'épanouir. La tête est adorable, son expression est indéfinissable : c'est à la fois l'ardeur, la tendresse de la femme, de l'amante et la chasteté de l'immortelle. La facture puissante, large, souple, sans manière d'aucune sorte, est d'une excellence que Prud'hon n'a pas surpassée.

La figure d'Adonis est moins heureuse. En consultant l'esquisse et le tableau, on voit que Prud'hon

l'a beaucoup cherchée; mais elle dépare également les deux ouvrages. Le chasseur hardi, l'amant de Vénus, s'est transformé en un personnage d'opéra-comique. Dans l'esquisse, où, à cause des petites dimensions, il est plus acceptable que dans le tableau, le peintre lui a donné une tête qui n'a rien d'idéal et qui rappelle assez celle du criminel de la *Justice divine;* dans le tableau, la figure, allongée par un faux sentiment d'élégance, est conventionnelle, académique dans le plus mauvais sens du mot : elle pourrait être signée par Gérard aussi bien que par Prud'hon. L'exécution elle-même est mauvaise. Les ombres et les demi-teintes ont déplorablement noirci, et ici, comme dans tant d'autres peintures de Prud'hon, le bitume, la pommade, les glacis superposés se sont décomposés et ont fait leur œuvre.

Ce tableau devait orner un salon des Tuileries; mais la guerre de Russie étant survenue, l'impératrice n'en prit pas livraison. Il resta dans l'atelier de Prud'hon jusqu'à sa mort. A sa vente, il fut adjugé pour une somme modique à M. de Boisfremont, qui le céda au maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Celui-ci le conserva pendant quelques années dans son château de Villiers, près de Neuilly, et son fils le vendit à M. Auguiot, qui le possède aujourd'hui[1].

1. Ce tableau n'a été gravé qu'une fois au trait, par Normand

La critique accueillit ce nouvel ouvrage avec une malveillance toute particulière. Jusque-là, on avait regardé Prud'hon comme un peintre de talent, mais égaré, dont les fantaisies hétérodoxes ne tiraient pas à conséquence : on était rassuré par le mot prononcé par le maître : « Il faut le laisser faire. » Mais à mesure que la réputation de Prud'hon grandit, que le public s'abandonne davantage à la fascination qu'exerce l'enchanteur, les défenseurs habituels des doctrines de David s'alarment et changent de ton. Dans un article significatif, le rédacteur spécial du *Journal des Débats* relève avec une vivacité qui n'est pas dans ses habitudes et une aigreur qu'on ne peut se dissimuler les imperfections du tableau de Prud'hon, et cette fois l'écrivain, dont nous avons eu l'occasion de faire remarquer la compétence et la mesure, est injuste, car il insiste avec dureté sur les défauts, et il oublie de relever les rares beautés qui se trouvent dans cet ouvrage. Après un long préambule sur « Boucher, de ridicule mémoire », M. Boutard vient à l'appréciation de *Vénus et Adonis*. « Comme on peut le croire, dit-il, Boucher ne man-

fils, dans le *Musée* de Landon. — L'esquisse de M. Eudoxe Marcille venant de la collection Sommariva a été lithographiée par Boilly et dernièrement, de la manière la plus remarquable et dans les dimensions de l'original, par M. Sirouy.

qua pas d'imitateurs qui enchérirent sur ses défauts; mais ce qui contribua plus que tout le reste à la décadence de l'art, c'est que Boucher, comblé d'honneurs aussi bien que de richesses, fut élevé à la place de premier peintre justement dans le temps où sa manière de faire était devenue du plus mauvais exemple.

« Sans doute il n'y a point de tels malheurs à redouter dans le siècle de force et de sagesse où nous vivons; cependant je ne saurais me défendre de quelque crainte en examinant les ouvrages de M. Prud'hon, et lorsque je considère l'espèce de vogue dont ils jouissent. Je ne sais quels ont été les succès de la jeunesse de cet artiste, ni jusqu'à quel point il s'est jamais asservi à suivre la nature; mais il est certain que le premier ouvrage que j'ai vu de lui, le *Plafond de Diane,* était moins loin de cette voie que ce qu'il a fait depuis, et particulièrement cette année. Qu'on examine son tableau *Vénus et Adonis,* n° 742 : certes, ce n'est point la nature, ce n'est point le modèle qui a fourni la taille fluette, le pied mignon et sans articulation de cette Vénus, non plus que la cuisse de cet Adonis, non moins languissant que langoureux; cette cuisse, disposée on ne pouvait mieux pour servir d'appui à l'autre figure, mais nullement pour s'agencer avec le torse du personnage dont elle fait partie. Le petit Amour n'a point d'épaule, et par là

toute la partie supérieure de son corps, fors la tête, est d'une exiguïté monstrueuse. Il n'y a rien non plus, je pense, de ce qui peut s'appeler beau dans les deux têtes du couple amoureux ; je ne parle point, par conséquent, de l'expression et du caractère propres aux personnages, si bien connus cependant, que le peintre a voulu représenter. Puis, ne sont-ce pas là précisément ces reflets du *rideau rouge,* ces figures *nourries de roses,* ces *fonds et ce paysage gris?* N'est-il pas bien évident que tout ici, couleur et dessin, est de caprice, le fruit des souvenirs vagues d'une nature mal choisie ou mal observée?

« Toutefois le pinceau a une légèreté, le jeu des ombres et de la lumière un certain effet, le tout ensemble une sorte de facilité qui peut séduire un instant... En vain on se récrie sur le *flou,* le *ragoût,* le *fouillis* de ces tableaux ; en vain l'on m'assure que c'est le vrai modèle des grâces : à mon sens, la grâce est en peinture inséparable de la correction du dessin, par la raison que dans la nature elle est inséparable de la beauté et l'un de ses attributs nécessaires. Je persiste à croire que la grâce n'est autre chose que la manière d'être et de se mouvoir naturelle à l'homme bien conformé[1]... »

1 *Journal de l'Empire,* 23 novembre 1812. Signé M. B.

Le mot d'ordre est donné; l'École est en péril. Cette idée singulière paraît être l'unique préoccupation des critiques grands et petits. Je trouve dans une brochure relative au Salon de 1812 quelques lignes qui concordent parfaitement avec l'article de M. Boutard. « *Vénus et Adonis.* — Pour tout autre que M. Prud'hon, dit l'auteur anonyme, ce tableau serait passable ; mais son talent nous force à exiger beaucoup. Nous sommes obligés de lui dire qu'il a fait un pas rétrograde. Ici, mauvais dessin : les figures sont trop longues, mal posées, et la couleur rose et violette qui est répandue dans ce tableau est fausse et désagréable. Monsieur Prud'hon, quittez ce genre, ou vous deviendrez dangereux pour l'École[1]. »

Je rapprocherai de *Vénus et Adonis* trois ouvrages de genres bien différents, de beaucoup moindre importance et dont on ignore la date, mais qui me paraissent conçus dans ce même sentiment tendre et voluptueux. L'un, composition délicieuse qui ne fut, à ce que je crois, jamais exécutée en peinture, porte le nom de *Amour et Innocence,* et ne nous est connu que par un magnifique dessin très-achevé à M. le duc d'Aumale, un charmant croquis des deux figures à

1. *La Vérité au Salon de 1812,* ou critique impartiale des tableaux et sculptures, par une Société d'artistes. A Paris, chez Chassaignon, libraire, rue Mâcon, n° 18. 1812. 44 pages in-12.

M. Eudoxe Marcille et une grande gravure par Villerey. Il représente une fillette qui vient de puiser de l'eau à une source, et qu'un jeune paysan, qui l'a surprise et saisie par la taille, cherche à embrasser. Dans sa terreur, la pauvre enfant a laissé tomber sa cruche; elle se défend de son mieux contre les caresses de son rustique amant dont elle s'efforce de détacher les bras. Le champ du tableau me paraît trop vaste, mais le groupe est l'une des inventions les plus originales et les plus ravissantes que je connaisse. La figure de la jeune fille, en particulier, ajustée de la manière la plus élégante, est d'une grâce, d'une vénusté, d'une pudeur idéales. Jamais peut-être, pas même dans *En jouir* ou dans *le Premier Baiser de l'Amour*, Prud'hon n'a exprimé la jeunesse avec plus de charme et la passion avec plus d'ardeur. C'est le plus brûlant de ses baisers[1]. Le second est une demi-figure qui représente une bacchante[2]. Elle est vue de trois quarts, ses cheveux flottent sur les épaules; elle tient une coupe de la main droite. Cette peinture, d'une excellente exécution, est admirable : ces yeux enivrés, cette bouche souriante, tout cet ensemble poétique reste fixé dans l'esprit comme les

1. D'après les ajustements, cette composition appartient incontestablement à la jeunesse de Prud'hon.

2. Ce tableau appartient à Mme Cottinet.

créations les plus enchanteresses de Léonard. Dans le troisième, la *Volupté*[1] est figurée par une jeune femme vue jusqu'à la ceinture. Le corps est tourné à droite, la gorge est nue; la tête baissée, inclinée vers la gauche, est enveloppée, ainsi que le col, d'une gaze légère. C'est encore un de ces rêves charmants où se complaisait l'imagination de l'artiste. Enfin, Prud'hon nous a laissé le portrait en buste de Marguerite son modèle préféré. La tête est ravissante et le torse d'un galbe délicieux. Ce n'est qu'un dessin, mais il est exquis, et on doit au moins un souvenir à cette séduisante personne qui a si souvent et si admirablement inspiré Prud'hon[2].

II.

Prud'hon devait encore surpasser les ouvrages que nous avons étudiés jusqu'ici. Le *Zéphyre qui se balance,* qui parut au Salon de 1814, est l'expression, sinon la plus haute, du moins la plus complète de son talent. Les plus rares qualités de l'artiste se trouvent réunies dans cette peinture exquise, et ses

1. Lithographié par Aubry-Lecomte.

2. Ce dessin appartenait à M. His de La Salle, qui l'a donné à notre excellent graveur, M. Henriquel-Dupont. Il a été lithographié par Aubry-Lecomte. — Marguerite était très-célèbre par sa beauté. Le roi de Prusse la vit un jour dans l'atelier de Prud'hon et lui donna un billet de mille francs *pour ses papillottes.*

défauts habituels y sont à peine sensibles. C'est une inspiration simple, franche et admirablement exécutée, un de ces petits poëmes sans tache qui semblent être les fruits naturels de la gracieuse imagination de Prud'hon et que les plus heureux ne rencontrent qu'une ou deux fois. On ne peut s'expliquer que notre administration des beaux-arts n'ait pas fait depuis longtemps les derniers efforts pour assurer à nos musées un chef-d'œuvre qui fait tant d'honneur à Prud'hon et à l'École française.

On raconte que l'idée de ce tableau vint à Prud'hon pendant qu'il exécutait le portrait de M. Lezay-Marnezia. Le jeune fils de M. Lezay accompagnait son père. La séance se prolongeait, et pour se distraire, l'enfant ayant avisé deux cordes qui pendaient dans l'atelier, s'y était suspendu et se balançait. Cette donnée frappa Prud'hon, et une de ces scènes que l'on nomme antiques parce qu'elles sont parfaitement belles, pures, naïves, apparut à son imagination. Au bord d'une source, dans un bocage plein d'ombre et de fraîcheur, Zéphyre, sous les traits d'un enfant, se tient des deux mains aux branches de deux arbres jumeaux. Son corps est légèrement infléchi ; il penche sa jolie tête bouclée et regarde son image dans le pur miroir, qu'il effleure de son pied droit. Il a replié sa jambe gauche et semble

sourire de la fraîcheur de l'eau. Une légère draperie bleue flotte en arrière autour de lui. La figure, d'un galbe délicieux, d'une exquise et délicate beauté, éclairée d'une lumière mystérieuse, se détache sur le fond obscur du paysage, se modèle par larges plans au moyen de demi-teintes légères, sans aucun de ces excès d'ombre auxquels Prud'hon n'avait que trop souvent recours. L'exécution est fine, moelleuse et cependant d'une remarquable fermeté. L'ensemble, parfaitement harmonieux, est revêtu des plus exquises séductions de la couleur. Il est impossible d'exprimer la grâce touchante, la candeur, l'innocence de la jeunesse avec plus de bonheur. Je n'oublierai jamais le jour où je vis ce tableau pour la première fois. J'en avais les larmes aux yeux. Il est de ceux qui laissent un trait dans le cœur[1].

Prud'hon avait fait de ce tableau une ravissante esquisse[2], que l'on pourrait même regarder comme

1. Le *Zéphyre qui se balance* fut acheté à Prud'hon par le comte Sommariva. Il fut adjugé à sa vente (19 février 1839) à M. Guénin qui l'a légué à M. Valpinson, à qui il appartient aujourd'hui. — Les reproductions de cet ouvrage sont nombreuses. Nous ne citerons que la grande gravure que Laugier fit pour la société des Amis des Arts, celle en petite dimension par Pitaux, publiée par Janet, et la charmante lithographie de Grévedon.

2. Cette esquisse, qui a appartenu longtemps au comte d'Espagnac, fait aujourd'hui partie de la collection de M. Richard Wallace.

une répétition en petit. Il l'offrit au comte de Forbin, qui appréciait vivement son talent, comme il résulte de la lettre suivante :

« *Paris, ce 5 août 1818.* — Monsieur le comte, j'ai eu bien du regret de n'avoir pas eu le bonheur de vous trouver chez vous ce matin. Je voulais répondre de vive voix aux expressions affectueuses que vous me prodiguez dans votre gracieuse lettre, avec une effusion si franche et si amicale que j'en suis vivement pénétré. Je voulais vous dire de plus que le prix que j'attache surtout au modeste don que vous avez bien voulu recevoir de moi (l'esquisse de *Zéphyre*) est l'assurance de votre part d'une bienveillance que je m'estimerais heureux de pouvoir entretenir. Veuillez croire que c'est mon vœu le plus cher, et que, si le cœur vous portait d'inclination pour moi, le mien allait d'affection au-devant du vôtre. C'est un sentiment que conservera pour la vie votre tout dévoué.

« PRUD'HON [1]. »

Deux autres ouvrages restés à l'état d'ébauches, qui représentent de ces scènes qu'affectionnait Pru-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Boutron.

d'hon, antiques par le sujet ainsi que par la simplicité et par l'ampleur, mais profondément modernes par l'interprétation et qui me paraissent appartenir aussi à ce moment de pleine maturité, méritent d'être signalés. L'un, *Vénus, l'Amour et l'Hyménée,* dont on possède un magnifique dessin et une peinture en grisaille [1], semble être la traduction plastique de quelques beaux vers d'André Chénier. Mais le peintre n'avait pas besoin du poëte. C'est bien dans sa fertile et délicate imagination qu'il puisait ces motifs d'une beauté si étrange, si touchante, si exquise. Vénus est assise sur un lit antique, le corps de profil, la tête presque de face. Un bel adolescent, qui figure l'Hyménée debout derrière elle, élève d'une main le flambeau et réveille de l'autre l'Amour, accoudé et endormi sur les genoux de la déesse. Je renonce à dire ce qu'il y a de volupté délicate et pudique dans ce corps aux formes superbes, de tendresse, de séduction dans l'expression enivrée de la tête. Il y a des tableaux qui n'inspirent que de l'admiration, il y en a d'autres qui préoccupent, qui captivent, qui font longtemps rêver, et celui-ci est du nombre.

La seconde composition, *Vénus au bain,* est d'un

1. Le dessin appartient à M. Eudoxe Marcille, la peinture à M. Cottinet.

caractère moins grandiose. C'est la grâce qui y domine. La jeune fille qui a usurpé le nom de la déesse, le bras droit appuyé à la roche sur laquelle elle est assise, retenant de l'autre main par un mouvement de la plus charmante invention les flots de sa lourde chevelure, le corps ainsi penché de côté et en avant, s'apprête à descendre dans la source pure. A droite, au second plan, trois Amours viennent de cueillir un gros bouquet de fleurs qu'ils regardent. A gauche, sur le devant, deux autres enfants se penchent sur l'eau, où ils vont entrer avec Vénus. La lumière, venant de haut, effleure toutes ces figures selon le procédé généralement employé par Prud'hon et les éclaire de la manière la plus capricieuse et la plus inattendue. Ce joli tableau n'est pas entièrement terminé, mais il a tant de charme et d'agrément qu'il mérite d'être cité parmi les compositions remarquables de Prud'hon[1].

1. Cet ouvrage qui faisait partie de la collection du comte de Morny appartient aujourd'hui à M. Dalloz. Il a été lithographié par Boilly et gravé par Flameng pour la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er mai 1863, sous le titre de l'*Innocence*. Il est généralement connu sous le nom, tout à fait impropre à mon sens, de *Vénus au bain*. Il me paraîtrait plus naturel de l'appeler simplement : *Nymphe* ou *Jeune fille au bain*. — M. Mahérault possède un charmant dessin, variante intéressante de cette composition. La jeune fille est debout, la main droite appuyée au rocher, la gauche repliée sur la poitrine et retenant la draperie.

Il me paraît probable que *le Zéphyre* obtint un succès qui ne pouvait guère manquer à un ouvrage aussi gracieux et d'une exécution parfaite. Cependant les événements politiques étaient si graves, que la critique s'en occupa très-peu, et qu'il n'est pas même mentionné dans le compte rendu du Salon de 1814 au *Journal des Débats*. Mais le mérite de Prud'hon était généralement reconnu, et Mlle Mayer l'engageait vivement à se présenter à l'Institut. Prud'hon répugnait à faire les démarches nécessaires, et il paraît qu'il se refusa absolument, malgré les instances de son amie, à solliciter directement les voix des académiciens. Cependant, comme transaction, il se décida à écrire au président de l'Académie la lettre suivante, dans laquelle il pose sa candidature :

« *Paris, ce 24 janvier 1815.* — Monsieur le président, mon vœu a été pour le rétablissement de l'Académie; instruit de son existence, soit par la réponse du roi à la députation de ses membres, soit par le rassemblement de ceux-ci et des amateurs honoraires qui y sont attachés, j'ai désiré en faire partie, et, dans la confiance que l'accès m'en serait ouvert par quelque droit au talent, j'ai osé prétendre à l'honneur d'y être admis.

« Veuillez donc, Monsieur le président, présenter mon vœu à l'assemblée des hommes de mérite qui vous ont mis à leur tête. S'il est agréé, je me tiendrai pour très-honoré d'être reçu parmi eux.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le président, dans le sentiment de la plus parfaite considération, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, *p.*
« Chev^er de la Légion d'honneur[1]. »

Il paraît que cette tentative ne réussit pas, car Prud'hon ne fut admis que le 22 septembre 1816, à la place de François-Adrien Vincent, mort le 3 août précédent.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'à partir du commencement de la Restauration le talent de Prud'hon subit un affaiblissement marqué. Il fait moins d'ouvrages importants, et ces ouvrages, sans être indignes de lui, trahissent l'incertitude, le découragement, disons le mot, l'amoindrissement des facultés pittoresques. Sous le rapport et de la conception et de l'exécution, ils sont fades ou violents, et les excès dans un sens ou dans l'autre dénotent une décadence relative que l'âge de l'artiste ne suffit pas à expliquer. Prud'hon n'était certainement pas

1. L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

destiné à fournir une très-longue carrière. Il était un de ces astres qui ne parcourent qu'un petit arc du ciel et ne brillent que quelques instants de tout leur éclat. Sa nature était exquise, mais délicate. Cependant les événements publics aggravèrent sans doute l'état de choses que je constate. Prud'hon n'était pas un homme politique, tant s'en faut. Il vivait exclusivement pour et par son art. Mais on peut cependant supposer que la chute de l'empire lui porta un coup très-sensible. Dans sa jeunesse il avait embrassé avec toute l'ardeur de sa généreuse nature les idées révolutionnaires, comme nous le prouvent ses nombreux dessins républicains et les inscriptions qui les accompagnent. Puis, comme la plus grande partie de sa génération, il s'était laissé éblouir et séduire par les gloires de l'empire. C'est sous le règne de Napoléon que son talent et sa réputation avaient grandi. Il s'était attaché à un régime dont il n'avait certes pas à se plaindre, et qui l'avait même assez vivement apprécié. Il vit donc le retour des Bourbons avec une inquiétude et un chagrin qu'il témoigna clairement en exigeant que son fils Eudamidas, alors élève de l'École polytechnique, donnât sa démission, afin de ne pas servir la royauté restaurée. Lié avec le comte de Forbin, il ne rompit cependant pas avec l'administration, dont il accepta

même quelques commandes; mais il se retira de plus en plus de la lice, et se consacra presque exclusivement aux portraits qu'on lui demandait de tous côtés, et dans lesquels il garda toute sa supériorité jusqu'à la fin de sa vie. Il revint aussi à son sujet de prédilection et fit l'*Andromaque et Pyrrhus*, grand tableau que l'on a revu sans plaisir à la vente de M. Laperlier[1]. Les éléments pittoresques en sont pourtant excellents, mais les forces de l'artiste ont trahi ses intentions. L'exécution incohérente, inégale, laisse à peine apercevoir la grandeur de la disposition, le caractère pathétique des expressions, toutes ces beautés si frappantes, si touchantes que l'on trouve dans la plupart des ouvrages de Prud'hon. M. Laperlier pense que l'*Andromaque* avait été commandée à Prud'hon par Marie-Louise, comme le prouveraient une mention du catalogue de la vente qui fut faite après le décès de l'artiste et la lettre suivante, du chargé d'affaires de l'ex-impératrice :

1. Prud'hon a fait aussi une belle composition qui représente *les Adieux d'Hector et d'Andromaque*. Andromaque, aux pieds d'Hector armé, lui présente le petit Astyanax, qui tend les bras à son père. Un esclave pleure sur l'escalier à droite; à gauche, un vieillard est prosterné près de la statue de la déesse. Cet important dessin, à la pierre noire avec quelques rehauts de blancs, appartient à M. Chaix-d'Est-Ange.

« Je regrette infiniment, Monsieur, de n'avoir pas eu plus tôt une occasion de me rappeler à votre intérêt, et de vous informer que j'avais eu l'honneur de remettre à Sa Majesté l'impératrice la lettre que vous m'aviez donnée pour elle.

« Sa Majesté apprécie vos sentiments, et m'a fait l'honneur de me charger de vous en remercier de sa part et de vous prier de lui envoyer votre tableau dès qu'il serait achevé.

« Je saisis avec bien du plaisir cette circonstance, Monsieur, pour vous renouveler l'assurance de mon bien sincère attachement, et pour vous offrir, ainsi qu'à votre aimable disciple ou collaborateur, mes vœux de bonne année pour tout ce qui peut vous rendre heureux. Veuillez être bien convaincu de leur sincérité, ainsi que de celle de tous les sentiments que je vous ai voués, et avec lesquels je vous prie de me croire, Monsieur, votre très-humble serviteur.

« BALLOUHEY.

« Schœnbrunn, ce 8 décembre 1814[1]. »

Quoi qu'il en soit, Prud'hon garda son tableau, qui ne parut pas au Salon de 1817, malgré la mention qui en est faite dans le livret. Il fut exposé

1. L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

à celui de 1824, un an après la mort de l'artiste[1].

L'*Assomption de la Vierge* fut commandée à Prud'hon en 1816 par l'administration, pour la chapelle des Tuileries. On connaît cette grande page, qui est loin d'être une des meilleures compositions de l'auteur. La Vierge, la tête couronnée d'étoiles et les bras levés vers le ciel, s'élance dans l'espace, soutenue par cinq archanges. Elle est vêtue d'une robe blanche à ceinture d'or ; une draperie bleue flotte à la hauteur des bras et revient en avant couvrir les genoux et les jambes. Dans le fond, une multitude d'anges contemplent et adorent la mère du Christ. On trouve certainement de grandes beautés dans cet imparfait ouvrage. Quoique trop long, l'archange à droite est élégant et charmant ;

1. Lorsque Prud'hon mourut, le tableau d'Andromaque n'était pas achevé. M. Voïart (*Notice*, etc., p. 24) le dit d'une maniere très-précise, et ce renseignement est confirmé par le catalogue de la vente, après décès de Prud'hon, qui porte « qu'une partie des accessoires et quelques draperies ne sont pas terminés. » M. de Boisfremont passe avec raison, croyons-nous, pour avoir travaillé à l'*Andromaque*, mais il est faux qu'il en ait changé la composition, comme on l'a prétendu. Nous n'en voulons pour preuve que la délicieuse esquisse de la main de Prud'hon, qui a appartenu au poëte anglais Rogers, à M. Van Cuyck et que l'on a revue en 1868 à la vente Marmontel. Le tableau appartient aujourd'hui à M. Paradis.

son bras qui soutient la Vierge est exécuté de main de maître, et il serait facile de relever d'autres détails excellents. Cependant il me paraît incontestable que, dans ce tableau, Prud'hon est resté au-dessous de lui-même. L'ensemble manque de grandeur et, sous le rapport du style, laisse beaucoup à désirer. Les figures sont vides; la draperie bleue, d'un ton déplaisant, a beaucoup trop d'importance; les pieds des anges et ceux de la Vierge sont de l'effet le plus désagréable; l'exécution est flasque, sans vigueur, sans accent. En somme, il ne faut pas se le dissimuler, Prud'hon a fait là une excursion malheureuse hors de son terrain naturel, et ce tableau, qui a, du reste, beaucoup souffert, est au nombre de ses moins heureuses productions. Prud'hon ne comprenait pas ce genre de sujets. Le sentiment mystique lui fait absolument défaut. Voyez sa tête de Vierge : elle est jolie, mais c'est la tendresse, la grâce, bien plus que l'expression religieuse, qui dominent, et s'il a réussi dans ses deux admirables compositions du *Christ portant sa croix* pour l'imitation de Jésus-Christ et du *Christ sur la croix*, du musée du Louvre, c'est parce qu'il les a empreintes du caractère pathétique, dramatique, qu'il entendait admirablement.

Cependant il serait injuste de reprocher trop dure-

ment à Prud'hon les défauts de cet ouvrage : il n'en est coupable qu'à moitié, car il ne lui a été permis d'exécuter ni l'une ni l'autre des deux belles compositions qu'il avait d'abord conçues. On possède deux importants dessins du plus original de ces projets[1]. Marie, soutenue par une nuée de petits anges, est vue de profil et s'élance les bras tendus, vers la sainte Trinité que l'on voit à gauche, dans le haut du tableau. Dans le bas, les archanges l'adorent et la célèbrent. L'autre variante, qui représente Marie montant au ciel, soutenue par deux grands archanges avec une ronde d'anges dansant au-dessous, qui servait de base au groupe principal et dissimulait la partie la plus malheureuse de la composition, est beaucoup plus connue. C'est probablement à ce projet que Prud'hon s'était fixé, car outre un assez grand nombre de dessins il en fit trois ou quatre esquisses[2]. Ces figures d'enfants nus, qui ressemblent autant à des Amours qu'à des anges, il faut en con-

1. On a revu ces beaux dessins à la vente de M. de Boisfremont fils.

2. Deux de ces esquisses sont importantes. Elles appartiennent au Musée de Cherbourg (venant de M. Henry) et à M. Richard Wallace (venant de la vente Paul Perrier.) C'est d'après l'une d'elles qu'a été faite la gravure à l'aqua-tinta de Debucourt. — M. Marcille possède aussi une charmante petite maquette de cette composition.

venir, alarmèrent la pudeur de la grande aumônerie, qui refusa ce projet. Le peintre, gêné, mécontent, exécuta sans entrain un ouvrage qu'il avait probablement entrepris sans beaucoup de plaisir, et dans lequel il ne pouvait pas suivre son inspiration.

L'*Assomption de la Vierge* fut exposée en 1819[1], puis placée au-dessus du maître-autel de la chapelle des Tuileries, où elle resta jusqu'en 1848. Elle fait partie des collections du Louvre depuis cette époque.

Nous possédons deux lettres de Prud'hon relatives à cet ouvrage, et qui fixent bien nettement la date de son exécution. Elles sont adressées à M. de Forbin, directeur des musées :

« *Paris, le 17 août 1816.* — Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'esquisse du tableau de l'*Assomption de la Vierge* pour la chapelle du roi est terminée, et, d'après ce qui a été arrêté que l'on toucherait le premier tiers du prix de ces sortes d'ouvrages lorsqu'on en serait là, j'ose vous prier, Monsieur le comte, de vouloir bien donner des ordres pour que ce premier payement me soit fait. Je serai d'autant plus sensible à cette marque d'obli-

1. Ce tableau fut payé 6,000 fr. à Prud'hon.

geance que je n'ignore pas l'intérêt que vous portez aux artistes, et combien vous vous plaisez à leur être agréable.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, Monsieur le comte, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON, *peintre,*
« Cr de la Légion d'honneur[1]. »

La seconde lettre au comte de Forbin nous fournit une indication précieuse à l'égard de ce plafond du grand escalier du Louvre dont j'ai parlé plus haut, et dont Prud'hon ne fit que l'esquisse :

« *Paris, le 5 avril 1818.* — Monsieur le comte, le tableau de l'*Assomption* pour la chapelle du roi étant avancé, et l'esquisse coloriée du plafond de l'escalier du musée terminée, désirant obtenir le payement du second tiers du plafond, je me permets de vous en adresser la demande. Persuadé de tout l'intérêt que votre obligeance voudra bien y apporter, j'ose me flatter de son succès.

« Veuillez, Monsieur le comte, en agréer à l'avance toute ma gratitude, ainsi que l'expression des sentiments de la plus parfaite considération. J'ai

1. L'original de cette lettre appartient à M. Gauthier La Chapelle.

l'honneur d'être avec respect, Monsieur le comte, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« PRUD'HON[1]. »

Je n'ai pas eu jusqu'ici l'occasion de parler avec détail de quelques importantes compositions dont Prud'hon faisait les esquisses et les études, et que Mlle Mayer exécutait en grand avec son concours et signait. Deux de ces ouvrages surtout que Roger a gravés peuvent donner une idée de ces travaux faits en collaboration, et où il est difficile de distinguer la main du maître de celle de l'élève. Ce sont : l'*Amour séduit l'Innocence*, le *Plaisir l'entraîne, le Repentir suit*, et l'*Innocence préfère l'Amour à la richesse*. L'*Amour séduit l'Innocence* appartient à la jeunesse de l'artiste, car sur une feuille détachée de l'un des carnets que Prud'hon rapporta de Rome, on en trouve le motif, qu'il se borna à développer et à compléter. Sous les grands arbres d'une forêt, l'Amour tient embrassée du bras droit une jeune fille, dont il caresse de l'autre main le menton. En avant de ce groupe, un enfant qui représente le Plaisir entraîne l'imprudente, dont il a saisi la draperie et jette des fleurs sous les pas des amants. Une admirable figure de femme, qui sym-

1. L'original de cette lettre appartient à M. Boutron.

bolise le Repentir, suit en pleurant. Prud'hon fit de cette composition une charmante esquisse, où les figures sont à mi-corps, comme dans le croquis[1], et il termina le tableau ébauché par Mlle Mayer[2]. Dans

1. Le croquis et l'esquisse appartiennent à M. His de La Salle. C'est cette dernière qui fut vendue à M. Hyacinthe Didot et qui est mentionnée dans la note de Roger que l'on trouvera plus loin. Dans le croquis, les têtes sont de face. Ce précieux dessin porte cette inscription de la main de Prud'hon : « l'Amour, la Frivolité, le léger Badinage; le Repentir qui les suit. »

2. La note suivante du graveur Roger, écrite derrière un des dessins mentionnés qui appartient à M. Charpentier, nous fournit des détails pleins d'intérêt sur les rapports des peintres, des graveurs et des marchands à cette époque. Cette note a été écrite en 1816 au plus tôt, car y il est parlé de lithographie, et ce n'est que de cette année que ce procédé fut employé en France.

« Note explicative de l'origine et du résultat de la planche gravée : *l'Amour séduit l'Innocence,* le *Plaisir l'entraîne, le Repentir suit,* exécutée d'après plusieurs dessins de Prud'hon représentant cette allégorie, par B. Roger.

« Dans le principe, et semblable à une association qui avait eu lieu entre mon maître L. Copia, Constantin et Prud'hon pour la planche gravée de l'*Amour réduit à la raison,* il me fut proposé de graver un dessin commencé à la plume et un autre terminé sur papier blanc aux crayons blanc et noir de ce sujet ; les bénéfices devaient se partager par tiers, moyennant la mise de fonds, peu considérable, et moi l'emploi de mon temps pour ma part. D'après cet arrangement, je fis l'eau-forte d'après lesdits dessins. L'affaire traîna pour d'autres travaux, et de ce que l'on jugea nécessaire

l'*Innocence préfère l'amour à la richesse*, la jeune fille est appuyée sur l'Amour, qu'elle étreint de son bras, et près duquel elle semble venir chercher un abri contre les séductions de la Richesse, représentée par une femme qui tient un coffret d'où elle tire des bijoux qu'elle lui offre. En arrière des deux amoureux gambade maître Cupidon, qui joue avec les

de faire un autre dessin des figures principales. Ce dessin se fit attendre. Constantin voulut se retirer de l'association, et il fut remboursé de quelques avances par le peintre et le graveur. Prud'hon me fournit deux dessins : le premier, d'après nature, du groupe de l'*Amour et l'Innocence*, et le second, la figure du *Repentir*. Je recommençai la gravure à l'eau-forte de ces trois figures, et enfin la planche fut terminée, partie sur les deux premiers dessins et sur les nouveaux. Un peu avant l'impression de cette planche et du pendant que j'avais précédemment gravé pour Mlle Mayer, élève de Prud'hon, celui-ci étant sur le point de marier sa fille, me proposa de me vendre la moitié de la planche gravée et son droit d'auteur. J'acceptai et lui payai le prix de 3,668 francs pour l'estimation de la moitié et son droit d'auteur. Son élève me pria de trouver un acquéreur pour le pendant; je trouvai un ami qui lui paya cette planche 6,000 francs, le même prix que j'avais reçu pour la graver. Je restai seul propriétaire de ladite planche et je la mis en vente, conjointement avec le possesseur du pendant, mon nouvel associé. La réussite ne répondit pas à nos vœux. Mon ami ne retira que la moitié de son argent et moi au plus celui que j'avais remis à Prud'hon. En y comprenant les épreuves dont j'ai fait cadeau, mon travail est à peu près perdu et ne se trouve représenté que par une planche en grande partie usée,

courroies de son carquois. L'attitude de la jeune fille, qui se presse contre son jeune protecteur, est ravissante; mais on remarquera que cet ouvrage, de même que la plupart de ceux dont Prud'hon n'est pas l'unique auteur, a un caractère académique très-marqué; d'où il faut conclure que Mlle Mayer subis-

et le reste d'un tirage au nombre à peu près de 250 épreuves, qui sont maintenant, par le non-succès, de très-peu de valeur.

« Dans mon arrangement d'acquisition avec Prud'hon, afin d'être à l'abri des contrefacteurs en gravures et lithographies des autres productions du même sujet, dont il avait disposé sans aucune réserve, il me laissa nanti du dessin commencé à la plume comme antérieur à tous les autres, pour assurer ma propriété. En effet, quelques années après, M. Saint, peintre en miniature, membre de la Société des Amis des Arts, proposa à la Société son tableau pour faire graver de nouveau. Je fus prévenu à temps. Je vis M. Saint et lui fis voir que la propriété sur cette production de Prud'hon m'était depuis longtemps acquise, et le projet fut immédiatement abandonné.

« Il existe de ce sujet allégorique :

« 1° Un dessin commencé à la plume, non terminé, dans mon portefeuille;

« 2° Un dessin sur papier bleu, vendu à M. Brunet, architecte ;

« 3° Une esquisse peinte sur bois, demi-figures, vendue à M. Hyacinthe Didot;

« 4° Deux dessins sur papier blanc : 1° le groupe de l'*Amour et l'Innocence,* vendu à Mme Pendoux; 2° la figure du *Repentir,* vendue à M. Jules Renouard;

« 5° Un tableau peint sur toile, commencé par Mlle Mayer et fini par Prud'hon, vendu à M. Saint, peintre. »

sait plus docilement que son maître l'influence des idées dominantes[1].

Comme pour l'ouvrage précédent, Prud'hon fit une belle esquisse de cette composition[2], ainsi que plusieurs études. Le tableau est entièrement de la main de Mlle Mayer, et la gravure même porte son nom.

C'est pendant les dernières années de l'empire, que Prud'hon peignit l'admirable tête de *Io* dans le tableau *Jupiter et Io* par le Corrège, que possède le musée de Berlin[3]. On sait que, dans un accès de

1. Roger nous apprend (*catalogue manuscrit*) que ces deux tableaux exposés au Salon de 1810 valurent à Mlle Mayer une médaille d'or.

2. Elle appartient à M. Camille Marcille. Il existe un dessin au crayon noir à M. Laperlier, et un autre dessin avec des rehauts à M. Power.

3. Le tableau de *Jupiter et Io* du Musée de Berlin a beaucoup occupé la critique. Son histoire est intimement liée à celle de deux autres ouvrages du Corrége, *la Danaé* et *la Léda,* et l'on ne peut parler de l'un de ces tableaux sans parler des autres. Voici, je crois, ce qu'on peut dire de plus précis sur ce difficile sujet. Vasari nous apprend que le Corrége peignit *la Danaé* et *la Léda* pour Frédéric II, duc de Mantoue, qui en fit cadeau à Charles V, lorsque ce dernier se fit couronner à Bologne en 1530. En 1648, les deux pendants faisaient partie de l'importante collection de tableaux et d'objets précieux que l'empereur Rodolphe II avait réunie à Prague. Les Suédois commandés par Königsmark ayant enlevé d'assaut, le 26 juillet 1648, la capitale de la Bohême, s'emparèrent de 363 tableaux qu'ils transportèrent à Stockholm. Il n'est pas cer-

dévotion, le duc d'Orléans, fils du régent, avait fait mutiler cette figure, et lorsqu'en 1808 Napoléon eut envoyé ce tableau à Paris, on pensa avec raison que le peintre français était plus capable qu'aucun autre de compléter l'œuvre du maître ita-

tain que *l'Io* fit partie du butin, car bien qu'on sache qu'une *Io* du Corrège et son pendant, *Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter*, appartenaient dès le commencement du XVIIe siècle aux collections impériales, comme deux tableaux du Corrège représentant ces sujets se trouvent aujourd'hui dans la galerie du Belvédère à Vienne, on peut supposer que ces peintures ont échappé au pillage, et à moins que l'empereur Rodolphe n'ait possédé deux exemplaires de *l'Io*, il est probable que celle qui nous intéresse ne provient pas du palais de Prague. Quoi qu'il en soit, ce tableau appartenait, aussi bien que *la Danaé* et *la Léda*, à la collection de Christine de Suède, qui, malgré la réputation qu'on lui a faite, savait si peu apprécier le mérite des ouvrages d'art, que, pendant quelque temps, *la Danaé* et *la Léda* servirent de contrevents à une porte ou à une fenêtre des écuries royales. Ce fut Sébastien Bourdon qui, ayant été nommé premier peintre de la reine, reconnut la valeur de ces belles peintures, et les fit placer dans la collection royale. Lorsque plus tard, après avoir renoncé au trône et embrassé le catholicisme, Christine se retira à Rome elle y emporta ses tableaux qui, à sa mort, survenue en 1689, devinrent la propriété de don Silvio Odescalchi, duc de Bracciano; ses héritiers les vendirent au Régent. Son fils, scandalisé de l'expression voluptueuse de ces tableaux, prit la résolution de les détruire. Il commença par enlever et par brûler les deux têtes de *l'Io* et de *la Léda*, coupa ce dernier tableau en trois morceaux et abandonna le tout à Antoine Coypel, directeur de sa galerie, qui

lien, et cette restauration est en effet un chef-d'œuvre.

J'avais l'intention de parler avec quelque détail des portraits exécutés par Prud'hon. J'y ai renoncé. Les nombreux ouvrages de cette nature qu'il a faits à toutes les époques de sa vie sont pour la plupart inconnus

obtint l'autorisation de réparer ces deux toiles en supprimant la main par trop visible de Jupiter et en donnant à *Io* une marotte pour en faire une personnification de la Folie. En 1752, après la mort de Coypel, les deux tableaux ainsi restaurés furent vendus publiquement et acquis par un M. Pasquier, député du commerce de Rouen, *l'Io* pour 5,602 fr. *la Léda* pour 16,050 fr. En 1755 ils figurèrent à la vente après décès de cet amateur et furent achetés pour le compte du grand Frédéric, qui les fit placer à Potsdam; *la Léda* monta au prix de 21,060 fr. C'est là que l'empereur Napoléon les vit, en 1808. Il s'en empara et les envoya à Paris. Ils furent rendus en 1815 avec les autres objets enlevés aux collections étrangères. C'est probablement en 1813 ou 1814 que Prud'hon fut chargé de refaire la tête de *l'Io* peinte par Coypel (d'autres disent par Deslyon), car les souvenirs de Mme Tastu, qui la lui a vu exécuter, ne peuvent remonter plus haut. Prud'hon s'acquitta de cette tâche difficile de la manière la plus distinguée, et cette tête est certainement la plus belle partie du tableau. *La Léda,* malgré les mutilations qu'elle a subies et une restauration de Schlesinger qui peignit, il y a vingt-cinq ans environ, une nouvelle tête à la figure principale, est regardée avec raison comme l'un des bons ouvrages du Musée de Berlin. On peut voir dans la salle du conseil de la mairie de Versailles une copie de ce tableau, exécutée par Stiemart lorsque l'original était encore intact. Quant à *la Danaé*, elle resta longtemps méconnue chez un marchand de Londres, à qui le prince Borghèse l'acheta pour un morceau de pain.

du public, et leur description serait fastidieuse et inutile. Ils ont d'ailleurs des caractères que l'on peut indiquer d'une manière générale, et leurs qualités découlent directement du genre de talent de Prud'hon, qui devait être et qui fut en effet un portraitiste excellent. Ses portraits de femmes surtout sont remarquables. Et ce n'est pas sans raison, car nul ne sut mieux que lui surprendre l'expression mobile de son modèle, saisir son caractère intime, moral pour ainsi dire, ses nuances les plus délicates et les plus fugitives. Il était lui-même sensible, impressionnable, rêveur, et il donne aux physionomies un cachet tout particulier : quelque chose de mélancolique et de doux, de tendre et d'ému qui touche profondément. Il fixe sur sa toile ce souffle, ce rien, ce tout : l'âme humaine.

Prud'hon aimait la campagne. Toutes les fois que son travail le lui permettait, il s'échappait et allait passer, avec Mlle Mayer, quelques jours ou quelques semaines aux environs de Paris. A la fin de 1820, il était dans la forêt de Compiègne, d'où il écrit à son ami Constantin :

« *De Saint-Nicolas dans la forêt de Compiègne, ce 5 8bre 1820.* — Je te félicite de tout mon cœur, mon cher Amédée, sur l'alliance heureuse que tu dois

contracter avec ton aimable cousine et qui fera, je n'en doute pas, le bonheur à tous deux. Dis bien à ta chère future toute la part que j'y prends, et combien je souhaite que votre félicité mutuelle soit longue et inaltérable. Le mariage est un lien bien doux lorsque les convenances du cœur s'y trouvent : il fait le bonheur continuel de la vie, et je désire que la vôtre se passe sans trouble et sans nuages.

« Tu me demandes, mon ami, une chose qui me paraît difficile à effectuer. Je ne retournerai à Paris que dans les premiers jours de novembre. Serait-il assez tôt pour ce que tu souhaites de moi? M'envoyer les dessins à Compiègne! ils ne pourraient me parvenir dans la forêt qu'un samedi, car de toute la semaine c'est l'unique jour où il y ait des occasions pour la ville. Tu dois voir que cela mènerait bien loin et te mettrait en frais trop considérables, je crois, à raison de la valeur des objets. Tu feras là-dessus ce que tu jugeras à propos; je suis toujours à ton service pour tout ce qui peut t'être utile ou agréable. Ton père signait pour moi les dessins de moi qui lui tombaient dans les mains, car jamais je n'en ai signé aucun. Si ceux dont tu me parles, tu les reconnais de moi, rien ne t'empêche d'en faire autant; de plus, tu as ma signature au bas de ma lettre : elle peut te servir de type. Tu dois croire

que je trouverai bon tout ce que tu feras. Embrasse ton aimable future pour moi; assure-la bien de tout l'intérêt que je prends à son bonheur. Présente à ta chère maman mon attachement respectueux. Mes amitiés à ton frère, et ne m'oublie pas auprès de toute la famille. Reçois pour ta part mes embrassements et l'assurance de mon amitié.

« PRUD'HON.

« Mlle Mayer te fait son compliment sur l'aimable lien que tu contractes. Elle te prie de présenter ses civilités amicales à ta maman et à ta chère future[1]. »

Prud'hon revient à Paris tout plein de ces sentiments affectueux. Il était reposé, rafraîchi, heureux de son propre bonheur et de celui des autres. Il reprit tranquillement ses travaux, sans que rien pût lui faire prévoir la catastrophe qui allait l'atteindre dans ce qu'il avait de plus cher, et le frapper mortellement lui-même.

1. L'original de cette lettre appartient à Mme Amédée Constantin. — Amédée Constantin était le fils de Guillaume-Jean Constantin, l'un des plus anciens amis de Prud'hon, à Paris.

III.

En 1821, Mlle Mayer avait quarante-six ans. Elle était arrivée à cette époque pleine de périls pour les femmes où les chagrins, les inquiétudes, les contrariétés même peuvent agir d'une manière funeste sur la santé déjà profondément ébranlée, et conduire les esprits les plus fermes et les plus sains jusqu'aux limites de la folie. Depuis quelque temps, une sombre mélancolie, dont elle ne sortait que pour se livrer à des emportements sans motifs, à des accès de jalousie ou de tendresse, à une surexcitation, à une exaltation de sentiment, à une incohérence dans ses propos et dans ses manières, qui remplissaient ses amis d'une anxieuse appréhension, s'était emparée d'elle. Par moments sa raison revenait lucide et complète; mais les efforts qu'elle faisait pour cacher à Prud'hon son état maladif et le trouble de son âme ne faisaient qu'aigrir le mal et l'envenimer davantage. Cependant, si on ne regarde qu'à l'extérieur, ses vœux étaient comblés, car elle avait atteint le but poursuivi avec une si touchante et une si persévérante affection : Prud'hon était célèbre, honoré, admiré, entouré d'amis de son choix et de

disciples dévoués. Elle menait avec lui une vie calme, retirée, consacrée au travail; cette existence laborieuse et tranquille que les gens de bien rêvent pour leurs dernières années. Une circonstance toute fortuite vint donner la forme d'une idée fixe et un corps aux vagues agitations de son esprit et déterminer sa fatale résolution.

J'ai dit que Mlle Mayer avait, à titre d'artiste, un logement à la Sorbonne, voisin de celui de Prud'hon; les apparences, au moins vis-à-vis du monde, étaient ainsi sauvées. Or, au commencement de 1821, l'administration, faisant droit aux réclamations de la Faculté de théologie, qui demandait qu'on rendît l'antique monument à sa destination première, signifia aux artistes qu'ils eussent à quitter dans un bref délai les appartements et les ateliers qu'ils occupaient[1]. Cet ordre consterna Mlle Mayer. A la Sor-

1. Les artistes expulsés reçurent une indemnité, comme le prouve la lettre suivante adressée probablement à un chef de division du ministère de l'instruction publique :

« Paris, ce 17 décembre 1821. »

« Monsieur,

« D'après une décision du conseil royal de l'instruction publique, les personnes qui habitaient la Sorbonne et qui doivent recevoir une indemnité de logement pour en être sorties, ne pourront toucher le montant de chaque semestre de cette indemnité qu'en vertu

bonne elle pouvait, sans blesser gravement les convenances, continuer à vivre avec Prud'hon ; mais elle sentait parfaitement qu'en habitant avec lui dans des conditions ordinaires, elle afficherait une liaison qui n'était connue que de ses amis et d'un petit nombre de personnes, et lui donnerait une publicité fâcheuse pour l'homme à qui elle avait consacré sa vie, et dont s'alarmait son âme délicate et fière. D'autres consi-

d'un certificat du ministre de l'intérieur, qui constate qu'on n'a pas obtenu du gouvernement d'autre logement en dédommagement de celui que l'on possédait; d'après cela, obligé de produire tous les six mois ce certificat demandé, puis-je me flatter, Monsieur, que l'obligeance que vous m'avez toujours montrée voudra bien se prêter à cette circonstance, et que vous aurez la bonté de me faire donner le certificat nécessaire pour recevoir dans les premiers jours de janvier prochain le quartier échu?

« Tous les six mois je vous présenterai ma réclamation, et régulièrement, Monsieur, de six mois en six mois j'oserai mettre votre condescendance pour moi à contribution; veuillez ne pas trop vous en effrayer, et croire que je serai sensible à cette nouvelle marque de votre bienveillance, qui ne se lasse jamais lorsqu'il s'agit d'obliger.

« Veuillez donc, Monsieur, recevoir favorablement ma supplique, ainsi que l'assurance de ma considération distinguée et de mon entier dévouement.

« PRUD'HON
« rue du Rocher, n° 34.

« P. S. Je me présenterai à votre bureau jeudi prochain[1]. »

1. L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

dérations d'ordre matériel vinrent aggraver cette situation et achever de troubler la raison de la pauvre femme. En venant vivre avec Prud'hon, Mlle Mayer avait apporté et mis dans la communauté avec une généreuse imprudence, sans penser à l'avenir, sans rien calculer ni réserver, les soixante-dix ou quatre-vingt mille francs que lui avait laissés son père. De plus, elle contribuait très-largement par son travail aux dépenses de la maison. Au lieu de tirer aucun profit de sa position, c'est elle qui avait doté la fille de son ami, élevé ses fils, apporté l'aisance dans la maison; de sorte qu'à cet égard, tout au moins, elle pouvait marcher le front haut, sans craindre d'être prise pour une de ces femmes avec qui elle n'avait aucun rapport. Mais nous avons affaire à des artistes : l'économie n'était le fort ni de Prud'hon ni de Mlle Mayer; l'argent s'en allait on ne sait comment, et quoique le petit ménage vécût avec une grande simplicité, lorsqu'au moment de quitter le quartier on eut payé toutes les notes et les petites dettes qui s'étaient accumulées chez les fournisseurs, on s'aperçut qu'il ne restait absolument rien de cette fortune, qui était pour Mlle Mayer à la fois l'indépendance et l'honneur. On pourrait indiquer d'autres circonstances malheureuses qui vinrent s'ajouter à celle que je viens d'énumérer. Malgré le respect dont

Mlle Mayer était entourée par ses amis et par les confrères de Prud'hon, quelques méchants propos parvinrent jusqu'à elle. Une femme de sa société profita de ce moment pour lui donner des scrupules tardifs sur sa liaison. Un vol domestique dont elle fut victime à cette époque l'affecta beaucoup. « Ils ne me laisseront rien, disait-elle, pas même mon linge. » Mal portante et vieillie, elle se vit ruinée, isolée, peut-être délaissée, ou contrainte d'accepter les bienfaits de celui pour qui elle avait perdu sa position dans le monde. Ses idées achevèrent de se brouiller et le moindre prétexte devait suffire pour précipiter l'infortunée dans les dernières extrémités.

Ce prétexte, hélas! se présenta. Le matin du 26 mai 1821, Mlle Mayer était plus souffrante qu'à l'ordinaire. Son médecin, M. Brale, vint la voir et lui trouva l'œil hagard, le front affreusement plissé. Elle avait auprès d'elle une jeune fille de douze ans, son élève[1]. Elle lui donna congé, puis la rappelant, elle l'embrassa tendrement et lui passa au doigt une de ses bagues en lui recommandant de la conserver soigneusement. Elle trouva pourtant la force de monter à l'atelier, et se plaçant en arrière de Pru-

1. Cette jeune fille était Mlle Sophie Duprat, sœur de l'ancien libraire de l'Institut et peintre en miniature. C'est elle qui, dit-on, a posé pour la tête de *l'Ame délivrée*.

d'hon, suivant son habitude, elle se mit au travail. Bientôt on apporta une lettre qui donnait la nouvelle d'une maladie très-grave de Mme Prud'hon. Troublée par ce qu'elle vient d'apprendre, Mlle Mayer garde d'abord le silence. Puis tout à coup, « Prud'hon, dit-elle, si vous deveniez veuf, vous remarieriez-vous? » Le malheureux, ne pensant qu'à la vie affreuse que sa femme lui avait faite, et sans songer au coup qu'il allait porter dans le cœur de son amie : « Ah! répondit-il en se tournant à demi et faisant un geste d'effroi, jamais[1]! » Ce mot fut la goutte d'eau. Mlle Mayer, silencieuse, atterrée, passa dans le cabinet attenant à l'atelier et où Prud'hon avait coutume de s'habiller; elle y prit un rasoir, descendit, traversa la cour, remonta dans l'appartement, entra dans le petit salon, se mit devant la glace, et d'une main sûre se coupa la gorge. La domestique entendit le bruit sourd d'un corps qui tombe; elle accourut, la malheureuse était déjà morte[2].

1. Je tiens ce renseignement et une grande partie de ceux qui précèdent de Mme Belloc, fort liée, pendant les dernières années de leur vie, avec Prud'hon et Mlle Mayer.

2. Extrait de l'acte de décès de Mlle Mayer : « L'an 1821, le 27e jour du mois de mai, dix heures et demie du matin... sont comparus MM. Pierre-Félix Trezel, peintre d'histoire, âgé de trente-huit ans dem^t^ à Paris, rue et maison de Sorbonne n° 11, et Pierre-Jérôme Lordon, peintre d'histoire, âgé de quarante-un ans, dem^t^

On alla aussitôt prévenir les amis de Prud'hon. C'était un samedi. Lui, sans se douter de rien, se préparait à aller à l'Institut. On espérait sauver le premier moment et lui épargner l'épouvantable spectacle. Mais en traversant la cour, il entendit une sorte de rumeur, il vit les visages effarés. Il s'informe; personne n'ose lui répondre. Il se précipite et trouve sa pauvre amie déjà pâle, froide et baignée dans une mare de sang. Son désespoir fut horrible. Il s'était jeté sur le corps, qu'il serrait convulsivement dans ses bras; on ne pouvait l'en arracher. Enfin,

même rue et maison, voisins de la deffunte, lesquels nous ont déclaré que le 26 de ce mois, à deux heures de relevée, Mlle Marie-Françoise-Constance Mayer La Martinière, peintre d'histoire, âgée de quarante-six ans, native de Paris, y demt susdites rue et maison et quartier de Sorbonne, est décédée en lad. demeure, célibataire. (signé) F. Trezel, Lordon. »

— Un procès-verbal dressé par Jn-Franc. Monyer, commissaire de police, en présence de M. Cloquet, médecin, porte : « La demoiselle Mayer (Constance) étant dans l'appartement de M. Prud'hon, artiste peintre, où elle avait une partie de ses effets, Mlle Sophie Duprat élève en peinture de la deffunte venant de la quitter vers les onze heures et de la laisser seule dans cet appartement... se porta deux coups de rasoir dont le dernier pénétra jusqu'au vertèbre cervical... Elle dut mourir sur-le-champ. Elle s'était placée devant une glace pour se porter le 2me coup et était tombée sur le dos, les pieds tournés du côté de la porte de communication. »

1. JAL. *Dictionnaire critique, etc.* Paris, Plon, 1867, p. 850.

M. de Boisfremont arrive et l'entraîne. C'est chez son élève dévoué qu'il passa les deux dernières années de sa vie.

Pendant les premiers mois, la douleur de Prud'hon était d'une telle violence, que ses amis craignaient qu'il ne pût la surmonter. Il était poursuivi de remords et ne pouvait détacher sa pensée de l'horrible scène. C'est moi qui l'ai tuée, répétait-il à chaque instant; c'est ce « jamais. » Oh! ce « jamais! » Puis il tombait dans un morne silence, et on le trouvait assis dans un coin, crayonnant un projet de tombeau pour son amie, qu'il refit plus de vingt fois. Cependant il parut prendre le dessus; on crut qu'il se résignait, mais le ressort était brisé. Quoique sans éclat, sa peine était profonde et sa blessure incurable. Il se laissait doucement finir, comme un homme sûr de son sort et qui n'a plus rien à regretter dans la vie.

Ses amis l'entouraient des soins les plus affectueux. Il était très-sensible à ces témoignages de sympathie et faisait effort pour ne pas être à charge à ses hôtes. Son humeur était égale, quelquefois presque enjouée. Peu à peu il reprit ses habitudes. Il se levait de très-bonne heure, me raconte le fils de M. de Boisfremont, travaillait assidûment, puis, le soir venu, on l'emmenait faire un tour de prome-

nade sur le boulevard extérieur[1]. Lorsque le temps était mauvais, il restait au logis et passait de longues heures à caresser un gros chat qu'il avait pris en affection, et qui s'établissait sur ses genoux.

Le premier soin de Prud'hon fut de terminer *une Famille malheureuse*[2], tableau que Mlle Mayer avait ébauché et auquel elle travaillait au moment de sa mort. Un pareil sujet convenait à la disposition de son esprit, et il voulait consacrer le prix de cet ouvrage au tombeau qu'il comptait élever à son amie. On connaît cette émouvante composition. La scène se passe dans une misérable mansarde : le père de famille mourant est assis près du lit, la tête appuyée

1. M. de Boisfremont demeurait rue du Rocher, 34. — Pour la forme, Prud'hon lui payait une pension de 1,200 francs.

2. *Une Famille malheureuse* a appartenu d'abord à M. Odiot, puis à la duchesse de Berry. Retirée à sa vente au prix de 15,000 fr., elle a été achetée plus tard par M. de Lariboisière. Prud'hon avait grand souci de ce tableau. Il tenait à ce qu'il appartînt à une personne qui saurait l'apprécier. Mme Belloc me raconte à ce propos l'anecdote suivante : M. Belloc, grand admirateur et ami de Prud'hon, se rencontra à l'exposition avec le duc de Fitz-James, amateur fort riche, et lui fit remarquer *une Famille malheureuse*. Le duc témoigna le désir d'acquérir ce tableau n'importe à quel prix et chargea M. Belloc d'en offrir au peintre 15,000, 20,000 fr., enfin la somme qu'il voudrait. Aussitôt, M. Belloc, impatient de lui donner cette bonne nouvelle, se rend chez Prud'hon. « Eh bien, lui dit-il, votre tableau est vendu, mon cher

sur le sein de sa femme, debout derrière lui, et qui le soutient des deux mains. Deux petits garçons, l'un paraissant faire une prière, l'autre la tête sur les genoux de son père, partagent l'affliction de la pauvre femme; une jeune fille, plus âgée, sanglote en cachant sa tête dans son tablier. Prud'hon a mis tout son cœur dans ce tableau. En le voyant, on oublie l'artiste pour ne penser qu'à l'homme désolé qui a traduit sa propre douleur avec une si poignante énergie. *Une Famille malheureuse* fut exposée au Salon de 1822, où elle obtint un très-vif succès, dû certainement à sa valeur artistique, mais aussi à l'émotion excitée par la fin tragique de Mlle Mayer. Prud'hon en fit une admirable lithographie[1] pour le journal

Prud'hon. Le duc de Fitz-James le veut à tout prix. Il offre 15,000 fr., mais, si vous désirez plus, fixez vous-même la somme. — Je vous remercie, répondit Prud'hon, mais mon tableau est vendu. — A qui? — A Odiot; il me le paye 5,000 fr. et je préfère le voir entre les mains d'un amateur sincère, qui l'aimera, qui ira chaque jour le regarder, à qui il procurera une vive et vraie jouissance, qu'entre celles d'un grand seigneur qui lui jettera à peine un coup d'œil le lendemain du jour où il sera entré dans sa galerie, et qui ne l'achète que parce que mon nom est à la mode en ce moment. »

1. Les épreuves de cette planche furent rapidement enlevées. M. de Boisfremont en fit une répétition de même grandeur, et il faut un œil très-exercé pour distinguer la copie de l'original. — Il existe une gravure en grande dimension de cet ouvrage, par Toussaint Caron.

l'Album : c'était un dernier hommage qu'il voulait rendre à son élève, et il accompagna l'envoi de sa pierre de cette lettre touchante :

« *Ce 6 mai 1822.* — Monsieur Grille voudra bien user d'indulgence si je ne me lasse pas de mettre sa bonté à contribution. Mon intention me servira d'excuse et sa sensibilité s'identifiera, j'en suis sûr, au sentiment qui provoque ma demande.

« En parlant dans son *Album* du tableau dont je lui ai porté la lithographie, je le prie de dire que le sujet qu'il représente est de l'invention de Mlle Mayer, mon amie; qu'il avait été commencé par elle et que je l'ai terminé par suite de sa mort funeste et trop imprévue.

« C'est une fleur à jeter sur sa tombe et à joindre à celles qui composent la couronne de gloire que son pinceau gracieux et distingué lui a méritée.

« Cet acte de justice que réclame de votre sensibilité un cœur encore pénétré de sa douleur sera pour lui inappréciable.

« Je prie monsieur Grille d'agréer l'assurance de tout mon dévouement.

« PRUD'HON[1]. »

1. A la suite de cette lettre, Grille ajoute : « Que j'ai eu de bonheur à vivre au milieu de ces cœurs d'élite! Prud'hon était

A ce même salon de 1822, Prud'hon avait exposé les portraits de Mmes Jarre, Navier, Péan de Saint-Gilles, et celui du jeune fils du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, jouant avec un chien, dont il a fait une jolie lithographie. Ces ouvrages, qui sont au nombre des plus parfaits qu'il ait produits dans ce genre, lui valurent un véritable succès, et il fut très-sensible à cette approbation tardive, mais presque unanime du public. « Un jour, m'écrit M. Berger, l'un de ses élèves, je lui portai une ébauche de portrait; il me donna des conseils, mit du gros blanc et traça sur ma toile ce qu'il voulait m'exprimer; puis il me dit : Je vais vous montrer comment on doit faire l'ébauche d'un portrait.

d'une exquise douceur. Il avait une modestie grande et vraie; il ignorait ce qu'il valait, il avait peur de déplaire. Il ne savait pas dans quel ravissement on était devant ses ouvrages.

« Cet homme si simple et de si peu d'apparence avait de la fermeté dans l'âme, de l'élévation. Il avait de l'énergie dans le pinceau et ses croquis pour les fêtes patriotiques étaient pleins de feu.

« J'ai vu de ses premiers jets, de ses esquisses, de ses cartons qui avaient plus de vigueur que ceux de David.

« Il joignait la force à la grâce. Vivant, les envieux ou les niais le mettaient au dernier rang des maîtres de l'École; mais depuis sa mort on lui a rendu la place qui lui était due, c'est-à-dire la première. Il marche en tête de tous nos peintres modernes. » (François Grille, *Miettes littéraires, biographiques et morales.* — Paris. Ledoyen, 1853, 3 vol. in-12, III, p. 338, art. PRUD'HON.)

« Il m'apporta deux portraits de femmes ébauchés. Ils étaient bien posés, déjà parfaitement modelés, grassement faits en teinte grisâtre, mais transparente. C'était déjà très-gracieux.

« Quelque temps après, j'allai le trouver. Il me dit : — Êtes-vous allé au Salon? — Non, Monsieur. — Allez-y donc. J'y allai aussitôt. Je vis ces deux portraits terminés. Ils étaient placés à hauteur d'appui à l'angle coupé du grand salon où est aujourd'hui l'*Antiope* du Corrége. Ils étaient admirables de faire, de fraîcheur et de grâce. On se pressait en foule pour les voir : quatre rangs de personnes en défendaient l'approche. L'un de ces portraits était une brune avec robe blanche un peu décolletée et rayée de petites bandes d'or. Il est aujourd'hui au Musée sous la désignation de : *Mme Jarre*, mais il a beaucoup changé, surtout dans les ombres. L'autre était une blonde, ravissante de beauté[1]. Elle était vêtue aussi d'une robe blanche décolletée, mais mouchetée d'or. Bien que ces portraits ne fussent que des bustes avec fonds unis et sans accessoires, on ne pouvait se lasser de les admirer, tant ils étaient pleins de vie et de grâce. Je fus immédiatement chez M. Prud'hon raconter mon impression et celle du public; il parut fort content. »

1. Il s'agit du portrait de Mme Navier.

Pendant les derniers mois de sa vie, Prud'hon reprit quelques-uns de ces sujets gracieux qui lui rappelaient sa jeunesse et son bonheur évanoui. C'est alors qu'il fit *une Lecture*, ravissante lithographie et l'une de ses plus heureuses inspirations. Une jeune femme assise, ajustée de la manière la plus élégante, les bras nus, tient des deux mains, croisées sur ses genoux, un livre entr'ouvert et un bouquet de roses. Elle vient d'interrompre sa lecture et retourne la tête vers une colombe qui, perchée sur le dossier de son fauteuil, avance le col pour baiser sa bouche. Le mouvement un peu maniéré, l'expression voluptueuse de la figure sont délicieux.

Il projetait aussi de peindre pour M. de Saint-Vincent une esquisse, répétition de sa *Cigale* dans le *Daphnis et Chloé* de Didot, et lui écrivait à ce propos :

« *Ce 8 mai 1822.* — Monsieur, je serais bien embarrassé de répondre aux choses flatteuses que vous m'adressez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Aussi m'en tiendrai-je au silence sur un talent que vous m'assurez vous faire grand plaisir. Quant aux reproches que l'on croit devoir me faire, de rendre la nature plus séduisante qu'on ne la suppose, je répondrai que, loin de l'em-

bellir, tous les efforts de l'art ne peuvent atteindre aux charmes de cette belle nature, et c'est ce que vous savez aussi bien que moi, Monsieur.

« Il n'a pas été hors de propos de m'avoir fait penser à l'esquisse de *Daphnis et Chloé* que vous m'avez confiée. Elle ressemble à peine au croquis, que je croyais perdu, qu'il m'est agréable d'avoir retrouvé, puisque dans mes moments de loisir je serai à portée de satisfaire au désir que vous conservez d'avoir quelque chose de moi. Je l'ai placé sous mes yeux pour ne pas l'oublier, et je m'en occuperai très-volontiers dès que mon temps pourra me le permettre. Ayez encore un peu de patience; bien qu'il m'arrive d'en abuser, cela aura un terme, je l'espère, et mon excuse sera de faire en sorte que vous soyez content.

« Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

« PRUD'HON[1]. »

Prud'hon n'exécuta pas cette exquisse, et l'embellie qui s'était faite dans son ciel obscur ne dura pas longtemps. Sa santé déclinait rapidement, et il ne s'occupa plus que de deux ouvrages du caractère le plus sérieux :

1. A Monsieur de Saint-Vincent, quai des Augustins, n° 17, à Paris. — L'original de cette lettre appartient à M. Laperlier.

le Christ sur la croix, et *l'Ame délivrée*. *Le Christ sur la croix* fut commandé à Prud'hon par le ministre de l'intérieur pour la cathédrale de la ville de Metz. Cette œuvre violente, inégale, incomplète, est cependant de l'effet le plus pathétique, le plus saisissant. Le Christ vient d'expirer. Les soldats et la foule ont quitté le Golgotha. Il ne reste au pied de la croix que la Vierge à demi couchée et évanouie, qu'une sainte femme soutient dans ses bras, et à droite Madeleine, agenouillée, une main à son visage, et embrassant de l'autre bras les pieds de son Maître divin. Le corps du Christ, l'épaule et le bras de la Madeleine sont éclairés : tout le reste du tableau est couvert d'une obscurité sinistre. Cette grande page n'est pas achevée. On y trouve des morceaux excellents et dignes du maître. La figure de la Madeleine, en particulier, est admirable d'invention et de sentiment. Malgré ses graves imperfections, on ne peut voir cet ouvrage sans avoir le cœur serré. C'est le dernier effort d'un artiste mourant, dont le génie jette encore de sublimes lueurs[1].

1. Le *Christ sur la croix*, mal à propos daté de 1822, était encore dans l'atelier de Prud'hon au moment de sa mort. Il fut exposé au Salon de 1824. Le ministre le garda, et en 1825 le donna au Musée en échange d'une copie du même tableau qui fut

L'*Ame délivrée* n'est qu'une ébauche en grisaille. Une femme ailée, les bras et la tête levés vers le ciel, vient de quitter une rive désolée, battue par la mer furieuse et sur laquelle se roule un serpent. A demi nue, elle rejette les vêtements souillés de la fange terrestre; dans ses yeux brille l'espoir d'une patrie meilleure. Cet ouvrage tout symbolique montre assez quelles étaient les préoccupations de Prud'hon à cette époque. Il a voulu traduire en peinture les paroles du Psalmiste : « Oh ! qui donnera des ailes à mon âme comme à la colombe, pour m'envoler vers le lieu de mon repos[1] ? » Toutes ses pensées étaient tournées vers la mort, qu'il désirait comme une délivrance[2].

exécutée par M. de Boisfremont et envoyée à Metz à la place de l'original avec deux autres peintures de la collection du Louvre prises dans les magasins (archives du Musée). — Il existe une réduction de cet ouvrage venant de M. de Boisfremont, qui appartient à M. Laperlier et une autre, à M. Hauguet, qui est moins noire et blanche, moins tachée, moins heurtée que le tableau. La Madeleine est complétement dans l'ombre, et l'effet est plus concentré.

1. Un des premiers croquis pour cette composition porte en effet ce passage écrit de la main de Prud'hon.

2. L'*Ame délivrée* appartient à M. Eudoxe Marcille. — M. Gabriel de Vendeuvre possède une esquisse de ce tableau que Prud'hon avait donnée à son ami Lordon. Elle est d'une grande beauté, et on y discerne la pensée pittoresque du peintre

Dans les premiers jours de 1823, Prud'hon fut atteint d'une indisposition dont il ne comprit pas d'abord la gravité, mais qui était le commencement de la crise suprême. Il écrivait le 3 janvier à une dame qui l'avait invité à dîner :

« Ma chère amie, — L'année où nous entrons ne commence pas pour moi plus heureusement que la précédente n'a fini. Le tissu de contrariétés qui enlace ma personne continue de s'ourdir sans interruption. Je m'explique. Je ne puis, comme j'y comptais, avoir le plaisir d'aller dîner demain chez vous. Une douleur au côté gauche, très-sensible quand je respire, plus vive encore quand je tousse, est précisément venue le premier de l'an me clouer dans ma chambre et s'opposer au plaisir que je me promettais pour le samedi suivant. Le mal n'est que musculaire, comme par exemple un torticolis. J'espère donc qu'il ne passera pas son quatrième jour.

« Recevez tous mes regrets, ma bonne amie, et les vœux de bonheur qu'il m'eût été si agréable de

beaucoup plus clairement que dans l'ébauche de M. Marcille La tête surtout est admirable, pleine de sentiment, d'expression saisissante et touchante. Les traits rappellent beaucoup ceux de Mlle Mayer.

vous adresser personnellement : il faut prendre patience bon gré mal gré.

« PRUD'HON.

« Ce 3 janvier 1823[1]. »

Cependant Prud'hon travaillait encore par moments à son *Christ en croix*. M. Berger, qui alla le voir à cette époque le trouva dans l'atelier près de son tableau, se chauffant les pieds contre un grand poêle en faïence. Sa main lui parut glacée. Il se montra affectueux envers son élève, comme de coutume, mais il était profondément triste et abattu. Il ne se doutait peut-être pas encore de l'imminence du danger; cependant, d'après ce que me disent tous ceux qui l'ont vu depuis la mort de Mlle Mayer, il était persuadé qu'il ne survivrait pas longtemps à son amie. Quelques mois auparavant, il avait acheté au Père-Lachaise un terrain voisin de la sépulture de Mlle Mayer où il allait souvent faire de solitaires pèlerinages. Il écrivait à sa fille : « Oh! que la chaîne de la vie est pesante! seul sur la terre, qui m'y retient encore? Je n'y tenais que par les liens du cœur; la mort a tout détruit... ma vie est le néant... l'espérance ne détruit point l'horreur des ténèbres

1. L'original de cette lettre sans adresse appartient à M. Chambry.

qui m'environnent... Elle n'est plus, celle qui devait me survivre... La mort que j'attends viendra-t-elle bientôt me donner le calme où j'aspire?... C'est à ta tombe, ô mon amie, que s'attachent toutes mes pensées, tous mes vœux!... »

Vers le milieu de janvier, Prud'hon s'alita pour ne plus se relever. La maladie dont il souffrait prit un caractère aigu et fit en quelques jours des progrès rapides. Le moribond ne se fit aucune illusion sur son état, et vit venir la mort avec une admirable sérénité. Il garda sa pleine connaissance, reçut ses amis et s'entretint avec eux jusqu'au dernier moment. « Ne pleurez point, leur disait-il; vous pleurez mon bonheur, car je vais rejoindre cet ange de bonté, cette amie dont les suffrages étaient si doux à mon cœur. »

C'est dans cette disposition d'esprit que le grand artiste expira le 16 février 1823, entre les bras de son excellent ami, M. de Boisfremont. Portant sur lui son regard mourant, le pressant de ses mains glacées, il murmura ces dernières paroles : « Mon Dieu, je te remercie!... la main d'un ami fidèle me ferme les yeux. »

« Ainsi finit, ajoute son premier biographe, un peintre dont le génie sublime et le talent précieux furent dignes de sa patrie! S'il excita l'envie de ses

émules par le charme de ses compositions et la flexibilité de son talent, la suavité de son pinceau, la grâce de ses attitudes et l'expression fine et délicate de ses têtes lui méritèrent l'admiration de ses contemporains et l'épithète de *Corrége* français, qui sans aucun doute lui sera confirmée par la postérité [1]. »

Suivant son désir, Prud'hon fut inhumé au Père-Lachaise, à quelques pas du tombeau de Mlle Mayer [2].

1. Voïart, *Notice*, etc., p. 29 à 31.

2. Acte de décès de Prud'hon. — Du 17 février 1823, à dix heures un quart du matin. Acte de décès du s^r^ Pierre-Paul Prud'hon, peintre d'histoire, né à Cluny (Saône-et-Loire), membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de soixante-trois ans (soixante-cinq, Prud'hon étant né en 1758), le jour d'hier, à dix heures du matin, marié à Jeanne Pennet, constaté par nous sur la déclaration du sieur Jean Prud'hon, fils du deffunt, graveur, âgé de quarante-quatre ans, demeurant quay aux Fleurs, n° 15, et Eudamidas Prud'hon, aussi fils du deffunt, étudiant en médecine, âgé de vingt-huit ans, dem^t^ rue du Faubourg-St-Jacques, n° 47.

Signé : J. PRUD'HON.

E. PRUD'HON.

Jal. *Dictionnaire critique*, etc., p. 1010.

TESTAMENT DE PRUD'HON.

Je donne et lègue à mon fils Eudamidas-Hippolyte Prud'hon ma montre en or marquée P. P.

Paris le 11 février 1823.

Signé PRUD'HON p^tre^.

« J'allai à son service funèbre, m'écrit M. Berger. Il faisait un temps affreux ; la neige tombait à gros flocons. Le convoi était escorté par une compagnie de soldats d'infanterie, pour lui rendre les honneurs militaires, comme chevalier de la Légion d'honneur. Les coins du poêle étaient tenus par plusieurs membres de l'Institut, entre autres par M. Hersent, qui

Je donne et lègue à Monsieur de Boisfremont, mon ami, tous mes portefeuilles de dessins, études, etc. etc.

Paris ce 11 février 1823. Signé PRUD'HON p^tre^.

Je donne et lègue en plus à mon ami de Boisfremont ma grande échelle ou escalier, mes chevalets, ma glace à broyer enchâssée dans du bois, mes deux boîtes à couleurs, appuis-mains, etc.; j'ajoute en outre une paire de lunettes en or, que je le prie d'accepter pour l'amour de moi.

Paris ce 11 février 1823.

Signé PRUD'HON p^tre^.

Ce testament est olographe et se trouve en l'étude de Me Aingrin, notaire à la Chapelle-Saint-Denis.

ACTE DE RENONCIATION DE M. DE BOISFREMONT.

Par-devant Me Cazes et son collègue, soussignés, notaires royaux à Paris, fut présent :

M. Charles-Pompée Leboulanger de Boisfremont, propriétaire à Paris, rue du Rocher, n° 34 ;

Lequel, après avoir pris connaissance des forces et charges de la succession de M. Pierre-Paul Prud'hon, peintre d'histoire, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, décédé à Paris le 16 février 1823, ainsi que du contrat de mariage de Mlle Émilie

s'approcha de moi en me demandant si j'étais parent du défunt, car je fondais en larmes. Je sentais vivement la perte que je venais de faire. M. Prud'hon avait été si bon, si doux et ses conseils si précieux pour moi ! »

Prud'hon n'a pas fait école. Il n'a laissé aucun de ces élèves qui continuent les traditions d'un maître

Prud'hon, fille dudit sieur Prud'hon, passé devant Me Rouquairol, notaire à la Chapelle-Saint-Denis, en présence de témoins, le 4 septembre 1819, aux termes duquel contrat le défunt a fait donation entre-vifs à la dite dlle sa fille, qui l'a acceptée, d'une somme de quatre mille francs, à titre de constitution dotale, avec clause expresse de préciput, hors part et dispense de rapport, au moyen de laquelle donation la quotité disponible de la succession se trouve entièrement absorbée, a par ces présentes déclaré renoncer purement et simplement aux legs que ledit feu Prud'hon a fait en sa faveur suivant son testament olographe en date à Paris du onze février 1823, enregistré, signé, parafé et décrit par M. le premier président du tribunal civil de première instance de la Seine, et déposé audit Me Rouquairol, par acte qu'il en a dressé le 13 mai 1823, enregistré.

Ledit M. de Boisfremont entendant que le testament susénoncé soit considéré comme nul et de nul effet en ce qui le concerne.

Dont acte fait et passé à Paris en l'étude, l'an mil huit cent vingt-trois, le quatorze août.

Et a le comparant signé avec les notaires après lecture.

Signé DE BOISFREMONT, CAZES, RAUD.

Enregistré à Paris, bureau n° 10, le 19 août 1823, fol. 188 registre n° 109, reçu 1 fr. 10 c. dixième compris.

par des œuvres presque dignes de lui. Son talent était dans son imagination si féconde et si flexible, dans son cœur aimant, dans son sentiment original, absolument personnel, bien plus que dans sa manière. Or on peut enseigner des procédés et une méthode; on ne transmet ni l'imagination, ni le cœur, ni le sentiment. On ne saurait lui assigner d'ancêtres; il n'a pas eu de postérité. Isolé au milieu des artistes de son temps, il restera solitaire dans l'histoire de l'art. Il ressemble à ces météores qui, après avoir brillé quelques instants d'un vif éclat, rentrent pour toujours dans la nuit éternelle. Il a disparu, mais ses œuvres nous restent, et les ravissantes fictions créées par son crayon et par son pinceau prendront de plus en plus leur rang, et de plus en plus délecteront tous ceux qui aiment la beauté, car elles sont l'expression parfaite de quelques-unes de ces idées que les esprits médiocres ne perçoivent qu'indistinctement et auxquelles le génie donne une forme absolue et définitive. Peintres, poëtes, musiciens, artistes de toute sorte, on ne saurait assez vous rendre grâces de vos bienfaits ni vous célébrer avec trop de reconnaissance! C'est à vous qu'apparaissent, dans des visions sublimes, quelques-uns de ces points brillants dispersés sur la carte presque effacée d'un monde disparu; c'est vous qui soulevez le manteau de plomb

qui nous étouffe, et qui ouvrez à nos yeux charmés des échappées radieuses sur ce paradis de l'homme qui sent et qui pense, que Platon nommait un souvenir, que les chrétiens nomment une espérance. Aussi ce ne sont pas des moments inutiles ceux que les plus distraits, les plus frivoles, les plus affairés d'entre nous vont passer auprès de l'autel secret : ce ne sont pas des heures perdues celles que nous dévouons au culte de ce dieu sans prêtres et sans temples à qui l'on a donné un nom démodé, suranné, ridicule, et que je dirai pourtant : *l'Idéal.* Ils ne sont pas insensés ces hommes de toutes les races et de toutes les conditions qui, depuis dix mille ans, sondent de leurs regards avides l'obscur problème. Ces aspirations vagues et passionnées, ces élancements du cœur, de l'intelligence, des sens s'adressent à ce *quelque chose* dont les plus rebelles subissent la contrainte et l'invincible attrait.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

(1758 à 1785)

Introduction. — Famille de Prud'hon. — Son enfance. — Le curé Besson. — Prud'hon chez les moines de Cluny. — Ses études à Dijon. — Devosge. — Mariage de Prud'hon. — Le baron de Joursanvault. — Premiers ouvrages et premières lettres de Prud'hon. — Séjour de Prud'hon à Paris. — Ses relations avec la famille Fauconnier. — Il retourne à Dijon et concourt pour le prix de Rome. — Départ pour l'Italie 1

DEUXIÈME PARTIE.

(1785 à 1789)

Prud'hon à Rome. — Correspondance. — Premières impressions. — Études. — Pourparlers relatifs à la copie d'un tableau pour les états de Bourgogne ; le Guide, Raphaël, Léonard de Vinci, Carrache. — Le plafond de Pierre de Cortone. — Opinion de Prud'hon sur David et sur Drouais. — Demande d'une nouvelle commande. 95

TROISIÈME PARTIE.

(1789 à 1803)

Prud'hon quitte Rome et revient à Paris. — Premiers travaux : *la Vengeance de Cérès, l'Amour réduit à la raison* et *le Cruel rit des pleurs qu'il fait verser, Andromaque, Joseph*

et la femme de Putiphar. — Têtes de lettres et autres vignettes. — Séjour à Rigny. — *Illustrations. Les Vendanges.* — *La Sagesse et la Vérité.* — Décorations de l'hôtel Saint-Julien. — *La Paix.* — Projets pour une colonne monumentale et pour le fronton de l'Hôtel-Dieu. — *L'Étude guidant l'essor du Génie.* — *Diane implorant Jupiter.* 195

QUATRIÈME PARTIE.

(1803 à 1812)

Prud'hon à la Sorbonne. — Caractère de sa femme. — Lettre au directeur des Musées à ce sujet. — Mlle Mayer. — Décorations pour le sacre de Napoléon et pour les fêtes à l'occasion de la paix de Tilsitt. — *La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime.* — *L'enlèvement de Psyché par Zéphyre.* — Opinions de la critique sur Prud'hon. — Décorations et autres travaux pour les fêtes du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. — Portraits du roi de Rome 287

CINQUIÈME PARTIE.

(1812 à 2823)

Le génie et la manière de Prud'hon. — *Vénus et Adonis.* — *Amour et Innocence.* — *Bacchante.* — *La Volupté.* — *Marguerite.* — *Zéphyre qui se balance.* — *Vénus, l'Amour et l'Hyménée.* — *Vénus au bain.* — Prud'hon membre de l'Institut. — *Andromaque et Pyrrhus.* — *L'Assomption de la Vierge.* — *Le Christ sur la croix.* — *L'Amour séduit l'Innocence,* etc. — *L'Innocence préfère l'amour à la richesse.* — Portraits par Prud'hon. — Mort de Mlle Mayer. — Désespoir de Prud'hon. — *Une famille malheureuse.* — *Une lecture.* — *L'âme délivrée.* — Mort de Prud'hon. — Conclusion . . 373

TABLE DES GRAVURES[1]

I. Portrait de Prud'hon, d'après le dessin original appartenant à M. Bellanger et qui a fait partie de la collection Dromont. Page 197[2].

II. La Leçon de Botanique; d'après une eau-forte de Prud'hon, préparée par une édition des *Lettres d'Abélard et d'Héloïse,* qui n'a point été publiée et dont la planche appartenait à M. Pelée. Page 65.

III. La Vengeance de Cérès; d'après la gravure de Copia. Pages 204 à 206.

IV. Joseph et la Femme de Putiphar; d'après le dessin appartenant à M. Eudoxe Marcille. Pages 212 et 213.

V. La Loi; d'après la gravure de Copia. Page 214.

VI. Le Génie de la Paix; d'après une eau-forte de Prud'hon, appartenant à M. Gigoux. Pages 224 et 225.

VII. Tête de lettre pour la Préfecture de la Seine; d'après la gravure de Roger. Pages 228 et 229.

VIII. Tête de lettre pour le Département de la Seine-Inférieure, d'après la gravure de Roger; type *avant le pommier*. Pages 229 et 230.

1. Ces estampes ont été exécutées par M. Gustave Arosa, d'après le procédé Tessié du Motay et Maréchal.

2. Les indications de pages renvoient aux descriptions des ouvrages reproduits qui se trouvent dans le texte

IX. Adresse de la veuve Merlen; d'après la gravure de Roger. Pages 234 et 235.

X. La Cigale (*Daphnis et Chloé*. — Édit. Didot); d'après la gravure de Roger. Pages 239 à 241.

XI. En Jouir (*Art d'aimer* de *Gentil Bernard*.—Édit. Didot); d'après la gravure de Copia. Pages 243 et 244.

XII. Phrosine et Mélidor (Poëme du même nom de *Gentil Bernard*. — Édit. Didot). Pages 244 à 246.

XIII. La Soif de l'Or (*La Tribu indienne*, par Lucien Bonaparte); d'après la gravure de Roger. Pages 248 et 249.

XIV. La Grotte (*La Tribu indienne*, par Lucien Bonaparte); d'après la gravure de Roger. Pages 249 et 250.

XV. Le Bain (*Daphnis et Chloé*. — Édit. Renouard); d'après la gravure de Roger. Page 253.

XVI. Le Premier Baiser de l'Amour (*Nouvelle Héloïse*. — Édit. Bossange); d'après la gravure de Copia. Page 255.

XVII. Aminta (Poëme du même nom par le Tasse. — Édit. Renouard); d'après la gravure de Roger. Pages 256 et 257.

XVIII. Le Christ portant sa croix. (*Imitation de Jésus-Christ*. — Édit. Renouard); d'après la gravure de Roger. Page 258.

XIX. Amour et Innocence; d'après la gravure de Villerey. Pages 390 et 391.

XX. Les Vendanges; d'après le dessin original appartenant à M. Camille Marcille. Pages 259 et 260.

XXI. L'Étude guidant l'essor du Génie; d'après le dessin original appartenant à M. Eudoxe Marcille. Pages 282 et 283.

XXII. Portrait de mademoiselle Mayer; d'après la lithographie, par M. Sirouy, de la miniature appartenant à M. Eudoxe Marcille. Page 299.

XXIII. Némésis; d'après le dessin original appartenant au Musée du Louvre. Pages 314 à 319.

XXIV. La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime; d'après la gravure de Roger. Pages 320 à 326.

XXV. L'ENLÈVEMENT DE PSYCHÉ PAR ZÉPHYRE; d'après la gravure de Muller. Pages 330 à 332.

XXVI. VÉNUS ET ADONIS; d'après la lithographie par M. Sirouy de l'esquisse appartenant à M. Eudoxe Marcille. Pages 382 à 386.

XXVII. ZÉPHYRE QUI SE BALANCE; d'après la gravure de Laugier. Pages 392 à 394.

XXVIII. L'ASSOMPTION DE LA VIERGE; d'après la gravure à *l'aqua-tinta*, par Debucourt, de l'une des esquisses de Prud'hon. Pages 403 à 407.

XXIX. UNE LECTURE; d'après la lithographie de Prud'hon. Page 431.

XXX. UNE FAMILLE MALHEUREUSE; d'après la lithographie de Prud'hon. Pages 426 à 428.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [951]

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

CANCELLED FEB 1 4 1984
JAN 27 '94
AUG 04 1980
AUG 04 1980
FINE ARTS
SEP 1 0 2003
APR 1 1 2003
CANCELLED
AUG 15 1980
AUG 13 1980
FINE ARTS
SEP 10 2007
CANCELLED
BOOK DUE
JUN 09 1983
JUN 09 '83
OCT 29 '93